

Nouvelle série - N°159

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES
ANNÉE 2018

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
NÎMES
2019

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2018

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Didier LAUGA, Préfet du Gard

Président : Bernard SIMON

Vice-président : Simone MAZAURIC

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Charles PUECH

Trésorier adjoint : Alain PENCHINAT

Bibliothécaire : Didier TRAVIER

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

TABLE DES MATIERES

Vendredi 5 janvier. Luc SIMULA , Correspondant. <i>Une brève histoire de la pensée économique du chômage</i>	13
Vendredi 19 janvier. Claire TORREILLES , Correspondant. <i>Jacques Jasmin et Jean Reboul, deux «voix d'en bas». La rencontre poétique à Nîmes en janvier 1848</i>	23
Vendredi 16 février. Michel CHRISTOL , membre non résidant. <i>Unité et diversité du territoire de la cité de Nîmes à l'époque romaine : peut-on reconstituer l'appropriation foncière des élites ?</i>	29
Vendredi 9 mars. Séance administrative (AG)	43
Vendredi 23 mars. Romain DAUDÉ , Correspondant. <i>Deux cévenols à Paris : les lettres de Louis et Ernest Teissier du Cros à la pension Rivail (1830-1833)</i>	55
Compte rendu de lecture. Robert CHALAVET . <i>Présentation du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente</i>	61
Vendredi 6 avril. Véronique BLANC-BIJON , Correspondant. <i>A propos de deux mosaïques de Léda : rencontre entre Nîmes et Arles autour d'une question d'iconographie</i>	67
Compte rendu de lecture. Bernard CAVALIER <i>Les Annales XIX 2014-2016 de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle</i>	72

Vendredi 13 avril. Jean-Michel FAIDIT, Correspondant.

Hippolyte Triat, pionnier de la culture physique au XIX^e siècle, né à Saint-Chaptes en 1812. 77

Vendredi 4 mai.

Accueil de la promotion 2018 des Correspondants 83

Vendredi 25 mai. Vanessa RITTER, membre résidant.

Le mystère des hiéroglyphes de Charles Natoire enfin résolu ou la représentation de l'Égypte ancienne dans L'arrivée de Cléopâtre à Tarse de Charles-Joseph Natoire (1756)..... 127

Compte rendu de lecture. **Pierre MUTIN**

Bulletin de la Société d'Étude des Sciences et d'Archéologie de Draguignan et du Var – Année 2013..... 138

Vendredi 8 juin.

Réception de Jean-François BLANCHET, en qualité de membre résidant..... 145

Vendredi 22 juin. Jean KREBS, Correspondant.

La chimie industrielle à Salindres. Implantation classique ou aventure originale ? 175

Compte rendu de lecture. **Évelyne BRANDTS**

Société d'émulation historique et littéraire d'Abbeville. XXXII, fasc. 1, 2016..... 180

Vendredi 28 septembre. Séance administrative exceptionnelle : réflexion sur le fonctionnement de l'Académie. Séance réservée aux académiciens. Début de la séance à 15 heures. 185

Vendredi 12 octobre. Dr Pascal GOUGET, membre honoraire.

« De l'ADN vainqueur à l'ADN conquis : la révolution CRISPR Cas9 » 191

Compte rendu de lecture. **Michèle PALLIER**

Tome XXXII des Mémoires de L'académie d'Angers, année 2017.205

Vendredi 26 octobre. Accueil du **Professeur Avinoam SAFRAN** en qualité de Correspondant.209

Compte rendu de lecture. Catherine **MARÈS**

Recension du livre de **Carol IANCU**: “*Alexandre Safran et les juifs de Roumanie durant l’instauration du communisme, documents inédits des archives diplomatiques américaines et britanniques, 1944-1948.*”217

Vendredi 9 novembre. Séance administrative.....223

Vendredi 23 novembre. Francine CABANE, membre résidant.

« Nîmes dans ses murs au Moyen Âge. »247

Compte rendu de lecture. **Dominique PRAT**

Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Volume 47 Année 2016......257

Vendredi 7 décembre. Alain NICOLAS, Correspondant.

« Histoire d’une appellation : l’A.O.P. Olive et Huile d’Olive de Nîmes. »261

Compte rendu de lecture. **Francine CABANE**

Bulletin 2018 de l'Académie delphinale (Grenoble) : L'accouchement à travers les âges. Du primitif au médicalisé.269

Vendredi 21 décembre. Daniel J. VALADE, membre résidant.

« Toros y Toreros. Mano a mano Dominguin-Picasso. Faena de bibliophilie. »275

FAITS ACADÉMIQUES

ÉLECTIONS ET RÉCEPTIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

Vendredi 5 mai, l'Académie a reçu quatre nouveaux **Correspondants** :

- **Anne Broumiche**. Chargée d'études documentaires. Poète. Off. dans l'ordre des Palmes Académiques.
- **Christian Feller**. Directeur de Recherche (Classe exceptionnelle) en Sciences du Sol.
- **Mohammed El Mahdi Krabch**. Avocat. Imam
- **Sylvain Olivier**. Docteur en Histoire. Maître de conférences à l'Université de Nîmes,
- **Christian Polge**. Éducateur spécialisé. Ch. dans l'Ordre National du mérite.

Vendredi 8 juin, **Jean-François BLANCHET**, ingénieur, directeur général du groupe BRL a été reçu en qualité de membre résidant au fauteuil de **Georges SAPÈDE**, décédé.

Vendredi 22 juin, trois académiciens résidants ont été élus :

- **Frédéric Abauzit**. Président (H) de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, succédant en qualité de membre résidant à **M. le Préfet (H) Henri HUGUES**, décédé.
- **Olivier Abel**. Professeur de Philosophie éthique à l'Institut Protestant de Théologie, à la Faculté de Paris puis de Montpellier, succédant à **M. le pasteur Jacques Galtier** devenu membre honoraire.
- **Nicolas Cadène**. Diplômé de droit et de l'Institut d'études politiques de Lille. Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier Ministre succédant à **Mme Monique KUNTZ**, décédée.

Vendredi 15 octobre. Réception de **Dany Laferrière de l'Académie française en qualité de Membre d'honneur de l'Académie de Nîmes.**

NÉCROLOGIE

- **Vendredi 19 janvier**, disparition de notre confrère **le préfet honoraire Henri Hugues.**

Les obsèques ont été célébrées jeudi 25 janvier au temple de l'Oratoire. L'éloge de l'Académie a été prononcé par le président Bernard Simon et par le secrétaire perpétuel. Lors de la séance solennelle du dimanche 4 février, le préfet Didier Lauga, président d'honneur de l'Académie, a souhaité évoquer la mémoire d'Henri Hugues auprès duquel il avait débuté sa carrière préfectorale et qu'il avait retrouvé en 2016 lors de sa prise de fonction dans la préfecture du Gard.

- **Vendredi 13 avril**, Nous avons appris la disparition de Madame Françoise Bosc à l'âge de 99 ans. Elle était l'épouse de notre confrère le docteur René Bosc, ancien président de l'Académie et la fille du docteur Paul Cabouat, membre résidant de notre compagnie. Les obsèques sont célébrées ce vendredi 13 avril à 16 h 45 en la chapelle du cimetière protestant en présence de notre confrère Bernard Cavalier, président de l'Eglise Protestante Unie de Nîmes et de nombreux consœurs et confrères.
- **Samedi 13 juillet**, disparition de l'épouse de notre confrère **Henry de Seguins-Cohorn**, membre honoraire.
- **Mercredi 17 juillet**, disparition de **Madame Antoinette Durteste**, épouse de notre regretté confrère **Louis Durteste**.
- **Jeudi 30 août**, notre confrère **le professeur François-Bernard Michel** a été confronté à la disparition soudaine de son épouse, **Marie-Bernadette Michel** qui s'est éteinte subitement à l'âge de 74 ans. Le secrétaire perpétuel a pu assister mercredi 5 septembre aux obsèques religieuses en l'église de Corconne.

- **Vendredi 23 novembre**, disparition de notre confrère **M. le Professeur Bartolomé Bennassar**. L'éloge a été prononcé par notre confrère Daniel J. Valade.

DISTINCTIONS

Claude DESCHAMPS nommé « **Relieur de l'Académie de Nîmes** ».

A l'issue de la séance ordinaire du vendredi 5 janvier, le président Gabriel Audisio a reçu Claude Deschamps pour l'informer de la décision de notre Compagnie de le nommer « Relieur de l'Académie de Nîmes ».

Anne BROUSMICHE, correspondant, a reçu deux premiers prix de poésie décernés aux mois de septembre et novembre de l'association francophone de haïku ainsi qu'un premier prix au concours Europoésie 2018 au profit de l'Unicef sur le thème de la protection de l'enfance.

Jean-François DELMAS, membre non résidant, conservateur général et directeur de la bibliothèque-musée Inguimbertaine a soutenu vendredi 7 décembre à l'Ecole des Chartes sa thèse de doctorat intitulée : « *Des collections de Dom Malachie d'Inguibert à l'Inguimbertaine. Transferts et héritages culturels dans le Comtat Venaissin du XVIII^e au XXI^e siècle* ».

REPRÉSENTATIONS. SÉANCES PUBLIQUES. COLLOQUES

Académie du Royaume du Maroc. Le président Bernard Simon a été invité par Monsieur Abdeljalil Lahjomri, secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, à la 45^e session académique sur le thème « *L'Amérique Latine, comme horizon de pensée* » qui s'est tenue à Rabat du 24 au 26 avril.

Conférence nationale des Académies. Sous l'égide de l'Institut de France, un colloque s'est déroulé du 3 au 6 octobre à Colmar et

à Strasbourg organisé par l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Alsace sur le thème : « Des Étoiles et des Hommes »

Colloque interacadémique organisé par l'Académie des Sciences Incriptions et Belles-Lettres de Toulouse les 7 et 8 juillet sur le thème « l'esprit de la découverte ». Simone Mazauric a prononcé une communication intitulée « Simultanéité des découvertes et querelles de priorité » et le titre de la communication de Jean-Michel Faidit était : « Antoine Darquier, découvreur de la nébuleuse annulaire de la Lyre ».

Réception à l'Académie des Beaux-Arts. Mercredi 5 décembre, notre confrère le Professeur François-Bernard Michel, membre de l'Institut de France a assisté à l'Académie des Beaux-Arts à l'installation d'Adrien Goetz au fauteuil précédemment occupé par Pierre Dehayé décédé le 16 avril 2008.

Séance solennelle annuelle de l'Académie française. Jeudi 6 décembre, le président et le secrétaire perpétuel ont assisté sous la coupole du palais de l'Institut de France à la séance solennelle annuelle de l'Académie française suite à l'invitation de Madame le secrétaire perpétuel Hélène Carrère d'Encausse.

Les Assises du Corps transformé avec pour thème « *Le corps dans l'Art* » se sont déroulées les 16 et 17 novembre salle Rabelais à Montpellier. Notre confrère, le professeur François-Bernard Michel a été invité à prononcer la conférence inaugurale : « *Artistes, Poètes et Romanciers ont transformé le Corzéame* »

MANIFESTATIONS

Invitation de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Lundi 4 juin. Journée commune aux deux Académies de Nîmes et Montpellier.

Collection de cartes postales. Fond Filleron-Lorin. Mardi 12 juin. Exposition à Carré d'Art - Jean Bousquet sur le thème : « **Une passion de collectionneur. Patrimoine et cartes postales** » avec la participation d'Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni, Micheline Poujoulat, Vanessa Ritter et Jean-Michel Ott.

Installation du nouveau Premier Président de la Cour d'Appel, Monsieur Michel Allaix. Lundi 3 septembre, en présence du président, du secrétaire perpétuel accompagnés par notre confrère Charles Puech, président de chambre honoraire de la Cour d'appel de Nîmes.

Journées Européennes du Patrimoine. Samedi 15 et dimanche 16 septembre, l'Académie a ouvert les portes de l'Hôtel de la rue Dorée pour présenter notre Compagnie. 300 visiteurs ont été ainsi accueillis.

Cérémonie en l'honneur de Guillaume Apollinaire. Lundi 17 septembre à 11h30 au square de la Couronne, invitation de Monsieur le Maire Jean-Paul Fournier et de notre confrère Daniel Jean Valade, adjoint au maire, Délégué à la Culture.

Sortie annuelle, samedi 29 septembre, consacrée à la visite du Musée des vallées cévenoles – Maison Rouge à Saint-Jean-du-Gard avec la participation du fondateur du musée, notre confrère Daniel Travier.

Culte de la Cité. Dimanche 25 novembre, à 10h30 au temple de l'Oratoire, Invitation de notre confrère Bernard Cavalier, président du Conseil presbytéral de l'Eglise Protestante Unie de Nîmes.

Cérémonie de la Saint-Eloi. Jeudi 6 décembre, notre confrère René Chabert a représenté notre Compagnie suite à l'invitation du lieutenant-colonel Olivier Breton, chef de corps du 4^e régiment du matériel à Saint-Césaire.

Président et Vice-président de l'Académie pour l'année 2019.

Au cours de la séance du vendredi 7 décembre, élections de Simone Mazauric en qualité de président de l'Académie et de Michel Belin, vice-président de l'Académie.

Séance du 5 janvier 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Gabriel Audisio.**

Sont présents : Mmes Cabane, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Mazausic, Pallier, Poujoulat, Prat, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Gouget, Iancu, Pierre Marès, Victor Lassalle, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Stephan, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Plouvier. MM. Fabre, Fontaine, Hugues, Matouk, François-Bernard Michel, Kirschleger, Trarieux, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Benel, Giacomoni, Reboul. MM. Artus, Auriol, Canonge, Chapus, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Maréchal, Nicolas, Ott, Pey, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Blanc-Bijon, Brandts, Chevalier, Torreilles. MM. Chalvidan, Daudé, Galligani, Rouanet de Lavit.

Le président Gabriel Audisio ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 22 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations :

La séance solennelle publique se déroulera dimanche 4 février. Comme d'habitude, le déroulement de cette journée propose un déjeuner au Moulin Gazay puis, à 16 heures, la séance solennelle se tiendra dans l'auditorium de l'Atria, mis à disposition par la ville. Les consœurs et confrères qui souhaitent obtenir plusieurs cartons d'invitation peuvent les prendre dans le bureau du secrétariat.

Nous avons reçu de nombreux messages de vœux en particulier de Mgr Robert Wattebled, du Colonel Benoît Léger, chef de corps du 4^e régiment du matériel basé à Saint-Césaire, de l'association « Sur les pas de Saint Louis en baie d'Aigues Mortes », présidée par notre consœur Mme Michèle Pallier, de notre secrétaire retraitée Mme Jacqueline Chauvet qui souhaite une belle année à l'ensemble des consœurs et des confrères.

L'Académie des Hauts-Cantons nous invite à leur séance solennelle de rentrée qui se déroulera samedi 6 janvier à 10 heures dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville du Vigan. Le président Bernard Simon représentera notre Académie. Au cours de cette séance, le nouveau secrétaire perpétuel Jean-François Zorn, historien et théologien protestant, succèdera à notre ami Romain Daudé, secrétaire perpétuel sortant.

Quelques exemplaires des Actes du colloque de la CNA, qui s'est tenu à Paris au mois d'octobre, sont disponibles dans le bureau du secrétariat.

Compte rendu de lecture :

Le président donne la parole à Dominique Fabre pour présenter le compte rendu de lecture : « *Brèves notes de lecture de la livraison du bulletin n° 10 (mai-août 2015) de l'Académie des Sciences morales et politiques.* ». Le texte est annexé à la fin du compte rendu.

Ouvrages :

- Notre confrère Carol Iancu, membre non résidant, offre son dernier livre « Alexandre Safran et les Juifs de Roumanie durant l'instauration du communisme » Documents inédits des archives diplomatiques américaines et britanniques -1944-1948. Édition Universitaire Alexandra Ioan Suza.

- M. Jean-Marc Canonge, correspondant, offre le dernier Bulletin de la Société des Amis de Marcel Coulon. N°14, décembre 2017.

Le président accueille à présent Luc Simula, correspondant, pour introduire sa communication intitulée : « *Chômage et chômeurs. Une brève histoire de la pensée économique du chômage.* »

Cher Monsieur,

vous avez intégré notre compagnie en 2014, comme correspondant et, dès l'année suivante, vous nous présentiez une communication sous forme interrogative : « 1980-2020 : le nouvel âge des inégalités ? » Ayant une formation en sciences économiques et sociales, vous êtes donc sur vos terres scientifiques. L'intérêt de cette orientation à double visée se révèle particulièrement fructueux, comme le soulignait le président J.-L. Meunier introduisant votre précédente communication. En effet, les économistes qui se bornent à des équations et des modèles se privent d'y introduire leurs effets humains. Quant aux sociologues qui se limitent à l'étude de ces conséquences, ils n'en établissent pas les causes. Une fois de plus, l'interdisciplinarité s'avère nécessaire à la compréhension des phénomènes humains, toujours complexes et à plusieurs composantes.

À cette double spécialité en quelque sorte, vous ajoutez la pédagogie. Vous avez enseigné en classes préparatoires au lycée Daudet et à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Nîmes. De plus, vous avez participé à plusieurs jurys ou commissions de recrutement, à l'INRP (Institut national de la recherche pédagogique) et à l'élaboration

de plusieurs manuels scolaires ou d'ouvrages didactiques. Vous êtes l'auteur de plusieurs articles parus dans les *Cahiers pédagogiques* et dans *Alternatives économiques*. « L'euro doit-il être une monnaie forte ? », demandiez-vous dans la revue *Espace, prépas* en 2002. Vous manifestiez, à cette occasion, votre attachement, sinon à l'Union Européenne telle qu'elle était alors, du moins à l'Europe telle qu'elle pourrait et devrait être. D'ailleurs votre engagement dans le mouvement européen témoigne de votre intérêt pour cet avenir qui nous est commun.

Que vous nous proposiez une communication sur la pensée économique du chômage n'a pas de quoi surprendre. Ne revenez-vous pas ainsi à vos premières amours - intellectuelles s'entend - votre DES (Diplôme d'Études Supérieures) ayant porté sur «Le devenir des bacheliers de la série économique et sociale», travail qui a d'ailleurs été publié ? C'est également une question que vous avez abordée dans vos ouvrages pédagogiques et didactiques. Et, tout naturellement, le chômage étant au programme de l'agrégation des sciences économiques et sociales pour les trois ans à venir, vous êtes invité à intervenir sur ce thème ce mois-ci à l'École Normale Supérieure de Lyon.

Votre propos de ce jour nous fait donc bénéficier de votre spécialité et, nous l'attendons, dans un langage accessible. En tout état de cause, le débat qui suivra permettra tout éclaircissement, si besoin.

Résumé de la communication :

La réduction du chômage est une des principales préoccupations des Français et constituait, pour 60% d'entre eux, l'enjeu majeur des dernières élections présidentielles. Le chômage moderne, né de la Révolution industrielle, élément central des crises économiques et politiques des années 1930, reste donc une question d'actualité qu'il est nécessaire de préciser.

Cette communication s'intéressera à la façon dont les économistes pensent le chômage depuis son « invention » à la fin du XIXe siècle, épisode dans une certaine mesure surprenant. L'approche économique des concepts et des enjeux du chômage au XXe siècle sera présentée

à travers quelques exemples révélateurs mais accessibles au non spécialiste. Enfin, nous nous demanderons dans quelle mesure les changements structurels du XXI^e siècle, mondialisation, nouvelle révolution technologique notamment, n'exigent pas de repenser le chômage.

Compléments apportés par Luc Simula à la fiche d'information remise lors de son élection comme correspondant.

« Tout d'abord, je suis devenu Nîmois par les hasards des mutations de mon père, polytechnicien et officier supérieur. Né à Mogador (Maroc), où il avait été affecté après la guerre, c'est à Nîmes que j'ai fait mes premiers pas et prononcé mes premiers mots... avant de partir en Allemagne au bord du lac de Constance. Après de nombreuses pérégrinations, j'ai retrouvé Nîmes et le lycée Alphonse Daudet où j'ai fait ma seconde et ma première, avant d'aller au lycée Thiers de Marseille pour passer mon bac. C'est à l'occasion de ma scolarité à Daudet que j'ai rencontré celle qui deviendra mon épouse, une nîmoise d'origine. Et c'est ainsi, qu'après mes études de sciences économiques à l'Université de Montpellier, je suis rapidement revenu au lycée Alphonse Daudet de Nîmes où j'ai enseigné 35 ans, en lycée puis en classe préparatoire.

Je voudrais également expliquer pourquoi j'ai choisi le chômage comme thème de communication. Il y a tout d'abord une certaine logique par rapport à mon intervention précédente consacrée aux inégalités, puisque John-Maynard Keynes écrit à la fin de son ouvrage majeur « La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie », que « Les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont, le premier, que le plein emploi n'y est pas assuré, le second, que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité ». Disons que j'ai suivi le programme dans le désordre !

J'ajouterai que j'ai toujours travaillé sur le thème de l'emploi et du chômage. Mon mémoire de Diplôme d'études supérieures en sciences économiques portait sur « Le devenir des bacheliers de la série économique et sociale » et fut publié par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et la

revue Documents pour l'enseignement économique et social. J'ai par la suite rédigé dans divers manuels scolaires les chapitres consacrés à l'emploi et au chômage, et assuré la formation continue des enseignants sur ce thème. Enfin, j'ai toujours traité ce chapitre dans le cadre des préparations au CAPES et à l'agrégation dont j'ai été responsable durant de nombreuses années. Le chômage étant au programme de l'Agrégation de sciences économiques et sociales pour les trois années à venir, je dois d'ailleurs assurer en janvier une des six conférences sur ce thème à l'École normale supérieure de Lyon. »

Après les questions d'usage, le président Gabriel Audisio accueille à présent M. Claude Deschamps, accompagné de son épouse Géraldine.

Monsieur,

Reprenant une politique de reliure qu'elle avait depuis trop longtemps négligée, l'Académie de Nîmes a décidé de s'adresser à votre maison en 2003 pour tenter de «réparer des ans l'irréparable outrage» ayant affecté les ouvrages de sa bibliothèque.

Depuis, sans interruption, soit quinze années, vous avez exercé votre art, toujours avec soin et à des prix raisonnables, sur 98 volumes soit plus de 6 par an, dont chacun d'entre nous peut apprécier le résultat sur les rayonnages.

C'est pourquoi, sur proposition du président, avec l'accord du Bureau lors de sa réunion du 7 novembre 2017 et l'assentiment de l'Académie en sa séance administrative du 10 novembre 2017, il vous a été proposé d'accepter à titre personnel la nomination de « Relieur de l'Académie de Nîmes », qu'il vous a plu d'accepter et nous nous en réjouissons.

J'ai donc l'honneur de vous attribuer officiellement ce titre aujourd'hui, libre à vous d'en user publiquement et à bon escient.

Cette qualification vous est attribuée sans limitation de date, sauf à être remise en cause par l'une ou l'autre des deux parties.

Chaleureusement applaudi, M. Claude Deschamps remercie Gabriel Audisio et notre compagnie. Il présente à l'assemblée les deux derniers ouvrages conçus et réalisés dans ses ateliers : le Registre dédié aux relevés de décisions commandé par l'Académie ainsi que le magnifique Livre d'Or offert par Claude Deschamps.

Cette séance se termine par la passation de pouvoirs. Le président Gabriel Audisio informe l'assemblée qu'il présentera le bilan de son année de présidence lors de la prochaine séance administrative mais souhaite déjà remercier les correspondants qui s'investissent dans le fonctionnement de notre compagnie. Selon la tradition, Gabriel Audisio remet à notre nouveau président, Bernard Simon – sous les applaudissements de l'assemblée - la clef de notre illustre maison et la clochette qui donne le signal de l'ouverture de nos séances. Ainsi tout est accompli.

Le président Bernard Simon lève la séance à 17h30. Il invite l'assemblée à venir partager la galette et le Royaume dans les salons du premier étage.

Compte rendu de lecture :

*Brèves notes de lecture de la livraison du bulletin n° 10 (mai-août 2015)
de l'Académie des Sciences morales et politiques.*

Dominique Fabre

Du sectarisme, de l'athéisme, de la laïcité, mais aussi de la théologie, de la spiritualité, de la poésie religieuse, des sunnites et des chiites, il fut question de mai à juillet 2015 dans les séances de l'Académie au 23 du quai de Conti.

Profondes réflexions sur un début de siècle en délire où, faute de vraie foi en l'homme et sa part de divin, notre société se tourne vers les Dieux, pour les nier ou les imposer, par la résistance ou la force meurtrière.

Deux dossiers, l'un économique, l'autre social, sont ensuite proposés.

1°/ il est traité en premier de « L'économie dans les sciences morales et politiques »

Michel Pébereau y donne une lumineuse description du processus de la création des richesses, en suivant le chemin pédagogique à partir de l'intérêt personnel pour parvenir au mouvement de la mondialisation.

Vient ensuite la parole de l'entrepreneur. Yvon Gattaz, développe ici son crédo en faveur de l'entreprise française, accompagné de diagrammes ou de courbes, d'exemples et d'anecdotes lui conférant un dynamisme certain au service d'un optimisme roboratif.

Enfin, Dominique Terré, philosophe du droit, offre de positionner « Le droit entre morale et économie ». Communication de chercheur, d'hyperspécialiste à la connaissance sans faille, le traitement du sujet y est puissant, rebelle à la facilité qui assumerait au seul droit légal la mission d'opérer la synthèse entre la nécessité économique et la liberté morale

2°/ Ensuite, sous le titre : « Deux questions actuelles au prisme des sciences morales et politiques », on lira deux communications, également passionnées, l'une de la Présidente de L'Académie pour l'année 2015, Madame Chantal Delsol, analysant l'évolution du « social » vers le « sociétal », l'autre du Président honoraire de l'Académie de médecine, André Vacheron, qui stigmatise les inégalités de santé dans notre pays.

Sociétal : néologisme sans signification ou vecteur d'une autre vision de notre société ? Telle est la question ?

Dans un discours très vif, Madame Delsol distingue le « social », touchant à la vie collective ou commune, du « sociétal », tourné vers la vie privée, ce qui a trait au comportement des individus et à l'évolution des mœurs.

Elle expose ensuite les deux raisons, selon elle, de l'apparition contemporaine du phénomène.

L'une politique, l'autre philosophique, traduisant une évolution de civilisation, à l'instar du déclin et de la chute de l'Empire romain dont la gloire florissante fut peu à peu réduite à néant du fait de l'absence des efforts nécessaires pour la préserver. L'essentiel, c'est-à-dire la sécurité, la paix, le confort étant assuré, l'individu se tourne vers lui même pour se préoccuper de questions secondaires. Comme le dit alors à peu près Tocqueville, l'ardeur mise aux petites affaires calme les hommes sur les grandes.

Inégalités de santé : le dernier mais non le moindre des sujets !

Est tout d'abord dressé le constat, aujourd'hui bien connu, des principales causes de discrimination du taux de morbidité ou de mortalité. La France des inégalités est ensuite passée au crible avant l'énoncé de propositions de solution.

*

* *

Séance du 19 janvier 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier, Poujoulat, Prat, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Fabre, Gouget, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Salenson, Simon, Stephan, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Prat. MM. Belin, Chalavet, Fontaine, Fougères, François-Bernard Michel, Iancu, Trarieux, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Blanc-Bijon, Chevalier, Giacomoni, Reboul, Torreilles. MM. Chillet-Pijac, Dugas, Dominique Fabre, Maréchal, Nicolas, Ott, Pey, Pontvieux, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Bénéel, Brandts. MM. Artus, Chalvidan, Daudé, Fournier, Galligani, Rouanet de Lavit.

L'Académie est en deuil.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en annonçant la disparition de notre confrère le préfet Henri Hugues ce même vendredi. Il invite l'assemblée à observer une minute de silence.

Le président remercie notre conférencière Claire Torreilles qui a accepté de déplacer sa communication initialement prévue le 2 février. En effet, la réception de notre futur confrère Jean-François Blanchet a dû être reportée ayant été dans l'obligation de subir une opération

chirurgicale, heureusement sans gravité. La nouvelle date de sa réception sera communiquée.

Informations :

- Nous avons appris la disparition du père de notre confrère Guy Dugas qui est décédé le 8 janvier. Nous lui avons adressé un message d'amitié et présenté nos plus sincères condoléances.

- Nous avons reçu de nombreux messages de vœux, en particulier des Académies d'Arles, de Montpellier,

de M. Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes

de M. Franck Proust, Député Européen, Premier adjoint au maire de Nîmes,

du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Jean Michel Divisia

du président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard, M. Henri Brin

du Premier Président de la Cour de la Cour d'Appel, M. Bernard Keime

du Procureur général près la Cour d'Appel, M. Michel Desplan.

du Général Franck NICOL, commandant la 6e brigade légère blindée

de la Fondation Louis Jou, présidée par notre consœur Jacqueline Leroy.

- Vendredi 12 janvier à 11 heures, l'Académie a été invitée à l'Audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes. Nos confrères, M. Charles Puech, président de la chambre honoraire de la Cour d'Appel de Nîmes, M. Michel Belin, procureur honoraire, M. Jean-Yves Launay, avocat général honoraire près la Cour de Cassation, le président Bernard Simon et le secrétaire perpétuel ont représenté notre compagnie

- Vendredi 26 janvier, à 18 heures, à l'Atria - notre confrère Daniel J. Valade nous invite à l'inauguration du festival de la Biographie dont

le thème est cette année : « Les sens de l'histoire ». La présidence sera assurée par la romancière Camille Laurens et Laurent Stéfanini, diplomate, ancien chef du protocole à l'Élysée.

Ouvrages :

- Mme Claire Torreilles offre à l'Académie les actes du colloque « Jasmin » dont les textes ont été réunis par Claire Torreilles et François Pic (9, 10 et 11 octobre 1998).

Le président accueille à présent Claire Torreilles, correspondant, pour introduire sa communication intitulée : *Jacques Jasmin et Jean Reboul, deux «voix d'en bas»*. *La rencontre poétique à Nîmes en janvier 1848*.

Madame, nous sommes heureux de vous accueillir pour votre première communication à l'Académie de Nîmes.

Vous avez rejoint notre Académie en tant que correspondante le 3 juin 2016 sous la présidence de Bernard Fougères.

Malgré la proximité de votre réception et ne doutant pas que consœurs et confrères n'aient mémorisé votre cursus, j'en rappellerai cependant brièvement quelques points, ne serait-ce que pour ceux qui étaient absents lors de cette séance.

Vous êtes garquoise d'origine, cévenole de naissance, nîmoise de par vos études secondaires et montpelliéraine de par votre activité professionnelle et votre résidence actuelle.

L'empreinte de l'Occitanie aurait-elle trouvé un écho dans votre passion pour l'occitan ?

Ayant intégré l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, vous obtenez votre maîtrise de Lettres à Paris Sorbonne, puis votre agrégation de Lettres Classiques en 1971.

Après avoir été assistante à la faculté des Lettres de Tunis, vous êtes passée par Béziers avant de rejoindre Montpellier pour y exercer le professorat en lettres classiques et occitan.

De 1992 à 2008, vous dirigez le département d'occitan à l'université Paul Valéry et vous êtes chargée de mission au rectorat pour l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Montpellier.

Votre engagement dans le secteur associatif est axé sur l'enseignement et l'étude de la langue occitane : le Centre régional de l'enseignement de l'occitan, l'Association internationale d'études occitanes, et bien sûr, l'Association des professeurs de langues vivantes.

Vous avez écrit de nombreux articles sur les auteurs du XVIII^e siècle en Languedoc, assuré la présentation du « Dictionnaire languedocien » d'Augustin Bonet, participé à la revue « Lengua e País d'òc », rédigé plusieurs manuels d'enseignement de l'occitan et collaboré à l'organisation et à l'édition des actes de nombreux colloques nationaux et internationaux.

Vous avez publié plusieurs ouvrages : avec Philippe Gardy, « Frédéric Mistral : le poème du Rhône », avec François Pugnère, « Ecrire en Cévennes au XVIII^e siècle : les œuvres de l'Abbé René Séguier », le frère d'un de nos plus illustres membres, et, entre autres, deux livres sur Robert Lafont que vous considérez comme l'un de vos maîtres.

Compétence, engagement et passion, l'Académie de Nîmes ne pouvait qu'agrèer avec plaisir votre présence parmi nous.

Lors de votre réception vous avez noté, à juste titre, que l'Académie de Nîmes ne dédaignait pas d'accueillir des écrivains « patois », Bigot par exemple. Vous êtes allée chercher dans la liste des académiciens deux autres membres qui s'étaient intéressés, à la suite de Jean-François Séguier, à « l'idiome du pays » : Jean-Julien Trélis et Louis Aubanel, merci pour ce rappel.

Les langues sont porteuses de valeurs et facteurs d'identité culturelle. L'Académie de Nîmes, de par sa filiation avec l'Académie Française, a la mission de préserver et de promouvoir, certes, la langue française, mais aussi le patrimoine local et donc, tout ce qui concourt à l'identité historique de la région. La romanité, figure incontournable, n'en est pas le seul fleuron et la *lenga d'òc* fait bien partie de notre patrimoine et à ce titre requiert aussi toutes nos attentions.

Vous allez nous présenter une communication sur la rencontre en janvier 1848 de Jacques Boé, dit Jasmin, troubadour itinérant du Languedoc, et de Jean Reboul, le poète–boulangier de Nîmes.

C'est un moment de poésie dans une période que l'on a plutôt l'habitude de voir marquée au sceau des fracas de la Révolution et des envolées épiques de Victor Hugo et de Lamartine.

Mais il est vrai que nous sommes loin de Paris, de ses pénuries et des vicissitudes du pouvoir, ce qui permet de goûter aux charmes de la province.

Nous allons donc avoir le plaisir de vous entendre nous conter un moment de paix dans cet autrefois agité du XIX^e siècle et de nous enchanter des harmonies propres à la langue d'oc. Le parisien que je suis, sensible aux sonorités de l'occitan mais complètement illettré en ce domaine, espère que vous prendrez le temps de lui en faire partager le sens dans sa langue d'oïl natale.

Madame nous vous écoutons.

Résumé de la communication :

En janvier 1848, Jasmin séjourne à Nîmes où il donne plusieurs récitals de poésie. Le poète coiffeur d'Agen, Jacques Boé, dit Jasmin (1798-1864), émule en langue d'oc de Béranger et de Lamartine, promu par Nodier et Sainte Beuve, est alors au faite de sa gloire.

Celui qu'on appelle le « troubadour du peuple » ou le « troubadour de la charité », a donné des milliers de récitals à succès dans les villes du sud de la France, dans les meilleurs salons parisiens et à la cour. La tournée de l'hiver 1847-1848 en Languedoc et en Provence dessine une carte de cette renaissance urbaine des lettres d'oc précédant le Félibrige : Béziers, Montpellier, Nîmes, Alès, puis Marseille, Aix et Avignon où il triomphe dans le journal *La Provence* du... 24 février 1848 ! Nous pouvons suivre les détails de ses différents séjours dans la presse locale : répertoire, festivités, hommages et commentaires.

À Nîmes, en ce tournant du siècle, en cet hiver particulièrement rigoureux, la réception du Gascon par le public habituel des théâtres et des concerts ne va pas de soi, mais Jasmin est à la mode. Il est, dit-on, un « phénomène ». Il suscite des vocations. Et la rencontre avec son homologue français Jean Reboul a été soigneusement orchestrée.

Après les questions d'usage, le président Bernard Simon lève la séance à 17h30

Séance du 16 février 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Herrmann, Lassalle, Leroy, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat, MM. Audisio, Aventurier, Belin, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Christol, Guilhem Fabre, Fougères, Gouget, Lassalle, Meine, Meunier, Simon, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Maurin-Farelle, Marès, Prat. MM. Fontaine, Iancu, Matouk, Mutin, Penchinat, Puech, Stephan.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brandts, Giacomoni, Reboul, MM. Auriol, Dugas, Février, Gaudemer, Hooreman, Nicolas, Ott, Pey, Simula.

Correspondants excusés : Mmes Chevalier, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Fournier, Galligani, Maréchal, Riemenschneider, Rouanet de Lavit.

Nous venons d'apprendre la disparition de Madame Jean Donnedieu de Vabres, mère de l'épouse de notre confrère Alain Penchinat qui est décédée le 9 février à l'âge de 92 ans. L'inhumation se déroulera le lundi 19 février, à 14 h 30, au cimetière protestant de Nîmes. Nous avons adressé nos plus sincères condoléances à notre confrère et à sa famille.

Les obsèques de notre confrère Henri Hugues ont été célébrées jeudi 25 janvier au temple de l'Oratoire. L'éloge de l'Académie par le président Bernard Simon et par le secrétaire perpétuel est retranscrit en

fin du compte rendu.

Lors de la séance solennelle du dimanche 4 février dernier, le préfet Didier Lauga, président d'honneur de l'Académie, a souhaité évoquer la mémoire d'Henri Hugues auprès duquel il avait débuté sa carrière préfectorale et qu'il avait retrouvé en 2016 lors de sa prise de fonction dans la préfecture du Gard.

La famille de notre confrère Henri Hugues a remercié l'Académie pour avoir pris part avec émotion au deuil de leur père, grand-père et arrière-grand-père.

Informations :

Notre confrère Gabriel Audisio informe l'assemblée qu'il ne souhaite plus faire partie du Bureau mais qu'il continue à assumer les fonctions d'archiviste.

Vendredi 26 janvier, lors de l'inauguration du festival de la Biographie, le président Bernard Simon et notre confrère Daniel Jean Valade ont rencontré Hélène Carrère d'Encausse et Dominique Bona dans les salons de l'Atria. Le président et le secrétaire perpétuel sont invités pour la séance solennelle de rentrée de l'Académie Française début du mois de décembre.

Nous avons reçu une lettre de Danièle Kribs appartenant à la classe des Correspondants, annonçant sa volonté de démissionner. La lettre figure à la fin de ce compte rendu.

Ouvrages :

Notre confrère Michel Christol offre à l'Académie le livre qui vient de paraître aux Publications de la Sorbonne : *Maurice Agulhon aux carrefours de l'Histoire vagabonde*, édité par Christophe Charle et Jacqueline Lalouette.

Nous avons reçu :

Les Annales 2016-2017 de l'Académie cévenole.

La revue historique et archéologique du Maine. Année 2013-2014.

La revue de la Saintonge. Année 2016.

Le Bulletin de la Société de Borda. Patrimoine des landes. Année 2017.

Le Bulletin 2016 de la Société des Antiquaires de Paris.

Le Bulletin 2017 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.

Le président accueille à présent notre confrère Michel Christol, membre non résidant pour introduire sa communication intitulée : *Unité et diversité du territoire de la cité de Nîmes à l'époque romaine : peut-on reconstituer l'appropriation foncière des élites ?*

Mon cher confrère,

Vous avez rejoint notre compagnie en tant que correspondant en 1992, sous la présidence de Christiane Lassalle, puis vous avez été reçu membre non résidant le 09 janvier 2015, sous la présidence de Robert Chamboredon.

Dans son discours de bienvenue, Robert Chamboredon avait exhumé l'article LXXX des statuts de 1805 qui stipulait qu'«outre le travail individuel exigé de chacun des académiciens ordinaires, il sera organisé dans l'Académie un travail commun [...] pour rechercher, conserver et décrire les inscriptions et autres monuments antiques non encore recueillis. »

Il ne pouvait ainsi que souligner la légitimité de votre place à l'Académie de Nîmes.

Il aurait pu se référer au texte des lettres patentes, acte fondateur de notre Académie en 1682 qui donne pour mission l'étude de l'antiquité « pour l'intelligence de ce qu'il y a de rare et de plus obscur dans les débris qui [...] restent des ouvrages des Romains ».

Déjà, dès 1559, Poldo d'Albenas, à Nîmes, s'intéressait aux vestiges romains. Nos lettres patentes ne font que confirmer cet intérêt. Et pourtant, il faudra attendre 1750 pour que l'on pense à mettre fin au pillage de l'Augusteum, 1816 pour réaliser le dégagement des Arènes, 1823 pour que la Maison Carrée retrouve une affectation de musée digne de ce monument, et même 2017 pour libérer définitivement l'accès d'une partie du rempart romain de la colline Montauray...

Agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, professeur d'histoire romaine, professeur émérite à l'Université de Paris-I Sorbonne, vos travaux font autorité sur l'époque impériale, notamment celle du III^e siècle, de la Gaule méridionale aux provinces africaines.

Vos domaines de compétence englobent l'histoire et l'archéologie, et vos travaux de recherche s'appuient sur des spécialités qui s'échelonnent de la numismatique à l'épigraphie, (étude des inscriptions sur des supports durables), mais aussi à l'onomastique, (étude des noms propres), et à la prosopographie, (étude de la filiation des personnes et de leur rôle social).

Vos recherches vont bien au-delà de l'histoire *stricto sensu* et concernent aussi les structures institutionnelles, et les questions économiques et sociales de l'époque. Elles privilégient les recoupements de sources diverses afin d'étayer et d'argumenter vos analyses. C'est la marque d'un véritable travail scientifique.

Votre bibliographie est impressionnante : une vingtaine d'ouvrages et une pléiade d'articles scientifiques dans différentes revues spécialisées.

Une sélection partisane, voire chauvine, montre votre attachement à Nîmes :

« *Monnaies d'or de l'Empire romain aux Musées de Nîmes* » (Cahiers des Musées et Monuments de Nîmes, n°4), Nîmes, 1988, 50 p. en collaboration avec notre consœur Christiane Lassalle.

« *Inscriptions antiques de la cité de Nîmes* » (IACN I-21), Nîmes, 1992.

« *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966–1992* » (DAF, 81. Série archéologie préventive), Paris, 2000.

Sans oublier, en 2005, la présentation et les commentaires que vous faites de la « *dissertation sur l'inscription de la Maison Carrée* » de Jean-François Séguier, illustre confrère académique.

Nous ne pouvons que nous réjouir de vous compter parmi nous dans un contexte qui valorise et espère beaucoup de la Romanité Nîmoise.

C'est à Paris, et à la Sorbonne, où vous avez obtenu votre doctorat d'Etat, que s'est déroulé la majeure partie de votre carrière.

La distance ne vous a pas fait oublier le Sud. En témoigne la somme de 700 pages que vous avez consacrée à « *Une histoire provinciale - La Gaule narbonnaise de la fin du II^e siècle av. J.C. au III^e siècle ap. J.C.* », paru en 2010 aux publications de la Sorbonne.

Vous nous avez déjà proposé deux communications : en 2011 : « *Du peuple celtique à la colonie ; les élites de la cité de Nîmes à l'époque romaine.* » et, en 2014 : « *De Nîmes à Rome : sénateurs nîmois.* »

Ces deux communications, de brillante facture, retraçaient les conditions de l'ascension politique et sociale de l'élite nîmoise en rétribution de son dévouement au service de Rome.

Vous nous présentez maintenant une communication intitulée : « *Unité et diversité du territoire de la cité de Nîmes à l'époque romaine : peut-on reconstituer l'appropriation foncière des élites ?* ».

Christian Ligier, évoquant les stèles sorties des boues de la Fontaine, écrit dans « Nîmes sans visa » : « *Ces inscriptions racontent les honneurs et les tributs que l'on rendait aux notables ; elles font surgir des carrières politiques et publiques ; des magistrats et des gouverneurs de province .../..on y devine des carrières politiques retorses...* ». L'épigraphiste n'est peut-être pas loin du romancier, à la vérité historique près, bien entendu.

A l'heure où les élites sont sujettes à quelque suspicion et la romanité à l'honneur, cela nous donne deux raisons majeures d'écouter avec attention votre communication sur les élites de la Nîmes romaine.

Résumé de la communication :

L'abondance des inscriptions tant à la ville que dans les diverses parties du territoire permet d'aborder l'exploitation de cette documentation dans une perspective dite d'« épigraphie spatiale », fondée sur le classement et la cartographie des attestations. Des résultats apparaissent, qu'il est aisé de compléter par d'autres documentations de caractère archéologique : les témoignages sur les grands monuments funéraires, l'implantation des villas, au cœur des grands domaines. Se dégagent des réseaux qui prennent des ampleurs différentes. Si, dans quelques cas, on peut noter que les familles les plus importantes ne répugnent pas à s'échapper de l'horizon local et s'orientent vers d'autres cités provinciales, sinon jusqu'à Rome, il faut aussi relever à l'échelle de la cité que les diverses parties qui la constituent (la ville, chef-lieu d'abord, les différents segments du territoire) sont connectées entre elles avec des intensités variables.

L'utilisation de la cartographie, et les secours rendus par l'informatique, contribuent à produire des images significatives ou des schémas révélateurs qui font réfléchir sur l'unité et la diversité des micro-régions réunies dans la vaste cité qui s'étend du Rhône jusqu'aux abords de l'étang de Thau.

Après les questions d'usage, le président Bernard Simon lève la séance à 17h30

**Éloge à Monsieur le préfet Henri Hugues
Ancien président de l'Académie de Nîmes
Temple de l'Oratoire. 25 janvier 2018**

Le Président Bernard Simon prend la parole.

Mesdames, Messieurs.

Avec vous, proches et amis d'Henri Hugues, l'Académie de Nîmes est en deuil. En deuil d'un de ses membres remarquables du fait non seulement de son érudition, mais aussi de son engagement au service de notre compagnie et surtout de ses qualités d'homme.

John Donne, poète anglais du XVIII^e siècle a écrit : « *La mort de tout homme me diminue* ». Je dirai aujourd'hui « nous diminue ». Avec la disparition d'Henri Hugues, l'Académie de Nîmes est effectivement diminuée.

L'autorité naturelle qui émanait d'Henri Hugues, mais aussi son affabilité, son sourire, sa sensibilité, son écoute attentive et son sens du service vont nous manquer. Nous en garderons néanmoins longtemps la mémoire.

Je laisserai le soin de faire son éloge au secrétaire perpétuel de l'Académie, Alain Aventurier, qui a connu Henri Hugues de longue date et qui a souhaité témoigner de son attachement à la personnalité de notre confrère. Je lui cède la parole.

Le Secrétaire perpétuel s'exprime en ces termes.

Permettez-moi de vous exprimer au nom de toutes les consœurs et de tous les confrères de l'Académie de Nîmes, l'émotion qui nous étreint depuis que nous avons appris la disparition de notre ami et confrère le préfet Henri Hugues, votre frère, votre père, grand-père, arrière-grand-père qui fut un grand serviteur de l'État mais aussi un éminent confrère, ancien président de notre compagnie.

L'Académie de Nîmes est une très vieille dame, créée par Lettres patentes du Roi Louis XIV en 1682 et qui, depuis près de 336 ans, se réunit régulièrement deux fois par mois. Le premier article des derniers statuts annexés au décret du 16 août 1888 stipule : « Les travaux de l'Académie comprennent les lettres et les beaux-arts, les sciences et leurs applications au point de vue de leur utilité publique ». À tour de rôle, les membres de l'Académie s'expriment dans le plus grand respect de la langue française pour parler d'un sujet qui génère la réflexion. Chaque année, depuis plus de trois siècles, leurs communications sont rassemblées dans les volumes des Mémoires.

C'est au cours d'une de ces séances que nous qualifions d'ordinaire, le vendredi 8 juin 2001, que Monsieur Henri Hugues fut reçu par le président en exercice Charly-Sam Jallatte. Il avait été élu au fauteuil 24, précédemment occupé par le docteur Jean Lauret dans le groupe des protestants. De nombreux pasteurs ou membres de la commission permanente des Eglises réformées ont occupé ce fauteuil : plus près de nous Paul Brunel en 1978, Elie Peyron en 1938, Albert Donnedieu de Vabres en 1906, Louis Enjalbert en 1893...

Lors de cette réception, le président Charly-Sam Jallatte s'exprimait en ces termes :

Vous êtes, monsieur, un homme de devoir comme le sont tous les grands serviteurs de l'État. Nous savons que vous n'acceptez pas de siéger au sein de notre compagnie pour assouvir une quelconque soif d'honneur. Vous le faites pour continuer à servir, non plus

l'administration mais notre tradition culturelle définie par notre estimé confrère monsieur Robert Debant comme étant basée, certes, sur les valeurs de l'humanisme mais en s'ouvrant pourtant aux curiosités nouvelles.

Effectivement, les responsabilités n'ont pas tardé à lui être généreusement déléguées et les devoirs confiés. Notre confrère n'a pas refusé cette suite naturelle aux engagements qui ont été les siens au cours de sa carrière. Il a fait partie de ces citoyens éminents qui remplissent avec dignité les emplois supérieurs de l'administration publique.

Ainsi, il a siégé pendant deux mandats de cinq années au conseil d'administration de l'Académie que nous appelons le Bureau. Il a accepté de veiller sur les finances de notre compagnie au moment où il a fallu décider d'engager des travaux importants pour la conservation de notre Hôtel de la rue Dorée.

Le second mandat lui a permis de démontrer à nouveau qu'administrer c'est servir et organiser. Il a effectivement exercé son sens aigu de la diplomatie puisqu'il a accompagné le secrétaire perpétuel dans tous les aspects administratifs auxquels nous sommes contraints.

Pendant cette décennie, avec une admirable régularité, notre confrère venait rue Dorée tous les mardis et tous les vendredis épilucher, avec une rigueur toute huguenote, tous les dossiers.

Son dévouement sans limite l'a conduit également à siéger au sein de la commission du patrimoine. Il a ainsi participé à une étude prospective dénommée « *Le diagnostic patrimonial des faubourgs de la ville de Nîmes* », étude qui s'est échelonnée sur plusieurs mois.

Finalement, en 2009, il a exercé la fonction de président. Au cours de toutes ces années, il a participé à la gestion et à l'administration de notre compagnie, veillant à son rayonnement dans le respect de ses statuts.

Il faut rappeler également qu'il a enrichi notre Académie de trois communications dont deux ont été centrées sur les recherches familiales, menées dans la commune de son grand-père Albert Hugues, Saint-Geniès-de-Malgoirès. Et c'est ainsi qu'il nous a raconté la vie de Louis Guizot, fils d'un notable français et d'une esclave noire et qui fut le premier maire noir en France, élu maire de Saint-Geniès-de-Malgoirès en 1790. Son combat pour la tolérance lui coûta la vie au moment de la Révolution : il mourut, à Nîmes, guillotiné le 3 juillet 1794 sur la place de la Révolution.

Henri Hugues a prononcé une troisième communication intitulée « *Une élection en Corse* ». Elle nous a permis de découvrir un narrateur plein d'humour même s'il avait fait preuve alors de rigueur et d'objectivité. Au moment de ces faits rappelés, il était préfet en exercice en Haute-Corse.

En sa personne, vous comprendrez que les membres de l'Académie avaient d'abord un ami courtois, discret, toujours prêt à écouter. Ils avaient aussi un confrère qui prenait à cœur sa fonction au sein de notre compagnie. Il recevait l'estime, le respect et la confiance de toutes et tous. Ne quid nimis.

Durant toutes ces années, j'ai noué avec lui des liens d'amitié d'autant plus forts que nous avons effectué nos études dans le même lycée, appelé aujourd'hui lycée Alphonse Daudet où son père, Camille Hugues, remarquable préhistorien et protohistorien du Gard et du Languedoc, avait été également professeur.

Henri Hugues avait donc rejoint l'association des Anciens élèves du lycée, association historique puisqu'elle avait été reconnue d'utilité publique en 1903. Cette association a toujours été présidée par des membres de l'Académie, Edgard Tailhades, Jean Ménard, Georges Pincemaille, moi-même aujourd'hui et Henri Hugues montrait une assiduité exemplaire à toutes les réunions et manifestations.

Je voudrais enfin rappeler son engagement religieux qui l'a amené à occuper des fonctions importantes dans les institutions et établissements protestants nîmois. Vice-président puis secrétaire du conseil presbytéral de l'Église réformée de Nîmes jusqu'en 2000, il a été également membre du conseil d'administration de la fondation de la Maison de santé protestante. Son dévouement s'est également manifesté au sein de l'association d'aide aux malades diabétiques qu'il a contribué à créer et à présider. C'est dire l'ampleur de ses engagements et, pour être tout à fait complet, il faut souligner qu'il a été également correspondant pour le Gard de la Fondation de France et, à ce titre, il a soutenu les actions de différentes associations caritatives de notre département.

Notre confrère était chevalier de la Légion d'Honneur, officier dans l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, et titulaire de nombreuses autres distinctions.

Je voudrais à présent terminer ce propos par quelques mots plus personnels.

Ce vendredi 19 janvier, alors que je m'apprêtais à rejoindre l'Hôtel de l'Académie, il était 11 heures 30, vous nous téléphonez, chère Florence, pour nous informer du décès subit de votre père. Pendant quelques instants, je suis dans l'incompréhension. Certes, il venait de subir la veille une opération cardiaque complexe mais apparemment avec succès. Hélas, quelques heures plus tard, une hémorragie se produit puis l'irréparable survient. Nous savions qu'il était fragilisé mais nous n'étions pas préparés à ce départ si brutal. Comment pouvait-il en être autrement ? Lorsque vous lui téléphoniez, il était tout d'abord soucieux de vous, de vos proches et ne manifestait jamais d'inquiétude le concernant. Ces derniers jours, il m'avait rassuré en m'expliquant que tout allait bien se dérouler puisque les derniers examens de coronographie étaient très encourageants.

Nous sommes soucieux de respecter sa parole mais nous connaissions aussi son immense chagrin depuis la disparition de son épouse Monique, en 2016, qu'il avait accompagnée quotidiennement, de manière admirable, pendant des mois alors qu'elle était atteinte de cette épouvantable maladie de Charcot.

Oui, Henri Hugues était un ami chaleureux. Nous avons un profond respect pour le grand serviteur de l'État qu'il était, tout en ayant conscience de la chance et du privilège d'avoir pu être à ses côtés de si nombreuses années.

Et si les académiciens doivent leur surnom d'immortels à la devise qui figure sur le sceau donné à l'Académie française par son fondateur, le cardinal de Richelieu, nous savons tous que nous ne sommes que de passage sur cette terre.

Cependant, l'histoire de notre Compagnie démontre la continuité de nos actions en transmettant les écrits, témoins de nos recherches et de nos valeurs. Il est vrai que, nous chrétiens, croyons en l'immortalité de l'âme. Nous souhaitons ardemment que notre cher ami et confrère, votre frère, votre père, grand-père et arrière-grand-père soit éternellement l'image de ce rayonnement qu'il a su si bien incarner et qu'il trouve cet idéal de paix pour l'éternité.

*

* *

Lettre de Danièle Kribs, correspondante

Monsieur le président, Monsieur le secrétaire perpétuel, Monsieur le trésorier, Mesdames et Messieurs les Académiciens et Correspondants.

C'est avec regret que je vous fais part en ce début d'année de ma décision de quitter le groupe des correspondants de l'Académie de Nîmes. Soyez assurés que les motifs sont uniquement personnels. Je voulais encore vous remercier de m'avoir ouvert les portes de cette belle institution dans laquelle j'ai été fort bien accueillie et dont je ne manquerai pas de suivre, lorsque je le pourrai, les multiples travaux.

En vous souhaitant une fructueuse année académique à tous.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, mes salutations respectueuses, cordiales et amicales.

Danièle Kribs

Séance administrative

Assemblée générale

Vendredi 9 mars 2018, 15 heures

Présents : Mmes H. Deronne, F. Cabane, A. Herrmann, J. Leroy, C. Marès, M. Pallier, P. Plouvier, M. Poujoulat, D. Prat, S. Mazauric. MM. G. Audisio, A. Aventurier, M. Belin, B. Cavalier, R. Chalavet, B. Fougères, C. Iancu, J. Meine, J. Matouk, J. Meine, J.-L. Meunier, A. Penchinat, C. Puech, B. Simon, R. Stephan, Didier Travier, D. Valade.

Excusés : Mmes D. Bertrand-Fabre, B. Maurin-Farelle, C. Lassalle. MM. A. Bruguerolle, R. Chabert, G. Fabre, B. Fontaine, J.P. Gardelle, P. Mutin, P. Marès, C. Salenson, Daniel Travier, P. Trarieux.

En ouvrant la séance, le président Bernard Simon prend la parole :

Chères consœurs, chers confrères,

Par décision du 07 février 2017 il a été acté que les séances administratives du premier trimestre seraient l'équivalent des assemblées générales où seraient présentés le rapport moral et le rapport financier de l'Académie. Ceci pour vous indiquer que le registre des relevés de décision est à votre disposition et consultable par chacun d'entre vous.

L'ordre du jour porte sur :

Gestion de l'Académie :

- Bilan d'activités de l'année 2017. Gabriel Audisio.
- Rapport financier. Charles Puech et Bernard Simon
- État du patrimoine de l'Académie. Alain Aventurier
- Élection du bibliothécaire.

Point sur les travaux des commissions

Commission des programmes. Catherine Marès.

Commission des publications. Jacques Meine.

Commission Arc Méditerranéen. Hélène Deronne.

Commission Patrimoine. Hélène Deronne.

Informations

- Colloque Toulouse. Simone Mazauric.
- Sortie annuelle. Alain Aventurier
- Prix Issoire et Prix de l'Académie. Paule Plouvier

Autres questions de l'assemblée.

Avant de passer à l'ordre du jour il m'a semblé pertinent de vous présenter une synthèse des contacts que j'ai eus avec tous les rapporteurs de commissions.

Le fonctionnement de l'Académie s'appuie sur trois piliers (il en manque donc un quatrième pour atteindre la sagesse...) gestion, qualité, développement.

Le premier pilier est celui de la gestion de notre patrimoine, de nos projets et de l'activité courante de notre Compagnie.

Elle est de la responsabilité du Bureau, assisté de la commission financière. Cette gestion est administrative et financière, une et indivisible au niveau de l'Académie, et est menée avec toute la rigueur nécessaire. Les contraintes essentielles proviennent de notre dépendance à l'égard de financements extérieurs pour mener à bien nos projets tant patrimoniaux que culturels. Cette dépendance nous oblige, non

seulement à gérer en bon père de famille, mais également à préserver le développement à moyen terme. Je rappelle que la comptabilité est gérée par un expert comptable, garant de la conformité de notre gestion aux règles comptables.

Le second pilier est celui de la qualité même de notre Académie et repose, de fait, sur le travail de la commission de nomination des correspondants, de la commission des programmes, qui gère également le calendrier des « comptes rendus de lecture » et de la commission des publications. J'y ajouterai le Collège des anciens présidents chargé de valider, en relation avec le Bureau, les candidatures des membres ordinaires.

Je souligne la difficulté de leur travail qui nécessite des arbitrages, donc des choix et des décisions qui ne sont pas faciles à prendre. J'ai demandé aux trois rapporteurs de ces commissions de bien vouloir réfléchir à des critères de sélection plus formels, à présenter lors de la séance administrative de novembre. De telles précisions m'apparaissent nécessaires pour leur permettre d'appuyer leurs décisions sur des références connues et partagées par tous. Les objectifs sont de continuer à garantir la qualité des décisions relevant de leurs compétences et de faciliter leurs travaux.

Les décisions des commissions sont souveraines et je souhaite que chacun s'engage à les respecter strictement, ce qui n'interdit pas de les comprendre.

Le troisième pilier est relatif au développement de la présence de l'Académie dans la cité.

C'est la responsabilité des commissions bibliothèque et archives, patrimoine, arc méditerranéen auxquels il faut ajouter les activités liées à notre représentation auprès de la CNA, à la gestion du prix Isoire et celui de l'Académie et aux diverses manifestations et expositions publiques.

Je salue le travail accompli par tous les acteurs de ces commissions et je témoigne de la volonté du Bureau de favoriser et de développer la présence de l'Académie tant auprès d'autres Académies et sociétés savantes, que du public des chercheurs qui peuvent avoir accès à nos fonds documentaires (ouvrages, archives et fonds iconographique), ou celui, élargi, intéressé par les manifestations publiques que nous pouvons lui proposer, sans oublier le public des universités ou des associations qu'il nous semble important de prospecter.

Je crois également nécessaire de formaliser nos doctrines en matière de patrimoine urbain, car nous sommes régulièrement sollicités pour des projets sur lesquels nous ne pouvons émettre un avis faute de référence. J'ai demandé à la commission patrimoine de prendre le temps faire une proposition sur ce sujet. Je signale qu'un groupe de travail a été constitué pour examiner les possibilités d'aménagement de nos locaux en fonction des besoins des différentes activités.

Cette volonté de développement nécessite la formalisation de notre réseau relationnel avec les différentes institutions qui nous soutiennent, des partenaires tant académiques qu'universitaires, la presse, ainsi que la gestion de nos carnets d'adresses. Le Bureau a lancé la mise en œuvre de cette communication. On peut rappeler qu'en 2011 il avait été décidé de relancer une commission communication qui n'a encore jamais vu le jour.

Gestion de l'Académie :

- Bilan d'activités de l'année 2017. Gabriel Audisio.

Le président sortant, Gabriel Audisio a souhaité présenter le bilan de sa présidence, ayant été élu à ce poste en décembre 2016 pour un an. À son avis, le président a pour rôle non seulement de veiller au bon fonctionnement de la maison, auquel s'adonne avec assiduité le Secrétaire perpétuel, mais aussi à faire des propositions. Il a donc d'une part assuré la présidence des 17 séances ordinaires de l'Académie, dont 4 de réception ainsi que des 2 séances administratives, représenté l'Académie à 12 manifestations extérieures, étant invité ès qualités,

participé à 10 réunions de bureau et à toutes les réunions des commissions. D'autre part, il a obtenu de M. C. Lacour-Ollé qu'il retire de sa vitrine le panneau «Libraire de l'Académie», proposé et obtenu pour M. Claude Deschamps le titre de «Relieur de l'Académie», proposé et obtenu la réalisation d'un Livre d'or de l'Académie, proposé et obtenu l'ouverture d'un Livre des décisions de l'Académie. Initié le compte-rendu d'une des revues que reçoit l'Académie en début de séance. Il a tenu à remercier toutes celles et tous ceux, présents et absents à cette séance, qui contribuent au fonctionnement de l'Académie.

- Rapport financier. Charles Puech et Bernard Simon

Charles Puech présente les grandes lignes du budget écoulé qui est à l'équilibre. Le compte de résultats et le bilan sont préparés avec l'aide du trésorier par notre expert comptable (Cabinet Exalis). Ces documents ont été transmis à l'ensemble des membres ordinaires de l'Académie par courrier électronique.

Charles Puech rappelle que la situation budgétaire reste fragile, dépendant des revenus locatifs de l'Hôtel Davé, des subventions de la Ville et du Conseil départemental. Ces dernières n'ont pas vocation à augmenter dans l'avenir, bien au contraire. La vigilance s'impose. Charles Puech remercie Bernard Simon pour son expertise rappelant ses fonctions de dirigeant du Crédit Agricole qu'il a exercées pendant de nombreuses années.

Le président Bernard Simon répond aux questions soulevées par la présentation du compte de résultats. Notre confrère Daniel J. Valade informe que la Ville a voté lors du dernier Conseil municipal la subvention de fonctionnement pour l'Académie pour l'année 2018, à l'identique de celle accordée en 2016.

Le président Bernard Simon propose le vote du quitus à main levée. Le quitus est voté à l'unanimité moins une abstention.

- État du patrimoine de l'Académie. Alain Aventurier

Hôtel Davé. La gestion de cet Hôtel est correctement réalisée par l'agence Orpi.

Le maintien du Bridge Club, locataire important, est pour l'instant consolidé depuis le changement de directeur.

Les travaux de réhabilitation du réseau d'eau ont démarré. Il s'agit de remplacer toutes les canalisations d'eau froide depuis le compteur principal vers les huit compteurs subdivisionnaires.

Hôtel de l'Académie. La réhabilitation de l'appartement du premier étage va se poursuivre. Les travaux devraient pouvoir se réaliser entre fin 2018 et l'année suivante.

Un groupe de réflexion a été constitué pour proposer au Bureau une perspective de réaménagement de nos locaux lorsque les travaux réalisés au premier étage seront achevés.

Le Secrétaire perpétuel rappelle que cette opération est financée par la fondation Clarence Westbury.

Il rappelle l'importance du mécénat pour le fonctionnement de notre Compagnie avec également l'aide de la Société Haribo qui renouvelle une convention significative depuis 2012. Actuellement, elle est en cours de renouvellement.

- **Élection du bibliothécaire.**

Didier Travier accepte de présenter sa candidature mais rappelle que ses responsabilités ne lui permettront pas de tenir une permanence tous les mardi et vendredi. Il souhaite que Jean-Louis Meunier l'accompagne dans le fonctionnement de cette commission.

L'élection du bibliothécaire sera réalisée au cours de la prochaine séance ordinaire du vendredi 23 mars.

Jacqueline Leroy exprime sa volonté de continuer à apporter son aide ponctuelle à la commission et à participer plus précisément à la réflexion sur le devenir de la bibliothèque.

POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Notre confrère René Chabert, empêché, n'a pu assister à cette séance administrative.

Aucune question n'est soulevée sur la commission de nomination des correspondants.

Le président donne successivement la parole à chaque rapporteur de commission.

Commission du Programme.

Catherine Marès rappelle l'importance de disposer d'un portefeuille de communications pour permettre la programmation des séances ordinaires. Un déficit de communications concerne les confrères membres résidents. Catherine Marès rappelle que la programmation des comptes rendus de lecture est désormais organisée par Dominique Prat.

En relation avec Jacques Meine qui assiste aux réunions de la commission, Catherine Marès souligne l'importance du respect des recommandations aux auteurs pour faciliter la publication des communications.

Commission des Publications.

Jacques Meine précise le travail important réalisé par la commission. Il souscite à la recommandation de Catherine Marès concernant le respect des recommandations aux auteurs. Le document peut être consulté en fin de ce compte rendu.

Commission du Patrimoine.

Hélène Deronne rappelle la programmation des activités de la commission ;

- Suite à un projet de prêt des cartes postales du fonds Filleron-Lorin dans le cadre de la commémoration de la Grande guerre avec Carré d'art, service bibliothèque, l'équipe de la commission Patrimoine a été sollicitée pour une participation à une exposition organisée par ce service. En réponse à la demande de M. Moreigne (Carré d'Art,

Bibliothèque) d'une présentation/conférence grand public de cette dernière partie de l'exposition, « Conceptualisation d'une collection à une thématique », une proposition de conférence a été acceptée.

- La publication de plusieurs carnets réalisés à partir du diagnostic patrimonial des faubourgs de la ville de Nîmes est en cours. Francine Cabane a rejoint la commission pour s'investir sur ce projet.

Commission Arc Méditerranéen.

Après le succès du colloque « *D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain* », Hélène Deronne fait le point sur la gestion du budget qui permet la programmation des Actes. Elle remercie Jean-Louis Meunier, Micheline Poujoulat, Alain et Odile Gaudemer pour leur investissement. Le reliquat doit permettre de faciliter l'organisation du prochain colloque qui doit se tenir dans un des trois pays du Maghreb en attente de décision. Une réunion rassemblant l'ensemble des participants est programmée le mardi 20 mars dans l'Hôtel de notre Académie.

INFORMATIONS

- Colloque Toulouse.

Simone Mazauric rappelle que l'Académie a été sollicitée pour participer au colloque : « L'esprit de découverte » qui se tiendra à Toulouse samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018. Organisé par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, c'est René Chabert qui a été en charge de traiter ce dossier. Deux communications seront présentées :

Simone Mazauric, vice-présidente : « *Simultanéité des découvertes et querelles de priorité.* »

Jean-Michel Faidit, Correspondant. « *Antoine Darquier, découvreur de la nébuleuse annulaire de la Lyre* »

- Sortie annuelle.

Le Secrétaire perpétuel informe l'assemblée que Daniel Travier d'organiser la visite du Musée des vallées cévenols « Maison Rouge » au mois de septembre. La programmation de cette visite sera effectuée en relation avec Catherien Marès.

Par ailleurs, Hélène Deronne informe qu'un projet pourrait concerner la visite de la Bibliothèque Inguimbertaine à l'Hôtel Dieu à Carpentras dont le directeur est notre confrère Jean-François Delmas. Le président Bernard Simon signale qu'un contact pourrait être pris avec l'Académie d'Arles pour organiser la visite de la Fondation Luma à Arles. C'est le vaste projet de reconversion de dix hectares de friche industrielle qui sont en cours de reconversion d'institution culturelle grâce au mécénat de Maja Hoffmann.

- Prix Issoire et Prix de l'Académie.

Paule Plouvier qui est en charge de l'organisation du Prix Issoire souhaite revoir le principe d'attribution de ce prix. Cette réflexion est en cours et précèdera celle devant conduire à la reconduction du prix de l'Académie.

Le président Bernard Simon lève la séance à 17 heures.

NORMES DE PUBLICATION

à l'intention des auteurs

Envoyez votre texte dans le mois qui suit la communication. Nous rappelons que la communication doit être inédite et avoir été prononcée pour la première fois à l'Académie qui en a l'exclusivité pour la publication en vertu des articles 42 et 52 de son règlement.

➤ **Présentation générale** : Sous *Word*. En en-tête : date de la séance, titre exact de la communication, nom de l'auteur et sa classe au sein de l'Académie. La longueur du texte ne dépasse pas trop celle de la version orale (50 000 caractères-espaces max. sauf accord préalable). Afin que les textes soient accessibles aux chercheurs, les sources doivent être documentées à l'aide de notes de bas de page, et/ou d'une liste d'ouvrages consultés en fin de chapitre. Voir exemples au verso.

➤ **Illustrations** : Elles sont livrées séparément, numérotées (fig. 1, 2, etc.) et référencées dans le texte, accompagnées d'une légende. La maquettiste les placera à la place compatible avec la mise en page. Éviter les illustrations ou tableaux inadéquats qui ne sont plus lisibles une fois réduits au format A5 de l'édition. L'auteur envoie le cliché de la qualité optimale pour l'éditeur et ne le retouche pas. La reproduction de photos argentiques est à voir au cas par cas. Ne sont acceptées que les illustrations libres de droits (notamment celles captées sur internet). Pour une raison évidente d'économie des coûts, les illustrations sont limitées, sauf accord, à 8, dont 3 en couleurs.

➤ **Normes typographiques** :

- ***Paragraphes*** : Retrait positif de 1^{ère} ligne de 0,7 cm, pas d'interlignage. Éviter la surabondance de paragraphes courts.

- ***Citations*** : Citations courtes dans le texte en romain entre guillemets. Citations longues séparées du texte sans guillemets avec retrait à gauche de tout le pavé, interligne avant et après. Chaque citation mérite une référence bibliographique précise en note de bas de page ; appel de référence dans le texte en exposant, en respectant la clause npg

[n(ote) p(oint) g(uillemet)] lorsque la citation fait la phrase. Exception : clause ngp lorsque la citation est incluse dans la phrase.

- **Titres d'œuvres** : italique maigre si mention dans le texte ; le premier nom dans le titre porte une capitale initiale.

- **Capitales** : à limiter autant que possible ; munies d'accentuation où cela est nécessaire (l'État, l'Église).

- **Guillemets** : On utilise les guillemets français « », mais une citation à l'intérieur d'une citation doit être différenciée à l'aide des guillemets dits anglais “ ”.

- **Signes de ponctuation** :

- Les points et virgules sont suivis d'un espace.

- Ceux précédés d'un espace insécable et suivis d'un espace sont ? ! ; :

- Guillemet ouvrant « suivi d'un espace insécable

- Guillemet fermant » précédé d'un espace insécable

► L'espace insécable se fait avec Ctrl + Maj. + espace. Les versions les plus récentes de Word le font automatiquement.

./.

➤ **Bibliographie** :

À mentionner en notes de bas de page, pour citer :

- **Un ouvrage** : Nom, Prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, année, pagination (v. exemple¹).

- **Un chapitre d'un ouvrage collectif** : Nom, Prénom de l'auteur, Titre du chapitre ou de la contribution en romain entre « », dans (ou in) Nom, Prénom de l'auteur de l'ouvrage, (dir.), *Titre de l'ouvrage en italique*, lieu d'édition, éditeur, année, pagination (v. exemple²).

1- Cabanel, Patrick, *Histoire des Justes en France*, Paris, A. Colin, 2012, p. 207.

2- Paquier, Serge et Perroux, Olivier, « De la compagnie privée à l'entreprise municipale, l'exemple genevois (1844-1930) », in Paquier, Serge et Williot, Jean-Pierre (dir.), *L'Industrie du gaz en Europe aux XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Éditions Peter Lang, 2005, p. 295-318.

- Un article de périodique : Nom, Prénom de l'auteur, titre de l'article en romain entre « », *Titre du périodique en italique*, année de publication, volume, numéro, pagination (v. exemple³).
- Un ouvrage déjà cité antérieurement : Nom, Prénom de l'auteur, *op. cit.*, pagination (v. exemple⁴). En revanche art. cit. s'écrit en romain.
- Référence d'archives : Archives nationales = Arch. nat., suivi de la cote du document. Archives départementales = Arch. dép. + le nom du département, suivi de la cote du document. Archives municipales = Arch. mun. + le nom de la ville suivi de la cote du document (v. exemples^{5 6}).
- Dépôt en bibliothèque : Bibliothèque nationale de France = BNF, suivi de la cote du document. Bibliothèque municipale = Bibl. mun. + nom de la ville suivi de la cote du document (v. exemples^{7 8}).
- Un site web : Nom, Prénom de l'auteur, ou Organisme, titre de l'article en romain entre « », *Titre de la page d'accueil en italique*, lieu d'édition, éditeur, date de publication ou de mise à jour. (Consulté le jj/mm/aaaa). Adresse web = URL. (v. exemples^{9 10}).

➤ **Une bibliographie générale**

peut figurer en fin d'article sous la rubrique « Ouvrages (respectivement archives ou sites) consultés ».

3- Lassalle, Victor, « Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence », *Mémoires de l'Académie de Nîmes, année 2012*, tome LXXXVI, 2013, p. 339-355.

4- Cabanel, Patrick, *op. cit.*, p. 145.

5- Arch. dép. Gard, G 1744.

6- Arch. mun. Beaucaire DD 8.

7- BNF, ms. Fds fr. 22 098.

8- Bibl. mun. Avignon, ms. 2354.

9- BNF, Bibliothèque nationale de France, « Paul Sacher (1906-1999) », dans *Data.bnf.fr*; Paris, mis à jour le 25.06.2013, (consulté le 11.11.2013). URL : <http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12124004c>.

10- Warszawski, Jean-Marc, « Bartók Béla (1881-1945) », dans *Musicologie.org 2012*, Montreuil, Révision du 25 avril 2006 (consulté le 16.01.2014). URL : http://www.musicologie.org/Biographies/bartok_bela.html.

Séance du 23 mars 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Victor Lassalle, Matouk, Meine, Penchinat, Simon, Daniel Travier, Didier Travier, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Cabane, Deronne, Leroy, Poujoulat. MM. Bruguerolle, Fontaine, Fougères, Iancu, Pierre Marès, Meunier, Mutin, Puech, Stephan.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brandts, Giacomoni. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Cadène, Daudé, Galligani, Maréchal, Nicolas, Ott, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Chevalier, Reboul. MM. Artus, Chalvidan, Dominique Fabre, Frère Jean, Fournier, Rouanet de Lavit.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 16 février qui est mis aux voix puis adopté. Le président demande au secrétaire perpétuel de procéder aux élections annoncées dans l'ordre du jour.

Élection du Bibliothécaire

Notre confrère Didier Travier, membre résidant, a été élu à l'unanimité. Chaleureusement applaudi, il prend la parole pour remercier l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée.

Élection de la promotion 2018 des Correspondants.

Les personnalités suivantes ont été élues et seront reçues vendredi 4 mai. Les résultats détaillés sont consignés dans le Registre des admissions.

Anne Brousmiche, philosophe.

Christian Feller, directeur de Recherche en Science du sol.

Mohamed El Mahdi Krabch, avocat.

Sylvain Olivier, maître de conférences en Histoire moderne à l'Université de Nîmes.

Christian Polge, éducateur spécialisé.

Avinoam Safran, professeur de médecine.

Compte rendu de lecture :

Le président donne la parole à Robert Chalavet, membre non résidant, qui présente le compte rendu de lecture : « *Présentation du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente* ». Le texte est annexé à la fin de ce compte rendu.

Annonces

Nous avons appris la disparition de Madame André Bruguerolle, mère de notre confrère Antoine Bruguerolle. Les obsèques se sont déroulées

vendredi 2 mars, en l'église Sainte-Thérèse, à Montpellier. Nous avons adressé un message de sympathie et présenté nos condoléances les plus sincères à notre confrère et ami ainsi qu'à sa famille.

Nous avons également appris la disparition de M. Roger Lert, père de Martine Reboul à qui nous avons présenté nos condoléances les plus sincères. Notre confrère Jean-Louis Meunier a représenté l'Académie lors des obsèques célébrées, lundi 12 juin, en l'église Sainte-Jeanne d'Arc.

Informations.

Le père Frédéric Auriol, correspondant, nous invite à une journée de réflexion qui se déroulera samedi 7 Avril de 9h30 à 16h00 à la Maison diocésaine, sur le thème :

« *Y a t- il une Bonne Mort aujourd'hui ? De la notion d'euthanasie à l'ambition palliative. Une différence de degré ou de nature ?* » Nous pourrions écouter Damien Le Gay, *philosophe, conférencier, maître de conférences à HEC.*

Nous venons d'être informés que l'ouvrage intitulé « Provence et Languedoc à l'opéra en France au XIX^e siècle » par Jean-Christophe Branger et notre consœur, Sabine Teulon-Lardic, vient d'être nominé au Prix France Musique des Muses 2018.

Samedi 17 mars, notre consœur, Francine Cabane, a été invitée par l'association « Pont du Gard et Patrimoine » pour présenter une communication intitulée : « Les remparts romains et médiévaux de Nîmes ». Cette conférence s'est déroulée dans l'auditorium du site du Pont du Gard avec la participation de Michel Aubert, concepteur de l'aménagement du rempart sur la colline de Montaury et Richard Pellé, archéologue de l'Inrap. Les participants ont permis de montrer à un vaste public l'avancement du dossier de protection et d'aménagement du rempart sur la colline de Montaury.

Mardi 20 mars, notre consœur, Hélène Deronne, a réuni la commission Arc méditerranéen et les représentants des Académies du Var et de Marseille, de l'ONG. Émir Abd el Kader et de la Fondation de la Casbah d'Alger, du Président de l'Académie de Tunis. Au cours de cette réunion, ont été évoqués le fond et la forme d'un second colloque. Dans l'instant, l'Arc méditerranéen a décidé que ce colloque se déroulerait dans un pays du Maghreb.

Ouvrages.

Nous avons reçu :

- La Lettre N°86 de l'Académie des Beaux-Arts.
- Les Mémoires de L'Académie des Sciences Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse Année 2017.
- Les Mémoires de l'Académie d'Angers. Année 2017.
- Le Bulletin de la Société Historique et Scientifique de l'Auvergne (6 juillet- décembre 2015).

Le président Bernard Simon accueille à présent le conférencier Romain Daudé, correspondant, pour introduire sa communication intitulée : *Deux cévenols à Paris : les lettres de Louis Ernest Teissier du Cros à la pension de Rivail (1830-1833)*

Monsieur,

Vous avez été accueilli en qualité de correspondant de l'Académie de Nîmes le 30 mars 2007 par Madame Catherine Marès, présidente en exercice.

Vous êtes membre de l'Académie des Hauts-Cantons, créée en 2006 sous l'impulsion de Jean-Marie Granier et d'Edmond Reboul, membres de l'Institut et membres non résidants de l'Académie de Nîmes. Rappelons que Lucie Aubrac en a été l'un des membres fondateurs peu de temps avant

son décès. Vous y avez exercé la mission de secrétaire perpétuel jusqu'en janvier 2018, où vous avez cédé la place à Jean-François Zorn, en lui précisant que ce n'était pas le secrétaire qui était perpétuel mais la fonction. Vous êtes titulaire d'une licence et d'une maîtrise d'histoire. Vous êtes actuellement doctorant à l'université Paul Valéry y préparant une thèse en histoire moderne sous la direction du Pr. Dr. Burghart Schmidt sur « Valentin Esterházy (1740 - 1805), itinéraires d'un aristocrate français dans l'Europe des Lumières ». Votre expérience professionnelle est riche : vous avez occupé les fonctions de chargé de mission pour le Conseil départemental du Gard, concernant la conception de l'exposition : « Terres de Résistance : les maquis en Cévennes gardoises. 1942 - 1945 » puis, pour le Parc National des Cévennes, la DRAC et la Communauté de communes du Pays Viganais, afin d'établir l'inventaire des ressources ethnologiques et culturelles du Pays Viganais et, jusqu'en 2011, dans le cadre : « Animation et patrimoine », pour la Communauté de communes du Pays Viganais et l'Office du tourisme des Cévennes méridionales. Vous êtes gérant d'une maison d'édition de gravures et d'estampes et guide-conférencier, diplômé d'Etat, pour des visites de monuments en France et en Europe. Actuellement, vous êtes professeur d'histoire et géographie au lycée de Lodève.

Le pays viganais est pour vous un terrain d'élection si l'on en juge par les trois ouvrages que vous y avez consacrés :

« Armorial du Vigan », Montpellier : autoédition, 2004.

« Inventaire des ressources ethnologiques et culturelles dans le pays viganais », Le Vigan, D.R.A.C. Languedoc-Roussillon, Parc National des Cévennes et C.C.P.V., 2007.

« L'Hôtel de Barral d'Arènes - Sous-préfecture du Gard au Vigan », Le Vigan, éditions D., Histoire & Patrimoine, 2012.

Une quinzaine d'articles sur le Vigan même, auxquels il faut ajouter ceux, dédiés aux alentours. J'ai noté également un article sur Clapices et Le Boisset, demeures seigneuriales d'Aulas, un village proche du Vigan, qui fait partie de la richesse passée des vallées cévenoles.

Vous nous avez déjà fait bénéficier de deux communications :

« L'hôtel Barral d'Arènes, actuelle sous-préfecture du Gard, au Vigan », en 2008.

« À l'Orient du Vigan : La Parfaite Union (1780-1791). Éléments pour servir à l'histoire d'une loge maçonnique en Cévennes au siècle des Lumières » en novembre 2016.

Vous nous présentez aujourd'hui une nouvelle communication sur : « Deux cévenols à Paris : les lettres de Louis Ernest Teissier du Cros à la pension de Rivail (1830-1833) ».

On ne saurait parler des Teissier du Cros, sans évoquer la mémoire d'Odette Teissier du Cros qui fut une des chevilles ouvrières de la fondation du Musée Cévenol au Vigan et membre de l'Académie des Hauts-Cantons.

Mais vous allez nous ramener à l'histoire de la famille au temps de Louis-Philippe, loin des Cévennes dans un Paris quelque peu troublé. Monsieur, nous vous écoutons.

Résumé de la communication :

Dans les premières années de la Monarchie de Juillet, Louis-Pierre Teissier du Cros (1778-1852), filateur à Valleraugue, décide de placer ses deux fils en pension. Quittant leurs Cévennes natales, Louis et Ernest Teissier du Cros, nés respectivement en 1814 et 1820, après un premier essai infructueux dans un pensionnat protestant de Lyon, prennent la route de Paris où ils rejoignent la pension Rivail.

Les deux frères échangent des courriers hebdomadaires avec leurs parents. Lettres à la fois banales et singulières, qui illustrent les choix pédagogiques, retenus par certaines familles de notables protestants cévenols (ici de la haute vallée de l'Hérault) et nous plongent dans le

quotidien d'une pension bourgeoise à Paris sous le règne de Louis-Philippe. Une époque troublée où la capitale n'est pas seulement contemplée depuis une fenêtre mais aussi parcourue et narrée par ces jeunes cévenols.

Incidentement, outre les connaissances qu'elles apportent sur l'éducation et sur la formation des élites cévenoles de la première moitié du XIX^e siècle, ces correspondances éclairent aussi la vie du maître de pension, Léon-Hippolyte Rivail (1804-1869), qui, sous le Second Empire, sera le fondateur du mouvement spirite sous le pseudonyme d'Allan Kardec.

Après les questions d'usage, le président Bernard Simon lève la séance à 18 heures

*
* *

Compte rendu de lecture.

Présentation du « *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente* »

Robert Chalavet, membre non résidant.

La revue qui vous est présentée aujourd'hui, parue en 2017, est le bulletin annuel de « la Société archéologique et historique de la Charente » qui concerne l'année 2016, soit la 172^e année de son existence.

Cette société savante a été fondée en 1844 à Angoulême. À son décès, en 1940, un de ses membres lui a légué l'hôtel particulier qui était sa demeure avec ses meubles et surtout l'intégralité de ses collections. Cet immeuble est devenu le siège social qui contient non seulement les locaux habituels : salle des séances, bibliothèque, salle de lecture, etc...

mais également un musée dont l'intérêt est officiellement reconnu par le label « musée de France »

Outre la bibliothèque de 40 000 volumes, l'association possède des collections de plaques photographiques anciennes et de cartes postales.

Ce bulletin, publié chaque année, a un double rôle qu'on retrouve dans sa composition en deux parties. D'une part, il présente, d'une part, les informations légales, nécessaires à la tenue de l'assemblée générale d'une association : liste des membres du bureau et du conseil d'administration, rapport d'activité du président, rapport financier et comptes et, d'autre part, les mémoires et communications présentés au cours des séances mensuelles de l'année écoulée.

La deuxième partie contient des articles largement illustrés de photos en noir et blanc ou de croquis dont les sujets sont assez variés, inspirés soit par les recherches archéologiques tels « A propos d'une plaque boucle mérovingienne du cimetière de Ronsenac » ou « Symbolisme d'une croix nimbe de la chapelle templière de Cressac » ou encore « La grotte du Chaffaud à Savigné (Vienne), la frise de chevaux et des gravures inédites », soit par des événements historiques ou des portraits de personnages plus contemporains, par exemple, la carrière de médecin du Dr Jean-Baptiste Bouillaud, angoumoisien devenu célèbre par ses découvertes, notamment sur le rhumatisme articulaire aigu, connu sous le nom de maladie de Bouillaud. Voilà aussi l'histoire de cette famille Weiller, à l'origine, des juifs immigrés en Alsace à l'époque de la Révolution. Le grand-père, Bernhard, exerce du côté d'Altkirch en Alsace, le métier de chaudeur, c'est-à-dire nettoyeur de cuves et de tonneaux. En 1819, son fils Léopold s'installe à Sélestat où il est déclaré comme instituteur juidaïque. En 1872, un de ses fils, Lazare, qui ne veut pas devenir allemand, va rejoindre un oncle installé à Angoulême qui le place comme apprenti chez un fabricant de toiles métalliques (elles étaient utilisées pour l'égouttage de la pâte à papier,

l'industrie principale de la Charente était alors la papeterie). Il deviendra rapidement contremaître, puis s'installera à son compte et épousera une catholique, fille d'un foulonnier.

De mariages en naissances, la famille devient catholique. Lazare poursuivra ses études à Paris au Lycée Saint-Louis où il prépare le concours de Polytechnique, il part ensuite à Oxford où il étudie la chimie et la physique. Après avoir fait son service militaire, il revient à Angoulême où, avec un ami d'enfance, Joseph Stahl, sorti de l'École Centrale, tous deux s'intéressent aux nouvelles techniques : l'électricité, le téléphone, le télégraphe. Ils vont résoudre les problèmes de conductibilité qui se posent pour les fils nécessaires dans ces techniques en utilisant un nouvel alliage, le bronze siliceux.

Ses affaires se développent et il deviendra un des grands patrons de l'industrie tandis que des enfants s'allieront à la famille royale d'Espagne et à la famille Grand' Ducale du Luxembourg.

Autre sujet traité dans cette revue, la venue à Angoulême de Buffalo Bill avec ses Indiens et son cirque en septembre 1905.

Mais le centre du bulletin est monopolisé par des articles générés par un événement exceptionnel : un triple décès parmi les membres les plus éminents de l'association.

Tout d'abord, celui d'Yvette Renaud, ancienne institutrice issue de l'École normale et passionnée par la transmission du savoir. Elle est l'auteure de nombreux ouvrages sur l'histoire régionale. Le dictionnaire de biographies charentaises dit à son propos : « *Ses différents textes font d'elle une des meilleures historiennes charentaises pour l'époque contemporaine au sens de la variété de ses sujets et de leur traité toujours parfaitement documenté et bien illustré.* »

Le deuxième décès, survenu en 2016, fut celui de Louis Duport, fonctionnaire de police. Il était passionné d'archéologie et a procédé à des fouilles et à des découvertes notoires notamment d'importants restes

de néandertaliens. Il a mené de nombreuses recherches dans la région d'Angoulême où il a découvert une nouvelle grotte qui désormais porte son nom. En 1970, il devint président de l'association et en 1979, arrivé à l'âge de la retraite, il fut nommé archéologue départemental.

Il laisse un grand nombre de publications dans les revues spécialisées d'archéologie mais aussi des ouvrages tels que « *L'art préhistorique en Charente, de l'acheuléen au magdalénien* » ou encore « *L'Homme, l'outil et l'art préhistoriques* ».

Mais le plus grand choc pour l'association fut la disparition de son président en exercice, le professeur André Debénath à l'âge de 76 ans, ce qui justifie, dans ce bulletin devenu atypique, la quarantaine de pages d'hommages, de souvenirs, de biographie et de bibliographie.

André Debénath est né en 1940 au Maroc où son père, militaire, était en garnison à l'époque du protectorat. Il termine ses études secondaires à Rochefort où il découvre la préhistoire. Il s'inscrit ensuite à l'Institut du Quaternaire de l'Université de Bordeaux. Au début des années 60, il y soutient une thèse intitulée « *Recherches sédimentologiques sur le remplissage des grottes-abris de la Chaise de Vouthon en Charente* », site archéologique qu'il fouillera pendant dix-huit ans. Il entre au CNRS en 1965.

En 1974, il obtient le titre de docteur d'État ès-sciences après la soutenance de sa thèse : « *Recherches sur les terrains quaternaires des Charentes et les industries qui leur sont associées* ».

Durant des années 70, il reprendra ses fouilles au Maroc en alternance avec ses chantiers en Charente. En 1995, il souhaite retrouver le contact avec les étudiants, il quitte le CNRS et devient professeur à l'Université de Perpignan pour y créer un enseignement en préhistoire. Il y terminera sa carrière en 2001 et s'impliquera de plus en plus dans les activités de l'association charentaise dont il deviendra le président.

Il a formé des élèves français et étrangers et les deux hommages qui figurent dans le Bulletin émanent de trois d'entre eux et sont signés,

respectivement de Mohammed Abdeljalil El Hajraoui, professeur de l'Enseignement supérieur à l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine de Rabat, de Roland Nespoulet, maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris et du professeur Harold Dibble du département d'anthropologie de l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie.

Il reste à souhaiter que la « Société archéologique et historique de la Charente » compte en son sein suffisamment de membres savants et passionnés pour relever le flambeau de la recherche et produire chaque année un bulletin aussi riche et sérieusement documenté que celui de 2016, les notices nécrologiques en moins.

*

* *

Séance du 6 avril 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Lassalle, Marès, Mazaucic, Pallier, Poujoulat, Prat MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Fougères, Victor Lassalle, Matouk, Meine, Meunier, Puech, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Plouvier. MM. Bruguerolle, Chabert, Fontaine, Iancu, Pierre Marès, Mutin, Penchinat, Stephan, Daniel Travier, Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brandts, Giacconi, Torreilles. MM. Artus, Canonge, Chillet-Pijac, Dominique Fabre, Maréchal, Nicolas, Pey.

Correspondants excusés : Mme Chevalier, Reboul. MM. Auriol, Chalvidan, Daudé, Dominique Fabre, Frère Jean, Galligani, Fournier, Ott, Simula, Ventura.

Le Président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 23 mars qui est mis aux voix puis adopté.

Compte rendu de lecture :

Le président donne la parole à Bernard Cavalier, membre résidant, qui présente le compte rendu de lecture : « Académie des belles-lettres

Sciences et arts de La Rochelle. Annales XIX- 2014-2016. Le texte est annexé à la fin de ce compte rendu.

Annnces

Notre consœur Hélène Deronne informe l'assemblée que les membres de la Commission du patrimoine, section Cartes postales avec Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni, Micheline Poujoulat, Jean-Michel Ott, Vanessa Ritter ont été associés par la bibliothèque Carré d'Art-Jean Bousquet pour organiser une exposition intitulée : *Une passion de collectionneur. Patrimoine et cartes postales* et une conférence sur le même thème. Il faut donc retenir deux dates :

- 1- Samedi 5 mai à 19h30. Vernissage de l'exposition.
- 2- Mardi 12 juin à 19 heures. Conférence dans l'auditorium

Informations.

- Nous avons reçu des lettres chaleureuses de remerciements de tous les Correspondants nouvellement élus. La promotion 2018 sera reçu vendredi 4 mai.

- Le père Frédéric Auriol, Correspondant, nous invite à une journée de réflexion qui se déroulera samedi 7 Avril de 9h30 à 16h00 à la Maison Diocésaine, sur le thème : *« Ya t-il une Bonne Mort aujourd'hui ? De la notion d'euthanasie à l'Ambition palliative. Une différence de degré ou de nature ? »*
Nous pourrons écouter Damien LE GAY, *Philosophe, Conférencier, Maître de conférences à HEC.*

- Jeudi 12 avril à 18h30, notre confrère Daniel J. Valade nous invite à la redécouverte de Carré d'Art Jean Bousquet.

Le président Bernard Simon accueille à présent Véronique Blanc Bijon, Correspondante, pour introduire sa communication intitulée : *« À propos de deux mosaïques de Léda : rencontre entre Nîmes et Arles autour d'une question d'iconographie. »*

Madame,

Il y a un peu moins d'un an, vous avez été reçue Correspondante dans notre Académie par le président Gabriel Audisio.

Vous êtes archéologue, spécialiste des décors antiques, pavements et peintures, des sols aux murs, et notamment dans l'aire méditerranéenne. Originaire de latitudes que nous considérons comme nordiques, vous avez obtenu un DEA d'archéologie à l'Université Paris IV en 1984, avant de commencer votre carrière à l'AFAN (l'Association Française pour l'Archéologie Nationale) devenu l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Vous avez à ce titre participé aux fouilles du Louvre.

En 1989 vous rejoignez le CNRS pour vous consacrer aux mosaïques antiques avant d'intégrer la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme au Centre Camille Jullian, toujours dans le cadre du CNRS, à Aix en Provence. Vous avez rejoint nos latitudes méridionales. Vous y travaillez actuellement en tant qu'ingénieur de recherche. Apportant une expertise sur le décor antique (pavements et peintures murales), vos travaux s'inscrivent dans plusieurs domaines et thèmes de recherche du Centre Camille Jullian parmi lesquels nous sélectionnerons plus particulièrement :

- Ville, territoires et peuplements,
- « Le fait urbain d'une rive à l'autre de la Méditerranée » thème que l'Académie affectionne particulièrement.

Si vous vous êtes intéressée au Maghreb, vous avez aussi porté vos regards sur l'Espagne, la France, avec votre participation à des études sur la Narbonnaise, Alès, Arles et Nîmes sans oublier l'Italie dans le cadre de fouilles vésuviennes. Et il faut ajouter que vous êtes chercheur associé à l'Ecole biblique et archéologique française à Jérusalem pour l'étude de pavements de Jérusalem, Gaza et Samra. Vous avez arpenté tous les rivages de la Méditerranée. Au-delà de l'étude des décors vous avez eu à cœur de vous pencher sur les hommes qui les réalisent et donc sur les métiers, peintres et mosaïstes, donnant ainsi un relief particulier à vos recherches.

Vous avez publié sept ouvrages collectifs, écrits de nombreux articles pour des revues tant nationales qu'internationales, pour

des colloques et pour des expositions. Vous avez encadré neuf masters et une thèse portant sur la mosaïque en Palestine. Vous avez donné des cours sur le thème de la mosaïque antique à Aix, Arles, Ljubljana ou encore à l'Université El Manar de Tunis. Vous avez participé à la réalisation du site « Portraits de chercheurs et universitaires aixois » de la Maison Méditerranéenne des sciences de l'Homme d'Aix en Provence, dont le premier portrait a été consacré à Paul-Albert Février, un des spécialistes de l'antiquité tardive. Vous êtes membre de l'Association francophone pour l'étude de la mosaïque antique (AFEMA) et du consortium « Mémoire des archéologues et des sites archéologiques » (MASA), en charge des archives conservées au centre Camille Jullian sur l'archéologie française en Afrique du Nord. Chez vous la spécialisation se conjugue bien avec la pluridisciplinarité des approches.

En vous accueillant, le président Audisio rappelait que, dans les lettres patentes créant notre Académie, Louis XIV lui assignait comme objet, outre la langue française, les antiquités. Vous nous présentez aujourd'hui une communication qui répond parfaitement à ces préoccupations.

Revisitant les thèmes de Lédä ou ceux de Penthée, qui font la gloire de la mosaïque nîmoise, ne pourrions-nous pas y discerner les prémisses d'un mouvement féministe dans l'Empire romain ? Car n'y a-t-il pas dans ces mosaïques une condamnation implicite du voyeurisme, de la volonté de maîtrise de la sexualité féminine ou du harcèlement, fut-il jupitérien ? Mais soyons sérieux, car nous n'avons tout de même que peu d'espoir que vos recherches vous aient amené à découvrir un fragment de tesselle comportant la mention « *ego quoque* », le « *me too* » latin, que ce soit à Nîmes ou en Arles.

Madame, nous allons vous écouter avec sérieux et attention.

Résumé de la communication :

Dans l'Antiquité, deux propriétaires de *domus*, l'un nîmois, l'autre arlésien, ont choisi de faire figurer au sol d'une pièce de chacune de leur maison le même épisode des amours de Jupiter : Lédä séduite par

le dieu métamorphosé en cygne. Le pavement de Nîmes, présenté dans le musée archéologique, ornait une pièce d'une *domus* à péristyle mise au jour rue Pasteur en 1982¹, alors que celui d'Arles, découvert en 1976 en contre-bas des Lices², ornait une maison plus modeste implantée à la sortie méridionale de la ville, à l'extérieur immédiat de l'enceinte. La mosaïque d'Arles a été maintenue *in situ* et n'est plus visible aujourd'hui. Dans l'important corpus de représentation des amours de Jupiter et de Léda, on s'interrogera sur les liens iconographiques entretenus par ces deux représentations, les deux mosaïstes ayant opté pour une composition très voisine : la jeune femme debout suivie par un cygne majestueux aux ailes déployées. La mise en page de ces deux pavements –la trame géométrique dans laquelle s'insère le panneau figuré– sera d'autant plus analysée qu'elle révèle plus encore le mosaïste et l'école à laquelle il peut être rattaché.

L'examen de ces mosaïques découvertes dans deux cités voisines permettra de discuter de la notion d'atelier.

Cette communication était agrémentée par une très riche iconographie.

Après les questions d'usage, le président Bernard Simon lève la séance à 18 heures

*

* *

1 - *Le quartier antique des Bénédictins à Nîmes (Gard). Découvertes anciennes et fouilles 1966-1992*, sous la direction de Pierre Garmy et de Martial Monteil, Paris, 2000, p. 162-163 (notice de J.-P. Darmon).

2 - *Gallia*, 1977, p. 526-517 n°4 ; Gaetan Congès *et alii*, « L'évolution d'un quartier suburbain d'Arles : l'Esplanade », *Provence historique*, 42, fasc. 167-168, 1990, p. 125 ; Patrick Blanc et Véronique Blanc-Bijon, dans Claude Sintès (dir.), *Musée de l'Arles antique*, 1996, p. 103.

Compte rendu de lecture.

*Académie des belles-lettres Sciences et arts de La Rochelle. Annales
XIX- 2014-2016*

Bernard CAVLIER, membre résident.

Revue de 127 pages comportant 4 articles rédigés par des membres de cette Académie entre 2014 et 2016. Elle contient également 2 hommages rendus à des académiciens disparus, Henriette MURAT (1923- 2015) par Jean HUMBERT et Jean HUMBERT (1931- 2016) par Jean FLOURET, Président en exercice de cette académie.

Suit la liste de 7 ouvrages parus en 2015 et 2016 sous la plume d'académiciens de L'Académie des belles-lettres Sciences et arts de La Rochelle.

Les fantômes du Louvre. Jean HUMBERT (Article de 26 pages)
Prenant pour prétexte les fouilles archéologiques menées, au Louvre, dans les années 1980, l'auteur nous invite à un voyage à travers le temps pour faire une visite cursive et historique de ce lieu magique.

Depuis l'époque où il appartenait aux moines de Saint Denis jusqu' à 1989 où le Président François Mitterrand y inaugura la pyramide, le Louvre est chargé d'histoires. De nombreuses anecdotes viennent agrémenter ce voyage.

Le terme « Louvre » très ancien, pourrait avoir 2 origines. Soit ce nom viendrait du fait de la présence d'une louveterie à l'époque des moines, soit en raison de la présence d'un fortin appelé « Lower », abandonné par les Vikings.

Si l'histoire avec un grand H, bien connue de tous, y tint une grande place, moins connus sont les évènements qui s'y déroulèrent, dont notre culture est encore la bénéficiaire.

- Le féminisme : Christine de Pisan, amie de Charles V, première femme de lettre française et probablement première féministe de France y vivait de sa plume abordant des thèmes aussi divers que la philosophie, les sciences et la politique.
- La littérature : Charles V y fit construire sa bibliothèque, ancêtre de la bibliothèque nationale de France. L'ombre de nombreux poètes plane sur ces lieux. Je citerai simplement celle d'Eustache

Deschamps qui au XV^{ème} siècle fut l'un des premiers chantres de Paris avec sa ballade qui commence par ces vers : « Quand j'ai la terre et mer avironnée » ... pour se terminer par « Rien ne se peut comparer à Paris ».

- L'art culinaire : Guillaume Tirel dit Taillevent y sera le premier grand cuisinier qui fera honneur à la gastronomie française avec son « Viandier ».
- L'esprit chansonnier à l'humour irrévérencieux et caustique, tel ce libelle trouvé suspendu au cou du cheval de la statue équestre de Louis XV où le roi était entouré de 4 vertus.

« Oh ! La belle statue ! Oh ! Le beau piédestal !

Les vertus sont à pied, le vice est à cheval »

A travers fortunes et infortunes, transformations et changement de destinations multiples et variés au cours des siècles, c'est avec beaucoup de bonheur que Jean Humbert nous fait revivre l'histoire de ce lieu qui est aussi la nôtre.

Les Rois catholiques ou l'exercice d'un nouveau pouvoir royal. Daniel CORNE (article de 27 pages)

Dans un article bien documenté et didactique, l'auteur explique comment d'une péninsule ibérique morcelée à la fin du XV^{ème} siècle, les rois catholiques, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, ont construit un royaume qui deviendra l'une, sinon la plus grande puissance d'Europe. Utilisant alternativement, d'audace, de diplomatie, de force, de ruses ; avec une grande intelligence politique, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon ont su arriver à leur fin : mise en place d'un pouvoir central fort auquel chacun se plie, rétablissement de l'autorité de l'état et réorganisation des pouvoirs publics. Mise au pas de la noblesse et du clergé qui, en contrepartie de la perte de leur pouvoir politique, bénéficient du renforcement de leur puissance financière et de leur poids social.

Au terme de leur règne, l'Espagne est devenue l'une des plus grandes puissances d'Europe avec une ouverture importante sur la Méditerranée,

mais aussi l'Amérique. L'unité religieuse est rétablie, avec une accentuation du pouvoir du souverain dans le recrutement du haut clergé. Tout cela, au prix de l'inquisition, d'un antisémitisme et d'un anti islamisme exacerbé, qui ont permis la mise en place progressive de l'une des premières formes du totalitarisme moderne.

Le globe terrestre de l'Académie (1780). Jacques VIALLE (article de 5 pages)

Petit Article, dans lequel Jacques VIALLE nous dit tout sur le globe terrestre de parquet qui fut donné à l'Académie royale des Belle-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle par Jean-Baptiste Nairac (1738- 1817) et Pierre-Joachim de Baussay (1733-1813). Construite en Suède, l'auteur se demande comment une pièce aussi fragile a pu venir d'aussi loin et à un tel coût, alors qu'il eut été possible d'avoir une pièce équivalente produite à moindre coût en France.

Georges Clémenceau et l'Asie. Laurent METZGER (article de 15 pages)

Georges Clémenceau (1841-1929)

Si le médecin, l'homme politique, le défenseur de Dreyfus (c'est lui qui a suggéré à Zola le titre de son fameux article « J'accuse »), l'épistolier sont bien connus, moins connu est son intérêt pour l'Asie et sa culture. C'est cet aspect de ce personnage qui est développé tout au long de cet article écrit en raison de la place modeste qui lui a été accordé dans les nombreux ouvrages biographiques qui lui ont été consacré. Deux exceptions cependant à cet oubli : l'ouvrage de Matthieu Séguela (Clémenceau ou la tentation du Japon, Paris, CNRS, 2014) et le catalogue de l'exposition : « Clémenceau, le tigre en Asie » qui a eu lieu au musée Guimet, musée qu'il a contribué à créer en 1889.

Paradoxalement, les premiers contacts de Clémenceau avec le monde asiatique ont eu lieu lors de son séjour aux USA entre 1865 et 1869 où il noua des amitiés avec des asiatiques émigrés là-bas.

Bien qu'anticolonialiste, opposé au concept « de race supérieure » brandi par Jules Ferry, il a dû néanmoins avoir une politique coloniale,

car l'époque le lui imposait. Son attrait pour l'Asie a d'autres causes. De l'Inde au Japon, tout l'intéresse, la culture, mais également la spiritualité bouddhiste, que bien qu'anticléricale convaincu, il aime, car elle n'est pas une religion comme les autres.

En 1920 après l'élection de Paul Deschanel à la présidence de la République, il va faire un long voyage en Asie, soigneusement préparé. Il a 79 ans. L'objet de ce voyage est la visite des sites bouddhiques d'Asie du Sud et du Sud Est. Il est reçu un peu partout en véritable chef d'état.

Il revient à Toulon le 21 avril 1921 puis ira poursuivre sa retraite dans sa maison de Saint Vincent-sur-Jard en Vendée. Il va s'y adonner à sa passion pour les jardins. Il en a beaucoup visité en Asie, et tirant des leçons de ce qu'il y a vu, il veut faire du sien « un fouillis désorganisé de plantes cohabitant, pêle-mêle dans le sable ». C'est à ce moment qu'il va également rédiger son ouvrage « Au soir de la pensée » qui constitue une réflexion profonde sur la spiritualité, le bouddhisme, son attrait pour la culture grecque et bien d'autres choses encore.

EUROPE et CULTURE (article de 19 pages). Jean-Michel BAER.

Est-il possible de concilier l'Europe de la raison née il y a 70 ans et l'Europe de la passion qui manque singulièrement ?

Quelle place et quel rôle pour la culture dans la construction européenne ? Dans la construction européenne la part belle a été faite à l'économie. Ce n'est que tardivement que l'on s'est intéressé à l'aspect culturel de cette construction. Pourtant depuis le haut moyen âge, savants, artistes et philosophes, par les multiples échanges qu'ils eurent entre eux ont constitué le socle d'une base culturelle commune aux pays européens. Tout ce patient travail mené au cours des siècles n'est cependant pas resté sans effet. Cela peut se résumer par la formule de Braudel : « Unité dans la diversité ». Selon Jean-Michel Baer, tous les domaines de l'art, de la culture et de la pensée sont concernés par cette réalité : « à chaque moment de son histoire l'Europe est, au même instant, unité et diversité ».

Suivent quelques exemples montrant ce long cheminement à travers les siècles. Après un rappel de ce qu'est le programme Erasmus, l'auteur expose de façon relativement exhaustive, ce que furent les âpres négociations qui ont abouti ce que l'on a appelé « l'exception culturelle », exemple de ce que l'Europe peut obtenir dans les négociations internationales lorsqu'elle est unie.

En conclusion de cet exposé, l'auteur exprime l'idée que dans un monde où son poids démographique représente moins de 7% de la population mondiale il importe que, comme Venise a su le faire au temps de sa splendeur, l'Europe s'attache à concilier l'approche économique et l'approche culturelle, car dit-il « la culture est le signe de la vitalité d'une société ». Et de citer l'académicien Amin Maalouf « Considérer la culture comme un domaine parmi d'autres, c'est se tromper de siècle. Le rôle de la culture est de fournir à nos contemporains les outils intellectuels et moraux qui leur permettront de survivre, rien de moins ».

*

* *

Séance du 13 avril 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Lassalle, Maurin-Farelle, Mazauric, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Chabert, Victor Lassalle, Matouk, Meine, Penchinat, Salenson, Simon, Stephan.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Leroy, Marès, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Bruguerolle, Cavalier, Chalavet, Fontaine, Fabre, Fougères, Iancu, Pierre Marès, Meunier, Mutin, Puech, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Blanc-Bijon, Giacomoni. MM. Artus, Canonge, Faidit, Frère Jean, Godlewski, Maréchal, Nicolas, Ott, Pey, Pontvieux.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Chevalier, Reboul. MM. Chalvidan, Daudé, Dominique Fabre, Galligani, Fournier, Rouanet de Lavit, Ventura.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 6 avril qui est mis aux voix puis adopté.

Informations :

Nous avons appris la disparition de Madame Françoise Bosc à l'âge de 99 ans. Elle était l'épouse de notre confrère le docteur René Bosc, ancien président de l'Académie et la fille du docteur Paul Cabouat, membre résidant de notre compagnie. Les obsèques sont célébrées

ce vendredi 13 avril à 16 h 45 en la chapelle du cimetière protestant en présence de notre confrère Bernard Cavalier, président de l'Eglise Protestante Unie de Nîmes et de nombreux consœurs et confrères.

Le président Bernard Simon accueille à présent Jean-Michel Faidit, correspondant, pour introduire sa communication intitulée : « *Hippolyte Triat, pionnier de l'éducation physique au XIXe siècle.* »

Monsieur,

le 20 mai 2002, sous la présidence d'Yvon Pradel, vous avez été accueilli au sein de notre compagnie en tant que correspondant.

Mathématicien de formation, lauréat de la Société astronomique de France, vous êtes l'auteur d'une thèse soutenue en 1993 sur : « Les «amateurs de sciences» d'une province, et le ciel autour du XVIII^e siècle : astronomie et astronomes en Languedoc, approche d'histoire des sciences », ce qui a fait de vous un docteur en histoire de l'astronomie.

Vous avez eu des prédécesseurs à l'Académie de Nîmes dans le domaine des mathématiques et de l'astronomie. Citons Joseph Diez Gergonne et son élève Benjamin Valz. Ce dernier, nîmois, habitait au 32 rue de l'Agau et avait installé un observatoire sur sa maison. Joseph Pierre Laurent y découvrit un petit astre, qui accomplit sa révolution entre Mars et Jupiter et qui fut baptisé « Nemausa », Nîmes a sa place dans les étoiles !

Vous êtes l'auteur de plusieurs ouvrages parus aux Presses du Midi :

« 1914-1918 : carnet de campagne de l'adjudant Hippolyte César », novembre 2017

« Mairan et les premières théories de l'aurore boréale », octobre 2016

Pour cet ouvrage, vous venez de recevoir le prix Manley-Bendall décerné par l'Académie nationale des Sciences et Belles-Lettres de Bordeaux des mains du président Philippe Loupes. Le prix Manley-Bendall qui récompense des travaux liés à l'astronomie n'avait pas été décerné depuis plusieurs années ce qui accroît d'autant votre mérite.

Nous vous en félicitons.

Mais revenons à vos ouvrages :

« À travers l'espace : destination mars », février 2016

« Jean Jaurès à Nîmes et dans le Gard », novembre 2014

« Ces Français dans la lune », décembre 2013

« La comète impériale », février 2012

et, en coordination avec une trentaine de scientifiques, « Limites et lobes de Roche », juin 2007, aux éditions Vuibert. Pour mémoire, « roche » n'est pas un vulgaire caillou mais un mathématicien et astronome montpellierain de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ses théories jouent un rôle important dans la physique des étoiles binaires.

Vous êtes chroniqueur au Midi-Libre, et rédacteur en chef de la revue Planétarium. Vous avez participé à de nombreuses revues, organisé des conférences et, parmi vos faits d'armes, œuvré à réanimer les observatoires de Montpellier, à la Babote et au Jardin des plantes. Vous avez contribué à sensibiliser cette même municipalité à la mise en œuvre d'un grand planétarium dans le projet Odyseum en 1998.

Par pur chauvinisme, nous signalerons que le Gard possède non seulement un planétarium à Nîmes, mais aussi un observatoire, spécialisé dans l'observation des astéroïdes, en Cévennes, précisément au lac des Pises, qui a la particularité de bénéficier de l'une des plus faibles pollutions lumineuses de France.

Vos activités auprès des scolaires, mais aussi celles de sensibilisation d'un public adulte avec la relance de la fête du soleil, où se mêlent convivialité et conférences, prouvent votre volonté de diffusion du savoir avec toutes les ressources de la pédagogie. Nous pouvons également nous adresser à vos compétences pour construire un cadran solaire ou observer le ciel grâce à vos éphémérides.

C'est la science astronomique à la portée du plus grand nombre ! Nous ne pouvons qu'applaudir à cette démarche de vulgarisation exigeante, qui est de la responsabilité de tous ceux qui ont la richesse de la connaissance.

L'observation des astres a toujours fasciné les hommes, en témoignent les éphémérides et les calendriers des Chaldéens en Mésopotamie, en outre à l'origine, semble-t-il, de la numérotation sexagésimale des heures et des minutes. Mais on pourrait également citer ceux des civilisations précolombiennes.

Si l'astronomie s'est dégagée de l'astrologie, elle demeure un lieu privilégié où peuvent encore se rencontrer science et poésie, observation et admiration. Pascal était effrayé par « le silence éternel de ces espaces infinis » et Sully Prud'homme contemplait « les étoiles sans nombre, où l'astrologue lit les jeux tristes du sort ».

Avant de vous donner la parole, nous tenons à faire savoir à nos consœurs et confrères que vous représenterez l'Académie avec Simone Mazauric, au colloque qui se tiendra à Toulouse les samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018 sur le thème de « L'esprit de découverte ». Le titre de votre communication sera : « Antoine Darquier, découvreur de la nébuleuse annulaire de la lyre ».

Vous nous avez déjà fait bénéficier de deux communications :

en 2003 : « Nîmes et l'astronomie ».

en 2013 : « Napoléon et la comète impériale de 1811, découverte à Viviers (Ardèche) par Honoré de Flaugergues, correspondant et lauréat de l'Académie du Gard en 1809 et 1815. »

Vous nous proposez aujourd'hui une communication qui, à priori, ne traite pas de l'astronomie : « *Hippolyte Triat, pionnier de l'éducation physique au XIXe siècle.* »

C'est un retour sur terre, et même sur les planchers, dans la mesure où vous nous présentez l'histoire d'un précurseur, gardois qui plus est, de l'aérobic, du fitness et de la gymnastique volontaire.

Monsieur nous vous écoutons.

Résumé de la communication :

Né au château de Saint-Chaptes le 14 octobre 1812 où ses parents étaient au service de la veuve de l'Amiral Brueys, Hippolyte Triat, orphelin à 4 ans, est recueilli par sa sœur à Nîmes avant d'être enlevé à 6 ans par des bohémiens. Il parcourt l'Europe pour donner des spectacles. Un accident, à l'âge de 15 ans, change sa destinée. Ayant sauvé une dame en voulant arrêter un cheval emballé, celle-ci le confie au Collège des Jésuites de Burgos. Dans la bibliothèque, il découvre des livres sur les gymnastes grecs et latins et élabore un plan d'entraînement pour sa propre rééducation. En 1840, il ouvre un premier gymnase à Bruxelles avant d'établir le plus grand gymnase de Paris, Avenue Montaigne, en 1849. Les brochures de sa Société Milonienne, en référence à Milon de Crotoné, présentent la « méthode de Triat de Nîmes » qui obtient un vif succès. L'Empereur Napoléon III suit ses cours particuliers de gymnastique au Palais des Tuileries. Ayant prêté son gymnase à la Commune de Paris, il est banni jusqu'à la fin de sa vie, ne parvenant pas à obtenir les soutiens espérés pour réaliser dans l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt, son rêve : l'Ecole Normale de gymnastique, Cité du Sport, ouverte à tous avec salles de sport pour le public, les scolaires et les militaires. Il aura néanmoins réussi à démocratiser la pratique sportive et son concept grand public avec sa « Leçon du plancher », d'une heure tous les soirs, comportant des exercices de musculation légère et d'assouplissements, est aujourd'hui largement répandu au gré des modes dans les salles de sports, de l'aérobic au fitness...

Cette communication a soulevé de nombreuses questions.

Notre confrère Alain Penchinat informe l'assemblée que de nouvelles installations vont être dédiées sur le site Vauban à la Licence d'Education physique – Staps dès la rentrée prochaine. Il pourrait être proposé au président de l'Université de songer au nom d'Hippolyte Triat pour la dénomination de certaines installations, telles que le gymnase.

Notre confrère termine son intervention en guise de boutade pour démentir la fausse nouvelle que Triat n'est pas l'inventeur du Triathlon.

Après les questions d'usage, le président Bernard Simon lève la séance à 18 heures

*

* *

Séance du 4 mai 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Herrmann, Marès, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Chalavet, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Lassalle, Leroy, Maurin-Farelle. MM. Bruguerolle, Contestin, Fontaine, Fabre, Fougères, Iancu, Pierre Marès, Trarieux, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéol, Brousmiche, Chevalier, Giacomoni, Torreilles. MM. Artus, Canonge, Feller, Krabch, Maréchal, Mercier, Nicolas, Olivier, Ott, Pey, Polge.

Correspondants excusés : Mme Blanc-Bijon. MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Galligani, Frère Jean, Fournier, Rouanet de Lavit, Pontvieux, Ventura.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 13 avril qui est mis aux voix puis adopté.

Informations.

Suite à une proposition de notre confrère Jean Matouk, le président, en accord avec le Bureau et le Collège des Anciens présidents, a demandé au secrétaire perpétuel d'écrire une lettre à Dany Laferrière de l'Académie Française précisant que notre compagnie serait très honorée

s'il voulait bien accepter d'être membre d'honneur, succédant ainsi à Jean d'Ormesson dont il avait reçu des mains l'épée d'académicien le mardi 23 mai 2015 dans les salons de l'Hôtel de ville de Paris, cérémonie à laquelle Jean Matouk et son épouse avaient été invités.

Le président Bernard Simon a été invité par Monsieur Abdeljalil Lahjomri, secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, à la 45^e session académique sur le thème « *L'Amérique Latine, comme horizon de pensée* » qui s'est tenue à Rabat du 24 au 26 avril.

L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier nous invite à une journée de rencontre le lundi 4 juin. Le programme a été transmis par courrier électronique. Le rendez-vous a été modifié à la demande de M. de Colbert qui souhaite que la visite du château de Flaugergues débute à 10 heures et non 11 heures comme cela a été annoncé.

Samedi 5 mai à 19h30, Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, et notre confrère Daniel Jean Valade, adjoint au maire de Nîmes, délégué à la culture, président de Carré d'Art-Jean Bousquet nous invitent à l'inauguration de l'exposition : »*Candida Höfer, Portraits d'espaces*». Ce vernissage concerne trois expositions dont celle de l'Académie : « *Une passion de collectionneur. Patrimoine et cartes postales* ». L'exposition sera visible jusqu'au 16 septembre. Un livret explicatif sera remis au visiteur pour mieux comprendre le rôle de la carte postale, un témoin socio-historique et culturel d'une époque.

Notre ami Jean Pey, correspondant, offre à l'Académie son dernier livre : « *Lumières de garrigue* » qui a fait l'objet d'une belle publicité dans la presse nîmoise.

Ouvrages.

Nous avons reçu :

La Revue Historique du Centre-Ouest. Tome XV Année 2016.

La Revue Archéologique de Bordeaux. Tome CVII Année 2016.

Accueil de la promotion 2018 des correspondants.

M. le président demande à chaque correspondant de venir s'asseoir sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

Anne BROUSMICHE

Présentation par le président Bernard SIMON

Madame,

vous êtes strasbourgeoise d'origine et vous résidez aujourd'hui à Nîmes.

Votre cursus universitaire vous a menée à Lyon et à Dijon, où vous avez obtenu licence, maîtrise et DEA de philosophie et épistémologie.

Professionnellement, vous avez été d'abord chargée d'études documentaires dans divers ministères (Éducation nationale, Enseignement supérieur, Premier ministre) avec des missions éducatives et culturelles.

Puis successivement :

Responsable des services documentaires au Centre régional de documentation pédagogique de Bourgogne (Dijon),

Adjointe à la directrice du Centre de documentation de l'École nationale d'administration, Responsable de la documentation au Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de Paris,

Chargée de mission pour les nouvelles technologies au CRDP de Haute-Normandie (Rouen),

Chargée de la communication et des publics au Musée national de l'Éducation (Rouen).

Vous n'avez donc rejoint le sud que récemment.

Vous avez de nombreuses activités associatives.

Vous êtes :

- Membre du bureau de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques du Gard
- Membre du Club cévenol de Nîmes
- Membre d'associations de poésie à Paris et en région (Amis de la Poésie, à Montmartre, Europoésie, Association francophone du haïku...).
- Et webmaster de deux sites internet (peinture et poésie)

Vous avez été promue Officier des Palmes académiques en 2010.

Vous avez été plusieurs fois lauréate et vous avez reçu :

- Le 2^e Prix du concours de poésie de la Ville des Andelys et du Musée Nicolas Poussin,
- Le prix de poésie pour le recueil « Des iris sur un toit » par la Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Maritime,

Vous avez été primée à divers concours de l'Association francophone du haïku.

Vous avez publié trois recueils de haïkus, *Lucarnes (2013)*, *Reflets sur la route (2015)*, et, en octobre 2016, *Des iris sur un toit (2016)*.

Et vous écrivez dans de nombreuses revues et recueils collectifs de poésie.

Mais comment êtes-vous passée de votre formation à la philosophie des sciences à votre passion pour la poésie ?

Vous y répondez de la manière suivante sur votre site :

De la philosophie à la poésie, il n'y avait qu'un pas, et c'est Bachelard qui m'a aidée à le franchir. N'écrit-il pas que le poète est en quelque sorte supérieur au philosophe ?

« Les mots — je l'imagine souvent — sont de petites maisons, avec cave et grenier... Monter et descendre, dans les mots mêmes, c'est la vie du poète. Monter trop haut, descendre trop bas est permis au poète qui joint le terrestre à l'aérien. Seul, le philosophe sera-t-il condamné par ses pairs à vivre toujours au rez-de-chaussée ? »

Gaston Bachelard «*La Poétique de l'espace*»

Et dans le registre poétique pourquoi le Haïku ?

Le Haïku est un art qui est poésie, intense émotion et instantané du quotidien selon une des multiples définitions qui essaient de cerner ce concept.

Dans son recueil « Pour vivre ici », Paul Eluard a écrit en 1920 cet haïku :

La muette parle

C'est l'imperfection de l'art.

Ce langage obscur :

« *Langage obscur* » si l'on recherche la compréhension. Mais la poésie, comme peut être l'art en général, n'est pas faite pour décrire ou expliquer, mais pour faire partager ce qui relève des domaines de l'évanescent et de l'indicible.

Il y a eu des poètes à l'Académie : **Suzanne Verdier-Allut**, Trélis au début du XIX^e siècle, et Raymond Février, Emile Granier et Christian Liger au XX^e siècle. On retrouve quelques-uns de leurs écrits dans les mémoires de l'Académie. Aucun d'entre eux ne pratiquait la discipline de l'haïku.

Nous vous accueillons donc une curiosité certaine pour un domaine que certains d'entre nous ont à cœur de découvrir et que vous aurez aussi à cœur, nous l'espérons, de nous faire partager.

Réponse d'Anne BROUSMICHE

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Mesdames, Messieurs,

Je remercie l'Académie de Nîmes qui me permet aujourd'hui d'accéder au titre de correspondant. Mon entrée a été rendue possible grâce au triple parrainage de Messieurs Robert Chalavet, René Chabert et Gabriel Audisio. Qu'ils reçoivent ici le témoignage de ma reconnaissance.

Je remercie aussi pour leur soutien et leurs encouragements, Monsieur le président du Club cévenol de Nîmes, Paul-Emile Giran et son épouse le docteur Jacqueline Allard-Giran, mon amie depuis toujours.

Je pense évidemment en ce jour à mon père, Jean Svagelski, qui fut professeur de philosophie à Nîmes et qui aurait été heureux de ce moment partagé avec certains de ses élèves, ici présents. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'émotion que j'ai lu l'hommage fait à celui-ci par Madame Anne Hénault lors de son discours d'entrée à l'Académie, l'an dernier, et je l'en remercie.

La Cité de Nîmes m'accueille à nouveau après une longue odyssee aux quatre coins de l'hexagone. Me revient en mémoire ce sonnet de Joachim Du Bellay, écrit en 1558, dont je n'évoquerai que le premier quatrain :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage

Ou comme cestui là qui conquit la toison,

Et puis est retourné, plein d'usage et raison,

Vivre entre ses parents le reste de son âge ...

Certes, je ne suis pas née à Nîmes mais quinze ans d'enfance et d'adolescence m'ont, je l'espère du moins, donné droit de cité et Nîmes est, sans conteste, dans ma mythologie personnelle et intime, cette Ithaque mythique.

À Nîmes donc, du jardin d'enfant du boulevard Jean Jaurès au petit quartier du Lycée de Garçons (nommé depuis « Alphonse Daudet ») puis à l'école de la rue Saint-Laurent et enfin au Lycée de jeunes filles Montaury (baptisé depuis « Albert Camus »), je m'étais trouvée trois mairaines : la Tour Magne, la Maison Carrée, les Arènes. Elles délimitaient les contours de mes rêves d'enfant et posaient les jalons vers l'avenir en restant ma terre d'ancrage, contre vents et marées. De cette époque date en effet mon engagement vers des études classiques, littéraires, puis philosophiques que je n'ai fait en fin de compte que poursuivre et développer sur le terrain de l'éducation et de la transmission des savoirs.

Mes études supérieures en philosophie, guidées par Monsieur François Dagognet, professeur à l'Université de Lyon puis à la Sorbonne, m'ont permis de m'intéresser à la philosophie de l'éducation puis à la philosophie des sciences. Un travail de recherche en épistémologie sur les encyclopédies aux XIX^e et XX^e siècles a donné lieu à publication puis à sujet de concours pour conservateurs à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB).

De la philosophie à la documentation, le chemin était donc tout tracé pour trouver ma voie dans la nouvelle discipline scientifique des Sciences de l'information et dans l'ingénierie des technologies de l'information et de la communication.

Mes activités professionnelles, après réussite au concours de Chargé d'études documentaires du Ministère de l'Éducation nationale, me conduisirent à introduire dans les bibliothèques et médiathèques dont j'avais la charge les nouveaux outils de communication.

Il s'agissait aussi d'en favoriser le développement à l'extérieur auprès des établissements scolaires par la mise en place de formations aux outils numériques auprès des usagers, enseignants et étudiants. C'est ainsi que je fus aussi amenée à intervenir à la source dans le cadre de jurys de recrutement de concours de documentalistes.

Au cœur de mon action, se situe donc la problématique de la transmission des savoirs et c'est donc ce sujet-là que je voudrais commencer à aborder avec vous, en prenant comme exemple un établissement dont les missions me tiennent à cœur car il représente en quelque sorte la synthèse de mes goûts et activités. Il s'agit du Musée national de l'Éducation, où j'ai terminé ma carrière, pensant que devait s'achever là le cycle de mon engagement professionnel avant de passer à de nouvelles activités.

Le sujet est vaste et je ne pourrai dans le temps imparti n'en poser que les premières pierres.

Héritier du Musée pédagogique créé par Jules Ferry en 1879, à Paris pour accompagner la politique éducative de la III^e République, le Musée national de l'Éducation (MUNAÉ), labellisé Musée de France, a pour mission la valorisation scientifique, patrimoniale et documentaire des fonds liés à l'éducation scolaire et familiale.

Musée unique en France, sous tutelle de l'actuel réseau d'accompagnement pédagogique « CANOPÉ », il fait partie du cercle étroit des musées relevant du ministère de l'Éducation aux côtés du Muséum national d'Histoire naturelle, du Musée de l'Homme, du Musée national des Techniques.

Les collections historiques, héritières du Musée pédagogique qui étaient composées de divers matériels scolaires ont été transférées à Rouen en 1980 pour rejoindre un important fonds issu d'une collecte

nationale. Depuis il n'a cessé de s'enrichir de nouvelles ressources présentées dans deux centres récemment rénovés, l'un abritant les collections et l'autre proposant des expositions.

Le Centre de ressources est riche de 950.000 documents relatifs à l'histoire de l'éducation en France du XVI^e siècle à nos jours ; il accueille sur rendez-vous un public de chercheurs en histoire, en sociologie et sciences de l'éducation. Le Centre d'expositions, lui, est ouvert à tous les publics et propose des animations thématiques et des ateliers pour les établissements scolaires.

Le catalogue du musée comporte les notices, illustrées pour la plupart, des documents patrimoniaux et documentaires sur l'histoire de l'enfance et de l'adolescence depuis le XVI^e siècle. Il permet d'alimenter un catalogue en ligne sur le site internet du Musée et consultable à distance.

Effectuant une recherche sur le Gard et sur Nîmes, j'ai pu recenser au total 427 documents dont 317 pour le département et 110 pour la ville, le plus ancien datant de 1761 et le plus récent de 1978. La base globale sur l'ensemble de l'Occitanie comporte 4 000 références sur divers supports : cahiers, manuscrits, lettres, cartes postales...

Le Musée est aidé dans son action par une association dont je suis membre depuis longtemps, l'*Association des Amis du Musée national de l'Éducation, des Musées de l'école et du Patrimoine éducatif*. Il dispose d'un nouveau site sur lequel on peut consulter en particulier une carte des 170 musées de l'école en France. C'est ainsi qu'en Occitanie sont répertoriés neuf musées de l'école dont un dans le Gard : le Musée du Scribe, à Saint-Christol-lès-Alès.

Le temps manque toutefois pour explorer de façon approfondie ces ressources locales mais ce thème pourrait être développé par la suite si vous le souhaitez.

En conclusion, seule femme ayant l'honneur cette année d'être correspondante de l'Académie, je ne peux qu'évoquer la figure emblématique féminine qui a donné son nom au mois de mai, Maïa. Dans les mythologies grecque et latine (et même au-delà jusqu'en

Inde), Maïa est associée au renouveau, à la croissance, à la fertilité et au printemps. Chez les Latins, Maïa vient du latin majus/major, c'est-à-dire « plus grand », car la nature pousse et reprend vigueur à cette période.

De là vient aussi le nom de « maïeutique », c'est-à-dire d'accouchement et d'éclosion des pensées, si chère aux philosophes depuis Socrate. Or, l'accouchement des esprits n'est-il pas aussi le processus d'éclosion du savoir et, au final, de la sagesse et par conséquent, au cœur de toute éducation, n'est-il pas éminemment pédagogique ?

Je vous remercie de votre écoute bienveillante.

Christian FELLER

Présentation par le président Bernard SIMON

Monsieur,

vous êtes né dans la première partie du XXe siècle à Lyon et vous résidez actuellement à Uzès.

Vous êtes titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat de 3^e cycle de chimie, obtenus à la Faculté des Sciences de Paris.

Vous êtes docteur d'Etat ès-Sciences, obtenu en 1994 à l'université Louis Pasteur de Strasbourg sur une thèse intitulée : « La matière organique dans les sols tropicaux à argile 1:1 : recherche de compartiments organiques fonctionnels. Une approche granulométrique ».

Vous avez passé toute votre carrière à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer qui s'est transformé en 1998 en Institut de Recherche pour le Développement.

Vous êtes un pédologue, spécialiste des sols et plus particulièrement des sols tropicaux, étudiés au Sénégal, aux Antilles françaises, au Brésil et à Madagascar.

A partir des années 2000, vous avez manifesté un intérêt particulier pour le rôle des sols comme puits de carbone. Vous avez créé l'Unité de Recherche « Séquestration du carbone dans les sols tropicaux », première unité de recherche en France sur ce thème. Vos travaux ont participé à la reconnaissance des sols, à la COP 21 de Paris, comme un des grands enjeux planétaires pour la sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique.

Vous êtes actuellement :

- Directeur de recherche émérite.
- Membre titulaire de l'Académie d'Agriculture de France.
- Président honoraire de l'Association française pour l'Étude du sol (AFES)
- Membre honoraire (2008) de l'Union Internationale de Science du sol (UISS).

Vous avez été le Premier lauréat du Prix Brady's de la Société Américaine de Science du sol qui vous a été décerné à Indianapolis en 2006.

Vous avez exercé la vice-présidence (2006-2010) de la commission « Histoire, Philosophie et Sociologie de la Science du Sol » de l'Union Internationale de Science du sol (UISS).

Vous êtes président de la Division 4 et membre du Comité exécutif (2014-2018) de l'Union Internationale de Science du Sol (UISS).

Vos publications sont nombreuses :

154 articles (anglais ou français) dans des revues à comité de lecture,

44 articles dans des revues sans comité de lecture,

4 ouvrages dans leur intégralité,

13 éditions d'ouvrages ou revues,

62 chapitres d'ouvrages (anglais ou français),

30 communications à des congrès internationaux et 88 à des congrès nationaux,

30 conférences très grand public sur les sols et l'agriculture. Nous avons bénéficié de l'une d'entre elles en novembre 2015, 2 thèses.

Citons l'un de vos ouvrages grand public :

« *Le sol, une merveille sous nos pieds* », 2016, co-publication (éd. Belin), qui concerne à la fois des aspects scientifiques, sociétaux et culturels. Le résumé, paru sur le site de l'éditeur, nous donne peut-être quelques clés de votre approche des sols : « Qu'y a-t-il de commun entre le roquefort et la tuberculose ? Le sol ! L'arôme si particulier du roquefort provient d'un champignon originaire du sol, le *penicillium roqueforti*. Et le médicament qui a permis de lutter efficacement contre la tuberculose, la streptomycine, a été extrait en 1943 d'un autre champignon du sol, le *streptomyces griseus*. Le sol est incontournable dans notre quotidien. » On peut ajouter qu'il est vivant.

A côté de vos centres d'intérêt pédologiques, que vous continuez d'explorer mais dans des dimensions plus historiques et culturelles, vous vous êtes investi dans les activités culturelles de la ville d'Uzès.

Vous avez été président (2009-2011) de l'association « Les amis de la médiathèque d'Uzès », centre culturel d'Uzès.

Vous êtes :

- Fondateur et rédacteur en chef de la revue culturelle semestrielle intitulée *La Nouvelle Cigale Uzégeoise* (Lucie éditions, Nîmes).
- Membre du bureau de l'association des « Conférences du Temple ».
- Président sortant (2015-2017) de l'« Académie de Lascours ».
- Membre (et conférencier) de l'association « Les Bibliophiles de Nîmes et du Gard ».

- Vous avez publié en 2009 un ouvrage collationnant les témoignages du passé sur Uzès : *Uzès dans les guides et les guides d'Uzès* (Lucie Editions, Nîmes), ultime activité, celle de libraire de livres d'occasion et anciens, avec la création à Uzès de la librairie « RacineS ».

Vous nous faites toucher du doigt la diversité des manières de considérer le sol, objet d'études scientifiques et écologiques, qui révèlent sa nature vivante, mais aussi sa nature culturelle, se traduisant par l'attachement que l'on peut porter au terroir.

C'est un plaisir pour l'Académie de recevoir comme correspondant un homme de culture et de sciences. Bien sûr, le niveau de nos attentes est à la hauteur de vos passions et nous osons croire que vous nous ferez bénéficier de l'ensemble de vos ressources, au service de notre Académie et du plus large public qui soit.

Réponse de Christian FELLER

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Madame la Vice-présidente,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens d'abord à remercier votre remarquable académie de m'accueillir comme correspondant. C'est un grand honneur pour moi. Je ne dirais pas que j'en rêvais tous les jours... mais presque !

Mes remerciements vont particulièrement à ma marraine et à mes deux parrains. Quel parrainage... on ne peut rêver mieux !

D'abord un ex-président, Jean-Louis Meunier. Jean-Louis qui sait tout dès que l'on parle de littérature, de musique et de bibliophilie et

avec qui j'ai appris tant de choses. C'est aussi un vieil ami puisque, jeune « prix Racine » et auteur de *Le goût d'Uzès*, il fréquentait déjà ma belle-famille à Uzès. Actuellement, Jean-Louis et moi avons en commun quelques activités associatives autour de livres et revues. Merci beaucoup, Jean-Louis, d'avoir pensé à moi pour cette candidature.

Ma marraine, Simone Mazauric, que je connais depuis moins longtemps, a eu la bonne idée, pour mon année accueil, d'être la vice-présidente de l'Académie. Notre première rencontre doit dater de 2004 à l'occasion d'un colloque montpelliérain et d'un livre *Histoire et Agronomie* que j'ai coédité et où nous sommes, tous les deux, auteurs de chapitres. Merci donc, chère marraine, d'avoir accepté ce parrainage. (Ou devrais-je dire, marrainage ? Peut-être cette académie a-t-elle déjà discuté sur cette question linguistique d'actualité ?)

Enfin, l'actuel secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, et moi-même avons une longue et ancienne collaboration professionnelle (dans nos instituts de recherche respectifs, Cirad et IRD), collaboration transformée en amitié depuis longtemps. Alain me fait un grand honneur en étant l'un de mes parrains.

C'est donc sous le parrainage/marrainage des Lettres, des Sciences et de l'Histoire et de la Philosophie des Sciences que je me présente devant vous.

Ma culture littéraire étant relativement limitée par rapport à celle de beaucoup d'entre vous, c'est plutôt du côté de la science et de son histoire que je vais m'exprimer ce soir. J'évoquerai un illustre scientifique dont on a déjà presque tout dit, mais qui eut la bonne idée de s'intéresser au « sol », mon domaine d'étude. Il s'agit de Charles Darwin et de sa passion pour... les vers de terre !

Ce ne sera, ce soir, qu'une rapide évocation, avant, j'espère, de pouvoir vous détailler ultérieurement cette étonnante histoire qui n'est pas qu'anecdotique puisque c'est un regard précurseur sur les sols, leur biodiversité et l'agroécologie (cette nouvelle perception de l'agriculture).

Nous sommes en 1837. Darwin (1809-1882) a 28 ans. Il a débarqué du Beagle il y a un peu moins d'un an avec des caisses remplies de

fossiles, de collections de végétaux et d'animaux, des écrits géologiques et des observations sur les populations rencontrées au cours de ce voyage géographique et scientifique de cinq années. Il ne le sait pas vraiment encore, mais il est déjà très célèbre en Angleterre, tant ses lettres et ses envois de spécimens aux plus grands spécialistes du monde scientifique ont impressionné ces messieurs. C'est la raison pour laquelle on l'accueille immédiatement à la prestigieuse Société géologique de Londres.

Et quel sujet propose-t-il à son auditoire : « La formation de la terre végétale par les vers de terre ». Certains des sociétaires seront fâchés, disant clairement que tout ceci n'est que « balivernes » et que l'on attendait mieux de M. Darwin.

À son retour de voyage, Darwin avait rendu visite à son oncle Josiah Wedgwood. Alors qu'ils se promenaient sur la pelouse, l'oncle raconte au neveu qu'en quelques années il a vu disparaître de sa pelouse la couche de cendres, de débris de marne et de briques qui couvraient le sol initial. Les deux compères font alors une tranchée dans le sol sous-jacent et retrouvent les débris à 10 cm de profondeur. Et Darwin de conclure : les responsables sont les vers de terre ; par leurs déjections, constituées de terre de profondeur, ils ont recouvert les débris qui étaient en surface !

Cette observation aurait paru sans importance à tout autre, mais Darwin va en tirer immédiatement une conclusion exceptionnelle : en 15 ans, les vers de terre sont capables de remuer et de brasser les 10 premiers centimètres des sols de l'Angleterre ; ce qui signifie que toute la terre de la couche végétale de nos jardins, de nos champs et de nos prairies passe en quelques années à travers l'intestin des vers de terre. Autrement dit, le ver de terre modifie constamment cette couche de sol si importante pour l'agriculture. D'ailleurs, Darwin estime que cette couche ne devrait pas être nommée « terre végétale » mais plutôt « terre animale ».

Toute sa vie, seul ou avec ses fils, à travers des milliers d'expériences, Darwin étudiera l'action des vers de terre sur le sol ; grand précurseur de l'éthologie animale, il s'interrogera aussi sur les qualités sensorielles (la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût) et mentales de ce petit animal insignifiant et conclura que le ver de terre a une « certaine » intelligence !

C'est en 1881 qu'il publiera toutes ses observations dans un ouvrage de 300 pages sous le titre (traduction française) *La formation de la terre végétale par l'action des vers avec des observations sur leurs habitudes*. Ce sera son dernier ouvrage scientifique, un an avant sa mort ou, comme il l'a écrit lui-même, « avant de les [les vers de terre] rejoindre » !

Darwin démontre combien le ver de terre est important pour l'humanité et son environnement, non seulement pour la formation des sols, mais aussi pour leur fertilité. Il nous explique aussi qu'ils participent de la transformation des paysages et qu'ils jouent un rôle majeur dans la protection des vestiges archéologiques.

Avec Darwin, le statut social du ver de terre a changé : il est devenu l'ami de l'homme.

Pour conclure, remarquons que la vie scientifique de Darwin commence et finit avec le ver de terre. N'est-ce pas étonnant ?

Mohamed El MADHI KRABCH

Présentation par le président Bernard SIMON

Monsieur,

vous êtes originaire du Maroc, né à Rabat, vous avez la double nationalité marocaine et française et vous habitez Nîmes. En quelque sorte, vous êtes un trait d'union entre les rives de la Méditerranée.

Vous avez suivi vos études secondaires au lycée Ibn Rochd de Tamara et vous avez passé une licence de droit français à l'Université Mohamed V à Rabat.

Vous avez ensuite traversé la Méditerranée pour acquérir successivement de 2004 à 2010

- Un diplôme d'études supérieures de droit comparé droit musulman-droit positif à l'université de Perpignan.
- deux diplômes universitaires, l'un de sciences criminelles et l'autre, de droit et religion, à l'université de Montpellier.
- un Master2 de droit public comparé à l'Université de Perpignan.

Vous avez passé votre certificat d'aptitude pour l'exercice de la profession d'avocat en 2006-2007 à Rabat.

Vous êtes doctorant à l'université d'Aix en Provence sur une thèse « Monarchie et séparation des pouvoirs au Maroc contemporain (1955-2011) -Approche historico-politique et constitutionnelle », sous la direction du professeur Christian Bruschi.

Jusqu'en 2014, vous avez exercé la profession d'avocat au barreau de Rabat.

Puis vous avez été Iman de la Grande Mosquée El Boukhari d'Avignon.

Actuellement, vous êtes chargé des affaires théologiques et culturelles au Conseil régional du culte musulman (CRCM) –PACA.

Vous menez de front plusieurs activités en étant :

- Membre de l'instance de dialogue avec l'Islam de France.
- Membre du comité inter-religieux nîmois.
- Membre de l'association « Espérance Avignon /dialogue inter-religieux ».
- Secrétaire général du rassemblement des musulmans du Languedoc-Roussillon.

- Responsable pédagogique de l'enseignement de la langue arabe formé par ISESCO (Institut islamique pour l'éducation, les sciences et la culture)
- Membre de la Fondation méditerranéenne des études stratégiques (Toulon).

Vous avez également participé

- à l'école d'été, intitulée « la pratique du droit international des droits humain » en 2016, à Aix-Marseille Université dans le cadre de votre formation doctorale,

- à l'académie d'été universitaire internationale «Prophéthologies musulmanes : discours et représentations» en 2017, à Aix-en-Provence/Université Paris-Sorbonne,

- et, plus récemment, en février 2018, au colloque organisé par Sciences Po-Aix : « Les imams dans la cité séculière - Légitimités, fonctions, engagements dans et en dehors de la Mosquée ».

Vous avez encadré des pèlerins « *Hajj* » à la Mecque et à Médine de 2004 à 2009.

Vous avez publié des articles dans le cadre de vos études :

- « Règlement du conflit du Sahara occidental par une autonomie régionale à la lumière des expériences espagnoles et françaises » Master 2 Droit Public.

- « Statut juridique de la femme au Maroc dans le cadre du code de la famille» D.U. Droit et religion.

- « Réforme de la Moudawana (code de la famille) entre tradition et modernité » D.E.S. Droit comparé-droit musulman.

- « Gestion administrative des entreprises des assurances-Aspect juridique » licence en droit privé.

Puis dans diverses revues :

- « L'école, la laïcité et la République ». Revue Administration et éducation –AFAE-2016,
- « La religion et l'économie », édition l'Harmattan, 2015,
- « Pour le bien de notre Humanité-dialogue des religions-» édition l'Harmattan, 2007.
- « L'Ethique de l'environnement dans la religion -dialogue des religions- », édition l'Harmattan, 2006.
- Des articles dans des journaux et des revues dans le domaine du dialogue des cultures.

Dans l'introduction de « *Pour le bien de notre humanité* », cité plus haut, nous pouvons relever cette présentation des auteurs, dont vous faites partie, qui ont participé à cette publication : « *L'autre, accepté ou rejeté, demeure le fruit de l'incompréhension et des limites de tout un chacun. La richesse que peut nous apporter la différence reste trop souvent ignorée. Les intervenants qui s'expriment dans ce livre sont issus de différents horizons et traditions religieuses. Ils ont d'abord exprimé ce que leur propre enseignement révèle dans l'accueil de l'autre. Toutes leurs traditions ont en commun un socle de valeurs communes pour la paix.* »

L'Académie de Nîmes se veut un lieu d'échanges et d'ouverture. La connaissance réciproque des cultures et sa diffusion sont une des clés de la compréhension et du respect mutuel entre, non seulement les peuples, mais également les citoyens. L'organisation d'un colloque sur le thème « D'une rive à l'autre de la Méditerranée » est un témoignage de cette volonté de participer à ce mouvement.

Dans une interview, vous affirmez votre vocation à « *Donner les clés et outils permettant d'expliquer et d'interpréter le Coran tout en respectant le cadre culturel social français et les valeurs humanistes de la société* ».

Nous vous recevons donc aujourd'hui et, vous le comprenez, avec une attente toute particulière,

En espérant que vous aurez toute la disponibilité nécessaire d'abord pour nous faire partager vos connaissances juridiques, sociales, philosophiques, théologiques et spirituelles de l'Islam contemporain mais aussi pour prendre le temps de réfléchir avec nous aux moyens de les dispenser à un large public.

Réponse de Mohamed EL MADHI KRABCH

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes

Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes

Mesdames, Messieurs les membres de l'Académie de Nîmes

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités.

Merci de m'avoir accepté en tant que correspondant dans cette institution. Cette confiance me touche beaucoup et me rend fier. Vous me faites honneur de m'accueillir au sein de l'Académie de Nîmes.

Je m'adresse à mes parrains MM. Gabriel Audisio, Bernard Cavalier, Michel Belin pour leur exprimer ma gratitude et leur dire merci pour votre confiance ! j'en suis vraiment fier !

Permettez-moi à présent d'évoquer, dans ma communication, mon parcours personnel et la somme de ma réflexion qui s'inscrit pleinement dans le vivre ensemble et le dialogue avec toutes les composantes de la société française.

Né à Rabat, en 1978, dans une famille qui accorde beaucoup d'importance au savoir et à l'esprit critique, j'ai eu la chance de recevoir deux formations complètement différentes : une formation théologique avec ces deux volets : l'exotérisme (le rituel) et l'ésotérisme (le soufisme).

Quant à la deuxième formation, je l'ai reçue tout au long de mon cursus universitaire ; il s'agit en effet de formation en droit à la faculté

des sciences juridiques à Rabat, Montpellier, Perpignan et Aix-en-Provence. Cela m'a permis d'avoir le titre d'avocat au barreau de Rabat et d'être juriste diplômé en droit public.

Ces deux formations citées m'ont aidé dans mes réflexions sur la réorganisation et la réadaptation du culte musulman au contexte français. Je remplis ce rôle au sein du conseil théologique du CFCM et la commission des affaires bioéthiques à l'aumônerie des hôpitaux de la région Occitanie.

J'ai exercé la fonction de théologien / Imam depuis 2002 dans plusieurs mosquées en France et participé à des colloques interreligieux et interculturels au niveau national et international (France, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, Maroc et Arabie saoudite).

Animé par un sens citoyen laïque et profondément attaché aux valeurs de la République française, je tiens d'abord à condamner sans appel tous les actes terroristes odieux, perpétrés par des fanatiques qui n'ont qu'un seul objectif, celui de répandre la terreur et de saboter les valeurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Ces terroristes cherchent à diviser les citoyens et à abîmer notre précieuse République. Cette République qui incarne un modèle en matière de défense des droits de l'homme et des libertés individuelles et collectives.

Avec un esprit lucide et objectif, je constate qu'il y'a un climat d'inquiétude profonde provoquée par une recrudescence d'actes antisémites, islamophobes et racistes. Ces actes ignobles et horribles tentent de nous enfermer, nous les citoyens de la République, dans la peur et la haine de l'autre.

Les instances politiques, religieuses et civiles ont le devoir de s'unir et de combattre toutes ensemble les obscurantismes totalitaires qui n'ont aucune considération pour les droits de l'homme. Au nom de l'esprit Républicain, il n'est pas question de céder à la peur.

En tant que théologien musulman, je considère que les administrateurs du culte musulman et les imams ont une responsabilité morale à l'égard de la communauté française qui est plurielle. Ils sont amenés à entretenir des relations citoyennes avec tous les français au-delà de leurs croyances, de leur position philosophique ou intellectuelle.

Pour nous, théologiens musulmans, notre objectif est de construire un islam ouvert, modéré, qui compose avec la mentalité et la culture française, qui respecte la diversité et les valeurs universelles et humanistes, comme la fraternité, l'égalité et la liberté. Nous voulons que le musulman en France puisse pratiquer sa religion paisiblement et sereinement et qu'il compose avec son milieu social et culturel, d'où la nécessité de faire des efforts dans l'interprétation des textes. Imam Abû Is-hâq Ash Shâtîbî, dans son livre "Al Muwâfaqât", traitant des fondements de la jurisprudence islamique et de divers sujets selon le madhhab (rite) malikite, rappelle que la vie religieuse change en fonction du temps, de l'ère, du territoire, des traditions et des mœurs. Il y a donc un travail à mener pour faire l'ijtihad. C'est une tâche difficile qui demande beaucoup de persévérance, mais c'est très important pour la paix et la cohésion de notre nation.

A ceux qui défendent une interprétation figée et immuable du Coran, j'oppose une approche tout autre que j'appelle « dynamique ». Il y a même des éléments de conviction dans la religion musulmane qui confirment cette proposition. La tradition musulmane évoque que « les secrets du Coran ne seront jamais épuisés ».

La lecture passive sans se référer au réel contemporain est parcellaire et dépassée.

L'intemporalité même du Coran suppose que sa compréhension doit être en mouvement continu. J'insiste pour dire que le texte coranique est immuable concernant le terme mais son application et son exécution restent humaines et on peut l'adapter à toutes les sociétés et toutes les époques où on l'exerce.

Autrement dit, le lecteur évoque le texte fondateur qui est la source première pour le croyant puis c'est la raison qui intervient pour le rendre intelligible et compréhensible.

Je pense que l'exégèse contemporaine doit se faire à la lumière des principes et des valeurs universelles et cela en s'appuyant bien évidemment sur la langue française et le patrimoine culturel français de notre époque. Pour les musulmans de France, les valeurs humanistes doivent faire désormais partie de cette exégèse parce que nous sommes dans une société de pluralité.

« Le traité sur la tolérance » de Voltaire et « J'accuse » d'Emile Zola donnent à toute l'humanité, y compris les musulmans, une leçon sur la tolérance et le respect de la différence de l'autre.

La loi de 1905 portant sur la laïcité représente un cadre juridique et institutionnel respectueux de la liberté de conscience. C'est une philosophie qui respecte la foi et accepte la diversité. Moi qui suis français d'origine marocaine et qui ai vécu au Maroc jusqu'à l'âge de 24 ans, je n'ai cessé de demander la mise en œuvre de la laïcité dans le monde arabo-musulman. A mon sens, c'est le seul moyen qu'on puisse utiliser pour mettre fin au conflit entre les sunnites et les chiïtes.

La religion est une spiritualité qui doit se conformer à la laïcité en reconnaissant ainsi la diversité et le droit de croire ou de ne pas croire. Personnellement, je ne souhaite pas qu'on me définisse en fonction de ma religiosité ou de mon appartenance à ma confession mais plutôt en fonction de mon appartenance citoyenne à la cité de la République Française avec ses valeurs « liberté, égalité et fraternité ».

Averroès, un des penseurs les plus prestigieux du XII^e siècle andalou, avançait que la religion sans philosophie était dangereuse. Pour les croyants éclairés, la religion est divine mais l'interprétation reste toujours humaine, marquée par des faiblesses, des carences et des défaillances.

Pour les croyants éclairés, la raison (révélation interne) doit impérativement gouverner et éclairer le texte religieux qui procède d'une révélation externe (Coran).

Il est nécessaire d'intégrer les sciences sociales dans l'interprétation religieuse pour arrêter une pratique religieuse respectueuse des valeurs humanistes.

Aujourd'hui, lorsque l'on évoque la laïcité, on est conscient que ce sont les musulmans qui sont concernés. Leur présence en France étant récente, la société a besoin de temps pour intégrer cette culture ou cette religion, c'est ce qui explique cette crispation lorsqu'on parle du culte musulman ou de la géopolitique dans le monde musulman. Or, cela ne devrait pas nous empêcher d'évoquer l'importance à déployer tous les efforts pour lutter contre l'islamophobie, le racisme et l'antisémitisme.

Au sein du CFCM et de son conseil théologique, nous œuvrons pour que la religion musulmane compose avec la culture et la tradition françaises. On est conscient que le culte musulman ne peut s'appliquer de la même façon ici ou en Arabie Saoudite. Et même, j'irai plus loin pour dire que l'islam des lumières qu'on va adopter pour les français de confession musulmane pourrait être proposée au monde arabo-musulman.

Au sein du conseil religieux du CFCM, nous cherchons à doter les imams et les aumôniers d'une formation théologique solide pour défaire l'argumentaire des extrémistes qui dévoient les textes religieux et transforment le culte musulman en une idéologie meurtrière. Je salue au passage la création du diplôme universitaire dans plusieurs facultés de droit en France. Ce diplôme, financé par le ministère de l'intérieur, a intégré dans ses modules le concept de la laïcité qu'on dispense aux imams et aux aumôniers musulmans.

Il y a une nécessité de réconcilier des musulmans avec la laïcité. En effet, ce cadre juridique est mal connu pour beaucoup de musulmans puisqu'il est considéré, selon eux, - à tort bien sûr - comme synonyme d'athéisme ou encore comme négation de la religion.

Je pense qu'il est important de doter le CFCM et les institutions représentatives du culte musulman de moyens financiers, logistiques et culturels pour mener à bien les projets culturels et cultuels de l'islam. Parmi ces projets importants, je cite la formation des imams, des

aumôniers et des éducateurs aux « nouvelles technologie Informatiques » (NTIC) : faire rentrer ces acteurs de la transmission et de l'éducation dans l'ère numérique en organisant des formations continues ou accélérées par les réseaux sociaux sur la nature des discours et des prêches propagés.

Nous avons souhaité la mise en place dans les conseils régionaux du culte musulman en collaboration avec les mosquées et les associations culturelles de cellules d'écoute des jeunes et des chefs de Famille dont l'objectif est d'écouter, de comprendre et d'orienter ceux qui sont confrontés à des tentations extrémistes, il s'agit d'une démarche de prévention.

En fait, la population qui est frappée par la radicalisation est constituée par :

1- des convertis qui peuvent rencontrer dans leurs démarches des problèmes comme :

- l'absence ou le manque de connaissances théologiques,
- la complexité de changer de monde et la difficulté d'adaptation au nouveau milieu culturel et culturel,
- enfin, l'emprise de l'émotion et la volonté de s'affirmer avec exagération dans la religion musulmane.

2- des jeunes musulmans qui veulent renouer avec la religion :

- Recherche des origines et des racines et vouloir tailler un nouvel aspect, de nouveaux horizons.

3- des jeunes en échec scolaire, social et professionnel qui ont parfois tendance à éprouver un sentiment de haine et de rejet de la société.

Cette haine se manifeste à travers une rébellion contre les parents, la société et l'environnement.

La radicalisation est souvent le résultat de la précarité dont souffrent des parents divorcés, des familles recomposées ou des familles monoparentales.

L'absence d'instruction dans la famille et d'autorité parentale pousse des jeunes à chercher chez des idéologues et des extrémistes une autorité morale capable de leur apporter du confort psychologique.

Il est nécessaire d'interpeller la communauté éducative pour traiter les sujets qui concernent le fait religieux dans la société française loin de toute crispation ou de batailles idéologiques.

L'Éducation nationale peut intégrer dans le programme scolaire l'enseignement de la langue et de la littérature arabe (à titre facultatif). Cela permettrait aux jeunes, qui croient, de manipuler et de comprendre la complexité du texte religieux dans ses différentes expressions littéraires. (Prendre le texte religieux au premier sens peut provoquer un dévoiement de la religion).

La communauté éducative a besoin de comprendre le phénomène religieux et son impact sur la société française avant de s'impliquer pleinement lorsque les questions émergent. Il est préférable pour nous de prendre l'école comme un cadre de l'expression du questionnement des jeunes, c'est l'école qui permet de s'exprimer et de construire ses propres convictions. C'est un cheminement difficile mais nécessaire pour la République. Il y a des jeunes musulmans qui posent des questions très importantes au regard de la géopolitique actuelle : Y a-t-il un régime politique exigé par la religion ? Un état doit-il avoir un caractère musulman ? Doit-on s'engager dans un dialogue avec d'autres religions et d'autres cultures ? etc...

Intégrer l'enseignement de la connaissance de l'islam, au sens culturel, dans le programme de l'éducation nationale pour faire découvrir aux jeunes de confession ou de culture musulmane les écrits d'Averroès, de Mohamed Arkoun en matière de l'apport de la civilisation arabo-musulmane à l'humanité. Arkoun a appelé à la création des espaces d'échange entre universitaires, associations des droits de l'homme, imams, aumôniers, éducateurs et à l'organisation de colloques, de débats et de séminaires d'une manière périodique.

Si la communauté éducative abandonne le traitement de ces sujets-là, qui s'en emparera, à part des personnes qui ne partagent pas nos valeurs, nos façons de vivre, de croire, de penser ? Aborder ces questions est difficile mais c'est de notre responsabilité, car la laïcité est quelque chose de précieux. Quand on me demande ce qu'est notre position sur l'état islamique, je réponds que c'est une escroquerie, un dévoiement de la religion. L'Etat se doit d'être neutre à l'égard de toutes les religions.

Dans l'histoire, le roi omeyyade, Mouawiya 1^{er}, a affirmé que le pouvoir et le culte ne doivent pas être dissociés, l'un ayant besoin de l'autre pour se maintenir. Cette conception, héritée des sassanides (cf. l'épître d'Ardachir), a consacré la confusion entre religion et pouvoir politique, alors même que des extraits religieux nous invitent à séparer les deux domaines. Par conséquent, on peut récuser le terme « islam politique » sans hésitation parce qu'il s'agit, en réalité, d'une idéologie qui dénature la foi musulmane.

L'enseignement du fait religieux à l'école doit se faire par une approche sociologique, historique et anthropologique laissant ainsi le développement de la foi sous la responsabilité de l'Eglise et de la Mosquée. C'est à l'école que cet enseignement doit être transmis, en interpénétration avec d'autres disciplines, telles que la philosophie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie.

Franck Frégosi, dans son ouvrage « Penser l'islam dans la laïcité », évoque ceci : alors que nous avons l'habitude de penser la religion comme extérieure à la laïcité, je défends l'idée que c'est dans le cadre de la laïcité qu'on peut penser les religions. L'être humain réclame des réponses à ses questions existentielles, le croyant peut chercher ces réponses dans sa religion. Mon rôle est d'accompagner les croyants dans la construction de réponses à partir des textes fondateurs, mais le cadre général reste la laïcité.

Les difficultés qu'on rencontre aujourd'hui dans le traitement de la question musulmane en France proviennent du fait que nous ne traitons pas le fait religieux à l'école et que nous avons abandonné le traitement de ces questions à des personnes extérieures à la communauté éducative.

L'écart entre générations est, dans un sens, normal et n'est pas uniquement lié à la religion. Mais il est vrai que les responsables religieux se doivent de comprendre les aspirations des jeunes. Ces derniers, aujourd'hui, sont très présents sur les réseaux sociaux. Les imams qui appartiennent à la génération précédente ne peuvent pas utiliser ces outils. Or, quand on prêche à la mosquée, le public est restreint, alors que, quand on passe le message sur les réseaux sociaux, on peut atteindre un public beaucoup plus large. Dans l'islam, il est dit que les moyens qui sont efficaces pour la transmission du message doivent être utilisés. Hier, on utilisait la mosquée comme tribune, aujourd'hui on peut utiliser internet. Aussi, l'imam se doit d'être en phase avec son époque, avec la technologie et les générations futures qui ont des aspirations différentes de celle des générations précédentes.

En guise de conclusion, je dirai que notre nation est touchée et frappée par le phénomène de la radicalisation. Nous sommes marqués terriblement par les actes barbares qui ont été commis et si on ne réussit pas à promouvoir les valeurs du bien vivre ensemble dans la nation, on est alors en échec impardonnable et non justifié !

Soyons optimistes et gardons la confiance dans l'intelligence du peuple français qui est capable de surmonter les épreuves de la vie.

Tous les français, croyants et non croyants, doivent œuvrer pour une seule communauté : la communauté nationale.

Sylvain OLIVIER

Présentation par le président Bernard SIMON

Monsieur,

Vous êtes Montpelliérain d'origine, né au milieu de la deuxième moitié du vingtième siècle, et après deux incursions dans le Nord, vous êtes revenu en dessous du 44^e parallèle.

Vous avez suivi vos études d'abord à l'université Paul Valéry et obtenu votre agrégation d'histoire en 2003. Puis, dans les douceurs climatiques de la Basse Normandie, vous avez passé votre thèse de

doctorat à l'Université de Caen en 2012 avec mention très honorable et félicitations du jury.

Vous avez été qualifié aux fonctions de « maître de conférences » en 2013.

Votre parcours professionnel, d'abord de professeur d'histoire-géographie, vous a mené du collège Frédéric Mistral à Lunel aux lycées de l'Oise pour vous faire ensuite revenir à ceux de l'Hérault et enfin à l'Université de Nîmes en 2014, où vous exercez en tant que maître de conférences en histoire moderne.

Notons que vous vous intéressez aux pédagogies nouvelles en ayant assuré la mise en ligne de cours d'histoire et de suivis des élèves de seconde en formation à distance au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Montpellier.

Vous êtes investi en tant que chercheur associé dans plusieurs organismes :

CRISES qui cache sous un sigle qui fleure bon l'actualité le Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales de l'université Paul Valéry à Montpellier où vous côtoyez quelques-uns des membres de notre Académie, Mesdames Bertrand-Fabre, Mazauric et Teulon-Lardic ou encore Monsieur Iancu,

CHROME, équipe d'accueil sur les risques chroniques et émergents à l'Université de Nîmes,

CHRiSM, Centre de recherches historiques sur les sociétés méditerranéennes à l'université Via Domitia de Perpignan,

CRHQ, Centre de recherche d'histoire quantitative de l'université de Caen.

Vous avez publié au moins 46 articles et chapitres d'ouvrages dans lesquels vous révélez votre intérêt notamment pour le Lodévois, où terriers et compoix vous ont fourni un socle de documentation pour vos travaux. Le village de Salasc, avec ses béals ou canaux d'irrigation, bien conservés au sud de Salagou a retenu particulièrement votre attention, ainsi que l'exploitation du genêt d'Espagne, non pour la fabrication de balais mais pour un usage textile, qui semble être spécifique au Lodévois.

Nous retiendrons aussi que vous avez participé à la coordination des hommages à Jean Nougaret avec Madame Bertrand-Fabre notre consœur, et que vous vous êtes penché sur la Vaunage au temps des Camisards.

La ruralité, l'irrigation et la pollution ont également fait l'objet de vos attentions et même le jeu de ballon « au temps où il n'était pas encore un jeu d'enfant ».

Vous avez publié 26 comptes rendus d'ouvrages dans les *Annales du Midi*, dans la revue *Histoires et Sociétés Rurales*, notamment celui de notre consœur Anny Herrmann sur Gallargues au XVI^e siècle, et dans la *Revue Historique*.

Ajoutons, pour avoir le panorama de vos compétences, une trentaine de communications (non publiées) lors de journées d'études ou de séminaires en français et en anglais et votre participation à l'organisation d'événements scientifiques dont le colloque « Hygiène et santé en Bas-Languedoc oriental du XVIII^e siècle aux lendemains du premier conflit mondial », organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, à Nîmes, en octobre 2018, dont vous êtes membre du comité scientifique.

Bien sûr, évidemment, vous avez aussi des responsabilités associatives :

- Membre du conseil d'administration de l'Association d'histoire des sociétés rurales (AHSR) depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration du réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale (RUCHE)

- Membre de l'Association Française d'Histoire Économique (AFHé)
- Membre de l'European rural history organisation (EURHO) depuis 2013.
- Membre du conseil d'administration de l'association Études sur l'Hérault et du comité de rédaction de la revue Études héraultaises (2010-2015).
- Membre du bureau de l'association Arts et Traditions Rurales et du comité de rédaction des Cahiers d'Arts et Traditions Rurales depuis 2009.

Que demander de plus ?

Tout simplement de faire bénéficier notre Académie de vos savoirs et de vos compétences dans vos domaines de prédilection. Ils vont de l'histoire des régions méditerranéennes à l'histoire moderne en passant par l'histoire économique, sociale, environnementale, de la ruralité et de l'adaptation des populations au risque, ce qui donne un large éventail de vos talents.

Nous vous accueillons avec plaisir et intérêt, en espérant que vos capacités de travail et, nécessairement, votre sens de l'organisation puissent vous permettre de nous enrichir le plus souvent possible de votre science.

Réponse de Sylvain OLIVIER

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Mesdames et Messieurs les Correspondants,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à l'académicien ayant proposé et présenté ma candidature, ainsi qu'à Madame Mazauric et à Monsieur Chalavet qui m'ont ensuite parrainé, sans oublier, bien sûr, l'ensemble des membres de cette compagnie qui ont accepté que j'en devienne correspondant.

Il y a un mois et demi, le jour de mon élection n'était pas le plus gai de l'année en ce qui me concerne. Par ma lenteur à répondre à la bonne nouvelle, Monsieur le secrétaire perpétuel a pu me trouver peu enthousiaste. Je le prie de m'en excuser, et je tiens à l'assurer que si j'avais alors été dans un moment plus heureux, j'aurais donné suite en le remerciant à la hauteur du plaisir que me procure cette promotion, c'est-à-dire dans l'heure même qui a suivi la réception de son courriel. Aujourd'hui, c'est très différent, et on pourrait même dire, sur un ton quelque peu trivial, que c'est ma fête. En effet, je suis très honoré et ému d'être accueilli parmi vous toutes et tous en ce jour où nous fêtons les Sylvain, pour adopter un ton laïque et seyant aux usages à la mode dans le bulletin météorologique télévisé quotidien. Voilà donc une date idéale et je vous remercie de l'avoir choisie pour m'accueillir.

M. le professeur Audisio m'a fait l'honneur de proposer mon admission, tout en sachant que je n'étais pas né Gardois et que je n'habitais pas dans le Gard. Je n'ai même pas parmi mes ancêtres d'anciens académiciens ou autres Nîmois célèbres qui pourraient justifier une admission par hérédité en tant que correspondant de cette prestigieuse compagnie, si cela se pratiquait ainsi. Pas même des Nîmois non célèbres, ni même des Gardois non Nîmois ! Le patronyme de ma mère est Simon, mais je n'arrive pas à établir de lien de parenté avec M. le président. Du côté de mon père, dans l'Hérault, une partie de ma famille était sur la commune de Saint-Maurice-Navacelles à la fin du XIX^e siècle, à deux pas, donc, de la limite du Gard. Ma généalogie serait à poursuivre en amont, pour voir si par hasard un ancêtre de cette lignée ne serait pas venu de l'autre côté de la frontière. Je pourrais confier cette tâche à un-e de nos excellent-e-s et très motivé-e-s étudiant-e-s du DU Généalogie et Histoire des familles, créé et dirigé par ma collègue Isabelle Ortega à l'université de Nîmes, diplôme dans lequel j'ai le plaisir d'enseigner l'histoire moderne, en sus de mes cours à destination de nos étudiants de licence. Mais je préfère quand même avoir le plaisir

de continuer moi-même ma propre généalogie, lorsque j'en trouverai le temps, peut-être à la retraite venue ? En effet, la généalogie, comme l'histoire, est un travail de longue haleine. J'avais commencé cette recherche à l'adolescence, période durant laquelle j'avais du temps et qui fut ainsi celle de mes premières fréquentations d'archives. Depuis, je n'ai jamais cessé d'aller leur rendre visite. En attendant donc de trouver un jour d'éventuelles preuves me faisant gardois par héritage, je vais devoir devenir gardois par mes recherches historiques !

En réalité, j'ai déjà commencé. Jusqu'à ces dernières années, l'espace géographique gardois n'a certes pas tenu une place primordiale dans mes travaux, contrairement à l'Aude et surtout à l'Hérault. Mais il n'a pas été complètement absent non plus, loin de là ! Je pourrais essayer de vous amadouer en vous disant que j'ai communiqué lors du colloque sur les compoix organisé à Nîmes au millénaire précédent, plus précisément en 1999, manifestation dont les actes ont ensuite été publiés sous la direction d'André Claveirole et d'Elie Pélaquier. Je pourrais encore vous dire que je suis membre depuis une douzaine d'années du Projet collectif de recherche « Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire récente à l'Époque moderne », dirigé par Jean-Yves Breuil, de l'INRAP.

Il n'empêche que c'est seulement en 2014 que les choses se sont accélérées. Cette année-là en effet, ma vie a pris un tournant résolument gardois, sur le plan professionnel avec mon arrivée à l'université de Nîmes en tant que maître de conférences en histoire moderne, mais aussi sur le plan personnel avec la rencontre d'une Gardoise. Depuis 2014, je fréquente aussi plus assidûment qu'auparavant les services d'archives et bibliothèques de Nîmes et du département, ainsi que les manifestations scientifiques qui y sont organisées par diverses associations.

Grâce à vous, je compte bien continuer, en me montrant digne de votre confiance, autrement dit en participant à présent aux travaux de l'Académie de Nîmes avec les compétences qui sont les miennes. C'est-à-dire en tant qu'historien et, donc, en travaillant sur le Gard. Je me consacre en effet à mieux connaître ce territoire ; et ce, d'autant plus que je fais partie de ceux qui considèrent que, pour bien maîtriser son terrain d'étude, il vaut mieux le fréquenter concrètement en le parcourant

régulièrement, et si possible même à pied, comme le pratiquait le géographe Paul Marres. J'étudie les femmes et les hommes du passé dans leur espace vécu quotidien, dans leur environnement. Donc, dans ces conditions-là, je n'oserai pas dire que je connais bien la région nîmoise avant de l'avoir sillonnée en tous sens et avec divers moyens de déplacement. J'espère pouvoir m'en targuer un jour, mais pour l'instant j'essaye déjà d'y puiser de plus en plus d'exemples sur lesquels appuyer les démonstrations de mes publications. Pour prendre deux cas récents, je suis allé chercher dans des archives gardoises, d'une part des exemples de relations entre seigneurs et communautés d'habitants pour le contrôle des anciens compoix aux XVI^e-XVIII^e siècles, et d'autre part, des indices concernant les densités médicales rurales du XVIII^e et du début du XIX^e siècle.

En tant qu'historien, ce que je cherche dans les archives, ce sont, davantage que des ancêtres, des paysans aménageurs de leur milieu. Car ce n'est pas seulement de moi que je suis venu vous parler : après ces nécessaires clins d'œil qui vous aideront sans doute à mieux comprendre qui je suis et d'où je viens, j'aimerais à présent vous entretenir en quelques mots de ce que je fais. Je ne vais pas vous parler de mon métier d'enseignant ni des tâches administratives à l'université, mais plutôt du versant « chercheur » de l'enseignant-chercheur que je m'efforce d'être. Je travaille sur l'histoire de la société, de l'économie et des techniques, aspects que je perçois souvent à travers les espaces aménagés par l'Homme au cours des siècles de l'Époque moderne.

Je m'intéresse, sur une relativement longue durée, à des paysages qui ne sont pas immobiles, dans une démarche où l'histoire emprunte à l'archéologie, au moins dans ses outils d'analyse sinon dans ses objets. En effet, la transformation rapide du paysage, en particulier rural, ne permet pas toujours de s'appuyer sur des traces matérielles. Le mitage de la campagne par des villas transforme paysages et relations sociales, gommant les formes traditionnelles d'urbanisme villageois. Les meilleures terres sont neutralisées et subtilisées à l'agriculture. La périurbanisation fait certes progresser l'archéologie environnementale, mais l'histoire environnementale perd des repères et se trouve, de fait, de plus en plus contrainte à l'étude des seuls textes. Même dans les espaces peu touchés par la périurbanisation, les mutations de l'agriculture

transforment rapidement les paysages. Les habitants des villages n'ont plus les réflexes des cultivateurs qui aménageaient l'espace rural en fonction de leurs préoccupations productives. Le constat de Gabriel Audisio qui déplorait il y a quelques années, dans un de ses livres, l'ignorance de ses étudiants sur les choses de la ruralité¹¹ est encore plus vrai aujourd'hui : la société a d'autres préoccupations. Construites à l'écart des centres anciens et isolées des terrains environnants par des clôtures, les villas récentes traduisent bien un nouveau rapport à l'espace rural. La clôture transforme profondément la sociabilité villageoise. La ville voisine devient davantage fréquentée que la place publique. C'est une forme de déterritorialisation¹² des modes de vie. L'espace vécu n'englobe plus la campagne immédiatement voisine, à laquelle on tourne le dos, ou qu'on regarde différemment, en randonneur ou en chasseur selon les goûts, tandis que les broussailles progressent.

Par conséquent, à côté des terrains mités par l'urbanisation, d'autres sont menacés de délaissement. Pour reprendre les mots de Georges Duby et Isac Chiva, l'espace rural façonné par l'Homme est « comme un palimpseste ancien mais sans cesse remanié, à déchiffrer d'urgence mais avec minutie »¹³. Avec toutes ces transformations, la campagne n'est pas défigurée seulement pour le regard du promeneur mais aussi pour celui de l'historien, dont la compétence se trouve rendue d'autant plus précieuse que sa capacité à étudier les textes d'archives fait de lui un intercesseur indispensable à quiconque veut connaître le mode de vie passé des populations dans leur environnement rural.

Pour étudier l'agriculture et la relation entre l'Homme et son milieu sous l'Ancien Régime, la seule observation du paysage actuel ne peut donc restituer des informations fiables et précises. Selon l'historienne Annie Antoine, « il ne s'agit pas de porter un regard régressif sur un

11 - Audisio, Gabriel, *Les Français d'hier*, t. 1 : *Des paysans, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Colin, 1994, p. 7-9.

12 - Lévy, Jacques, Lussault, Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 244-245.

13 - Michelin, Yves, *Les jardins de Vulcain. Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puy du Massif central français*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, 1995, p. 7.

paysage contemporain (...) mais de le considérer à un moment de son histoire comme le résultat d'une évolution au cours de laquelle son aspect et ses utilisations n'ont pas toujours été les mêmes »¹⁴. Aussi, l'archéologie du paysage rural doit-elle être presque exclusivement menée à partir de documents d'archives.

Je voudrais dédier ces quelques réflexions sur l'histoire de l'environnement rural à mon père et à tous mes ancêtres qui ont labouré et aménagé la campagne au cours des siècles, dans l'Hérault et ailleurs, sans oublier celles et ceux, pieds-noirs, qui ont cultivé les terres de l'autre rive de la Méditerranée.

Je vous remercie vivement pour votre accueil bienveillant.

Christian POLGE

Présentation par le président Bernard SIMON

Monsieur,

vous êtes d'une génération d'après-guerre, né à Nîmes où vous résidez.

Vous avez un cursus scolaire d'abord nîmois, ancien élève du lycée Daudet, puis montpelliérain à l'Université Paul Valéry où vous avez passé une licence puis une maîtrise « Administration et Economie Sociale –option développement social » avec des unités « Analyse institutionnelle » et « Enjeux et gestion publique du social ».

Vous avez poursuivi vos études dans l'Unité de Formation des « Directeurs d'établissement médico-social » de Montpellier et y avez obtenu le certificat de gestion correspondant.

Vous refranchissez rapidement le Vidourle pour prendre une responsabilité d'éducateur au centre de rééducation « le Luc » à Nîmes en 1970.

14 - Antoine, Annie, *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 45.

En 1972, vous devenez directeur de l'Association Samuel Vincent, toujours à Nîmes, dont vous allez développer l'activité de façon permanente.

En 1973, vous créez une Maison d'enfants à caractère social et un Collège d'enseignement spécialisé pour enfants à scolarité perturbée pour raison de santé (unique en France).

Vous développez des dispositifs de protection de l'enfance, au travers d'actions d'accompagnement de jeunes majeurs, et des services de prévention spécialisés.

Votre carrière a été consacrée à la promotion de ceux que, quelquefois, la vie avait malmenés, et vous avez bâti patiemment un bel outil à leur service. Peut-être aviez-vous fait vôtre cette réflexion de Jean Jaurès : « L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir ».

En parallèle avec vos responsabilités, vous avez assuré des cours sur la politique familiale et la protection de l'enfance à l'Institut des moniteurs éducateurs de Nîmes et à l'Institut régional des travailleurs sociaux de Montpellier.

Vous faites également des missions d'expertise d'établissements sociaux en difficulté.

Vous êtes co-auteur d'un rapport sur la préparation à l'accompagnement de jeunes sortants des dispositifs de protection de l'enfance.

Vous contribuez à de nombreuses revues professionnelles.

Vous avez été membre :

- de la commission nationale de la Direction générale de l'action sociale au Ministère des Affaires sociales en 2005.
- de la Commission régionale des organismes sociaux et médico-sociaux, chargée de donner les habilitations aux établissements et

chargée aussi des schémas d'organisation des politiques sociales de 2006 à 2008.

- de l'Observatoire national de l'enfance en danger - préparation à l'accompagnement des jeunes sortants des dispositifs de protection de l'enfance en 2009.

Vous êtes fortement engagé dans le monde associatif :

- Président fondateur de la Maison des adolescents du Gard
- Président du Comité départemental d'éducation pour la santé du Gard
- Président de l'Association protestante d'assistance
- Président du Comité régional de la Fédération de l'entraide protestante de la région Arc Méditerranée
- Président de l'association Passionnement Patrimoine
- Vice président de l'Association protestante de service
- Administrateur national de la Fédération de l'entraide protestante
- Administrateur de la Maison de santé protestante

Vous êtes chevalier de l'Ordre national du mérite.

Vous revendiquez vos valeurs républicaines, laïques et protestantes.

Vous vous affirmez comme un humaniste avec un engagement important au sein de mouvements d'origine protestante et laïque.

Vous montrez une sensibilité particulière pour toutes les questions relatives à l'éducation et à l'épanouissement de la jeunesse, avec la préoccupation permanente de rappeler à la société ses responsabilités dans ces domaines.

Vous portez une grande attention aux conditions d'accès à la culture

de populations qui en sont éloignées. Vous avez veillé à l'ouverture de Samuel Vincent à des publics variés, tant dans des domaines culturels qu'artistiques, en multipliant les partenariats et en associant élèves et enseignants aux manifestations que vous avez organisées.

Vos compétences, votre ouverture d'esprit, vos convictions, votre implication concrète dans les problèmes de société et vos engagements ne demandent qu'à être partagés. L'Académie de Nîmes a donc des attentes à votre égard, non seulement en termes de communications sur les sujets de société que vous maîtrisez parfaitement mais également sur ce que vous pourrez nous apporter en termes d'ouverture culturelle.

Réponse de Christian POLGE

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Académie,

Mesdames et Messieurs.

Monsieur le Président, je tiens à vous remercier des paroles que vous venez de prononcer à mon égard.

Je suis honoré d'être appelé à œuvrer au sein de cette académie, que Monsieur le bâtonnier Jean Goujon décrivait ainsi, lors de l'accueil de l'un d'entre vous, il y a plusieurs années :

« Notre académie déroule des fastes bien modestes et travaille avec autant de discrétion depuis plus de trois quarts de siècle. Elle s'honore de qualités, disons même de vertus qui lui sont largement reconnues et qui n'ont jamais subi de défaillance : la tolérance, le sens de la mesure, bien entendu le goût du savoir et du beau langage et l'extrême courtoisie de confrontation entre gens de culture profonde quoique le plus souvent trop cachée ».

Très tôt, jeune élève de l'école primaire de la place de l'Oratoire à Nîmes, j'ai entendu parler de l'Académie. J'y associais les mots : culture, élégance, solennité, respect. C'est ainsi que mes maîtres mais aussi mes parents m'en parlaient.

Bien plus tard, mes rencontres avec des personnalités comme Monsieur le professeur René Bosc, Maître Jean Goujon, ou Monsieur le préfet Henri Hugues m'ont permis de comprendre et d'apprécier combien le sens de la mesure et l'esprit de tolérance régnaient au sein de votre assemblée.

Je suis reconnaissant à Madame Francine Cabane et à Messieurs Bernard Cavalier et Bernard Simon de vous avoir proposé de m'accueillir.

Pour chacun d'entre eux, nos rencontres se firent à des moments de ma vie que je ne peux oublier.

A l'adolescence, nous avons partagé, Bernard Cavalier et moi, l'enseignement religieux, sur les bancs du Grand temple de Nîmes ; avec Bernard Simon, la rencontre s'est faite au moment où nous découvriions, avec nos épouses, les joies et les responsabilités d'être jeunes parents ; avec Francine Cabane, le temps de la retraite nous a permis de nous rencontrer au sein de plusieurs associations engagées dans le domaine de la prévention et de l'éducation à la santé et dans le plaisir de faire découvrir la richesse du patrimoine de notre ville.

Mesdames et Messieurs, c'est certainement mon goût, ma passion, mon engagement à agir au sein de mouvements associatifs qui ont contribué à m'enrichir, à apprécier l'importance du vivre ensemble et, peut-être, ont fait qu'aujourd'hui je me trouve devant vous.

Ces engagements qui furent et qui sont encore les miens, trouvent très certainement leur enracinement dans mon héritage familial et n'ont pu se réaliser que grâce à la compréhension et au soutien de mon épouse Geneviève et de mes deux enfants.

Que ce soit dans le cadre de mon activité professionnelle ou dans celui de mes responsabilités associatives, j'ai mesuré, et mesure encore, la richesse du partage et de la confrontation des idées, l'importance de

l'écoute et la force qui sont nécessaires pour prendre les décisions.

Permettez-moi d'avoir en ce moment une pensée toute particulière pour les nombreux enfants, adolescents, jeunes adultes que j'ai rencontrés tout au long de ma carrière et qui ont contribué à leur manière à ma compréhension de l'importance de cette écoute.

Je ne peux les oublier.

Dans le temps qui m'est donné, je voudrais vous faire part de quelques-unes de mes réflexions, de certaines certitudes et de mes attentes.

Je tiens dans un premier temps à mettre en évidence et à saluer le travail conduit dans notre pays par de nombreuses femmes et hommes engagés dans le bénévolat.

Militant depuis de très nombreuses années dans le monde associatif, je mesure chaque jour combien la pertinence des actions conduites doit à l'engagement de ces généreux citoyens.

Un rapide retour sur les mouvements sociaux du vingtième siècle en France et dans le monde, montre clairement l'impact des bénévoles qui les ont initiés et inscrits dans la durée : du mouvement ouvrier et des suffragettes jusqu'à la protestation contre la mondialisation ultralibérale et aux mouvements des « sans » (sans-papiers, sans-droits, sans-travail, sans-logement...) en passant par le pacifisme, le mouvement écologique, le féminisme, le mouvement des droits civils, l'auto-organisation des minorités de toutes sortes, l'anti-apartheid, l'anti-colonialisme.

Il y a de toute évidence une considérable force d'initiative, de réflexion et de changement social, diffusée par une armée de femmes et d'hommes de bonne volonté, dont on connaît peu les effectifs, faute de statistiques officielles.

La société française a permis que ces initiatives individuelles s'organisent au sein d'associations.

Au même titre que le bénévolat, les associations sont l'un des piliers de notre vie démocratique, sociale et culturelle.

Garantes de la cohésion sociale et développant l'intelligence collective, les associations mettent en œuvre des actions favorisant l'initiative locale. Petites ou grandes, elles constituent des espaces de confiance, d'éducation citoyenne, de solidarité et d'autonomie, tout en apportant des réponses, à travers des projets d'intérêt général et des activités sans buts lucratifs.

Pour mieux réaliser la richesse que la vie associative apporte à un territoire, on peut tenter de s'imaginer ce que seraient la France, l'Occitanie et Nîmes, sans associations.

Tisser du lien social, favoriser l'engagement et la prise de responsabilités font de la démarche associative un mécanisme de construction citoyenne et civique tout en prenant en considération les problématiques sociales de publics extrêmement diversifiés.

Le monde associatif doit contribuer à la construction d'une société décloisonnée et ainsi permettre l'épanouissement du dialogue social.

Il est nécessaire d'outiller les acteurs associatifs pour qu'ils se reconnaissent dans la transformation de la société et y participent.

Certes, si le monde associatif a besoin du soutien des pouvoirs publics engagés dans l'action, il doit pouvoir bénéficier du soutien d'institutions engagées dans la réflexion.

Au début de mon propos, je vous disais que je voulais vous faire part de quelques réflexions, de certitudes et de mes attentes, eh bien, j'en arrive à mes attentes.

J'attends, je souhaite l'engagement des sociétés savantes dans le soutien aux professionnels, aux associations, engagés dans l'éducation et la protection de l'enfance et de l'adolescence. L'inquiétude monte dans les esprits et dans les cœurs et toute une partie de notre jeunesse cherche d'où viendra l'espérance.

Par insuffisance de parole d'adultes responsables, bon nombre de jeunes filles et de garçons, quels que soient leur origine sociale, leur situation économique, leur niveau d'étude, sont sensibles à des propos qui les appellent à s'engager, à partager des idéaux pour des

causes qui les conduisent à la violence, à la mort. Il s'agit de jeunes en voie de radicalisation. La nuit devient de plus en plus profonde pour eux. La radicalisation, au sens djihadiste du terme, porte en elle des représentations fortes, un potentiel de destructivité très éloigné du quotidien des professionnels de l'accompagnement. Cet état de fait génère souvent chez ces professionnels des réactions d'incompréhension, voire de sidération, et, de manière conséquente, un sentiment d'incapacité à agir.

Il est urgent d'avoir des lieux de réflexion fine, de croiser les approches cliniques et académiques où tous les acteurs de la société civile auront la possibilité de partager leurs analyses et de construire des actions concrètes.

Intelligence et Raison nous aideront à rechercher cohérence et sagesse.

Mesdames et Messieurs, vous êtes une chance pour ces jeunes. En effet, comme le disait Maître Goujon, les qualités qui vous sont reconnues et qui n'ont jamais subi de défaillance, la tolérance, le sens de la mesure, et votre culture sont aujourd'hui attendues par les communautés éducatives.

Le pasteur Samuel Vincent, membre de votre Académie, appelait la société de son époque à « faire confiance à l'homme, à croire en l'homme et donc à ne succomber, ni au doute, ni au découragement, ni à la démission », « à aider les hommes, et en particulier les jeunes, à croire en eux, en leurs possibilités, en leurs capacités, en leur responsabilité de citoyens ».

Mesdames et Messieurs, ce soir, à mon tour, je vous adresse cet appel, avec respect, témoignant ainsi de la confiance que j'ai dans votre assemblée. Je tiens à vous assurer de mon engagement à vos côtés par mon assiduité et ma très humble contribution à vos travaux.

*

* *

Nos nouveaux correspondants sont chaleureusement applaudis. Le président invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 17 heures 30.

Séance du 25 mai 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Herrmann, Marès, Mazauric, Pallier, Plouvier, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chalavet, Fougères, Gouget, Matouk, Meine, Meunier, François-Bernard Michel, Mutin, Penchinat, Simon, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Hénault, Lassalle, Leroy, Maurin-Farelle, Poujoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Chabert, Contestin, Fontaine, Fabre, Iancu, Pierre Marès, Puech, Stephan, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Giacomoni. MM. Artus, Jacques Cadène, Chillet-Pijac, Frère Jean, Nicolas, Ott, Pey, Polge.

Correspondants excusés : Mmes Chevalier, Torreilles. MM. Chalvidan, Daudé, Dominique Fabre, Feller, Galligani, Rouanet de Lavit, Pontvieux, Ventura.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 4 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Le président donne ensuite la parole à notre consœur Michèle Pallier, qui a représenté notre compagnie à la réunion organisée par la CNA le 16 mai dernier. Son intervention figure en fin de ce compte rendu.

L'ordre du jour prévoit la présentation de trois candidatures en qualité de membres résidants. Le secrétaire perpétuel rappelle le processus d'élection des membres ordinaires, en particulier des membres résidants. Trois fauteuils ont été libérés dans le groupe protestant. Sous la conduite de son doyen Daniel J. Valade, le groupe protestant a proposé 3 candidatures à notre Conseil d'administration, c'est-à-dire le Bureau, qui a validé ces propositions. L'étude des dossiers a ensuite été réalisée lors d'une réunion regroupant les membres du Bureau et le Collège des anciens présidents. Chaque candidat est coopté par trois membres résidants.

Le président Bernard Simon donne successivement la parole à :

- Daniel J. Valade, membre résidant, pour présenter la candidature de Nicolas Cadène afin de succéder à Monique Kuntz, bibliothécaire, décédée le 12 septembre 2016. Nicolas Cadène est âgé de 37 ans. Il est juriste de formation, diplômé de l'Institut d'études politiques de Lille. Il est rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier ministre.

- Jacques Meine, membre résidant, présente la candidature de Frédéric Abauzit pour succéder à notre confrère Henri Hugues, décédé le 19 janvier dernier. Frédéric Abauzit est âgé de 69 ans. Magistrat, il intégra en 1993 la juridiction administrative où il exerça ses fonctions de magistrat jusqu'en 2015, avec une interruption de deux ans passés au ministère de l'environnement, où il avait été appelé en 1997. De 2001 à 2011, il a siégé au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques, en qualité de personnalité qualifiée. Il a été nommé en 2006, à sa création, au tribunal administratif de Nîmes, dont il fut vice-président jusqu'en août 2015.

- Didier Travier, membre résidant, présente enfin la candidature d'Olivier Abel afin de succéder à notre confrère, le pasteur Jacques Galtier, devenu membre honoraire en décembre 2016. Olivier Abel est âgé de 65 ans. Titulaire d'un doctorat d'état et d'un HDR en philosophie, il est professeur de philosophie éthique à l'Institut protestant de théologie

de Montpellier. Il est spécialiste du philosophe Paul Ricoeur qui a été son directeur de thèse.

Les propositions de candidatures, accompagnées des curriculum vitae détaillés, seront transmises par courrier électronique. Les trois candidats seront proposés à l'élection lors de la prochaine séance ordinaire du vendredi 22 juin et devront recueillir les 2/3 des suffrages exprimés pour être élus.

Informations.

- Jeudi 24 mai, suite à l'invitation du colonel Benoît Léger commandant le 4^e régiment du matériel basé à Saint-Césaire, le président Bernard Simon a participé à la troisième rencontre Armée/Employeurs permettant une meilleure connaissance de l'esprit de défense mise en œuvre au sein d'un régiment et par la prise en compte de la réserve opérationnelle de l'Armée de terre au sein de l'entreprise.

- Frère Jean, correspondant, offre à l'Académie son dernier livre « *Un jardin en Cévennes* ». Editions Art Sacré.

Ouvrages.

Nous avons reçu :

- Les Mémoires de l'Académie nationale de Metz, Sciences, Arts et Lettres. Année 2017.

- Le Bulletin N°109 Année 2017 de la Société d'histoire du diocèse de Nîmes (Comité de l'art chrétien).

- Le bulletin « Causses & Cévennes », revue du Club Cévenol. N°2. 2018.

C'est ensuite Pierre Mutin, membre résidant, à qui le président donne la parole pour présenter le compte rendu de lecture intitulé : *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var. Année 2013*. Il figure à la fin de ce compte rendu.

Le président Bernard Simon accueille à présent Vansessa Ritter et Pascal Trarieux, membres résidants, en ces termes :

Chère consœur,

Correspondante depuis 2007, vous avez été reçue au sein de notre compagnie en tant que membre résident le 8 février 2013 sous la présidence de Madame Michèle Pallier. Le discours de bienvenue a été prononcé par Monsieur René Chabert qui devait vous recevoir sous sa présidence. Il n'a donc pas fallu moins de deux présidents pour vos accueillir dignement.

Nîmoise d'origine, résidente nîmoise, vous avez développé au cours de vos études puis de votre vie professionnelle vos passions pour l'histoire de l'Art et l'égyptologie.

Vous avez successivement obtenu à l'université Paul Valéry à Montpellier :

- une licence d'histoire de l'art, mention archéologie, en 1997,
- une maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, mention égyptologie, en 1999,
- le DEA d'histoire antique, mention études orientales,
- le doctorat d'égyptologie en 2010, avec mention très honorable et félicitations du jury, sous la direction de M. Bernard Mathieu, sur : « Les Enseignements méconnus du Nouvel Empire. Contribution à l'étude de la littérature sapientiale de l'Égypte ancienne ».

Vous avez travaillé d'abord à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), puis vous avez assuré un module d'enseignement du hiéroglyphique au sein de l'association Provence Égyptologie à Marseille, pour devenir depuis 2012, chercheuse associée à l'Université Paul Valéry à l'Institut d'égyptologie François Daumas « *Égypte nilotique et méditerranéenne* » au sein du laboratoire d'archéologie des sociétés méditerranéennes du CNRS.

J'ai relevé sur le site de votre unité de recherche cette véritable profession de foi de Henri-Irénée MARROU, tirée de « *L'histoire et ses méthodes* », *Encyclopédie de la Pléiade*, p. 26. « *Pour accéder au niveau de la véritable histoire, il ne suffit pas de disposer de documents soigneusement choisis, situés dans le temps et dans l'espace, [] il faut encore se montrer capable de les mettre en œuvre, d'en tirer tout l'enseignement qu'ils peuvent fournir, [] il faut encore disposer d'une certaine richesse intérieure, d'une culture largement humaine, capable de comprendre, de sentir et de retrouver toute la richesse et la vie d'un passé qui a été le présent des hommes qui l'ont vécu et qui se dissimule derrière les traces et les vestiges que conservent nos documents.*

Vos écrits prouvent vos compétences :

« *Hordjédef ou le glorieux destin d'un prince oublié* », 1999.

« *La littérature à Deir al-Médina* », 2002.

« *Ostraca hiéراتiques et ostraca figurés. Nouveaux raccords* », 2008.

La même année, en collaboration avec M. Bernard Mathieu, « *La section finale d'un texte scolaire : Kémyt* ».

Les richesses culturelles ne vous manquent pas si l'on peut en juger par vos centres d'intérêt multiples qui vont du chant lyrique à votre penchant pour l'Ouvroir de Littérature Potentielle (l'Oulipo) en passant par l'art, l'apprentissage de la langue arabe ou l'œuvre wagnérienne.

Quant aux qualités humaines, nous nous limiterons à citer votre force de caractère et à souligner votre engagement au sein de l'Académie, avec notamment l'exploitation du legs de 44 700 cartes postales du fonds Filleron-Lorin. Vous avez participé à sa mise en valeur dans le cadre d'une exposition à Carré d'Art qui se tient jusqu'au 16 septembre 2018.

Vous nous avez fait bénéficier de trois communications : deux sur le fonds Filleron-Lorin et l'avancement des travaux de mise en valeur de

la collection en novembre 2011 et mars 2014 et le 26 juin 2015, « *Le Prince Hordjédef, un sage méconnu de l'ancienne Égypte.* »

Présentation de Pascal Trarieux.

Cher confrère,

Correspondant depuis 2006, vous avez été reçu le 23 octobre 2013 membre résidant de notre compagnie, sous la présidence de Madame Michèle Pallier

Vous êtes né à Savigny-sur-Orge, petite ville de l'Essonne, vous avez rejoint Nîmes en 1985.

C'est au lycée Jean-Baptiste Corot que vous passez un baccalauréat « Arts plastiques/Architecture ». Vous enchaînez avec une licence « Lettres et Arts », puis une maîtrise « Histoire des arts » à la Sorbonne. Sous la direction de Bruno Foucart, spécialiste de la peinture et de l'architecture du XIX^e siècle, votre mémoire aura pour sujet : « L'Opéra-Comique et son décor ».

A l'issue de votre formation, vous vous livrez au récolement du patrimoine nîmois, aux côtés de Madame Christiane Lassalle, en tant que chef de projet de la « mission vidéodisque du patrimoine nîmois », destinée à constituer une banque d'images des collections municipales, qu'elles appartiennent aux musées ou aux bibliothèques, et du patrimoine architectural de la ville de Nîmes.

Vous serez ensuite chargé de conservation des fonds iconographiques et photographiques de la bibliothèque Carré d'Art, jusqu'à ce que vous soyez, en 2001, nommé au poste de conservateur du Musée des Beaux-Arts, dont vous avez la direction à présent.

Un article du « Parisien » a décrit, dans ses fiches « métiers pour étudiant », les qualités attendues d'un conservateur du patrimoine. Nous en avons sélectionné quelques-unes :

Les qualités requises [] sont nombreuses : fin connaisseur de l'histoire en général et de l'histoire de l'art en particulier; [] passionné par le patrimoine. Il doit maîtriser les techniques qui permettent de conserver et restaurer les œuvres qui lui sont soumises. Ce spécialiste peut aussi être amené à écrire pour des revues scientifiques ou à participer à des conférences. Son rôle ne se limite pas à préserver des œuvres. Il faut aussi savoir les promouvoir. Enfin il doit s'avérer être un bon meneur d'hommes.

Vous avez monté plus de trente expositions, dont certaines ont contribué à mettre à l'honneur des artistes d'origine nîmoise, de Reynaud Levieux à Mérignargues en passant par Natoire et Clamens.

Vous avez cherché à exploiter l'opportunité d'événements comme le bicentenaire de la naissance de Litz, ou participé régulièrement aux manifestations de la ville, telles « *l'Automne musical* » notamment par des conférences, ou encore travaillé en partenariat avec Carré d'Art.

Vous vous intéressez également à promouvoir des programmes éducatifs auprès des jeunes dont vous estimez qu'il est nécessaire de leur apprendre à aimer les musées. C'est un défi, avec la question de savoir quel est l'équilibre souhaitable entre faire venir et aller vers.

Vous avez écrit une quarantaine d'articles dans diverses revues où Natoire et Cléopâtre étaient déjà présents. Nous citerons notamment votre participation à un volumineux ouvrage, unique en France, intitulé « *Dix ans de culture partagée* » qui regroupe 50 conférences organisées par le CAUE (Conseil d'Architecture , d'Urbanisme et d'Environnement) dont la vôtre sur « *Les migrations du musée des Beaux-Arts à Nîmes* ».

Ajoutons que vous êtes chargé de cours à l'Université de Montpellier, vous participez aux activités de l'Ecole antique et de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard. Vous êtes également vice- président de Section de l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous nous avez fait bénéficier d'une communication en avril 2014 sur « Le patrimoine pictural des églises de Nîmes. »

Vous nous avez gratifiés de visites guidées dont la dernière en date est celle consacrée au thème « *De l'orientalisme aux peintres algériens* » qui s'inscrivait en parallèle avec le colloque organisé par l'Académie d'une rive à l'autre de la méditerranée.

Aujourd'hui, avec Vanessa Ritter, vous allez nous présenter une communication à deux voix, quasiment sous la forme d'une énigme policière : « *Le mystère des hiéroglyphes de Charles Natoire enfin résolu ?* », question posée à partir de l'étude du carton de tapisserie intitulé « *L'arrivée de Cléopâtre à Tarse* »

S'il n'y a plus guère de mystères sur la vie de Charles-Joseph Natoire, peintre bien connu, né à Nîmes en 1700, dont nous pouvons rappeler qu'il a occupé les fonctions de directeur de l'Académie de Rome, ni sur les raisons qui ont poussé Cléopâtre à débarquer en grandes pompes à Tarse pour séduire Marc Antoine après l'assassinat de César, il demeurerait une part d'inconnu dans ce carton de tapisserie, un mystère épigraphique sur la signification des hiéroglyphes présents dans cette œuvre ? Sera-t-il enfin dévoilé à l'issue de cette communication ?

Ce suspense n'étant plus guère tenable, Madame, Monsieur nous vous écoutons.

Résumé de la communication.

Le mystère des hiéroglyphes de Charles Natoire enfin résolu ?

L'arrivée de Cléopâtre à Tarse et la représentation de l'Égypte ancienne chez Ch.-J. Natoire

En 1756, Charles-Joseph Natoire représentait « *L'arrivée de Cléopâtre à Tarse* », peinture conservée au Musée des Beaux-Arts de Nîmes. Ce « carton » de la tapisserie aujourd'hui au palais de l'Élysée

est le deuxième épisode du cycle du peintre sur « *L'Histoire de Marc-Antoine* », inspiré de la « *Vie d'Antoine* » de Plutarque.

Dans ce célèbre tableau, le peintre nîmois, pour renforcer la présence de la reine Cléopâtre VII, campe un décor égyptisant dans lequel trône une fontaine léonine sur un socle inscrit de hiéroglyphes. Cependant, même si le texte n'a pas vraiment de sens, certaines cohérences et spécificités de la langue égyptienne ancienne montrent qu'il a été copié d'après un original.

Cette enquête épigraphique à la recherche du modèle de Natoire, nous entraîne ainsi des plaines turques de Cilicie jusqu'à notre belle cité nîmoise, en passant notamment par Héliopolis et Rome. Car c'est bien dans la ville éternelle, où il fut directeur de l'Académie de France pendant de nombreuses années (1751-1775), que le peintre a puisé son inspiration égyptienne en se basant sur des monuments remis au jour durant le Renaissance.

Enfin, la fontaine léonine, bien qu'étant un anachronisme pour la civilisation de l'Égypte ancienne, trouve tout son sens dans la réinterprétation Renaissance de l'Antique, présente dans toute la capitale italienne.

Nos conférenciers sont chaleureusement applaudis. Le président souligne le travail original de Vanessa Ritter dont les travaux de recherche ont permis effectivement d'apporter une réponse sur « *Le mystère des hiéroglyphes de Charles Natoire.* »

Après les questions d'usage, le président Bernard Simon lève la séance à 18 heures.

*

**

Réunion informelle du 16 mai 2018

**(Présidents d'Académie, secrétaires perpétuels
et correspondants CNA)**

Michèle Pallier, membre résidant, rapporteur correspondant de l'Académie de Nîmes.

Cette réunion, qui a réuni 23 académies sur 32, s'est tenue à la Fondation Thiers, à Paris, avec la présence, à l'ouverture de François d'Orcival, conservateur de la Fondation Thiers et président en exercice de l'Académie des Sciences morales et politiques, et sous la présidence du professeur Meyrueis, président de la CNA.

A l'ordre du jour :

Bilan financier et choix de la cotisation 2018

Evolution d'AKADEMOS

Règlement intérieur

Bilan financier

A la Conférence parisienne d'octobre dernier, le bilan financier n'avait pas pu être voté en l'absence du versement par l'Institut de la subvention qui permet de financer les Actes du Colloque. Cette subvention, d'un montant de 10 000 €, a été versée, mais son renouvellement n'est pas automatique.

Le problème constant est celui de la location d'une salle, depuis que l'Institut, qui nous accueillait gracieusement, est en travaux (la location du salon de la Fondation Thiers a coûté 2 000€), d'où la nécessité de revoir la cotisation due par les Académies. Celle-ci sera dorénavant, non pas uniforme, mais fixée à 7 € par académicien.

Cette mesure a été votée à l'unanimité, de même que l'absolue nécessité de garder un lien étroit avec l'Institut. Le président a rencontré

le nouveau chancelier de l'Institut, Xavier Darcos, qui semble très bien disposé à l'égard de la CNA.

Le bilan définitif sera présenté à l'Assemblée générale d'octobre prochain.

Evolution d'AKADEMOS

Le numéro intermédiaire (entre deux colloques) pourrait être publié sur Internet. Quant au contenu, Catherine Lecomte fait appel aux Académies, en précisant bien que les sujets présentés doivent avoir l'aval du secrétaire perpétuel. Le numéro du Colloque est imprimé.

Règlement intérieur

Sa révision s'impose pour intégrer au bureau et officialiser le rôle du responsable du colloque parisien (M. Woronoff), la rédactrice en chef d'AKADEMOS (Catherine Lecomte), l'archiviste (Françoise L'Homer), actuellement membres non statutaires. La révision des statuts a même été évoquée.

Comment rendre la CNA plus visible ?

Publications vendues au public, dont un ouvrage sur la CNA. L'exemple de l'Académie du Var, qui publie chaque année un très bel ouvrage sur un thème local a été évoqué, mais elle bénéficie de concours exceptionnels, dont celui de la municipalité de Toulon.

Questions diverses

Christiane Roederer, de l'Académie d'Alsace, assurera la présidence de la CNA à partir d'octobre prochain. Elle a déroulé le programme du colloque alsacien qui se déroulera à Strasbourg-Colmar-Sélestat du 3 au 5 octobre prochain.

Le professeur Woronoff a dévoilé le sujet du colloque parisien de 2019, agréé par le Chancelier : *l'Innovation*.

Pour de plus amples renseignements et une meilleure information, nous vous invitons à consulter le site de la CNA.

*

**

Compte rendu de lecture

Pierre MUTIN

Bulletin de la Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var – Année 2013

La Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var a été créée à Draguignan le 20 août 1855, et a été reconnue d'utilité publique le 8 août 1876.

Sept thèmes sont abordés dans la publication de 2013 : L'habitat à l'âge de fer dans le bassin de la Nartuby, trois églises et couvents remarquables du Var, deux familles varoises singulières, et l'évolution politique à Trans du Second Empire à nos jours.

Mon choix pour cette présentation tient au fait que j'ai effectué dans cette région mon service militaire et participé à la création du Camp de manœuvres de Canjuers.

1. L'âge de fer dans le bassin de la Nartuby

Cette communication tente d'appréhender le mode de vie et l'habitat des hommes, tout au long de la longue période de l'Age de fer, dans le bassin de la Nartuby, affluent du fleuve côtier de l'Argens, qui prend sa source sur le plateau de Canjuers.

On a recensé à ce jour des sites à Ampus, Châteaudouble, Draguignan/Le Néiron – Draguignan / Le Puits – Draguignan / Le Seiran – Draguignan / Les Tuillières – Draguignan / Le castrum du Dragon – Montferrat / Les Cadenières – Montferrat / Beaudron.

Au total, 14 gisements d'habitats groupés et fortifiés ont été inventoriés. Les surfaces encloses par des enceintes et destinées à l'habitat sont toutes de petites tailles (inférieures à un hectare). Les tombes y sont rares et peu ostentatoires ; à cette époque, les morts sont généralement incinérés.

2. L'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul de Roquebrune-sur-Argens

L'église paroissiale possède une architecture et un décor peint remarquables qui attirent de nombreux visiteurs. L'église telle qu'on la voit actuellement résulte de la succession sur le même emplacement de deux édifices, l'un édifié au Moyen Âge, l'autre à la Renaissance.

Ce n'est qu'au milieu du XI^e siècle que les textes mentionnent pour la première fois l'existence d'une église. De cette église, il ne reste rien. De l'église médiévale, l'édifice actuel ne conserve qu'une petite partie.

L'église du XVI^e siècle a été bâtie entre 1532 et 1535 ; malgré une période très troublée du milieu du XVI^e siècle à la Révolution, l'église fait l'objet de multiples embellissements. Les œuvres d'art, autels, retables et tableaux qui la composent sont remarquables. Beaucoup de ces œuvres datent du XVI^e siècle.

Les aménagements de l'église aux XIX^e et XX^e siècles lui donne sa forme actuelle. Elle est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques en 1987.

3. Les deux chapelles Saint-Roch de Cogolin

Le culte de saint Roch est largement répandu et célébré en Provence depuis le Moyen Âge. Ce saint était invoqué pour se protéger des maladies contagieuses, et en particulier de la peste, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et du choléra au XIX^e siècle.

Roch naquit vers le milieu du XIV^e siècle à Montpellier. Son père Jehan Roch de la Croix était premier consul de la ville en 1343. Roch y

étudia la médecine. A sa majorité, il distribua ses biens aux pauvres et partit en pèlerinage à Rome. Il y arriva en 1370, et il soigna les malades de la peste. Contaminé par la maladie, il serait mort en 1379.

Peu de saints ont été aussi célébrés en Occident que saint Roch entre les XIV^e et XVII^e siècles. Deux chapelles sont édifiées côte à côte, à des périodes différentes, à Cogolin.

- La première chapelle a été consacrée le 15 mars 1635, comme l'atteste une pierre gravée découverte lors de sa restauration. Une délibération de la communauté de Cogolin, en date du 2 février 1632, confie aux Pénitents blancs la construction de la chapelle. L'activité de la confrérie des Pénitents blancs a véritablement pris son essor grâce à une fondation en date du 28 mai 1657.

Les conflits entre les Pénitents et les autorités diocésaines furent permanents entre le milieu du XVII^e siècle et la Révolution. La chapelle fut vendue au titre des « Biens nationaux » le 29 avril 1793. Elle fut rachetée le 26 septembre 1988 par la municipalité de Cogolin et rénovée. Le nouvel édifice a été conçu pour accueillir des expositions.

- Le 25 mars 1818, le maire de Cogolin demande au préfet du Var l'autorisation de construire une nouvelle chapelle à Cogolin. La nouvelle chapelle, adossée à la première, a été bâtie autour de 1820.

4. Le couvent des Capucins de Draguignan (1599-1790)

Les Capucins ou Frères mineurs capucins ont reçu leur constitution du Pape en 1573. Ils avaient 600 couvents en Europe à la fin du XVIII^e siècle, dont une quarantaine en Provence.

Les capucins furent invités à prêcher à Draguignan pour les fêtes de Pentecôte 1599.

Leur succès fut tel que le Conseil de Draguignan décida de leur bâtir un couvent dans la ville. En juillet 1601, le Grand Conseil accorde

aux Frères les fonds nécessaires pour conduire l'eau au couvent et y construire une fontaine. Le couvent fut inauguré et béni solennellement le 2 février 1602.

Le livre des archives conserve les noms des supérieurs et gardiens qui ont gouverné le couvent depuis sa fondation en 1600, au total 94 Pères gardiens. Le dernier Père gardien fut Bernard de Draguignan dont le mandat se terminait en 1789.

Les frères s'illustrèrent particulièrement par leur assistance aux pestiférés. Les capucins assistaient les criminels lors de leur exécution. Par ailleurs, ils assuraient les prédications dans les églises, souvent en langue provençale.

L'analyste du couvent tenait la liste des bienfaiteurs et donateurs qui étaient fort nombreux.

A la différence d'autres ordres, les capucins n'envoyèrent pas de représentants aux Etats généraux de 1789. Nombreux refusèrent de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Le couvent fut mis en vente, au titre des « Biens nationaux », lors de la Révolution. La ville acquit le couvent et le transforma en hôpital public.

5. De Roquebrune-sur-Argens à Draguignan, les Panescorse, bienfaiteurs de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var

L'histoire mentionne l'existence de cette famille dès le début du XVII^e siècle à Fréjus.

Sans rentrer dans le détail de son histoire, on peut retenir cependant deux personnalités marquantes :

Ferdinand Panescorse est né à Aups le 2 avril 1808 ; haut fonctionnaire, il se consacre aux sciences naturelles, et en particulier à la géologie ; Il étudia le bassin houiller de l'Estérel et accompagna dans

leurs recherches presque tous les géologues qui parcouraient le Var au Second Empire.

Son frère cadet, Eugène Panescorse, notable du centre du Var, s'illustra par sa résistance au coup d'état du 2 décembre 1851; il regroupa les insurgés de Saint-Tropez, du Luc et de Vidauban ; ces derniers au nombre de 2.500 furent dispersés en quelques jours par les troupes régulières, et Eugène Panescorse trouva la mort à Aups le 20 décembre 1851.

6. Louis Honoré (1883-1947), historien provençal

Né en 1883 à Figanières, Louis Honoré, fils d'une famille de propriétaires terriens, entre très jeune à l'Ecole normale de Draguignan.

Il est nommé instituteur à Aiguines en 1903 et à Bargemon en 1904.

En 1906, il adhère à la loge maçonnique de « l'Egalité », fondée à Draguignan en 1903.

Il se marie en 1907 à Bargemon.

En 1910, il est nommé instituteur à Callian et en 1911 à Bormes-les-Mimosas.

Dans la loge maçonnique dracénoise, Louis Honoré passe du degré de compagnon en 1908 à celui de maître en 1912.

Avant la guerre de 1914, Louis Honoré adhère à la Société d'études scientifiques et archéologiques, et à la Société des études locales de l'enseignement public.

Le 4 août 1914, Louis Honoré est appelé sous les drapeaux et rejoint le front. Dès le 1^{er} septembre, il est grièvement blessé dans la Meuse. Le 24 septembre, il est réformé.

Sans attendre la fin de la guerre, le ministère de l'Instruction publique le renvoie à Bormes pour la rentrée scolaire 1917.

En 1918, Louis Honoré obtient le Certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire spécial ; il est nommé professeur au Collège de Draguignan en 1919.

Louis Honoré a été nommé Officier d'Académie le 22 avril 1922 ; il est nommé correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques et membre de l'Institut historique de Provence en 1926. En 1927, il est élu président de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan. Nommé la même année professeur au Collège de Cannes, il devient membre correspondant.

Après la déclaration de la Deuxième Guerre mondiale en septembre 1939, Louis Honoré accepta d'être à nouveau président de la Société d'études de Draguignan. Il prend sa retraite de l'Enseignement en 1941.

7. Un siècle et demi d'évolution de l'opinion politique (1871-2012) à Trans-en-Provence

En 1848, la République avait été accueillie avec enthousiasme dans tout le département du Var. Au cours du Second Empire, les opinions n'ont pas pu s'exprimer et la population a marqué un certain désintérêt pour la politique ; mais l'idée républicaine a été entretenue par des cercles très actifs.

Dès les premières élections de 1871, les Transians ont adhéré à la République. Jusqu'en 1936, l'opinion du village s'est exprimée franchement à gauche. Cette tendance s'est poursuivie après la Libération, jusqu'à la fin des années 70. Puis, depuis les années 80, l'orientation politique s'est inversée vers la droite, et même de nos jours vers l'extrême-droite.

*

* *

Séance du 8 juin 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Blanchet, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Pierre Marès, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Maurin-Farelle, Prat. MM. Fabre, Fontaine, Iancu, Kirschleger, François-Bernard Michel, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Giacomoni, Torreilles. MM. Auriol, Bourrat, Chillet-Pijac, Feller, Fournier, Nicolas, Ott.

Correspondants excusés : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brandts, Chevalier. MM. Artus, Chalvidan, Daudé, Dominique Fabre, Galligani, Pontvieux, Ventura.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 25 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Annonces :

Notre confrère Daniel J. Valade consacre le dernier éditorial du « *Commercial du Gard* » à la publication de la biographie de Léo Larguier aux éditions de la Fenestrelle intitulée : « *La volupté du rêve. Vie et œuvre du poète* ». Elle est signée de notre ami correspondant Alain Artus.

Stefan Lemny, historien, vient de publier aux éditions Hermann la biographie d'Emmanuel Le Roy Ladurie titrée : « *Emmanuel Le Roy Ladurie, une vie face à l'histoire* ». Le journal « *Le Monde des Livres* » a consacré une page à cette actualité. Nous rappelons qu'Emmanuel Le Roy Ladurie est membre d'honneur de notre compagnie.

Mardi 12 juin à 19 heures, au petit auditorium au niveau -2 de Carré d'Art, nous sommes invités à une rencontre autour de l'exposition « **Une passion de collectionneur. Patrimoine et cartes postales** » avec la participation d'Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni, Micheline Poujoulat, Vanessa Ritter et Jean-Michel Ott.

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Jean-François Blanchet en qualité de membre résidant au fauteuil de notre regretté confrère Georges Sapède, décédé.

A la demande du président, M. Jean-François Blanchet est introduit dans la salle des séances, accompagné par le secrétaire perpétuel et Pierre Mutin, ses parrains.

Le président Bernard Simon accueille notre nouveau confrère en ces termes :

Monsieur et cher confrère, nous avons le plaisir de vous accueillir en tant que membre résidant de notre compagnie. Vous avez été élu le 23 juin 2017 au fauteuil de Georges Sapède. Votre réception

est un moment fort pour la vie de l'Académie qui voit ses forces vives se renouveler à chacune de ces manifestations.

Vous êtes né le 24 juin 1964 à Valençay, dans l'Indre.

Votre enfance s'est partagée entre Berry et Savoie, où vous avez puisé le respect de la nature et le sens du concret.

Vos parents étaient enseignants. Vous qualifiez votre père de « *hussard* », signe qu'il vous a appris que l'on peut exercer son métier comme une mission. Quant à votre mère, professeur de collège, elle vous a donné le goût des humanités. Tous les deux vous ont initié aux exigences de la laïcité et à veiller à mettre le spirituel et le temporel à juste distance.

Vous êtes fils unique. Le singulier, pas toujours facile à vivre, vous a sensibilisé au fait que l'altérité est une source de construction de sa propre identité.

Vous avez poursuivi vos études, en tant que Castelroussin, au lycée Jean Giraudoux puis en classe préparatoire au Lycée Descartes à Tours, pourvoyeur d'académiciens, puisque Léopold Sedar Senghor y a exercé son premier poste d'enseignant en 1935. Le même Léopold Sedar Senghor, reçu à l'Académie française le 2 juin 1983, fera l'honneur de sa présence à la séance publique de l'Académie de Nîmes du 23 mai 1986.

Vous intégrez l'Institut National Polytechnique de Grenoble en 1985, où vous choisissez la filière hydraulique, réminiscence de vos racines terriennes, voire contingence des origines comme vous l'évoquez.

En 1987, vous faites votre service militaire dans la Marine Nationale, à l'École des Applications Militaires de l'Énergie Atomique : c'est l'école « *atomique* » de Cherbourg, où vous enseignez la thermodynamique aux futurs sous-marinières. Vous recevrez, pour la qualité de vos services, la médaille de bronze de la Défense Nationale, petit clin d'œil au pacifisme familial.

Vous allez commencer votre carrière professionnelle dès votre libération des obligations militaires fin 1988.

Vous entrez à la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas Rhône Languedoc, en qualité de responsable de projets d'ingénierie.

Philippe Lamour et André Costabel, ce dernier ancien membre de l'Académie, ont été parmi les chevilles ouvrières de cet outil de développement. Marc Chausse, également ancien membre de notre Académie, a conçu « *la* » tour, premier projet de la région intégrant un système de « *murs rideaux* ». De fait, vous êtes cerné par les académiciens.

En 1990, vous êtes élu secrétaire du comité d'entreprise, dans un contexte de crise. Vous allez privilégier ce que vous appelez « *la recherche des possibles* » et participer activement à la résolution d'une situation de sous-capitalisation. Ce sera l'occasion de rencontres avec MM. Gérard Saumade, Jacques Blanc, Didier Lauga, alors au ministère de l'agriculture et Damien Alary dont vous apprécierez l'approche des problèmes de développement régional et avec lequel vous poursuivrez votre collaboration au cours de ses différents mandats.

Vous allez occuper différents postes de responsabilité pour, en 2011, accéder aux fonctions de directeur général du groupe BRL et assurer la présidence de trois de ses filiales : Ingénierie, Exploitation et Espaces Naturels.

Votre évolution professionnelle s'accompagne d'une réflexion personnelle qui va marquer votre pratique.

Vous avez le respect de la nature. Pour vous l'Eden est à conserver et non à corrompre. Cela implique une approche éco-systémique avec la responsabilité de préserver les futurs possibles pour les générations à venir.

Les résultats concrets au service de votre mission d'aménageur sont au centre de vos préoccupations. Vous estimez que les organisations

n'ont de sens que par rapport à ce qu'elles peuvent apporter, et non pas à se reproduire en tant que telles.

Ces positions vous amènent à avoir des engagements extérieurs forts, propres à favoriser les synergies et à faciliter les réalisations pour cultiver le jardin régional.

- Vous avez été Vice-président du Pôle mondial de compétitivité de l'eau, Aquavalley.

Vous êtes :

- Vice-président du Parlement de la Mer Méditerranée et président de sa Commission des relations internationales,
- Membre du Comité de bassin hydraulique Rhône Méditerranée,
- Président du Conseil d'orientation de l'Université de Nîmes,
- Vice-président de l'Agence économique « Invest in Gard »,
- Membre du directoire de l'Agence de développement économique de Nîmes Métropole, Openimes,
- Administrateur de la SAFER Languedoc-Roussillon,
- Administrateur de Sud de France Développement

Vous attachez également de l'importance à la transmission des savoirs avec l'exigence que tout changement doit être d'abord transmis aux cercles les plus proches avant d'être communiqué au-delà. Cette philosophie dicte votre pratique managériale.

C'est un concept de responsabilité sociale qui vous anime. Pour vous, ce qui distingue les hommes ce ne sont pas leur métier ou leur statut, mais leurs manières de se comporter et d'agir. C'est par l'interaction permanente que l'on peut intégrer l'ensemble des collaborateurs dans une destinée collective, toujours renouvelée.

Le mouvement, le renouvellement ou le changement sont au centre de vos réflexions et de vos actions. Seriez-vous de ceux qui considèrent que l'étape est moins importante que le chemin qui y conduit ?

C'est également, au-delà des premiers cercles, une détermination à vous impliquer dans l'animation de différentes structures avec des interventions sur l'économie de l'eau et ses aspects sociaux et environnementaux :

- Au Salon HYDROGAIA de Montpellier,
- Au 1^{er} Colloque international sur l'avenir de l'aménagement du littoral pour la plaisance
- A la SAFER Languedoc-Roussillon
- Au Comité de bassin « Rhône-Méditerranée »
- Au Forum International des Technologies de la Sécurité de Nîmes,

Vous avez publié dans la revue de la Société française de Radio Protection (sûreté nucléaire), écrit divers articles d'aménagement territorial et rédigé plusieurs interventions dans des conférences internationales sur la thématique de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Un des signes de la reconnaissance de la qualité de votre activité s'est manifesté par décret du 20 mai 2018 : vous venez d'être nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Nous vous en félicitons.

Tous ces engagements ne vous éloignent pas de la vie culturelle : vous aimez Camus pour son humanisme, Elisabeth Badinter pour son engagement, Balzac et Zola pour leur vision sociale d'une époque et leur combat, Giono et Genevoix pour ressentir la beauté simple des matins du monde. Vous goûtez aussi la poésie en général, pour voir le monde autrement. Vous appréciez Stanley Kubrick pour l'acuité

du regard, Akira Kurosawa, Woody Allen, Roman Polanski pour la richesse de leur répertoire et leurs réinventions. Vous êtes sensible à la peinture sous toutes ses formes, singulièrement à l'art contemporain, et particulièrement à « *l'art de rue* ».

Dans un ouvrage de 2010, « *Retour à l'émerveillement* » (Albin Michel, Essais clés), Bertrand Vergely, professeur, essayiste et théologien orthodoxe, défend la faculté de s'émerveiller encore et toujours, envers et contre tout. « *Car celui qui s'émerveille n'est pas indifférent, ne vit pas dans la tristesse de la banalité et du quotidien mais est ouvert au monde, à l'humanité, à l'existence. C'est donc dans l'émerveillement de l'existence que l'homme doit puiser des forces pour penser, agir et créer.* » Peut être vous retrouverez-vous dans ces quelques lignes.

Enfin, la dimension familiale n'est pas de moindre importance. Vous êtes marié avec Anne Emmanuelle, également fille unique. Votre épouse, et vos trois enfants, Florian, Guillaume et Morgane font l'objet de votre reconnaissance et de votre fierté. Ils ont contribué à vous construire, à vous apprendre à être vous-même, à confronter les idées et même à tutoyer les étoiles comme vous le dites dans une veine poétique, autre corde à votre arc.

Vous rejoignez donc l'Académie de Nîmes avec des atouts précieux. Dans le domaine de la défense des patrimoines, nous avons peu de professionnels de la gestion de l'eau. L'eau n'est pas, ou n'est plus, une ressource qui n'appartient à personne mais bien un patrimoine qui appartient à l'humanité et qui nécessite que chacun d'entre nous le défende. Le réchauffement climatique a mis en évidence l'obligation de gérer mieux les conséquences de la variabilité et de l'ampleur des phénomènes climatiques. L'observation des pollutions qui menacent nos fleuves et nos océans, et particulièrement la Méditerranée, appelle à un changement de nos comportements tant industriels que personnels afin de mieux protéger nos ressources hydriques.

Quant à l'accès à l'eau potable, ce qui est pour nous une évidence, il faut rappeler qu'il est inexistant pour 30% de la population mondiale

et que 60 % ne dispose pas de services d'assainissement dignes de ce nom selon l'OMS. L'eau est devenue un enjeu qui s'intègre dans ceux du développement durable et de la sauvegarde de nos écosystèmes. Source de conflits locaux, potentiellement à l'origine de vastes flux migratoires, les problèmes de l'eau prennent une dimension de plus en plus politique. La gestion de ce patrimoine naturel est un défi et nous amènera certainement à devoir inventer de nouveaux possibles. Nous ne pouvons qu'espérer pouvoir compter sur votre compétence pour nous éclairer sur ces sujets d'actualité.

Comme, en outre, nous ne doutons, ni de vos qualités d'humaniste ni de vos talents de conférencier, mon cher confrère, nous vous accueillons à l'Académie de Nîmes avec beaucoup de plaisir et, cela va sans dire, avec de sérieuses attentes à votre égard.

Le président Bernard Simon est vivement applaudi.

A son tour, Monsieur Jean-François Blanchet prend la parole :

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,

Mesdames et Messieurs,

Les paroles chaleureuses par lesquelles, Monsieur le Président, vous me faites l'honneur de m'accueillir au sein de l'Académie, m'ont profondément ému et éveillent en moi un sentiment de grande reconnaissance. Vos propos devraient me faire rougir mais ils me font en réalité pâlir, tant les marches sont encore hautes à gravir pour contribuer utilement à vos travaux.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à ma marraine, Madame Christiane Lassalle et à mes deux parrains, Messieurs Alain

Aventurier et Pierre Mutin, ainsi qu'au président Monsieur Bernard Simon, qui ont avec bienveillance éclairé le chemin qui mène jusqu'à vous et guidé mes premiers pas.

J'y associe tous les maîtres à penser qui ont éveillé mon esprit ainsi que celles et ceux qui m'ont généreusement enseigné les humanités et appris la vie, tout proches de moi, mes parents Gérard et Simone, mon épouse Anne Emmanuelle et sa mère Marie-Thérèse, ainsi que nos enfants Florian, Guillaume et Morgane. Que chacun en soit remercié et honoré pour la part qui lui revient dans cette réception, une forme d'entrée en nom collectif et filiation partagée dans votre institution.

Dans cette belle maison où se fabrique de la mémoire vivante, chaque commencement est solennel, encadré par le rituel de la réception, comme pour mieux souligner la permanence de sa mission, sans querelle d'Anciens et de Modernes.

Comme vous, je l'imagine, j'ai ressenti ce frissonnant moment de mise en abîme face à l'écriture du discours de réception, premier vestibule avant de franchir la porte de l'institution, une manière de commencer à penser en académicien avant ce jour. La singularité dont je témoigne devant vous aujourd'hui n'est certainement pas celle de mes compétences, c'est plus sûrement ma profonde émotion, cette faille intime dans la cuirasse par laquelle passe la lumière pour nous inspirer et mieux nous réunir, nous apprivoiser, nous accorder.

Si l'origine de l'Académie tient à ses lettres patentes, sa raison d'être aujourd'hui repose sur la nécessité de poursuivre le récit du patrimoine local à une heure où la mondialisation brouille les échelles de temps et d'espace. Par la volonté de mettre l'instant et le global à distance, l'Académie s'accomplit en distinguant plus finement le grain de la peau du temps sur les œuvres réalisées, pour finalement discerner ce qui va s'inscrire dans le grand discours de notre patrimoine commun. Nous sommes ainsi convoqués à transmettre des connaissances et du sens, confiant la responsabilité aux générations futures d'y revenir, de les reconsidérer, comme d'autres l'ont fait avant nous en corrigeant les effets déformants du miroir du temps.

L'Académie se perpétue ainsi en conservant son cadre originel, en maintenant ses règles tricentennaires, tout en s'enrichissant des différences de ses membres. Elle apporte une infinité de colorations avec le grand nuancier de leurs connaissances dans lequel elle puise son œuvre de transmission. L'académicien se place au service de la mémoire collective, en participant au tissage de sens, pour procurer de la matière à penser aux générations à venir.

Votre institution trouve une place de premier plan dans les sociétés savantes, mêlant sciences et lettres, dans leur acception la plus large, et entr'ouvrant la porte à d'autres disciplines plus opératives comme les sciences de l'ingénieur. J'y reviendrai plus loin dans mon propos. Vos travaux participent grandement à la réputation de la cité. Si la romanité en constitue le socle fondateur, avec la Colonia Nemausensis Augusta, célébrée par notre tout récent musée de la Romanité, nous retrouvons aussi toute une sédimentation d'apports d'avant les Romains, puis toutes les richesses déposées au fil des temps par les générations jusqu'à nos jours. Vos travaux apportent autant de mises en perspective qui procurent intelligence et enrichissement d'esprit pour qui prend le temps de lire les remarquables mémoires, soigneusement répertoriées, une invitation à voyager avec les figures tutélaires de notre territoire.

Ici, l'Académie construit son œuvre en se détachant des autres cadres de production de la mémoire, en offrant le fruit d'un travail minutieux, sans l'influence de l'effet de mode, en offrant la plus belle des générosités, celle d'organiser et de transmettre la connaissance.

L'honneur que vous me faites aujourd'hui en m'accueillant parmi vous est, en même temps, une grande responsabilité. Il m'oblige à poursuivre les travaux de ceux qui nous ont précédés, de prendre ma part à l'œuvre commune dont nous aurons à répondre devant les nouvelles générations, pour que nous soyons dignes des éloges de ceux, non encore connus, qui viendront à leur tour prendre place à l'Académie.

N'étant pas de formation littéraire, je m'efforcerai de pallier cette insuffisance en soumettant le plus clairement possible à votre indulgente attention le fruit de ma pratique dans mon sujet de prédilection,

l'aménagement du territoire, qui structure la majeure partie de mon exercice professionnel, et dont je témoignerai dans la dernière partie de mon discours.

En prenant place auprès de vous, sur le siège occupé naguère par Georges Sapède et, avant lui, par le docteur Jean Paradis, et avant lui encore, par le peintre Henri Pertus, j'ai le sentiment de m'inscrire dans le fil de mémoire et d'humanisme qui s'est solidement tissé depuis 1682. Les travaux des académiciens s'inscrivent dans le temps long, non seulement pour discerner ce qui doit être dit et écrit, mais aussi parce que le temps, à la manière de l'eau forte, dissout l'accessoire pour ne retenir que l'essentiel d'une époque.

En ce salon où le temps paraît se dénouer de son humaine impatience, pour citer notre secrétaire perpétuel, j'ai ainsi l'honneur et le plaisir d'être invité à prononcer l'éloge de Georges Sapède. Sa personnalité et son talent ont été si reconnus au sein de notre compagnie que vous comprendrez que je sois particulièrement ému de lui rendre hommage.

En effet, par l'éloge de notre prédécesseur, l'institution rappelle que l'important n'est pas celui qui est reçu, mais plutôt le fil qui relie les académiciens dans le temps. J'y prends part aujourd'hui en joignant mes mains à celles de mon prédécesseur par la force de l'éloge et en remontant ainsi symboliquement jusqu'au tout premier jour où cette institution s'est réunie et a accueilli ses membres fondateurs. N'ayant pas connu personnellement mon prédécesseur, j'ai sollicité notre secrétaire perpétuel, qui a accepté de m'accompagner, pour éclairer le parcours de Georges Sapède et me permettre ainsi de tracer son éloge.

Lors de son discours de bienvenue, le 11 avril 1986, le président Jean Lauret s'exprimait en ces termes, en accueillant Georges Sapède, je cite : l'Académie « *aime accueillir celui qui a grandi près de l'amphithéâtre et non loin de la source ; qui a exercé une profession honorable dans ses murs. Ainsi quelques aimables juristes, quelques « bons docteurs », quelques doctes enseignants, auxquels se joignent quelques pieux ecclésiastiques, en forment l'ossature.*

Georges Sapède, vous ne répondez pas à ces critères et vous venez cependant d'être choisi et élu à l'unanimité par les académiciens nîmois. »

En effet, Georges Sapède est né à Salindres, le 21 mai 1920, où il passe sa prime enfance. Après des études secondaires à Montpellier à l'Enclos Saint-François, il conjugue les disciplines en obtenant le baccalauréat de Lettres (latin-grec) et de Mathématiques élémentaires.

Sur les traces de son père, ingénieur à la Compagnie Pêchiney, Georges Sapède s'inscrit à la Faculté des Sciences, puis intègre l'École nationale supérieure de Chimie.

A vingt-deux ans, il est licencié en Sciences, ingénieur et marié.

Après un début de carrière dans l'usine de son père à Salindres, il rejoint le site Pêchiney de Gardanne. Il en profite pour poursuivre ses études de Droit avec l'obtention d'une licence à la Faculté d'Aix-en-Provence.

Tenté par le barreau, il restera fidèle à sa formation initiale d'ingénieur en exerçant diverses responsabilités dans des fonctions de recherche, de production, puis de direction commerciale. Sa curiosité insatiable et ses appétences de continuel apprentissage le conduisent sur un remarquable parcours professionnel au sein de la Compagnie Pechiney. Après Gardanne, Saint-Auban, Alger, Paris, il revient aux sources en terminant sa brillante carrière à Salindres en 1980.

Sur le plan familial, Georges Sapède aura également connu de grandes joies : il a été père de cinq enfants, trois filles et deux garçons qui ont tous réussi leurs études : Hautes Etudes Commerciales, Sciences politiques, Ecole normale supérieure de Fontenay, Ecole supérieure de Géologie de Nancy, Médecine. La famille compte à présent onze petits-enfants. Georges Sapède avait deux frères dont l'un était devenu Missionnaire d'Afrique.

À la retraite, Georges Sapède s'installe à Nîmes où vit sa belle-famille mais il reste en contact avec le milieu industriel, commercial et culturel d'Alès.

Toujours actif, il crée un journal d'annonces gratuites. Reconnaisant ses grandes compétences, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alès lui confie alors diverses missions.

Il devient responsable de la section régionale de l'Association E.G.E.E. (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise). Cette association regroupe des cadres retraités qui mettent bénévolement leur expérience au service des petites et moyennes entreprises.

Profitant de l'éclectisme de son parcours, l'École supérieure des Mines d'Alès lui confie l'enseignement du Bien Dire et du Bien Écrire aux futurs ingénieurs.

Renouant avec l'amour des lettres, il intègre le comité de rédaction du « *Petit Cévenol* » où il publie de nombreux articles. Il s'intéresse à l'histoire locale et, à travers les événements, ce sont les hommes qu'il étudie et qu'il met en lumière.

Sa production littéraire s'est concentrée sur les biographies des personnages du territoire. Son humanisme l'amène ainsi à considérer que les hommes font les événements et l'histoire, qu'ils impriment la culture par le patient labourage fertile de leurs actions.

Georges Sapède est l'auteur de nombreuses publications : « *Le Siège d'Alès par Louis XIII* », « *La Peste de 1721* », « *La guerre des Camisards* », « *La fondation d'une École de Marine à Alès* », « *La Symphonie cévenole de Vincent d'Indy* », « *Le baron Jacques de Cambis* », « *Le chimiste Jean-Baptiste Dumas* ».

Il dresse également les portraits de Cévenols proches de Voltaire comme Charles-Auguste de La Fare, Jean Cavalier, Antoine Deparcieux, La Baumelle, le poète Florian (ce cabri parmi les

lous), le châtelain de Vézenobres : Charles-François de Calvière, le marquis Philippe-Charles de Villevieille.

Souhaitant promouvoir le berceau de sa culture, il fonde, avec des amis de la rédaction du « *Petit Cévenol* » et M. Romanet, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, une association ayant pour but de récompenser, par un prix en argent, un écrivain parlant des Cévennes : « *Les Amis du Cabri d'Or* ».

Figurent dans le jury de ce prix trois académiciens nîmois : M. le professeur Louis Leprince-Ringuet, président, MM. Aimé Vielzeuf et Christian Liger.

En 1984, il est élu correspondant de notre compagnie et lui apporte la diversité de ses talents de chimiste, juriste, chef d'entreprise, écrivain, poète, et s'affirme comme un grand explorateur de l'âme humaine.

Deux années plus tard, en 1986, il est élu membre résidant pour succéder à un médecin humaniste apprécié de tous : Jean Paradis. C'est d'ailleurs en 1971 que le président Jean Paradis avait reçu le professeur Louis Leprince-Ringuet qui avait fait l'honneur de siéger à l'Académie en qualité de membre non résidant. Ami personnel de Georges Sapède, Louis Leprince-Ringuet avait assisté à sa réception.

Georges Sapède a présenté trois communications à l'Académie :

« *Un poète, un savant... passé et présent d'une Académie de province.* » Cette communication illustre la carrière du poète gardois Florian, membre de l'Académie française et de l'Académie de Nîmes. Elle a été prononcée lors de la séance publique de 1995, année de la présidence de Georges Sapède.

En 1998, sa communication est consacrée à « *Jean-François Dougados, capucin-poète* ».

En 2007, il présente une communication « *Autour du testament de Denis de Banne, comte d'Avejan* ».

En 2004, il publia son dernier livre, « *Les poètes de l'An II, du Languedoc au Paris de la Révolution* », édité aux Presses du Languedoc.

Georges Sapède a largement été inspiré par la culture classique qui a formé son esprit et aiguisé son talent de grand narrateur, avec la rigueur propre à l'ingénieur pour le souci du détail méticuleux qui donne toutes ses nuances au portrait. Alerté et virtuose, sa plume vous emporte et vous fait voyager, ses mots dessinent une fine dentelle d'expression.

Georges Sapède avouait une certaine inclination pour l'histoire, avec une prédilection pour Voltaire, dans l'œuvre duquel il a sans doute nourri son humanisme, avec l'éclairage du Siècle des Lumières, cette liberté de penser et d'écrire, qui faisait dire à Voltaire « *j'écris pour agir* ». Nul doute qu'il aura également trouvé dans *Candide*, la faculté de revendiquer les conditions d'un bonheur immédiat « *hic et nunc* ». Dans l'exhortation à « *cultiver notre jardin* », il y aura puisé le sens de nos travaux académiques, les fruits de nos terres gardoises et languedociennes.

Les grandes pages de la vie de Georges Sapède célèbrent l'amour de sa terre natale, de sa culture et de son histoire. Sur sa terre d'élection, il a bâti, jour après jour, un temple intérieur aux colonnes de rigueur et d'exigence, dans lequel il a fait vivre toutes les personnalités qui ont influencé son existence et dont il nous a livré de brillantes monographies.

Faire l'éloge de Georges Sapède, c'est par nature le réduire à une évocation bien trop rapide, tant son action fut riche d'expériences sur le plan professionnel, féconde sur les terrains culturel et intellectuel. En évoquant Georges Sapède, il nous revient cette pensée de Fernand Braudel : « *Les activités multiples réclament des talents multiples* ». Son passage à l'Académie aura permis de mieux révéler encore ses talents en leur donnant une finalité supplémentaire, celle de la quête de la connaissance et de sa transmission.

Voici plus d'une année que Georges Sapède nous a quittés, précisément le 31 janvier 2017, à l'âge de 97 ans alors qu'il venait d'être élu membre honoraire.

Cet éloge ne rend que plus cruelle son absence, plus regrettable de ne pas l'avoir rencontré. De ce manque, naît la promesse de me confronter à la patiente hérédité qu'il m'a transmise, sans me connaître. Et ainsi faire vivre, cher Georges, par procuration, avec toute votre indulgence, votre mémoire en poursuivant le travail académique.

Pour conclure, à l'image des paroles qu'il tenait sur son prédécesseur, Jean Paradis, nous pouvons dire aujourd'hui avec reconnaissance : *« quel honneur pour l'Académie de l'avoir compté au nombre de ses membres et quel devoir pour elle d'en conserver et servir la mémoire »*.

Votre institution reçoit aujourd'hui une personnalité qui *« ne répond pas à ses critères habituels »* : vous accueillez, à nouveau, un ingénieur !

En prononçant ces mots, avec une certaine maladresse imputable aux trop nombreuses années d'asservissement au langage technique, j'ai le sentiment que ce qui est attendu ici n'est pas *« d'être académicien »* mais plus précisément *« de penser et agir en académicien »* et, par le produit de nos actes académiques, accomplir ainsi la mission de l'institution.

Il vous faudra donc me pardonner mes évidentes faiblesses en matière de sciences fondamentales et de lettres, l'amour de ces dernières ne me donnant pas le talent de les pratiquer à la hauteur d'un grand nombre d'entre vous.

L'ingénieur est au cœur de l'expérience du réel, une forme de passeur qui inscrit son action entre l'architecte et le gestionnaire. Si les racines de l'ingénierie remontent à la construction des engins de guerre, le savoir-faire de l'ingénieur s'est ensuite exprimé dans la marine, l'établissement des voies de transports, l'équipement du territoire au sens large, avec une forme d'âge d'or sous le règne de Louis XIV et du colbertisme, avec les manufactures, les routes

royales ou les grands travaux. Viennent ainsi spontanément à l'esprit les noms de Vauban pour ses fortifications, de Pierre-Paul Riquet avec le Canal du Midi dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ou, plus proche de nous et de notre Académie, le remarquable Paulin Talabot qui s'illustra sur les chemins de fer et dont une statue en bronze célèbre la mémoire dans le hall principal de la gare de Nîmes.

Parmi les grands ingénieurs de notre territoire, Henri Pitot occupe une place particulière. D'abord parce qu'il a été un contemporain de la naissance de notre Académie au XVII^e siècle et ensuite parce qu'il s'est illustré dans divers domaines passés à la postérité comme le tube de Pitot destiné à mesurer la vitesse des fluides et qui équipe, avec des sondes éponymes, les avions.

Ingénieur des Etats du Languedoc, il a œuvré pour les aménagements de protection contre les inondations des cours d'eau locaux et a équipé de bornes le Grand Chemin royal entre Nîmes et Montpellier, comme le retrace une étude de Michel Lescure. Il s'est également illustré en bâtissant, en 1745, le pont routier adossé au Pont du Gard, sur le modèle du Pont Royal de Paris et de l'aqueduc de Saint-Clément à Montpellier, dénommé plus communément les Arceaux.

L'ingénieur, considéré comme bien moins prestigieux que les scientifiques ou les professeurs universitaires, est une forme de résistant : il identifie les contraintes, questionne les hypothèses, interroge la nature pour distinguer le possible de l'impossible, se situant souvent en ligne de crête, à la bordure du faillible, pour faire mentir les anathèmes « *cela ne fonctionnera jamais* ». Rares sont ceux qui, comme Gustave Eiffel, laissent leur nom à la postérité, car l'ingénieur est avant tout maïeuticien, un accoucheur d'ouvrages ou de méthodes qui, à l'image d'un catalyseur, s'efface une fois l'œuvre accomplie. A l'inverse, il reste dans les mémoires quand, malgré le soin réservé à l'accomplissement de sa tâche, l'ouvrage court à sa ruine, comme ce fut le cas pour le barrage de Malpasset, au-dessus de Fréjus, avec l'ingénieur André Coyne.

L'ingénierie ne saurait se limiter au seul objet de son expertise, elle est avant tout un support de finalité, elle donne du sens au métier et de la vocation aux esprits bien formés. L'ingénieur trouve sa voie à la croisée des grandes découvertes et s'impose comme un agent de transformation de la société qui préfigure et développe l'ère industrielle. Il participe ainsi aux grands progrès avec ses inventions, l'industrialisation, l'optimisation des processus et des productions et de leur coût qui ont permis de lutter contre la pénibilité du travail, d'améliorer le cadre de vie. Cette vision humaniste de l'ingénieur inspire la littérature, comme l'illustrent certains romans de Jules Verne, à l'image de l'ingénieur Cyrus Smith dans *L'île mystérieuse*.

Je souhaiterais maintenant centrer mon propos sur l'aménagement du territoire. Comme l'énonçait Aristide Dumont, brillant ingénieur précurseur des travaux conduits par Philippe Lamour et les équipes de BRL, je cite : « *Le seul but logique et moral que l'on puisse assigner à l'exécution des grands travaux publics est l'amélioration du sort du plus grand nombre* ».

Il sommeille, dans l'aménagement du territoire, une vision prospective qui peut confiner à la prophétie auto-réalisatrice. Ainsi, en assignant des destinations, en affectant des usages, en dotant ou ne dotant pas le territoire d'équipement, la prophétie du développement humain s'incarne ou se délite.

En plus de trente années d'exercice, j'ai appris, à hauteur d'homme, à dessiner des solutions d'aménagement, à collaborer avec différentes disciplines pour les mettre en œuvre, à les reconsidérer pour en corriger les erreurs et mieux les ajuster pour satisfaire les besoins immédiats et respecter les choix du futur.

Saint Exupéry éclaire le chemin de l'aménageur quand il affirme que « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ». C'est là tout la responsabilité et l'humilité de l'aménagement du territoire, que de travailler à rendre possible une vie partagée et équilibrée, respectueuse des milieux naturels, de leur pouvoir symbolique et de leur héritage culturel, tout en répondant

aux besoins avec des solutions résilientes qui limitent les facteurs d'irréversibilité.

Ainsi, l'idée de dériver l'eau du Rhône pour favoriser le développement économique du Languedoc s'est affirmée à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec les projets de l'ingénieur Aristide Dumont, projet contrarié par une volonté publique fluctuante et par l'instabilité parlementaire de l'époque. Il aura fallu attendre la période de reconstruction du pays après la Seconde Guerre mondiale pour que puisse se concrétiser ce projet sous l'impulsion de Philippe Lamour et du gouvernement de Pierre Mendès-France.

Mais l'histoire de l'eau n'est pas un long fleuve tranquille et, plus proche de nous, nous pouvons songer au projet controversé du barrage de La Borie à Saint-Etienne-Vallée-Française, quand les Cévennes et des militants écologistes se sont dressés contre la réalisation de cet ouvrage de protection contre les inondations et pour la régulation du débit du Gardon d'Anduze. Fallait-il y voir une réminiscence de l'esprit de résistance camisarde par rapport au bénéfice qu'en auraient retiré les habitants de la plaine ou, plus prosaïquement, la nécessité de faire émerger une nouvelle vision de l'aménagement du territoire, plus proche des préoccupations des populations locales, plus respectueuse aussi de la culture et de la puissance symbolique des lieux ? Autre temps, autre combat : la puissance publique ne peut plus réaliser un projet contre le territoire même au nom de l'intérêt général et de l'utilité publique, comme cela pouvait s'envisager à la génération précédente. La triste histoire du barrage de Sivens dans le Tarn le confirme encore.

En élargissant le champ de la réflexion, l'ingénierie de l'aménagement a évolué au fil du temps, au rythme de la prise de conscience du rapport que les hommes entretiennent avec l'espace qui les entoure et les besoins qu'ils doivent satisfaire, dans une approche polysémique.

Au-delà des premières bases de construction du lieu de vie, de sa sécurité et de ses facilités, l'équipement du territoire a rapidement évolué vers la capacité à se déplacer, à des fins vivrières puis

rapidement militaires pour ensuite s'élargir aux échanges, au commerce au sens large avec les grandes routes maritimes et les grandes voies terrestres.

L'espace s'est ainsi structuré, en même temps que naissaient et se développaient les civilisations comme en témoigne la richesse d'aménagement de la romanité ou de l'Égypte antique. Pareillement, les couronnes de l'Ancien Régime et la structuration de la France depuis Philippe IV Le Bel ont façonné notre territoire au gré des enjeux de pouvoir entre Paris et les Provinces jusqu'à la naissance des départements et des communes à la Révolution française qui a suscité une nouvelle manière d'envisager l'équipement local.

L'approche plus globale d'aménagement du territoire s'inscrit dans une dimension culturelle récente du début du XX^e siècle. Elle dépasse alors la notion d'équipement « *stricto sensu* », d'essence économique ou capitalistique, pour incarner plus largement une vision de politique publique. Les premières politiques structurées d'aménagement de l'ère industrielle se sont bâties ainsi dans de grands bassins comme celui de la Ruhr au sortir du premier conflit mondial, ou celui de l'aménagement territorial de la Vallée du Tennessee dans le cadre de la politique interventionniste de Roosevelt au sortir de la crise de 1929, ou encore en Grande Bretagne, avec le « *town and country planning* ».

En France, les fondations de l'aménagement du territoire s'ancrent dans la reconstruction du pays après le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale, sur la base d'un constat sans appel dressé par le géographe Jean-François Granier dans son ouvrage « *Paris et le désert français* » publié en 1947. Sous l'impulsion d'Eugène Claudius-Petit, ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, naît le Plan National d'Aménagement du Territoire, qui a inspiré la création de six sociétés d'aménagement régional, dont la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc, devenue BRL.

L'aménagement de la France d'après-guerre, comme notre territoire languedocien a, de fait, été influencé par les grands corps de

l'administration d'Etat dont singulièrement une large partie avait œuvré en Indochine, dans les départements de l'Algérie ou dans les protectorats du Liban, de la Tunisie, du Maroc, dans différents berceaux d'humanité, dans les terres fertiles comme dans les contrées les plus ingrates, avec l'objectif de favoriser le développement économique.

La vision planificatrice progresse alors avec l'action, pendant un demi-siècle, de la DATAR, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

L'aménagement du territoire a été fortement influencé sur les 30 dernières années par deux évolutions d'échelle opposée, deux mises en tension. Tout d'abord, l'élargissement des décisions vers l'espace européen est devenu indispensable pour développer des coopérations inter-étatiques en soutien aux objectifs communautaires prioritaires. Il en a résulté la création de nombreux équipements d'intérêt européen, notamment pour les axes ferroviaires et routiers. Ensuite, un certain niveau de décision s'est déconcentré pour conduire à une plus forte proximité locale, avec les lois successives de décentralisation depuis 1972, 1982, 2004 et 2015 avec la loi NOTRe, et, en parallèle, les lois sur la coopération intercommunale de 1992 et 1999. Cette évolution législative a construit l'organisation des compétences des collectivités. Elle a aussi amené le citoyen à prendre conscience du nouveau cadre régional, qui n'est pas sa référence la plus naturelle, l'héritage culturel étant plutôt construit autour des communes et des départements.

Avec la loi NOTRe, nous glissons vers une nouvelle lecture de l'espace et de son devenir, la République des territoires, soutenue précisément par la Banque des territoires, nouvelle désignation du cadre de soutien aux initiatives locales, portée par la Caisse des Dépôts et Consignations, depuis le 30 mai dernier. Cette évolution conjugue, en même temps, les moyens financiers de l'Etat jacobin et les initiatives de développement des collectivités territoriales, sous influence de girondinisme, avec de nouvelles approches de concertations et de gouvernances locales. L'enjeu est fondamental

car il s'agit de lutter contre la fracture des quartiers et des territoires, sujet d'autant plus sensible que plus de 90% de la population vit en zone d'influence urbaine.

De la même façon que le bonheur ne se résume pas à l'absence de malheurs, l'aménagement du territoire ne peut se réduire à la seule correction d'inégalités et de déséquilibres. Aménager suppose, avant tout, l'émergence d'un grand dessein, d'une vision supportée par une adhésion collective, confortée par une contribution la plus éclairée possible des parties prenantes, notamment citoyenne, pour donner toute sa densité à la démocratie en action.

Contrairement à une certaine opinion répandue, la politique d'aménagement n'est pas univoque. Elle ne relève pas du choix unique ou d'un processus quelque part manichéen. Elle procède d'une production collective et subjective de sens, d'intérêt à agir, de relations entre les bénéficiaires. Elle conduit à s'interroger sur les impacts négatifs pour les éviter, sinon les réduire ou les compenser. Le sujet est d'autant plus complexe que la transparence et l'élargissement de l'accès à l'information grâce au numérique, favorise une culture de l'opinion sur les projets et ouvre des tribunes d'expression potentiellement sous influence.

En un mot, l'aménagement du territoire est intimement associé à la vision qu'ont les individus d'eux-mêmes et de leurs cercles d'appartenance, ainsi que de leur capacité à y projeter leur désir d'avenir. Cette prise de conscience est également influencée par la distance qui les sépare des pouvoirs de décision et des échelles de représentation dont ils ont la compréhension.

L'aménagement du territoire segmente l'espace sur la base de vocations assignées au nom de l'intérêt général, avec des sites réservés aux nuisances comme les champs d'expansion des crues, les sites de déchets, les sites industriels polluants, les sites de production d'énergie.

D'autres secteurs sont, quant à eux, réservés à la valorisation collective, comme les zones d'habitat, les zones agricoles ou

les espaces naturels dont le niveau de protection varie entre la sanctuarisation totale ou la réglementation des activités et des usages autorisés pour en réduire la pression anthropique.

Sur une vision locale, la question de la légitimité de l'aménagement se pose au regard de ses nuisances avec une appropriation des causes par des collectifs, soutenue par des supports de croyances communes ou de droits auto-proclamés qui s'expriment pour favoriser des projets alternatifs, comme l'illustre la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Sur une approche plus globale, notamment sur le plan environnemental, l'échelle de réflexion devient internationale voire planétaire, comme pour les effets mondialisés des politiques énergétiques sur le climat. Dès lors, les choix des Etats Unis ou de la Chine deviennent proches de nous, compte tenu des conséquences locales qu'ils nous imposent. Il en découle une attente de participation aux décisions, d'où l'engouement pour le processus des COP (Conférence des Parties). Sur ce sujet, la COP21 a enregistré une grande audience à la hauteur des engagements pris et du grand nombre de signataires de l'accord de Paris, dans la tradition de la vision universaliste et humaniste de la France, héritée des Lumières.

Il convient aussi d'avoir pleinement conscience que, si une politique d'aménagement favorise la production de richesses, elle tend à produire corrélativement des inégalités. En même temps que nous développons certains territoires urbains, nous asservissons d'autres espaces ruraux en leur assignant une fonction de fournitures de matières premières ou de productions des biens. Il ne s'agit pas, naïvement, de remettre en question le modèle mais, de façon plus pragmatique, d'envisager autrement la contractualisation territoriale, en concertation entre les acteurs, avec des dispositifs de régulation et de redistribution.

D'autres facteurs sont désormais au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire et la soutenabilité du développement comme la prise de conscience de la finitude de notre planète et de

ses ressources, du niveau de pression acceptable pour assurer leur renouvelabilité. Il en découle une perception grandissante de la nécessité d'une régulation publique internationale, en capacité de légiférer et de décider pour le bien commun.

Nos aménagements dialoguent avec les voix du silence, avec les évocations du passé, avec les héritages pluriels de ceux qui ont peuplé le territoire, bien avant nous, et l'ont enrichi de leur parcours. Ils sont notre « *présent du passé, notre présent du présent et notre présent du futur* » pour citer Saint Augustin. Ils sont le vocabulaire de base qui servira la grammaire de l'aménagement des temps futurs.

L'aménagement du territoire est une aventure sans cesse recomposée, une œuvre en devenir, au diapason de nos craintes et de nos espoirs, qui érigent des murs et des barbelés lorsque les peuples ont peur des invasions ou jettent des ponts entre les rives quand ils souhaitent coopérer et grandir ensemble.

Au-delà de cette rapide et donc réductrice mise en perspective, je souhaiterais maintenant situer l'aménagement du territoire à l'image des travaux de l'Académie, en citant différentes disciplines qui concourent à une fertilisation croisée de la réflexion de l'aménageur pour mieux en féconder la vision.

Tout d'abord, l'apport de l'**historien** est majeur. Pour l'illustrer, nous pouvons citer les travaux d'un académicien remarquable, Emmanuel Le Roy Ladurie, et son travail sur « *L'histoire du climat depuis l'an mil* ». Il a notamment étudié les crues du Gard avec une recherche de datation et de leur extension géographique, sur la base des dépôts laissés dans les grottes de la vallée des Gardons, ce qui a permis de mesurer ces événements hydrologiques en complément des annales écrites qui se sont développées plus tardivement. Les travaux de recherche de l'académicien Guilhem Fabre peuvent également être cités pour leur précieux éclairage sur l'empreinte de l'eau au fil du temps sur notre territoire. L'histoire nous éclaire aussi sur les premiers gestes d'aménageur qui ont forgé l'esprit des hommes dès lors qu'ils se sont sédentarisés, avec le développement de l'agriculture

et de l'élevage ainsi que la création de lieux de vie pour vivre en communauté. Les civilisations précolombiennes, amérindiennes, les civilisations égyptienne, grecque, romaine ont progressivement amené de l'industrie et de l'art dans la faculté d'aménager le cadre de vie. Nous pouvons également citer les apports fondamentaux de l'historien Fernand Braudel sur les différentes dimensions d'espaces et de temps pour comprendre les dynamiques d'aménagement de notre bassin méditerranéen.

Un autre apport essentiel convient d'être mis en exergue, celui du **géographe**. Ainsi, les travaux d'un académicien voisin de Montpellier, Jean-Paul Volle, interrogent la planification durable du territoire, avec une thèse intitulée : « *Ville et région : approches de la question urbaine en Bas-Languedoc* ». Anciennement, l'acte d'aménager a distingué la constitution d'un « *espace utile* » au développement et la délimitation, en creux, d'un « *territoire inutile* » réservé à la nature et sans bénéfice des services nécessaires à son développement. Cette approche fonctionnelle a été particulièrement développée lors des démarches coloniales de l'Occident, pour apporter les richesses et les matières premières sur le continent puis pour assurer des capacités de production décentralisées dans une internationalisation des échanges.

Cette vision inspira notamment les politiques d'aménagement soutenues par la France au Maroc, sous l'égide du Résident Général Lyautey qui divisa le protectorat en « *Maroc utile* » et en « *Maroc inutile* ». Cette organisation a privilégié une maritimisation de l'économie marocaine au bénéfice de la métropole française, avec la production de phosphate et le développement d'une agriculture d'exportation, laissant en déshérence des territoires, porteurs de potentielles instabilités politiques, comme le confirment de récentes études.

Sur un autre plan, l'apport de **l'archéologie** est fondamental pour éclairer les chemins du passé et nous rappeler que les terrains dans lesquels nous fondons nos ouvrages ne sont jamais des sols vierges.

Cette discipline rappelle à l'ordre les aménageurs trop pressés ou les ingénieurs trop centrés sur leur technicité. Elle les invite à élargir le compas de leur pensée pour mieux voir, mieux comprendre l'histoire du territoire. Elle renseigne aussi sur ce qu'il faut d'abord savoir ne pas faire, en montrant, par exemple, comment les hommes ont sans cesse corrigé leurs aménagements pour les adapter face aux risques naturels.

L'archéologie nous ouvre une fenêtre de lecture sur près de 8 000 ans de construction de l'espace par l'homme, depuis l'âge de la pierre taillée. Depuis le Néolithique, avec la généralisation progressive de l'agriculture, l'homme marque son empreinte sur le territoire et le modèle, à plus grande échelle, en même temps qu'il construit ses civilisations, comme en témoignent les vestiges de l'Égypte ou de l'Empire Romain. L'analyse archéologique apporte ainsi une lecture autonome du passé de l'aménagement qui vient compléter la production écrite et subjective des témoignages de l'époque que propose l'historien.

Sur les cinquante dernières années, l'archéologie s'est émancipée du champ des objets et des monuments pour s'emparer de celui de l'espace et de la compréhension de l'homme dans son environnement au sens global. Avec la mise en œuvre des obligations relatives à l'archéologie préventive, aux diagnostics et aux fouilles, un nouveau voile a été levé pour mieux comprendre la relation de l'homme à son territoire.

La manière de regarder le passé et de le comprendre a également évolué au fil du temps, pour mieux prendre en considération l'évolution parallèle des paysages et des sociétés.

Une autre discipline influence l'action de l'aménageur : la **sociologie** ou, au sens plus académique, les sciences humaines et sociales. Elles nous donnent à comprendre les interactions entre les parties prenantes dans le processus de réalisation d'un projet. Elles éclairent les conflits entre porteurs d'intérêts, et interrogent les écarts possibles entre la légalité et la légitimité d'un aménagement, entre l'intérêt à agir et

la défense de valeurs. Elles nous accompagnent sur les processus d'acceptation et de médiation pour trouver une solution dans le maquis des antagonismes. Pour l'illustrer, si les aménagements initiés par Philippe Lamour apparaissent aujourd'hui d'une évidente nécessité, leur réalisation a pourtant rencontré nombre de conflits avec des intérêts divergents, entre les tenants d'une viticulture traditionnelle et ceux qui voulaient tirer les bénéfices de nouvelles filières industrielles et permettre la croissance démographique grâce à une ressource en eau durable et sécurisée. Les réunions locales avec la profession agricole furent rudes pour ne pas dire violentes avec des peintures « *Non au Canal en Costières* » sur les murs des mazets et des menaces physiques sur Philippe Lamour.

Sur une autre facette de la sociologie, la création des aménagements a aussi été à l'origine de grandes épopées techniques et technologiques, devenues ensuite de grands récits sur le savoir-faire national, une fierté collective à apporter des solutions utiles pour le plus grand nombre. En même temps que s'érigeaient les grands ouvrages, se construisait la communauté de ceux qui les avaient bâtis et qui souhaitaient mettre leurs compétences au service du développement à l'international, dans la tradition française universaliste.

Si le temps nous était donné, nous pourrions convoquer les **sciences politiques** pour exprimer que l'acte d'aménager procède précisément d'une vision politique sur la manière d'envisager les relations entre l'utilité publique, les initiatives privées et la satisfaction des besoins des citoyens. Nous pourrions alors évoquer les évolutions des politiques d'aménagement qu'elles s'adressent aux cœurs de ville ou aux espaces ruraux, ou à la nouvelle façon d'envisager la République des territoires.

Nous pourrions aussi évoquer la contribution **des juristes**, et plus largement celle des producteurs de droit et de normes, qui apportent du cadre, de l'équité et de l'équilibre entre les intérêts, avec l'apport fondamental du droit romain et, plus proches de nous, des codes issus de l'époque napoléonienne.

Avec plus d'audace, nous pourrions questionner la **philosophie** car l'acte d'aménager le territoire pose intimement la question fondamentale du rapport de l'homme avec la nature, de son rapport au monde, de ses relations avec l'autre et donc de la confrontation avec soi-même, ses désirs, ses craintes, ses espoirs, sa finitude.

Pour finir, je souhaiterais ouvrir une dernière fenêtre sur une dimension **prospective**. Parmi les sujets en débat, se pose la question de la réappropriation que pourront faire les générations futures de l'état aménagé dont ils héritent, en fonction de ses potentialités ou de l'évolution du contexte.

L'aménagement du territoire est le marqueur d'une époque, qui peut évoluer au fil du temps et se métaboliser comme l'illustrent les nouveaux aménagements des docks de Marseille, les nouveaux quartiers de San Francisco, destinés à revitaliser les espaces défavorisés ou encore l'émergence de nouveaux projets d'agriculture urbaine en gestion locale pour réinventer la ville de Détroit en faillite après l'ère du motorcity d'Henri Ford et de General Motors.

Parmi les grandes interrogations, pour ne pas dire préoccupations pour l'avenir, le changement climatique occupe une place désormais essentielle. A l'image des constats établis à la COP21, nous pouvons affirmer que nous sommes la première génération à en percevoir les effets tangibles et l'une des dernières générations à pouvoir infléchir le modèle qui conduit à l'irréversibilité d'une partie de la vie sur terre.

La résilience devient une exigence, un facteur essentiel pour optimiser les solutions d'aménagement afin qu'elles n'obèrent pas les choix futurs ou qu'elles rendent possibles leurs reconversions. Nous pouvons dès lors parler de « décisions sans regret » pour qualifier les options qui demeurent pertinentes quelles que soient les évolutions futures du climat.

Nous devons également raisonner avec l'épuisement des matières premières, notamment les énergies fossiles, les terres rares, les

matériaux essentiels à la vie du grand nombre sur terre comme le sable de construction qui s'épuise et ne pourra répondre durablement à la demande. Nous savons aujourd'hui qu'à la mi-août, chaque année, nous avons consommé ce qui est facilement renouvelable sur la planète, ce qui confirme qu'il nous faut impérativement revisiter notre modèle d'aménagement pour le rendre plus soutenable et analyser les projets en intégrant le cycle de vie complet.

Notre vision de l'aménagement du territoire doit se renouveler, à la fois, en tirant le fruit des expériences passées et en prenant en considération les nouvelles exigences d'une planète dont la finitude est acquise, dont la population aura été multipliée par 6 en un siècle et demi, évoluant de 1,7 milliard d'habitants en 1900 à près de 10 milliards en 2050.

Parallèlement à la prise en compte du changement climatique, l'avènement de l'ère digitale amène aussi à reconsidérer l'acte d'aménager. Comme la main a influencé l'esprit par le champ de ses possibilités, le numérique et le big data aujourd'hui ouvrent de nouveaux espaces qui vont également modifier notre relation au monde.

Nous avons désormais la faculté de pouvoir produire des données complexes, de pouvoir documenter des scénarii et calculer des tendances, de pouvoir communiquer les résultats instantanément à destination d'un très grand nombre de personnes. Cette opportunité change la présence à soi, notre conscience et nous détermine. Elle devient un outil d'autonomisation en nous responsabilisant sur ce que nous pouvons ou devons faire avec les données produites et transmises, alors qu'auparavant ces données n'existaient pas ou étaient réservées exclusivement à des acteurs titrés. Elle ouvre aussi un champ considérable d'interactions entre les acteurs, autant de facultés d'échanges et donc de gisements de potentialités de coopération. Elle rend possible une action citoyenne globale avec des temps de réaction très rapide, ce qui modifie nécessairement les modalités d'intervention des autorités publiques en les obligeant à

plus de transparence sur leurs actions et à une obligation d'en rendre compte. Cette opportunité nouvelle crée aussi la possibilité de mieux co-agir avec de nouveaux modes de collaboration.

L'ère digitale ouvre les portes d'un monde dématérialisé infini et marque symboliquement, en même temps, la fin des « *terra incognita* », qui auront toutes été référencées, mises en modèles numériques ...

Alors restera-t-il une nouvelle « *terra incognita* » : réinventer « *l'homme nouveau* » qui devra conjuguer les espaces de vie matériels et dématérialisés, nouvel enjeu de l'aménagement du territoire. Pour conclure, nous pouvons affirmer que l'aménagement du territoire est une magnifique aventure interdisciplinaire dont il serait bien imprudent de confier les intérêts aux seuls ingénieurs !

Je vous remercie pour votre patiente et indulgente écoute.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, le président invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Le président Bernard Simon lève la séance à 17 heures 30.

Séance du 22 juin 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Marès, Mazauric, Plouvier, Prat. MM. Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Contestin, Fougères, Girard, Gouget, Iancu, Kirschleger, Pierre Marès, Matouk, Meine, Meunier, Mutin, Penchinat, Salenson, Simon, Stephan, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Lassalle, Pallier, Poujoulat. MM. Audisio, Blanchet, Bruguierolle, Chalavet, Fontaine, Fabre, Puech.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Torreilles. MM. Artus, Jacques Cadène, Feller, Krebs, Maréchal, Nicolas, Olivier, Ott, Pey, Simula.

Correspondants excusés : MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Galligani, Godlewski, Pontvieux, Ventura.

Le Président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 8 juin qui est mis aux voix puis adopté.

L'ordre du jour prévoit l'élection de trois académiciens résidants.

Nombre de votants : 55. Bulletins exprimés : 30

Les trois candidats ont tous recueilli les 2/3 des bulletins exprimés, nécessaires pour être élus.

Le président proclame les résultats.

Frédéric ABAUZIT est élu au fauteuil de **M. le Préfet Henri HUGUES**, décédé.

Oui : 27 Non : 1 Abstentions : 2

Olivier ABEL est élu au fauteuil de **M. le Pasteur Jacques GALTIER**, membre honoraire.

Oui : 29 Non : 0 Abstention : 1

Nicolas CADÈNE est élu au fauteuil de **Mme Monique KUNTZ**, décédée.

Oui : 26 Non : 2 Abstentions : 2

Informations.

- L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse vient de proposer aux cinq académies de la Région Occitanie un colloque inter-académique qui nous réunira en 2019 sur le thème «Les auteurs d'Occitanie en leurs terres». La date sera fixée début septembre dans le créneau 18-25 mai 2019. Le colloque durera une journée, sur la base de deux contributions par Académie (20-25 mn). D'ores et déjà nous faisons appel à communication pour finalisation à la fin du mois de novembre.

- L'Hôtel de l'Académie sera fermé à partir de mardi 3 juillet et rouvrira mardi 11 septembre.

Ouvrages.

Nous avons reçu :

- Le recueil de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Montauban. Année 2017.

- Le Bulletin 2018 de la Société d'Émulation d'Abbeville

Le président accueille à présent Jean Krebs, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

Vous avez été reçu au sein de notre compagnie le 28 mars 2008, sous la présidence de Madame Catherine Marès.

Vous êtes francilien d'origine et vos études vous ont conduit à intégrer l'Ecole Centrale des Arts et Manufacture de Paris, autrement dit « Centrale ».

On peut s'interroger sur cette tendance française à donner un nom, somme toute commun, aux fleurons des plus prestigieuses écoles de notre système éducatif. Il en est ainsi de « Centrale ». Je n'ai pas trouvé d'explication quant à l'origine de cette appellation en dehors du fait qu'il s'agissait pour ses promoteurs privés, en 1826, de réunir et de « centraliser » des compétences techniques de divers horizons. Je ne sais pas si on peut en conclure que son promoteur était Jacobin...

Et « Normale » ? Aucune référence présidentielle, mais une racine latine *norma*, la règle car, dixit Lakanal : « Ces écoles doivent être en effet le type et la règle de toutes les autres. »¹

Vous vous êtes d'abord orienté vers la chimie industrielle et vous avez obtenu un « master of science » à l'Université de Princetown. Votre parcours professionnel débute à Air Liquide et se poursuit à Mobil Oil comme ingénieur de raffinage. Tout était réuni pour une belle carrière industrielle.

Las, vous quittez l'industrie pour la banque, le Crédit Lyonnais, où vous allez exercer vos talents d'ingénieur et de manager de New-York

1. Source : <http://www.le-temps-des-instituteurs.fr/doc-ecole-normale.html>

à Francfort, puis de Hong-Kong à Canton en passant par Beijing, qui s'appelait encore Pékin, et Shangäi.

Vous aviez entre temps commencé à apprendre le chinois, ce qui vous a été fort utile.

Retraité, vous avez passé une licence d'histoire de l'art, une maîtrise d'archéologie et vous vous êtes initié à l'égyptien hiéroglyphique ce qui va vous conduire à rejoindre l'Association égyptologique du Gard. Vous êtes fidèle aux logogrammes.

« *Artiste, ingénieur, qui de ton jugement peut priser la valeur ?* » La mnémotechnique des décimales du nombre π (ici de la treizième à la vingt deuxième) me semble bien convenir à votre éclectisme et à la diversité de vos expériences et de vos savoirs. Les ingénieurs et mathématiciens qui fréquentent notre Académie apprécieront.

Vous nous avez fait bénéficier de deux communications :

- En 2010 : « Les premiers dessins égyptiens étaient-ils déjà un langage ? » Étude sur les dessins égyptiens prédynastiques, qui semblent bien préfigurer les premiers hiéroglyphes.
- En 2015 : « Des Cévennes à la Chine. La vie aventureuse d'Emile Rocher. » La fresque étonnante pleine de rebonds de la vie d'un cévenol d'origine.

Aujourd'hui votre communication porte sur « *La chimie industrielle à Salindres. Implantation classique ou aventure originale ?* »

Vous allez certainement évoquer la personne de Henry Merle, dont notre confrère Robert Chalavet nous avait entretenus lors de sa communication intitulée « *Le petit train de Camargue ou des Cévennes à la mer* », une aventure ferroviaire passionnante. Si, d'aventure, vous concluez sur le second terme de votre interrogation, il faudra reconnaître que nous vivons vraiment dans un monde d'aventuriers.

Monsieur, nous vous écoutons.

Résumé de la communication.

Par maints aspects, l'usine chimique de Salindres surprend le visiteur. Construite en rase campagne, hérissée de cheminées, survivant aux vicissitudes des marchés, de la concurrence et de l'évolution technique depuis plus d'un siècle et demi. Aussi peut-on se poser la question : Salindres, implantation classique ou aventure originale ?

Parmi les caractéristiques classiques, on peut citer :

- la date de création, s'inscrivant selon les normes, une vingtaine d'années après le démarrage de l'exploitation industrielle des mines de charbon.
- Le principal produit fabriqué, la soude, alors universellement demandé.
- La localisation géographique, scientifiquement optimisée.

Parmi les caractéristiques qui sortent de l'ordinaire :

- une direction originale avec, en permanence dans les coulisses, le grand chimiste alésien Jean-Baptiste Dumas, un des quatre fondateurs de l'Ecole Centrale.
- Usine, historiquement la première, à fabriquer de l'aluminium et qui restera la seule au monde pendant 25 ans.
- des réactions peu classiques devant les vicissitudes des concurrences techniques.

C'est parce qu'elle a su évoluer que cette usine a réussi à subsister.

Après avoir remercié notre conférencier, le président souhaite de bonnes vacances à l'assemblée.

La séance est levée à 17 heures 30.

Compte rendu de lecture.
Evelyne BRANDTS

Les soldats de la Grande Guerre dans Compagnie K de William March, par J.-F. Cocquet publiée dans le Bulletin 2016 de la Société d'Emulation d'Abbeville.

Ce bulletin comporte 5 grandes communications, 5 comptes rendus de différents ouvrages, tous ces CR signés par le même auteur, ainsi que tous les procès-verbaux des séances mensuelles de l'année 2015.

L'article dont je vous présente le résumé propose l'analyse de l'ouvrage cité.

*En 1917, l'Américain William March (1893-1954) s'engage dans les marines puis part bientôt pour la France. De retour, célébré comme un héros, l'ancien combattant restera hanté par cette guerre et décidera d'écrire en cent treize fragments, **Compagnie K**, son expérience des tranchées et celle de ses compagnons. Chaque soldat raconte le quotidien de sa compagnie sous forme de brefs chapitres. Une fois rassemblés, ils composent un tableau effrayant où voisinent le tragique et l'absurde, la pesanteur de l'attente et la brutalité de l'assaut. March mettra dix ans à finir ce texte, paru en 1933, devenu un grand classique. — Christine Ferniot*

Il ne sera traduit et ne paraîtra en France que 80 ans plus tard, en 2013

D'emblée, J.-F. Cocquet dépasse le cadre narratif du livre pour en extraire la philosophie. En préambule, il oppose la « commémoration », « mystique républicaine », qui repose sur l'éthique du respect, et l'« œuvre

historique », qui conserve envers les faits la distance de l'objectivité, mais qui, l'une comme l'autre, dépersonnalisent et désincarnent le passé.

William March, à travers la forme romanesque qu'il a donnée aux 113 témoignages, entend livrer « une histoire de toutes les compagnies de toutes les armées », dénonçant « l'imposture épique à laquelle recourt la propagande. »

En effet, l'épopée vise le triomphe du Bien sur le Mal, qu'il s'agit d'éliminer. Mais dans les deux camps en présence, l'ennemi est présenté pareillement comme l'incarnation du mal, sous un jour monstrueux et barbare. Le Bien et le Mal ne sont donc pas opposés, mais interchangeables : le barbare, c'est l'autre. Et les protagonistes sont les jouets du même art de la propagande.

Dans la perspective épique, la victoire consacre la supériorité d'une civilisation qui serait voulue par la Providence, mais l'ironie, bien perçue par les combattants, étant que de chaque côté, on invoque à son profit le même Dieu, ce « dieu universel », qui serait « zélateur d'une cause particulière » ! (Gott mit uns !)

Dieu ayant déserté le champ de bataille, aucune transcendance ne donne corps à un élan collectif. Chacun se retrouve seul, à la guerre comme au pays où le soldat mutilé, d'abord acclamé en héros, est abandonné à son sort dès le lendemain de son retour.

Dans Compagnie K, c'est la **notion d'humanité** elle-même qui est remise en question.

En effet, devant la diversité des comportements générés par la guerre, qui vont de la réification de l'ennemi considéré comme « une matière à broyer », « une cible à atteindre » à des comportements compassionnels ; allant, face à la barbarie, de l'indifférence à « la conscience d'une faute irrémissible. » il n'est pas possible de discerner une « essence humaine universelle », qui mènerait à terme à une société où « l'homme serait...

pour l'homme l'égal en dignité et le frère. » Compagnie K dément cet idéal humaniste d'une « nature humaine définissable » puisque l'individu lui-même ne parvient plus à se reconnaître dans ses actes. Le mot « humanité » ne recouvrirait plus qu'une imposture.

Abandonné de Dieu, ne croyant plus en l'homme, le monde de « Compagnie K » est bien celui de **l'absurde**.

Celui-ci pollue les relations humaines, rend les échanges impossibles. Dans ce contexte de guerre, l'absurde naît tout d'abord du choc entre « la vie, l'expression de la liberté ou de la spontanéité », d'une part et de l'autre, des « normes implacables, dérisoires » mais « redoutables si elles ne sont pas observées. L'incommunicabilité entre ces deux mondes, celui de l'amour, illustrée par la rencontre de deux soldats avec des amoureuses occasionnelles, et celui de « la loi écrite ou coutumière », conduira les deux soldats à la mort, l'un massacré par des paysans, l'autre exécuté pour désertion.

L'impossibilité des échanges peut résulter également du « consentement à la force des choses. » C'est ce qu'illustre l'histoire de l'estafette Manuel Burt qui, de retour en Amérique, est hanté par le souvenir d'un soldat allemand qu'il a tué et avec lequel, en d'autres temps, il aurait pu se lier d'amitié : « l'absurde est là qui s'énonce dans le pourquoi sans réponse du remords. »

En revanche, s'il arrive que l'échange s'établisse entre belligérants des deux bords en une règle du jeu tacite, il y est mis rapidement fin : « Les hommes qui fraternisaient » sont considérés comme coupables de « trahisons pour l'humanité » (on en a une illustration dans le film Joyeux Noël, à l'issue duquel les soldats des camps ennemis, coupables d'avoir fraternisé le soir de Noël, sont condamnés à de lourdes sanctions).

La guerre soulève enfin la question de **l'existence de Dieu** : en effet, « la désertion de Dieu fonde l'absurde parce qu'elle prive les hommes de tout espoir et de toute justification. » : ou Dieu est une illusion, ou il s'est détourné des hommes, tolère la violence et la cruauté, ou encore il

est impuissant à intervenir dans la dynamique du monde. »

C'est la finalité même de l'Histoire qui est remise en cause telle que la professent la tradition providentialiste des chrétiens ou la conception du Progrès chère au Siècle des Lumières. Dès lors, l'Histoire ne peut plus défendre l'idée d'un mal « nécessaire à l'avènement du bien » et « rien ne saurait plus justifier ou relativiser les souffrances, chaque souffrance est un absolu isolé. » L'Histoire apparaît donc comme le règne de l'arbitraire, de la violence exacerbée, inutile, incompréhensible.

Le constat désabusé est que les leçons de l'Histoire ne sont pas retenues : des jeunes gens, engagés après la guerre dans une « Société pour la prévention de la guerre », finissent par s'engager dans l'armée, succombant à « l'oubli du non-oubli », c'est-à-dire au non-respect de l'obligation morale du souvenir.

Séance administrative

Fonctionnement de l'Académie

Vendredi 28 septembre, 15 heures – Salle des séances.

Compte rendu

Présents : Mmes F. Cabane, H. Deronne, A. Herrmann, C. Lassalle, C. Marès, S. Mazauric, P. Plouvier, M. Poujoulat, D. Prat. MM. G. Audisio, A. Aventurier, M. Belin, B. Cavalier, R. Chabert, R. Chalavet, B. Fougères, P. Marès, J.-L. Meunier, P. Mutin, A. Penchinat, C. Puech, B. Simon, R. Stephan, P. Trarieux, Didier Travier, D. Valade.

Excusés : Mmes D. Bertrand-Fabre, J. Leroy, B. Maurin-Farelle, M. Pallier. MM. A. Bruguerolle, B. Fontaine, J.P. Gardelle, C. Iancu, P.Y. Kirschleger, J. Matouk, J. Meine, C. Salenson, Daniel Travier.

Quelques difficultés ressenties dans la vie récente de notre Académie nous ont conduits à réunir le Bureau et le collège des Anciens Présidents le vendredi 29 juin afin de proposer un texte qui a servi de trame pour le déroulement de cette séance administrative.

En ouvrant la séance, le président Bernard Simon prend la parole :

Notre compagnie doit mettre ses ressources tant humaines que patrimoniales au service de la Cité, c'est une ardente obligation liée à notre reconnaissance en tant qu'institution d'utilité publique. C'est le sens des actions qui ont été entreprises les années précédentes et qui doivent trouver leur continuité au travers des orientations que le bureau vous propose.

Cette volonté de service qui doit s'accompagner d'une meilleure visibilité de l'Académie exige un fonctionnement harmonieux et efficace. Nous avons enregistré plusieurs dysfonctionnements qui ont nui à l'image de l'Académie notamment auprès de la Préfecture et de la Mairie ainsi qu'une remise en cause de la souveraineté des commissions. C'est pour pallier ces difficultés que le Bureau propose des aménagements dans le fonctionnement qui doivent permettre le traitement des problèmes que nous rencontrons. L'esprit de ces propositions s'inscrit dans le cadre de la libre expression et du respect mutuel que nous nous devons, en soulignant la vigilance que nous devons manifester entre nous pour éviter les procès d'intention et les malentendus qui résultent souvent du fait de la diversité de nos cultures et de nos expériences professionnelles.

Synthèse des propositions

I - Rappel de quelques règles générales de fonctionnement et de procédure

- a. Le président est seul habilité à parler au nom de l'Académie et à l'engager auprès des tiers. Il peut déléguer ses pouvoirs.
- b. Le secrétaire perpétuel est le responsable administratif de l'Académie.
- c. L'Académie dispose de deux instances décisionnelles :
(i) la séance administrative au cours de laquelle sont votées les règles générales de fonctionnement, (ii) le Bureau qui est le conseil d'administration, les met en œuvre.

1 - De la nomination des membres ordinaires.

La procédure est décrite dans les « Statuts et Règlement » pages 17 & 18. Rappelons que les propositions de candidatures émises et votées par les groupes, puis transmises au Bureau qui les soumet à

l'agrément du Bureau et du collège des Anciens présidents. L'élection, réalisée en séance ordinaire, requiert 2/3 des suffrages exprimés.

Il est demandé au secrétaire perpétuel de s'assurer que le nouvel académicien réalise, avant sa réception, les visites protocolaires.

2 - De la nomination des correspondants

La disposition décrite ci-dessous sera inscrite dans le Registre des décisions.

« La commission de nomination des correspondants étudie les dossiers présentés. Elle est souveraine. En cas de difficulté particulière soulevée par un dossier, la commission reçoit le premier parrain avant de prendre une décision définitive ».

Les second et troisième parrains contactés ne s'engagent qu'après avoir rencontré le candidat s'ils ne le connaissent pas.

L'élection, réalisée en séance ordinaire, requiert la majorité absolue des suffrages.

3 - De la publication des communications

Il est rappelé que l'Académie ne dispose pas d'un maquettiste. Il est donc impératif que le texte proposé à la publication respecte scrupuleusement les normes de publication de l'Académie. Ces normes sont détaillées dans la rubrique « Les conseils aux auteurs » désormais accessibles sur le site (Page Archives/ Derniers téléchargements).

La commission - après échange avec l'auteur- peut décider de refuser une publication en cas d'écart trop important entre les normes imposées et le document adressé par son auteur. Sa décision est souveraine.

4 - Réalisation de projets

Les commissions et les groupes de travail peuvent présenter au Bureau des demandes de financement pour la réalisation de leurs travaux ou de leurs projets.

Les décisions d'affectation budgétaire sont proposées par ladite commission.

Les engagements des dépenses sont décidés en réunion du Bureau, puis signés par le secrétaire perpétuel et exécutés par le trésorier. Les bénéficiaires d'un budget doivent rendre compte de leur utilisation.

II - Politique d'ouverture.

Il s'agit d'ouvrir davantage l'Académie vers la Cité sans renoncer pour autant à ce qui fait la particularité d'une institution sans équivalent dans la ville et sans, par conséquent, qu'elle ne tende à se confondre avec les très nombreuses associations nîmoises.

Cette ouverture pourrait revêtir les formes suivantes :

1. Augmenter progressivement le nombre des séances publiques avec l'ambition de tenir deux séances publiques supplémentaires (une au printemps, une en automne).
2. Organiser une ou deux manifestations annuelles : un colloque et/ou une exposition.

L'un de ces colloques pourrait être organisé en collaboration avec l'Université de Nîmes. Le président Emmanuel Roux accepte le principe de cette collaboration tout en insistant cependant sur le caractère exceptionnel de ce type de manifestation.

3. Accroître l'ouverture du patrimoine de l'Académie : Hôtel (visite, histoire), bibliothèque, archives. (selon disponibilité, sécurité et protection.).

4. Prix Issoire (en cours pour 2018) et mettre en place un groupe de travail pour réinstaller le prix de l'Académie.
5. Développer les activités inter-académiques dont la CNA.
6. Mettre en place une politique de relations avec différents partenaires de la cité et assurer le suivi de la communication avec les médias.

*

* *

Séance du 12 octobre 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Emmery, Fougères, Gouget, Matouk, Meunier, Mutin, Penchinat, Simon, Stephan, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Maurin-Farelle, Plouvier. MM. Audisio, Bruguerolle, Chalavet, Fontaine, Fabre, Gardelle, Iancu, Meine, Puech, Trarieux, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Brousmiche, Giacomoni. MM. Artus, Feller, Godlewski, Krebs, Maréchal, Pey, Polge, Simula.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Torreilles. MM. Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Galligani, Nicolas, Pontvieux, Ventura.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 8 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations.

Durant ces vacances, nous avons appris, hélas, trois décès.

Il s'agit de la disparition de l'épouse de notre confrère Henry de Seguins-

Cohorn, membre honoraire. La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 16 juillet 2018 en la cathédrale Saint-Théodorit d'Uzès. Nous avons adressé à notre confrère nos plus sincères condoléances et un message de vive sympathie.

Mercredi 18 juillet, nous avons été informés de la disparition de Madame Antoinette Durteste, épouse de notre regretté confrère Louis Durteste. Les obsèques se sont déroulées mercredi 18 juillet 2018 en l'église Sainte-Perpétue. Nous avons adressé à sa famille nos plus sincères condoléances.

Jeudi 30 août, notre confrère le professeur François-Bernard Michel a été confronté à la disparition soudaine de son épouse, Marie-Bernadette Michel qui s'est éteinte à l'âge de 74 ans. Le secrétaire perpétuel a pu assister mercredi 5 septembre aux obsèques religieuses en l'église de Corconne. Il a adressé au nom de notre compagnie un message de vive sympathie à notre confrère et à ses trois fils.

Une dernière information concerne l'état de santé de notre confrère membre non résidant, le docteur Jacques Meine. Il a dû subir une grave opération au mois de septembre qui s'est heureusement bien déroulée. Il est actuellement en convalescence mais ne pourra plus participer à nos travaux durant ce dernier trimestre. Comme vous le savez, il est le rapporteur de la commission des publications et assure avec efficacité cette mission en relation avec les membres de ladite commission. Nous lui souhaitons les vœux de prompt rétablissement et lui adressons un message d'amitié la plus sincère.

Nous remercions notre consœur Simone Mazauric, vice-présidente de notre compagnie et Jean-Michel Faidit, correspondant qui ont représenté l'Académie au colloque interacadémique organisé les 7 et 8 juillet par l'Académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse sur le thème « l'esprit de la découverte ».

Simone Mazauric a prononcé une communication intitulée « Simultanité des découvertes et querelles de priorité » et le titre de la communication de Jean-Michel Faidit était : « Antoine Darquier, découvreur de la nébuleuse annulaire de la Lyre ».

Nous remercions vivement notre consœur Hélène Deronne qui a organisé les visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine, samedi 15 et dimanche 16 septembre. Nos remerciements s'adressent bien évidemment à notre consœur Micheline Poujoulat, notre confrère Jean-Louis Meunier et notre président Bernard Simon qui ont également assuré les visites.

Trois posters concernant Jean-François Séguier ont été présentés au cours de ce week-end. C'est à l'initiative de Mme Bettina Célié et de sa collègue Mlle Guendoline Goudeau du service culturel de la ville que ces posters ont pu être réalisés.

Samedi 29 septembre, la sortie annuelle consacrée à la visite du Musée des vallées cévenoles – Maison Rouge à Saint-Jean-du-Gard a connu un vif succès grâce à l'investissement et au dévouement de notre confrère Daniel Travier. Notre désormais photographe Madeleine Giacomoni a pris un ensemble de photographies qui seront installées sous forme de diaporama sur notre site. Nous les remercions vivement.

Nous souhaitons également signaler les principales manifestations qui ont été organisées cet été par nos consœurs et nos confrères.

Le 12 août, la Fondation Louis Jou, présidée par notre consœur Jacqueline Leroy, nous a invités au spectacle « JOUARES » réalisé et mis en scène par Daniel Serre.

Les 15 et 16 septembre, durant les Journées Européennes du Patrimoine, Hélène Deronne et Madeleine Giacomoni ont assuré les permanences à Carré d'art pour la présentation au public de l'exposition « Une passion de collectionneur, Patrimoine et cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes ».

Cet été également, dans le cadre de la politique d'ouverture de notre compagnie proposée par le président Bernard Simon, plusieurs rencontres ont été organisées par le Bureau :

- Jeudi 14 juin avec l'Université de Nîmes. Nous avons accueilli le président Emmanuel Roux, le vice-président Nicolas Leroy, Claire Cornillon, maître de conférences de littérature comparée et Anne-Laurence Mennessier, responsable de la Bibliothèque.
- Mercredi 27 juin, le colonel Benoît Léger accompagné des principaux officiers commandant le 4^{ème} régiment du matériel à Saint-Cézaire.
- Mardi 11 septembre, les représentants de la presse
- Mercredi 19 septembre, les proviseurs et directeurs d'établissement des principaux lycées.

Lundi 3 septembre, le président et le secrétaire perpétuel accompagnés par notre confrère Charles Puech, président de chambre honoraire de la Cour d'appel de Nîmes ont assisté à l'installation du nouveau Premier Président de la Cour d'Appel, Monsieur Michel Allaix.

Jeudi 27 septembre, le président Bernard Simon a représenté l'Académie à la prise de commandement du groupement de gendarmerie départementale du Gard par le colonel Laurent HAAS.

Chaque année, au début du mois d'octobre, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts organise un colloque, alternativement à l'Institut de France et dans la ville siège d'une des académies. Après Toulon en 2016, c'est l'Alsace qui a reçu du mercredi 3 au vendredi 5 octobre dernier les représentants des 32 académies de la CNA. Notre

consœur Michèle Pallier, qui assure la représentation de notre Académie auprès de la CNA, a assisté à ce colloque très réussi.

Quelques dernières informations :

- Les exemplaires des Mémoires 2017 ont été expédiés par la Poste avec qui nous avons un contrat permettant de bénéficier de tarifs préférentiels. Il faut savoir que nous expédions près de 240 exemplaires. Le secrétaire perpétuel remercie Gabriel Audisio, Michel Belin et le président Bernard Simon qui l'ont aidé pour réaliser la mise sous enveloppe.
- Notre confrère Gabriel Audisio propose la visite de l'atelier d'un des derniers fabricants artisanaux de chaussures, rue Vincent Faïta. Les dates du lundi matin 8 et 22 octobre à 10 heures sont proposées. Cette information a été transmise par courrier électronique avec les coordonnées de notre confrère auprès de qui il faut s'inscrire.
- Notre confrère Pascal Trarieux, conservateur du Musée des Beaux-Arts nous invite mardi 30 octobre à 10h30 à la visite de l'exposition consacrée à Auguste Chabaud. Avec, comme fil conducteur, la couleur, quatre-vingts œuvres de prêteurs privés et trois tableaux appartenant au Musée des Beaux-Arts pourront être admirés.

Nous allons procéder aux travaux de réhabilitation des locaux du premier étage dont la première tranche a été finalisée en 2017. Ils sont réalisés grâce au mécénat et à notre confrère Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine qui met gracieusement à notre disposition son expertise. Cet été, les entreprises sélectionnées ont été reçues rue Dorée afin qu'elles puissent proposer leurs devis. Les travaux vont pouvoir débiter au cours de ce dernier trimestre.

Ouvrages.

Nous avons reçu :

- La Lettre de l'Académie des Beaux-Arts. N°87. Été 2018.
- La Revue Historique et Archéologique du Maine. Tome CLXV
Année 2015-2016.
- Chroniques de Haute-Provence. Revue de la Société scientifique
et littéraire des Alpes de Haute-Provence. N° 380. Année 2018.
- Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. Année 2018.
Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences,
Belles Lettres et Arts de Rouen 2015. Premier semestre 2016.
- Le Bulletin de la Société de de Borda. N°530. Année 2018.
- Le Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de
Montpellier. Tome 48. Année 2017.
- Le Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et
scientifique du Gers. N°428. Année 2018.
- Le Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude.
Tome CXVII. Année 2017.
- Le Bulletin de la Diana. Tome LXXVII. Année 2018.
- Le Bulletin Historique de la Société Académique du Puy-
en-Velay et de la Haute-Loire. Tome XCIV. Année 2018. Le
Bulletin de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-
Lettres d'Aix. Années 2016-2017.
- Les Mémoires de l'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
de Dijon. Année 2017.
- Le Bulletin « Argence » de la Société d'Histoire et
d'Archéologie de Beaucaire. Vol N°22. Octobre 2018

- C'est ensuite Michèle Pallier, membre résidant, à qui le président donne la parole pour présenter le compte rendu de lecture intitulé : « *Tome XXXII des Mémoires de l'Académie d'Angers. Année 2017* ». Il figure à la fin de ce compte rendu.

Le président accueille à présent le Docteur Pascal Gouget, membre honoraire, en ces termes :

Cher confrère,

Le 29 mars 1996, vous étiez reçu dans notre compagnie par le président Pierre Clavel.

Pierre Clavel décrit votre famille, originaire de Chartres : « Votre père, militant dans la Ligue des Droits de l'homme, socialiste, pacifiste, antifasciste, anticlérical et rationaliste, à la logique dure et coupante, votre mère toute intuition, écrivant avec justesse et sensibilité et manifestant un sûr jugement en matière littéraire».

Ces influences expliquent, peut-être, l'homme intellectuellement exigeant et rigoureux que vous êtes, d'une curiosité insatiable tant dans votre domaine professionnel que dans ceux de la littérature, de l'océanographie ou de la botanique. Fort de vos convictions, vous avez milité pendant quatre ans dans l'action civique non violente, contre la torture au moment de la guerre d'Algérie. Vous préférez l'ouverture d'esprit au dogmatisme et vous êtes attaché aux valeurs familiales.

Après l'obtention d'un bac philo, vous vous êtes inscrit à la Faculté de Médecine de Montpellier. Après quinze mois d'internat en Tunisie, pays où vous rencontrez celle qui deviendra votre épouse et avec qui vous aurez trois enfants, vous revenez en France en 1952 pour passer votre thèse sur « Contribution à l'étude des diamidines aromatiques, essais cliniques dans les suppurations pulmonaires ». « Aromatique » ! ce mot qui fleure bon a surtout la caractéristique de désigner en chimie la présence d'un noyau cyclique comme celui du benzène. Je suis bien conscient de chagriner les poètes de notre Académie, mais il s'agissait

surtout de souligner votre passion des structures moléculaires de la chimie organique.

Votre carrière médicale est évolutive. Elle part de l'ouverture d'un cabinet de médecine générale pour se poursuivre en milieu hospitalier et universitaire. La chimie biologique, l'histologie, l'embryologie marqueront un parcours d'études, d'enseignements et de praticien qui vous amènera à Nîmes à partir de l'année 1972.

Est-il besoin de le dire ? La philosophie, et plus particulièrement ce qui a rapport aux problèmes éthiques que les applications de la biochimie moléculaire et de l'embryologie impliquent, font également partie de vos préoccupations de fond ?

Boulimique de lectures, vous direz lors de votre réception : « J'ai plus de commerce avec les livres qu'avec les hommes, c'est là mon moindre défaut; ils forment le grenier de ma mémoire et répondent à mes appels ». L'importance que vous attachez à la transmission des savoirs, outre les cours et interventions dans divers cénacles vous a conduit à écrire et à participer à de nombreux ouvrages spécialisés.

Vous avez pris votre retraite en 1991, mais sans abandonner votre soif de mise à jour permanente de vos connaissances et votre désir de partage.

Vous avez participé aux travaux de l'Association des Anatomistes, à ceux de l'Association des Cytogénéticiens de langue française et de l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant sans oublier ceux de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard.

Vous avez également, et je dirais bien évidemment, participé au rayonnement de notre Académie : président en 2004, bibliothécaire de 2002 à 2006, rapporteur de la commission des publications de 2007 à 2012, vous contribuez toujours activement à l'atelier cartes-postales qui met en valeur le fonds iconographique Filleron-Lorin.

Vous nous avez fait bénéficier déjà de quatre communications :

- En 2000, avec « Les origines de la vie », vous nous avez fait voyager dans le temps en nous reportant 4 milliards d'années en arrière, là où les prémices de la vie sur terre apparaissent et où les molécules se combinent en des chaînes de plus en plus complexes.
- - En 2004, vous nous avez fait découvrir : « Un paléontologue humaniste, Stephen Jay Gould ». Je mentionne, à titre personnel, que Stephen Jay Gould, défenseur de l'évolution contingente, faite de hasards, s'est opposé vigoureusement en son temps à Pierre Teilhard de Chardin sur sa vision téléonomique ou orientée de l'évolution. Le débat n'est toujours pas clos.
- - En 2007, avec « De la mort cellulaire à la sculpture du vivant » vous nous avez initié au suicide programmé des cellules, l'apoptose, mécanisme indispensable au développement du corps humain, rappelant ainsi que la mort est une condition essentielle de la vie.
- - En 2015, c'est « L. Luca Cavalli-Sforza, l'histoire de l'humanité retrouvée par la génétique » que vous nous avez présenté pour nous faire comprendre comment l'étude des populations actuelles pouvait être étudiée de manière rigoureuse à partir de statistiques portant sur les génomes.

La rigueur, la précision et les références scientifiques toujours actualisées sont les marqueurs de la qualité de vos interventions.

Aujourd'hui vous allez nous entretenir « De l'ADN vainqueur à l'ADN conquis : la révolution CRISPR Cas9. »

Non, ce n'est pas une communication ésotérique sur l'Académie de Nîmes comme pourraient le laisser croire les initiales employées. Vous

nous aviez déjà parlé des caspases, ces « ciseaux » naturels qui jouent un rôle dans la recombinaison génétique. La recherche scientifique a permis l'émergence d'un outil, et non plus d'un mécanisme naturel, de recombinaison du génome. C'est à la fois fascinant et inquiétant. Fascinant dans la mesure où, pour la première fois dans l'humanité, nous possédons une technique qui permet de gérer l'expression de gènes et notamment ceux responsables de pathologies lourdes, des maladies cancéreuses aux troubles neurologiques. Inquiétante car, d'une part, nous ne maîtrisons pas encore tous les mécanismes d'expression des gènes, et notamment ceux des parties non codantes et que, d'autre part, les possibilités d'applications à des fins guerrières ou eugénistes se sont ouvertes du même coup. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », disait déjà Rabelais.

Cher confrère, il vous appartient maintenant de nous instruire en ces matières qui touchent tant à la connaissance qu'à la réflexion philosophique. Vous avez la parole.

Résumé de la communication.

Les premiers organismes autoreproductibles sont apparus il y a près de quatre milliards d'années.

Issus d'un prélude à l'ARN, ce furent d'abord des cellules sans noyaux, ou procaryotes, les archées et les bactéries. Les procaryotes ont leur ADN condensé en un chromosome sans enveloppe, puis l'évolution s'est faite vers des cellules plus complexes, les eucaryotes dotées d'un noyau qui contient des chromosomes stockant leur ADN.

Procaryotes et eucaryotes se multiplient grâce aux synthèses des protéines nécessaires à leur fonctionnement dont le programme réside dans leur ADN. Ces organismes envahissent tous les milieux où ils trouvent les éléments et aliments permettant leur reproduction. Si les bactéries et archées ont dominé le monde pendant trois milliards d'années, les eucaryotes ont ensuite formé des associations pluricellulaires engendrant les mondes des champignons, des plantes et des animaux.

Le code génétique, qui permet de synthétiser une protéine à partir d'un ADN, est universel, il vaut pour les archées, les bactéries, les champignons, les plantes et les animaux. C'est ce que j'entends, pour faire bref, par victoire de l'ADN.

La conquête humaine de l'ADN.

En 1868 Miescher a découvert dans les noyaux cellulaires une substance différente des protéines, riche en phosphore, qu'il a nommé nucléine. L'analyse de la nucléine a montré qu'elle était constituée d'acides nucléiques.

Dès 1880 il est établi que l'hérédité a un lien avec le noyau des cellules :

1911 : Les acides nucléiques sont localisés dans les chromosomes. Thomas Morgan établit que les chromosomes sont les supports des gènes :

Le biochimiste russo-américain Phoebus Levene (qui a découvert le sucre ribose en 1909 et le sucre désoxyribose en 1929), a suggéré que la structure de l'acide nucléique est un tétramère répétitif. Il a appelé nucléotide l'unité phosphate - sucre - base. Les quatre bases Adénine, Cytosine, Guanine, Thymine (en abrégé ACTG) sont réparties dans des proportions à peu près égales. Cependant, chaque composant à quatre nucléotides est une molécule séparée. La simplicité de cette structure impliquait que les acides nucléiques ne pouvaient être le support de l'hérédité.

C'est à James Watson, Francis Crick et Maurice Wilkins que l'on doit la découverte[pg1] en 1953 de la structure exacte de l'ADN : c'est une très longue molécule dont la succession des bases AGTG peut constituer le support de l'hérédité.

Le Human Genome Project (programme de séquençage entier du génome humain) voit le jour en 1986.

En 1995, la mise à disposition de la cartographie du génome humain permet d'accélérer les recherches sur les maladies génétiques

Depuis les années 2000, les techniques d'analyse des chromosomes et des gènes font l'objet d'améliorations permanentes. L'analyse du génome de diverses espèces puis de l'homme, laborieuse au début, s'est accéléré rapidement ces vingt dernières années.

L'espèce humaine possède 3 400 millions paires de bases et environ 25 000 gènes.

Mais les longues molécules d'ADN et d'ARN comportant des millions, voir des milliards d'échelons ne se prêtent guère à l'analyse.

Pour travailler sur un génome il faut le découper en fragments plus petits.

Des enzymes provenant de bactéries sont venues au secours des chercheurs. Elles sont multiples.

Parmi ces enzymes, les nucléases attaquent l'ADN, les exonucléases aux extrémités, les endonucléases dans le corps de la molécule.

Dans les années 70, sont découverts les enzymes de restriction, des endonucléases qui coupent les ADN en des endroits précis. Ces enzymes sont issus de bactéries, par exemple Eco RI, d'*Escherichia coli* coupe l'ADN entre les groupes 5'GAATTC et 3'CTTAAG. On connaît plusieurs centaines d'enzymes de restriction.

Ils ont permis d'obtenir les premiers succès dans la manipulation de l'ADN, par exemple pour établir une carte génétique d'une molécule d'ADN.

Comment modifier un gène ? Là encore des enzymes sélectionnées par les bactéries au cours de leur évolution sont venues au secours des chercheurs.

Les premiers essais, longs à mettre en œuvre et imprécis dans leurs résultats, ont cependant permis de récolter d'incontestables succès.

À la fin des années 1990, de nouvelles techniques apparaissent, elles font intervenir diverses enzymes, comme les méganucléases ou les protéines enzymatiques à doigt de zinc. Ces dernières sont des enzymes semi-synthétiques qui permettent une grande précision dans la modification des gènes

Un pas de géant a été franchi il y a une douzaine d'années avec une enzyme au nom énigmatique, CRISPR. Des chercheurs japonais travaillant sur un système de défense immunitaire des bactéries ont mis en évidence un polynucléotide qui présente de courtes répétitions palindromiques de bases : *short palindromic repeat*. Ces répétitions de bases sont groupées et régulièrement espacées (*clustered regularly interspaced*). « CRISPR » désigne ce système : *Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeat*.

CRISPR est un système de reconnaissance de l'ADN, produit naturellement par une bactérie.

Quelques années plus tard, une chercheuse française Emmanuelle Charpentier et son associée américaine Jennifer Doudna, travaillant sur la bactérie *Streptococcus Pyogènes*, identifient chez celle-ci un système CRISPR dépendant d'une seule nucléase Cas9. Cas9 est une endonucléase, une enzyme qui coupe la double hélice d'ADN. L'association des deux, CRISPR et Cas9, forme un système de ciseaux moléculaire très précis qui permet de couper l'ADN, d'inactiver des gènes ou d'en introduire.

La première démonstration de l'utilisation du système CRISPR-Cas9 pour modifier spécifiquement le génome de cellules eucaryotes date de 2013.

En à peine deux ans, cette technique a rapidement remplacé les précédentes et s'est répandue dans les laboratoires du monde entier.

Facile à mettre en œuvre, elle a été employée avec succès pour inactiver, réprimer, ou modifier des gènes d'intérêt dans toutes sortes de cellules provenant de divers organismes.

La révolution CRIPR-Cas9

CRISPR-Cas9 inspire espoirs et craintes.

Pourra-t-on l'utiliser pour guérir certaines maladies génétiques comme par exemple la myopathie de Duchenne en insérant des cellules somatiques du patient dont le génome aura été normalisé ? ou des maladies infectieuses comme le SIDA ?

La suppression d'une espèce, celle du moustique vecteur du paludisme a été envisagée avec la technique du forçage génétique, issue de CRISPR Cas9. De grands laboratoires y travaillent en s'interrogeant sur les suites possibles de l'éradication d'une espèce.

D'autres rêvent de faire revivre le mammouth.

Cette technique permet de modifier facilement le génome des cellules germinales des animaux et des plantes. La création d'espèces végétales ou animales existe déjà, mais devient plus facile. De nombreux essais sont en cours.

Si un consensus apparaît actuellement pour ne pas intervenir sur les cellules germinales humaines, sera-t-il toujours respecté ?

Avant CRISPR-Cas9, l'ADN est la mémoire naturelle des espèces vivantes. Après CRISPR-Cas9, l'ADN est le jouet des hommes pour satisfaire à leurs besoins, réaliser leurs désirs ou leurs fantaisies.

Après avoir remercié notre conférencier, le président lève la séance à 18 heures.

Compte rendu de lecture.

Tome XXXII des MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ANGERS

Année 2017

Michèle PALLIER. Membre résidant

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers a été fondée par lettres patentes de Louis XIV en 1685. Elle a obtenu le statut «d'utilité publique» en 1833. Elle siège dans l'Hôtel de Livois, bel hôtel du XVIII^e, situé dans le centre d'Angers.

Elle est présidée par le professeur Jean-Pierre Bois, assisté de deux vice-présidents, de deux secrétaires généraux et d'un trésorier. Il est élu pour trois ans, mais son prédécesseur, le professeur Jean-Claude Remy, a exercé pendant 23 ans la présidence de l'Académie.

L'Académie est divisée en sept sections : Arts, Lettres, Histoire, Sciences de la Vie, Sciences et Techniques, Sciences humaines et Sociales et Sciences Economiques et Sociales.

Elle comprend, outre les membres d'honneur, dont le professeur Bernard Bourgeois, président d'honneur de la CNA, les membres titulaires et émérites, soixante membres titulaires (à dominante Histoire), six correspondants et cent soixante seize membres associés, dispensés d'assiduité, vivier des membres titulaires.

L'Académie se réunit le 2^e et le 4^e vendredi du mois en séance plénière, publique sur invitation d'un membre, et le 4^e vendredi du mois en séance privée, avant la séance plénière.

Il faut y ajouter une séance exceptionnelle chaque année : Le Printemps de l'Académie. Mais plusieurs autres séances exceptionnelles décentralisées ont marqué l'année 2017, dont une séance à l'Université catholique de l'Ouest, une séance de la Section Histoire sur le thème de la Réforme luthérienne en Anjou, une séance à Cholet et une séance

à l'Ecole du Génie d'Angers, en commémoration du débarquement des Américains à Saint-Nazaire en 1917, qui ont donné lieu à des communications publiées dans les Mémoires.

Outre les Mémoires, l'Académie publie un Bulletin mensuel d'octobre à juin, que nous recevons en ligne.

Les Mémoires de l'année 2017 débute par l'éloge de l'abbé Antoine Ruais (1932-2016), conservateur des prestigieuses tapisseries de l'Apocalypse, suivi par celui d'un spécialiste de l'aéronautique et d'aérodynamique, Henri Dellacasa, et celui du graveur Jacques Henry Martin.

Ces Mémoires sont remarquables par l'abondance et la qualité de l'iconographie, soit en noir et blanc, soit en quadrichromie, comme celle qui accompagne les deux textes de la Section Lettres : « Le Mortifiement de Vaine Plaisance » (La Mortification du Plaisir Vain) et « L'Inventaire des biens du Chevalier Dutertre de Sancé ».

Le Mortifiement de Vaine Plaisance est un traité de méditation spirituelle, rédigé par René d'Anjou (1409-1480), daté par lui-même de 1455, et dédié à son fidèle ami Jean Bernard. Il n'en existe que des copies, commandées par le Roi lui-même. C'est une œuvre allégorique, écrite en langue française, à la manière d'un sermon, et qui explique comment renoncer aux plaisirs du monde.

Ce chef d'œuvre littéraire, longuement commenté par l'auteur de la communication, développe des thèmes que l'on retrouve dans de nombreux ouvrages de la fin du Moyen-Age.

« L'Inventaire des biens du Chevalier Dutertre de Sancé » qui meurt en 1779, au château de Beaubigné, près de Château-Gontier, est un document manuscrit de 512 pages. Analysé ici, il permet de connaître un peu mieux les us et coutumes d'Ancien Régime et est d'un intérêt majeur pour les chercheurs.

La deuxième contribution majeure de ces Mémoires revient à la Section Arts, toujours abondamment illustrée, avec une communication sur Notre-Dame de Cholet, œuvre emblématique de la Renaissance ogivale, édifiée de 1854 à 1887 et remarquable par son « allure de petite cathédrale », suivie d'une autre sur des « Vitraux de Notre-Dame de Cholet, un important programme iconographique du XIX^e siècle », unique en Anjou¹. On en jugera par les nombreuses illustrations en noir et en couleur, que l'on appréciera dans la communication suivante sur « Les chaires à prêcher en Anjou sous l'Ancien Régime », du même auteur.

Des plus modestes dans des églises de village aux plus somptueusement ornementées, bien que tombées en désuétude, elles demeurent le symbole de la parole.

La musique tient, elle aussi, une grande place avec « Le Romantisme musical en Allemagne » présenté à la Chapelle des Ursules à Angers, avec la participation d'un quatuor qui interprétera deux quintettes de Mendelssohn et de Brahms.

Nous citerons, parmi ce que le sommaire appelle « Travaux originaux », la communication de Mme Joëlle Remy, épouse du précédent président, sur « La place des femmes à l'Académie » :

après avoir fait l'historique de la place des femmes dans la société, puis dans les Académies, à partir de leur fondation, elle relate l'entrée chaotique des femmes à l'Académie d'Angers, qui, d'abord, ne peuvent être que membres associés et sous le nom et prénom de leur mari. Et c'est grâce à une modification des statuts, en 1980, qu'est reconnu le droit des femmes à être titulaires. Mais l'Académie d'Angers avait néanmoins élu deux femmes titulaires en 1970, dix ans avant l'Académie française, deux chartistes, suivies par une troisième en 1973.

1. Etienne Vaquet, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art du Maine et Loire.

En 2017, l'Académie d'Angers compte 16 membres titulaires féminins sur 59 sièges pourvus (27%).

On notera que dans la recension des ouvrages remis à l'Académie, figure, relevée dans le bulletin 2017 de notre compagnie, la communication sur Henry Balzac.

Echange de bons procédés.

*

* *

Séance du 26 octobre 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Hénault, Marès, Mazaucic, Prat. MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Emmery, Fougères, Gouget, Iancu, Matouk, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane, Deronne, Herrmann, Lassalle, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Belin, Chalavet, Fontaine, Guilhem Fabre, Gardelle, Meine, Michel, Mutin, Stephan, Trarieux, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mme Giacomoni. MM. Frère Jean, Nicolas, Ott, Simula.

Correspondants excusés : Mmes Bénéel, Blanc-Bijon, Brousmiche, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Feller, Galligani, Pontvieux.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour le compte rendu de la séance du vendredi 12 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations.

Vendredi 19 octobre. La réception de Dany Laferrière de l'Académie française en qualité de membre d'honneur de notre compagnie a connu un vif succès. Nous avons installé sur le site web le film de sa réception.

Celle-ci, puis la remise - ici même - de la médaille de notre compagnie et la signature du livre d'or ont fait l'objet de nombreuses photographies prises par Madeleine Giacomoni que nous remercions. Le diaporama a été adressé électroniquement.

La soirée s'est terminée par un cocktail dans nos salons du premier étage.

Le lendemain, notre confrère Daniel J. Valade a fait découvrir à notre éminent confrère le musée de la Romanité avant de l'inviter à un déjeuner typiquement méridional. Dany Laferrière a été ensuite accueilli à la librairie « Aux lettres de Mon Moulin » pour une séance de dédicace de ses ouvrages.

Dany Laferrière a remercié chaleureusement les organisateurs et tous les membres de l'Académie pour cette réception qu'il a particulièrement appréciée. Nous avons reçu également une lettre de remerciement de Michel Allaix, Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes qui a participé à l'ensemble de la réception au lycée Daudet et à l'Hôtel de l'Académie.

Mardi 30 octobre, notre confrère Pascal Trarieux, Conservateur du Musée des Beaux-Arts nous a accueillis pour la visite de l'exposition consacrée à Auguste Chabaud. Avec comme fil conducteur la couleur, quatre-vingts œuvres de prêteurs privés et trois tableaux appartenant au Musée des Beaux-Arts pourront être admirés. Nous remercions chaleureusement notre confrère qui a maintenu l'organisation de cette visite passionnante malgré le nombre très restreint de visiteurs.

Notre confrère Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine, offre à l'Académie une copie du rapport final du symposium « Patrimoine et ville durable » qu'il a organisé les 18,19 et 20 septembre dans l'auditorium de Carré d'Art, en parallèle à l'assemblée générale du Conseil International des Villes et Villages Historiques. Le document peut être consulté à la bibliothèque.

Notre amie Anne Brousmiche, correspondante, vient de recevoir deux premiers prix de poésie décernés en septembre et novembre. Elle est lauréate pour la seconde fois du concours annuel 2018 de l'association francophone de haïku (catégorie «thème libre»), organisme qui fait référence dans ce domaine pour le tercet suivant :

Musicien ambulant/une trouée de ciel bleu/dans sa partition .

Une suite de trois tercets a aussi reçu un premier prix au concours «Europoésie 2018» au profit de l'UNICEF (catégorie «Poèmes courts et haïkus») sur le thème de la protection de l'enfance, décerné par l'Association des Rencontres européennes, Europoésie :

Je te tresserai/des dentelles de tendresse/enfant né sous X.Sa main dans la mienne/du haut de ses deux ans/deux pas de géant.Cours de poésie/il assoit ses élèves/sur un banc de nuages.

Les Actes du colloque « Quelle médecine pour demain ? » peuvent être consultés sur notre site web.

Ouvrages.

Notre amie Évelyne Brandts, correspondante, offre à l'Académie le livre qu'elle a traduit de l'anglais et présenté : *Réfugié et Résistant de l'Autriche aux Cévennes. Herbert Steinschneider alias pasteur Pierre Séguy*, publié aux Editions Ampelos.

Rappelons qu'en juin 2017 Évelyne Brandts avait présenté une communication sur la vie du pasteur Pierre Séguy. Celle-ci a été publiée dans nos Mémoires qui viennent d'être éditées et qui sont, bien sûr, accessibles sur notre site web.

Notre confrère Carol Iancu, membre non résidant, offre à l'Académie son dernier ouvrage publié avec le concours de l'Université Paul-Valéry Montpellier3: *Alexandre Safran et les Juifs de Roumanie durant l'installation du régime communiste.*

Nous avons reçu :

Le Bulletin de la Société de Borda. Année 2018.

La Revue Savoisienne de l'Académie Florimontane. Année 2017.

Les Mémoires de l'Académie des Hauts Cantons. Années 2014-2015.

Le Bulletin de La Diana. 3^e trimestre 2018.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine. Année 2017.

Les Actes du colloque organisé par l'Académie d'Arles le 14 octobre 2017 au Musée départemental Arles antique dans le cadre du bicentenaire de la mort de Pierre-Antoine d'Antonelle: *Arles et la Camargue en 1817*.

C'est ensuite Catherine Marès, membre résidant, à qui le président donne la parole pour présenter la recension du livre de Carol Iancu : *Alexandre Safran et les juifs de Roumanie durant l'instauration du communisme, documents inédits des archives diplomatiques américaines et britanniques, 1944-1948*. Ce document figure à la fin de ce compte rendu.

Le président accueille à présent le Professeur Avinoam Safran, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

Vous avez été élu en tant que correspondant de l'Académie de Nîmes le 23 mars 2018. Vous êtes parrainé par notre consœur Dominique Prat et par nos confrères René Chabert et Carol Iancu. J'ai le plaisir de vous recevoir ce 26 octobre 2018.

Dans ses mémoires, votre père dit de vous : « Mon fils, Avinoam Bezael, est né à Bucarest en 1945. Il a le nom de mon père et un grand nombre de ses qualités. Le jour de sa naissance coïncidait exactement avec Yom

Kipour ¹». Coïncidence ou destinée, selon les croyances, vous êtes né le jour de l'expiation dans la tradition juive, jour de purification. Vous portez les prénoms d'Avinoam et de Bezalel. Selon « le livre des prénoms bibliques et hébraïques ²» le prénom a essentiellement trois rôles : ceux de l'identification, de la filiation et du projet. Avinoam a une signification en rapport avec le père et vous avouerez que le prénom de Bezalel est porteur de toutes les espérances en termes de projet. Car quand l'Éternel s'adresse à Moïse sur la montagne du Sinaï, il lui dit, parlant du choix qu'il a fait de Betsaleel pour construire l'Arche du témoignage : « Je l'ai rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence et de savoir, je l'ai rendu capable de faire des inventions³».

Votre père poursuit dans ses mémoires à propos de votre éducation : « À lui aussi j'ai enseigné personnellement la Bible, le Talmud et la pensée juive. Il devait manifester très tôt son attachement à Maïmonide, qui fut à la fois rabbin et médecin et qui l'influença certainement dans le choix de ses études. Il résolut en effet de devenir médecin pour pouvoir soulager et aider ceux qui souffrent. Il était encore étudiant quand il reçut un prix de l'université de Genève pour un mémoire sur le thème « Médecine et judaïsme ⁴».

Votre père indique également que « vous avez épousé Edith Abensur, qui est médecin et descend d'une très ancienne famille sépharade dont les origines remontent à l'Espagne d'avant l'Inquisition ».

Votre carrière professionnelle va s'engager dans la voie médicale et rapidement se spécialiser dans la neuro-ophtalmologie. Après une formation médicale et ophtalmologique à Genève, vous obtenez votre diplôme de médecin puis votre doctorat en 1974.

1. Source : « <https://www.babelio.com/livres/Safran-Un-tison-arrache-aux-flammes--la-communaute-juive/309287>.

2. Extrait de «Le livre des prénoms bibliques et hébraïques» Marc Alain Ouaknin / Dory Rotnemer - source : <http://www.sephardicgen.com/prenoms.htm>.

3. Exode 31 verset 1-4 – traduction de Louis Segond.

4. Id 1

Vous exercerez la fonction d'assistant dans les services d'ophtalmologie et de neuro-chirurgie des Hôpitaux universitaires de Genève de 1971 à 1977.

Vous poursuivrez une formation de neuro-ophtalmologie à Miami et San Francisco de 1977 à 1978, pour rejoindre ensuite Genève où vous assurerez le clinicat (chef de clinique) d'Ophtalmologie aux Hôpitaux universitaires.

De 1980 à 1987, vous êtes « privat-docent » à la Faculté de médecine de Genève, titre académique en usage en Suisse et en Allemagne pour désigner un professeur, donnant des cours sans être titularisé.

De 1984 à 1998 vous êtes chef d'unité de neuro-ophtalmologie et de strabologie aux Hôpitaux universitaires de Genève. La strabologie, comme chacun sait, est la spécialité médicale dont la finalité est l'étude des anomalies de la vision binoculaire.

Professeur adjoint, puis professeur ordinaire de la Chaire d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Genève, vous serez nommé directeur du Service universitaire d'ophtalmologie en 1998, charge que vous exercerez jusqu'en 2010.

En 2010, vous êtes nommé professeur émérite de l'Université de Genève, puis, en 2011, professeur associé à la Faculté de médecine, Sorbonne Universités-UPMC (Université Pierre et Marie Curie). Vous êtes alors affilié à l'Institut de la Vision et vous exercez dans le service du professeur José-Alain Sahel au Centre National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts, à Paris.

Vous êtes membre, ou avez été membre, de quatorze sociétés savantes dans les domaines de la neurologie et de l'ophtalmologie, tant en Europe qu'aux USA.

Vous participez à des comités éditoriaux dans le domaine de la neuro-ophtalmologie. Vous avez écrit quatre ouvrages spécialisés ainsi qu'un nombre impressionnant d'articles à caractère scientifique. Enfin, vous avez participé à plus de deux cent conférences lors de colloques internationaux ou dans des universités étrangères.

Vos travaux de recherche ont porté notamment sur les troubles du traitement cérébral de la fonction visuelle, et sur la réorganisation du système nerveux dans la cécité. Vous avez également conduit des recherches visant au développement de rétines artificielles et à leur implantation chirurgicale.

Mais, outre la somme de vos connaissances, vous êtes également décrit comme un homme de qualité si l'on se réfère à un article de Hannes Wildberger dans le numéro d'ophtaszene de juin 2017. Parlant de vos travaux, il vous décrit ainsi : « Avinoam Safran maîtrisait – et maîtrise toujours – une foule de détails scientifiques extraordinaires, des trésors de la sagesse. Il était toujours en quelque sorte le philosophe de l'intellect absolu du monde ophtalmologique en Suisse. Avinoam est un adversaire des simplifications outrancières, et un partisan des explications précises. Il sied de trouver le juste milieu entre les extrêmes, tout en assurant une profondeur nécessaire à la réflexion.⁵ ». Aristote ne vous aurait pas renié.

C'est donc un plaisir de vous recevoir à l'Académie de Nîmes, toujours soucieuse d'ouverture et de diversification, mais c'est aussi un honneur que d'accueillir une sommité médicale, comme vous, reconnue internationalement.

Vous nous proposez aujourd'hui une communication qui s'intitule : « Les limites imperceptibles entre illusion et réalité. Réflexion clinique sur les mécanismes cérébraux régissant notre perception du monde ».

5. Le Professeur Avinoam B. Safran : Que fait-il aujourd'hui? Hannes Wildberger, Zurich - ophta • 6/2017 source : www.ophta.ch/fileadmin/user_upload/zeitschrift/ophta_6-2017/Safran_ophta_6-2017_web-2.pdf.

Nous savions déjà que nous ne connaissons la réalité qu'au travers de nos perceptions, et que nous vivons dans le monde de nos représentations. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous allons vous écouter parler des mécanismes qui régissent nos perceptions visuelles. Je crois que nos consœurs et confrères, tant neurobiologistes et médecins que philosophes, littéraires et historiens, curieux de tout, ne résisteront pas plus au plaisir de vous écouter qu'à celui de vous questionner.

Monsieur, vous avez la parole.

Résumé de la communication.

Les limites imperceptibles entre illusion et réalité. Réflexion clinique sur les mécanismes

Les illusions sont communément considérées comme des phénomènes exceptionnels, anecdotiques. En réalité pourtant, ces distorsions altèrent continuellement notre perception de l'environnement, sans même que nous nous en rendions compte. Elles affectent toutes nos modalités sensorielles, qu'il s'agisse de vision, d'audition, ou encore du tact, et même des processus cognitifs supérieurs. Elles soulèvent des questions philosophiques essentielles.

Dans les études menées sur la fonction cérébrale, le système visuel occupe une place privilégiée, d'une part parce que cette modalité sensorielle est la plus élaborée et occupe dans le cerveau le plus gros volume, mais aussi parce que son accessibilité expérimentale est exceptionnelle. C'est la raison pour laquelle, lorsque l'on évoque les illusions, c'est surtout aux illusions visuelles que l'on songe.

Les raisons de leur survenue, leurs formes d'expression et leurs implications dans la vie quotidienne seront évoquées dans cet exposé. Ces considérations pourront être étendues à l'ensemble des systèmes qui nous rendent le monde accessible, et déterminent nos interactions avec l'environnement.

Cette communication passionnante a suscité de nombreuses questions. Le président a tenu à remercier chaleureusement le professeur Avinoam Safran dont nous savons qu'il a effectué le déplacement depuis Genève, ville où il réside.

Le président lève la séance à 18 heures.

Compte rendu de lecture.

Recension du livre de Carol Iancu *Alexandre Safran et les juifs de Roumanie durant l'instauration du communisme, documents inédits des archives diplomatiques américaines et britanniques, 1944-1948.*

Catherine Marès, membre résidant

Lorsque je suis entrée à l'Académie, il était d'usage, lorsque l'un de ses membres avait publié un ouvrage, que la présentation en soit faite à l'assemblée au début d'une séance ordinaire : façon confraternelle de mettre en valeur le travail d'autrui et de le porter à la connaissance de tous.

L'occasion de renouer aujourd'hui avec cet usage, repris depuis quelque temps par la recension de revues d'autres compagnies, m'est particulièrement agréable. J'avais, dès sa parution, proposé à notre éminent confrère M. le Professeur Carol Iancu, de présenter son ouvrage *Alexandre Safran et les juifs de Roumanie durant l'instauration du communisme, documents inédits des archives diplomatiques américaines et britanniques, 1944-1948*, paru en Roumanie (aux éditions Universitatii Alexandru Ian Cuza de Iasi) en 2016 et comportant 571 pages. Or il m'est donné aujourd'hui de m'acquitter de cette tâche en présence du propre fils de l'illustre Rabbin et, ce faisant, d'introduire, en quelque sorte, la réception qui lui permettra de siéger en notre compagnie, un grand honneur pour nous !

Alexandre Safran (1910-2006) est une figure particulièrement chère à notre confrère qui a déjà publié, en 2007 : *Alexandre Safran, une vie de combat, un faisceau de lumière*⁶, et en 2010, *Alexandre Safran et la Shoah inachevée en Roumanie, Recueil de documents (1940-1944)*⁷. Ces deux livres sont également publiés en roumain.

Le présent ouvrage constitue la suite de ce dernier. Il met en lumière, grâce à la méthode historique la plus rigoureuse, l'action d'un homme, le grand rabbin de Roumanie de 1944 à 1948, au service de ceux dont il assumait la responsabilité spirituelle. 1944-1948 : pas un Roumain, pas un juif qui ne frémissent à l'évocation de ces deux dates. Passer en effet de la dictature nazie soutenue par Antonescu à la dictature communiste, c'est tomber de Charybde en Sylla. Et la seule force qui puisse résister, c'est la force de l'homme et de son esprit, en l'occurrence celle d'un homme, le grand Rabbin Alexandre Safran, nommé à cette charge à 29 ans, donc à la veille même de la guerre.

Le livre comporte :

- un **avant propos** d'Alexandru Zub, membre de l'Académie roumaine
- un **argument** qui en résume le propos
- une **étude introductive** d'une centaine de pages qui présente les documents, rappelle les combats d'Alexandre Safran jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, retrace les étapes de la prise de pouvoir communiste et leur impact sur les juifs, enfin, et vous ne vous étonnez pas que ce soit la partie la plus importante de l'étude, le détail des activités d'Alexandre Safran pendant cette période (44-49) jusqu'à son départ forcé de Roumanie.

6. Sem n°13, Université Paul Valéry, Montpellier, 2007, 318 p. Ouvrage traduit en roumain et publié à Bucarest en 2008.

7. Bucarest, éditions Haesefer, 2010, 671 p.

- Puis vient la **présentation en tables chronologiques et analytiques** des archives, des articles de presse et des fac-similés.
- Les documents eux-mêmes sont présentés (120 d'archives, 90 articles de presse, 35 fac-similés d'archives, 30 fac-similés d'articles de presse).
- Des illustrations et des index achèvent l'ouvrage.

Je passerai sous silence la lutte du Rabbin contre les nazis, puisque tel n'est pas le sujet de notre ouvrage. L'argument de ce dernier (p. 17), que je vous résume, présente, selon le désir de ses descendants, l'action du Rabbin en trois domaines :

- Les difficultés rencontrées par ce chef spirituel tant dans le domaine religieux que dans les domaines politique et social, face à la montée en puissance de l'idéologie communiste, chez certains juifs en particulier.
- L'investissement inébranlable du Grand Rabbin en faveur de l'*alyah*, la montée, spirituelle et physique des juifs vers Jérusalem après la shoah (si est juste la traduction que je donne de ce mot).
- L'action internationale de secours en faveur des populations juives de Roumanie dans une misère extrême au sortir de la guerre.

Ce triple objectif a conduit tout naturellement notre auteur à consulter les archives diplomatiques américaines, à College Park, près de Washington et celles du Foreign Office britannique, à Londres. Mais il compléta ces recherches par, je le cite, « une masse d'informations offerte par la presse de l'époque » outre celle des deux pays cités et de la Roumanie, celle

de 4 pays : l'Australie, le Canada, la Palestine britannique et la Suisse. (J'ai constaté l'absence totale de la France que je croyais pourtant amie de la Roumanie...).

Face à cet afflux d'indices, de documents, quelles découvertes fait la naïve de service que je suis ? Quelle est ma réaction spontanée ?

C'est tout d'abord une plongée dans les tractations de l'immédiat après-guerre qui décident, le plus souvent à leur insu, du sort des pays de l'Est et consacrent l'interdiction qui leur est faite de disposer d'eux-mêmes. Les déplacements de populations qui s'ensuivent, les annexions de certaines régions plongent leurs habitants dans une grande détresse. La difficulté que rencontre le Rabbīn provient en outre de l'adhésion de certains membres de sa communauté, même s'ils sont une minorité, en faveur des communistes qui consolident progressivement leur mainmise sur le pays et forceront Alexandre Safran à s'exiler (et le roi à abdiquer).

Le second point qui me frappe est l'intensité des échanges que le Rabbīn entretient avec le reste du monde : les chefs d'état, en particulier ceux des Etats Unis et de l'Angleterre et, bien sûr, le roi et la reine de Roumanie depuis leur retour en 44 et leur exil en 47, les membres de la communauté juive aux Etats Unis, les autorités religieuses, en particulier les responsables de l'Église orthodoxe, l'archevêque de Canterbury, le nonce apostolique qui lui assure le secours de Pie XII dont est soulignée l'aide efficace envers les juifs, le comité juif américain qui sauve de la famine nombre de Roumains, les autorités chargées d'organiser la constitution d'un état juif en Palestine. Un seul homme, par sa ténacité et son insistance, par sa foi, peut soulever des montagnes. C'est de cette action et de l'esprit dans lequel elle est menée que rend compte admirablement cet ouvrage.

Je n'en dirai pas davantage car nous allons être les témoins directs de la filiation d'un tel homme et de l'héritage qu'il a transmis.

Il me reste cependant une petite question annexe à poser à l'historien. Si tous les échanges de correspondance se font désormais par tweets, sms, courriels, whats'Ap, et tutti quanti, comment travaillera l'historien ?

*

* *

Séance administrative

Vendredi 9 novembre, 15 heures – Salle des séances.

Présents : Mmes F. Cabane, H. Deronne, C. Marès, M. Pallier, M. Poujoulat, D. Prat. MM. A. Aventurier, M. Belin, B. Fougères, J.-L. Meunier, P. Mutin, C. Puech, B. Simon, R. Stephan, Didier Travier, D. Valade.

Excusés : Mmes D. Bertrand-Fabre, A. Herrmann, C. Lassalle, J. Leroy, C. Lassalle, C. Marès, S. Mazauric, B. Maurin-Farelle, S. Mazauric, P. Plouvier. MM. G. Audisio, A. Bruguerolle, B. Cavalier, R. Chabert, R. Chalavet, H. Emmery, J.P. Gardelle, C. Iancu, J. Matouk, J. Meine, A. Penchinat, Daniel Travier, P. Trarieux.

En ouvrant la séance, le président vient d'apprendre la disparition de notre confrère et ami Bartolomé

Bennassar qui est décédé ce jeudi 8 novembre à Toulouse. Lors de la prochaine séance ordinaire du vendredi 23 novembre, nous évoquerons sa carrière exceptionnelle d'historien et son action au sein de l'Académie de Nîmes.

Le président rappelle que la séance administrative du dernier trimestre est consacrée aux rapports des commissions. Il salue le travail accompli et remercie l'ensemble des participants à ces commissions qui contribuent à la vie de l'Académie et assurent son rayonnement dans la Cité.

L'ordre du jour comprend :

L'approbation du compte rendu de la séance administrative exceptionnelle du 28 septembre.

Les rapports des commissions.

L'examen des candidatures aux fonctions de Président et vice président pour 2019 Le point sur les prix de l'Académie

1. Validation du compte rendu de la séance administrative du 28 septembre 2018.

Le président informe l'assemblée que nos confrères Jean-Louis Meunier et Pierre Mutin ont souhaité que des modifications du compte rendu de la précédente séance administrative du vendredi 18 septembre soient prises en considération. Après discussion, le compte rendu a été modifié et validé et se trouve en annexe.

2. Président et Vice-président pour l'année 2019.

Simone Mazauric, actuellement vice-présidente accepte de présenter sa candidature pour devenir présidente. Michel Belin accepte de présenter sa candidature pour la vice-présidence. Pas de nouvelles candidatures enregistrées. Les deux candidatures de Simone Mazauric et Michel Belin seront présentées à l'élection au début de la séance ordinaire du vendredi 7 décembre.

3. Commission du programme.

Catherine Marès, rapporteur

Présents : MMmes Mazauric, Prat, Marès. MM. Aventurier et Simon

Excusés : Mme Pallier, MM. Chabert, Meine, Valade

Absent : M. Matouk

Après examen des propositions dont la commission dispose à ce jour, le programme pour les 1^o et 2^o trimestres 2019 a été établi de la façon suivante :

- Vendredi 4 janvier. Réception de M. Frédéric ABAUZIT, en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Henri HUGUES, décédé.

- Vendredi 18 janvier. M. Jean-Marie MERCIER, Correspondant.

Un peintre chez les félibres ou l'adoration d'Auguste Chabaud pour le « Mage de la Provence ».

- Vendredi 1^{er} février. Débat animé par M. Didier TRAVIER, membre résidant, sur les questions éthiques soulevées par les thèses du *transhumanisme*.

- Dimanche 3 février. Séance solennelle publique.

- Vendredi 15 février. M. Michel BELIN, membre résidant.

Marcel et Jeanne Rencontre, un couple de résistants pendant la guerre 39-45.

- Vendredi 8 mars. Séance administrative.

- Vendredi 22 mars. Réception de M. Olivier ABEL, en qualité de membre résidant au fauteuil de M. Jacques GALTIER, membre honoraire.

- Vendredi 5 avril. M. Alain GIRARD, membre non résidant, *Les enfants exposés de Pont Saint Esprit*.

- Vendredi 12 Avril. M. Christian FELLER correspondant, *Darwin et les vers de terre*.

- Vendredi 3 Mai. Réception des Correspondants.

- Vendredi 10 mai. Mme Anne BROUSMICHE, Correspondante.

Le Haïku, un petit poème qui en dit long.

- Vendredi 24 mai. M. Gabriel AUDISIO, membre résidant,

« Hostes » et « Logis » à Nîmes au XVI^e siècle

- Vendredi 14 juin. Réception de M. Nicolas CADENE en qualité de membre résidant au fauteuil de Mme Monique KUNTZ, décédée.

- Vendredi 28 juin. Mme Anny HERRMANN, membre non résidant.

1490. Un procès. Deux communautés. Un fleuve, le Vidourle. Deux rives et le vieux pont romain d'Ambrussum.

En attente : M. Jean-Pierre Rouanet, correspondant, *La « balade irlandaise » à Cork de Joseph Lavit, huguenot millavois.*

Dominique Prat assure la recension des revues en début de séance ordinaire.

En ce qui concerne les séances publiques extraordinaires, la commission a insisté sur la nécessité de ne les susciter que s'il est possible de proposer au public nîmois un orateur de qualité vraiment exceptionnelle.

Pour les colloques, plusieurs propositions ont été faites. Des contacts ont été pris avec l'université de Nîmes et l'on s'orienterait, nous a dit Mme Mazauric, vers un colloque sur *Les risques* ou *La mémoire*, peut-être en juin 2019.

De leur côté, la petite équipe médicale (D. Prat, P. Marès, R. Chabert, François-Bernard Michel) propose un colloque fixé le 16 novembre 2019 à Carré d'art sur le thème : *Environnement et santé.*

Grâce à Daniel J. Valade, l'auditorium de Carré d'Art – Jean Bousquet est donc réservé pour le samedi 19 novembre 2019.

4. Commission des publications

Jacques Meine, rapporteur

Présents : D. Prat, C. Marès, S. Mazauric.

Correspondants accueillis : Evelyne Brandts, Luc Simula.

B. Simon, président. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel.

Excusés : Mmes D. Bertrand-Fabre, A. Herrmann, B. Maurin-Farelle.
M. Jacques Meine

Le secrétaire perpétuel assure l'intérim de Jacques Meine,

En ouvrant la réunion, il donne les informations concernant l'état de santé du docteur Jacques Meine qui a subi une grave opération début septembre qui s'est fort heureusement bien déroulée. Cependant, même si la convalescence de notre confrère et ami se déroule parfaitement, il est bien sûr dans l'impossibilité d'assister à cette réunion.

Il a tenu à préparer celle-ci en donnant tous les documents reproduits ci-après.

Le secrétaire perpétuel souhaite remercier chaleureusement Jacques Meine qui a assuré cet été la préparation de la publication des Mémoires avec le concours d'Anny Herrmann.

Il a aussi réalisé tout le travail qui a permis la publication des Actes du colloque : « Quelle médecine pour demain ? »

1. Retour sur les publications (*Mémoires* année 2017, *Bulletins*)

12 communications (Salenson reporté à 2018). Thématiques abordées : Histoire locale/régionale 4 (Chalavet, Mazauric, Herrmann, Brandts), histoire générale 1 (Travier), thématiques d'idées 4 (Chalvidan, Mutin, frère Jean, Kirschleger), économie 1 (Matouk), littérature 1 (Fournier), beauxarts 1 (Belin). Parmi celles-ci, 3 basées essentiellement sur des sites internet (Brandts, Kirschleger, Travier). Il faut veiller à ce que les liens (URL) proposés dans les bibliographies fonctionnent réellement. Les 3 textes faisant débat quant à leur recevabilité ont pu être reçus après remaniement.

Les textes des *Bulletins* ont été relus et corrigés par Anny Herrmann qui est chaleureusement remerciée.

2. État des travaux de l'année 2018 / les problèmes en cours

Sur 5 communications prononcées, 2 sont parvenues (Daudé, Simula). Le libellé de la proposition de communication – « Merci M. Darwin (signé *Lumbricus terrestris*) » – adressée par l'auteur Christian Feller me semble très pertinent.

3. Rencontre du 19 janvier 2018 avec le président B. Simon et la vice-présidente S. Mazauric

J'informe sur la composition de la commission, nos méthodes de travail, nos « Normes de publication » et nos doléances.

Proposition J. M. : Il serait utile de publier en avant-dernière page de chaque édition des *Mémoires* des *Consignes de présentation des textes* qui, d'une manière simplifiée, inviteraient les auteurs à respecter certaines règles élémentaires, ce que font plusieurs autres sociétés savantes et académies. Gabriel Audisio n'y est pas favorable parce qu'il pense que cela inviterait n'importe qui à publier dans les *Mémoires* ;

argument facile à récuser par une phrase d'introduction explicative (v. annexe 1). Rappel à chaque auteur au bout d'un mois avec lettre-type (v. annexe 2).

Propositions du président :

a. Cibler nos *Normes de publication* sur les questions qui nous prennent le plus de temps.

b. Les communicants doivent respecter certaines normes pour passer, en fixer les règles en commun avec la commission du programme afin de faire monter le niveau de la qualité.

c. Définir les critères permettant de refuser un texte.

d. Faciliter la relation individuelle avec les communicants. Le président envisage une séance consacrée aux travaux des commissions, ce qui permettrait d'ouvrir la discussion sur les règles. La séance administrative réservée aux commissions pourrait être ouverte aux correspondants.

4. Réflexion sur la recevabilité des textes dans les *Mémoires*

(ainsi que des propositions de communications)

Il est impossible d'établir des critères de validité autorisant un refus préalable. Une fois acceptée par la commission du programme sur la base d'un résumé circonstancié, une communication ne devrait pas être refusée pour une question de fond, à moins de heurter l'esprit de tolérance de notre compagnie. « La responsabilité du fond revient à l'auteur, non à l'éditeur. » Voir l'avertissement en p. 6 des *Mémoires* (« L'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Nîmes n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises au cours de ses séances et dans ses publications. Ces opinions devront être considérées comme propres à leurs auteurs. »

5. Questions liées à la capture des sources sur internet

Les liens cités comme références bibliographiques doivent pouvoir être consultés sans difficulté sur la version en ligne (sélection du lien souligné en bleu → touche droite de la souris → ouvrir dans un nouvel onglet). Dans son texte paru dans les Mémoires de 2017, P.Y. Kirschleger met le doigt sur les limites des sources captées sur Internet : « Les possibilités infinies que semble à première vue offrir Internet sont cependant limitées par la réalité des contraintes inhérentes au web et à son fonctionnement : liens brisés, sites disparus, forums désespérément déserts, actualités fraîches d'il y a deux ans... Car au-delà de l'éphémère, il faut durer ! Les sites laissés en déshérence sont nombreux, faute de temps, de rédacteurs, de mises à jour, et viennent grossir l'immense cimetière du web abandonné. »

*

Annexe 1

Consignes de présentation des textes (proposition J.M., à paraître dans l'avant-dernière page de chaque édition des *Mémoires*)

Les *Mémoires* de l'académie de Nîmes sont réservés à la publication des communications présentées lors des séances ordinaires ainsi que lors des séances publiques de la compagnie. Les textes sont à adresser par voie électronique non figée (pas de PDF) au secrétaire perpétuel dans le mois qui suit la communication.

Le texte

Les auteurs sont priés de livrer de leur communication une version retravaillée constituant un véritable texte écrit, épuré des traces d'oralité, structuré à l'aide de sous-titres hiérarchisés (gras, gras-italique, puis italique). On évitera les trop fréquents renvois à la ligne ainsi que l'abus

des majuscules. Celles-ci sont à accentuer selon le sens (Moyen Âge, l'État, l'Église). Les italiques sont réservés aux titres d'ouvrages, de tableaux, de périodiques ainsi que de termes en latin et langue étrangère ou exceptionnellement de mots que l'auteur désire accentuer. On ne manquera pas de mentionner les sources, notamment pour les citations et les légendes des illustrations.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques en notes de bas de page (complétées au besoin par une liste des ouvrages consultés en fin de chapitre) sont rédigées comme suit :

Pour un livre : Nom, prénom de l'auteur, titre de l'ouvrage *en italiques*, lieu d'édition, éditeur, date, pagination.

Pour un article issu d'un recueil ou d'un périodique : Nom, prénom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets français, titre du recueil *en italiques* (précédé, le cas échéant, du nom du directeur de la publication), lieu d'édition, éditeur, date, pagination.

Illustrations

Celles que l'auteur aura sélectionnées (limitées à huit sauf exception à justifier) sont à livrer par courriel(s) séparé(s), au besoin par WeTransfer. Les figures et tableaux doivent être mentionnés à l'endroit du texte où il en est question (fig. 1, 2, etc., ou tableau I, II, etc.) et munis d'une légende mentionnant explicitement les sources. Il appartient à l'auteur de s'assurer que les images sont libres de droits.

Des NORMES DE PUBLICATION plus précises sont consultables dans le site de notre académie. Il suffit de cliquer: <http://academiedenimes.org/site/activites/publications-memoires-et-bulletins/>

*

Annexe 2

Lettre-type aux communicants

Madame, Monsieur, cher Confrère, chère Consœur,

Votre communication du ... a vocation d'être publiée dans les *Mémoires* de notre académie, sous réserve de l'acceptation par la commission des publications. Vous faciliterez grandement les travaux d'édition en observant nos *normes de publication* que vous recevez en pièce jointe et en observant quelques règles élémentaires :

Nous attendons que la communication soit revue afin d'éliminer les marques d'oralité et constituer un véritable texte écrit. Veuillez donc livrer une version publiable, structurée à l'aide de sous-titres, mentionnant les références bibliographiques en notes de bas de page (complétées, si vous le jugez nécessaire, par une liste des ouvrages consultés en fin de chapitre).

Veuillez livrer par courriel(s) séparé(s) – au besoin par WeTransfer – les illustrations que vous aurez sélectionnées (pas plus de huit sauf exception à justifier). Les illustrations et tableaux doivent être mentionnés dans le texte là où il en est question (v. fig. 1, 2, etc. ou v. tableau I, II, etc.) ; il reviendra au maquettiste la liberté de la mise en page finale. Les figures et tableaux doivent être munis d'une légende mentionnant explicitement les sources. Il appartient à l'auteur de s'assurer que les images sont libres de droits.

Enfin, vous nous faciliterez la tâche en nous livrant si possible vos texte et images dans le courant d'un mois.

Le soussigné est à votre disposition pour toute aide ou information complémentaire.

Avec mes remerciements pour votre concours, veuillez agréer, ..., mes cordiales salutations.

Pour la commission des publications, Jacques Meine, rapporteur.

5. Commission de la bibliothèque et des archives.

Jean-Louis Meunier. Rapporteur

Présents : Gabriel Audisio, Didier Travier, Jean-Louis Meunier, Jean Pey, Rüdiger Stephan.

Alain Aventurier, secrétaire perpétuel.

Excusés : Christiane Lassalle, Jacqueline Leroy, Anne Brousmiche, Bernard Février, Bernard Simon, président

Archives :

- 3174 dossiers inventoriés par Bernard Février et Jean-Pierre Odilon.
- 3000 dossiers enregistrés sur Excel et mis sur le site de l'Académie (la mise sur le site se fait tous les 1000 dossiers).
- 789 notices individuelles d'académicien(ne)s rédigées par Gabriel Audisio.
- Les ouvrages déposés dans la réserve portent le code barres mais ne sont pas estampillés : à faire.

Bibliothèque :

A – Revues : Jean Pey les estampille, leur attribue un n° d'inventaire, les met à disposition des lecteurs sur le présentoir et assure le roulement des exemplaires.

B – Livres et plaquettes :

- Poursuite de la mise sous enveloppe protectrice des ouvrages en mauvais état.

- Doubles et triples exemplaires mis en dépôt dans les réserves, un seul est conservé dans la bibliothèque du 1^{er} étage.

- Les ouvrages qui entrent sont inscrits dans l'inventaire, estampillés puis apportés à Carré d'Art pour apposition du code barres, avant de revenir à l'Académie.

C – Fonds Roumieux :

- Le CIRDOC, à Béziers, a 1 volume manuscrit de poésies de Louis Roumieux. L'Académie de Nîmes en conserve 13.

- Le CIRDOC propose de venir à l'Académie numériser le fonds Roumieux et le volume du CIRDOC. Chacune des deux institutions conservera un exemplaire de la numérisation totale. Les deux partenaires établiront une convention de consultation et de publication, si celle-ci est envisagée.

D – Reliure :

- Poursuite de la campagne de reliure pour les *Bulletins*, les *Mémoires* de l'Académie et pour les livres en mauvais état (par priorité les volumes de travail).

- Faire confectionner par le relieur Deschamps des emboîtages pour les fascicules et ne pas établir de factices.

E – Fiche de consultation de documents (archives et bibliothèque) et conditions de publication : établies sur le même modèle (voir pièce ci-après). Elles permettront un suivi efficace des travaux accomplis à l'aide des documents déposés à l'Académie.

Projets :

- Aménagement des salles déjà restaurées et de celles qui le seront sous peu. Antoine Bruguerolle a établi un plan d'utilisation : déplacement des archives au 1^{er} étage (nécessité de les mettre sous alarme), ouverture de la cloison entre la seconde salle de bibliothèque et l'ancien appartement.

- Par l'intermédiaire du bibliothécaire, Didier Travier, récupération du mobilier de la bibliothèque Marc Bernard et de celui d'une école. Ils équiperont les salles restaurées. Accord de la Mairie.

Bibliothèque

Fiche de consultation de livres *

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Sujet de la recherche :

Université ou organisme de recherche :

.....

.....

Cette recherche donnera-t-elle lieu à publication ? Oui Non

Le chercheur s'engage à mentionner l'Académie de Nîmes dans ses travaux et à déposer un exemplaire de la publication à la bibliothèque de l'Académie.

L'utilisation d'un appareil photos sans flash peut être autorisée par le bibliothécaire. Seul le crayon gris est autorisé.

Le dépôt d'une pièce d'identité est exigé :

n° date.....

Préfecture

Livres consultés :

.....

À Nîmes, le

Signature :

6. Commission du patrimoine.

Hélène Deronne, rapporteur

Elle s'est réunie mardi 16 octobre à 14h. Plusieurs fois, ses membres se sont réunis entre deux séances administratives pour travailler.

Section cartes postales

Ce groupe de travail se compose de : Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni, Pascal Gouget Jean-Michel Ott, Micheline Poujoulat.

1/3 de la collection est faite : chaque carte postale est nettoyée, inventoriée, mise sous enveloppe plastifiée spéciale, scannée et tous les

renseignements enregistrés sur une base de données correspondante au département.

2/3 de la collection demande encore un certain nombre de soins, en partant du nettoyage jusqu'au scanne et aux renseignements sur la base de données.

Remarque :

Depuis 2016, le groupe de travail est entré dans une sorte d'impasse. Un nouveau logiciel a été commandé à Walter Wismann (coût 2800€) par l'Académie. Il pourrait y avoir incompatibilité entre la base de données pensée et remplie par Vanessa et celle proposée par Walter. A vérifier très vite.

Par l'intermédiaire de Didier Travier, un de nos confrères, nous avons appris que le portail culturel de la Région Occitanie accepterait de mettre en ligne les cartes postales portant sur l'Occitanie. Nous en avons plus de 2000 sur les 13 départements. Il faut savoir si les bases de données sont compatibles, celle pensée par Vanessa et celle pensée par Walter avec celle de la Région.

Très important : l'ensemble des bases de données des départements de la Région Occitanie est sur l'ordinateur de Vanessa.

Vanessa Ritter est souffrante. Elle a donné sa démission du groupe des cartes postales. Tout le groupe des cartes postales espère très sincèrement que le corps médical et la science sauront très vite soulager notre consœur pour qu'elle souffre moins, soit moins épuisée et qu'elle retrouve un peu de son dynamisme au quotidien. Il sera demandé à Vanessa de renvoyer le plus vite possible la totalité des bases de données, à Hélène D. ou à Jean-Michel O. Ils se proposent l'un comme l'autre avec un disque dur ou une clef USB de se rendre chez Vanessa pour enregistrer ces données. Cela est impératif car tout le travail est arrêté

et il y a un risque, une nouvelle fois, de passer à côté d'une opportunité, celle offerte par la Région Occitanie.

Dès réception de ces bases nous contacterons la Région et Walter pour pouvoir continuer à travailler.

Un scanner sera fourni par l'Académie au groupe des C.P. Le fichier Exel utilisé jusqu'en mai 2017 sera réutilisé ; il est donc demandé à Vanessa de fournir aussi à l'équipe un modèle vierge de ce tableur. **Ceci est urgent et impératif.**

Section Faubourgs de Nîmes

Plusieurs fois, ses membres se sont réunis entre deux séances administratives pour travailler.

Ce groupe de travail se compose de Antoine Bruguerolle, Francine Cabane, Hélène Deronne,

Madeleine Giacomoni, Jean-Louis Meunier, Bernard Simon, Pascal Trarieux

Si le souhait, approuvé lors d'une séance administrative, de publier le travail réalisé sur les faubourgs demeure, sous la forme d'une déambulation à travers les rues et ceci par quartier, la commission propose une alternative interactive : sur le site de l'Académie, créer un lien « Patrimoine : les faubourgs de la ville de Nîmes » (titre à trouver). A un rythme qui se voudra régulier, un bâtiment en fonction du quartier traité, sera présenté avec photos suivant un plan sur lequel la petite équipe a réfléchi. Les membres de l'Académie seront invités à enrichir ce site : écrire sur les personnalités qui ont vécu dans cette maison, dans ce quartier (artistes, hommes politiques ...). Pour la rigueur scientifique, il a été demandé à Corine Potay de relire ce travail. Ce qu'elle a accepté.

Bernard Simon et Alain Aventurier sont intéressés par cette proposition et Alain accepte de créer ce lien. Il faudra nommer quelqu'un apte à vérifier les envois des autres membres de l'Académie et qui sera en mesure de faire suivre à Alain les pages à mettre sur le site au fur et à mesure. Comment faire pour que ce site ne soit pas pillé ?

7. Commission Arc méditerranéen.

Hélène Deronne, rapporteur

Elle s'est réunie mardi 16 octobre 2018, 15h., Académie de Nîmes

Faisant partie de cette commission : Hélène Deronne, Alain Gaudemer, Guy Dugas, Catherine Marès, Pierre Marès, Jean Matouk, Jean-Louis Meunier, Pierre Mutin, Micheline Poujoulat, Christian Salenson, Rudiger Stephan Pascal Trarieux.

La maquette des Actes :

Les membres présents de l'Arc méditerranéen présentent la maquette des Actes du colloque : 1^{ère} de couverture, l'affiche du colloque, 4^{ème} de couverture les logos des institutions qui ont versé des subventions, photo des officiels, discours du Président Audisio, d'Hélène Deronne, coordinatrice du colloque. Chaque intervention est présentée avec photos en couleur par ordre de passage lors du colloque. Bibliographie et biobibliographie sont présentées par ordre alphabétique, table des matières.

En tout, au moins 220 pages.

L'envoi :

Gratuité : Aux différentes personnalités, aux sponsors, aux bibliothèques municipales et universitaires du Sud de la France, aux intervenants (deux exemplaires chacun), aux membres de l'Arc méditerranéen.

Mise en dépôt : à certaines librairies de Nîmes. Le prix de vente sera fixé avec l'éditeur, M. Malzac.

Souscription : une souscription sera proposée aux membres des 5 académies, Marseille, Nîmes, Var, à ceux de la Casbah d'Alger et de la Fondation Abd El-Kader.

Tirage environ 400 exemplaires.

8. Commission de nomination des Correspondants

Michel Belin, rapporteur

La commission de nomination des Correspondants s'est réunie le 7 novembre à 10h 30 à l'hôtel de l'Académie en présence de Bernard Simon, président et Alain Aventurier, secrétaire perpétuel

Assistaient à cette réunion : Michèle Pallier, René Chabert, Charles Puech, Gabriel Audisio, Michel Belin

La commission a pris acte de la démission de René Chabert rapporteur depuis 3 ans, et a nommé Michel Belin pour le remplacer.

La commission a examiné le dossier de Jean-Pierre Odilon, présenté par Gabriel Audisio, Alain Penchinat et Michel Belin. Il s'agit de la seule personne pressentie pour l'instant pour être reçu comme correspondant.

Jean-Pierre Odilon est un juriste, titulaire d'une maîtrise en droit public, ancien chef de bureau au Conseil général du Gard. Il travaille bénévolement depuis 2 ans à l'Académie au service des archives.

Ce dossier a reçu un avis favorable à l'unanimité.

Le secrétaire perpétuel a rappelé que les dossiers de candidature pour être correspondant peuvent encore être déposés avant le 31 décembre 2018.

La commission a par ailleurs décidé de n'admettre que 3 candidatures par an dont 2 nîmois sauf exception pour un dossier particulièrement digne d'intérêt.

La séance a été levée à 11h30.

9. Prix de l'Académie.

Un seul dossier a été reçu à ce jour.

Le président remercie les consœurs et confrères de leur participation. Il lève la séance à 17h10.

ANNEXE

Fonctionnement de l'Académie

Vendredi 28 septembre, 15 heures – Salle des séances.

Présents : Mmes F. Cabane, H. Deronne, A. Herrmann, C. Lassalle, C. Marès, S. Mazauric, P. Plouvier, M. Pujoulat, D. Prat. MM. G. Audisio, A. Aventurier, M. Belin, B. Cavalier, R. Chabert, R. Chalavet, B. Fougères, P. Marès, J.-L. Meunier, P. Mutin, A. Penchinat, C. Puech, B. Simon, R. Stephan, P. Trarieux, Didier Travier, D. Valade.

Excusés : Mmes D. Bertrand-Fabre, J. Leroy, B. Maurin-Farelle, M. Pallier. MM. A. Bruguerolle, B. Fontaine, J.P. Gardelle, C. Iancu, P.Y. Kirschleger, J. Matouk, J. Meine, C. Salenson, Daniel Travier.

Quelques difficultés ressenties dans la vie récente de notre Académie nous ont conduits à réunir le Bureau et le collège des Anciens Présidents le vendredi 29 juin afin de proposer un texte qui a servi de trame pour le déroulement de cette séance administrative.

En ouvrant la séance, le président Bernard Simon prend la parole :

Notre compagnie doit mettre ses ressources tant humaines que patrimoniales au service de la Cité, c'est une ardente obligation liée à notre reconnaissance en tant qu'institution d'utilité publique. C'est le sens des actions qui ont été entreprises les années précédentes et qui doivent trouver leur continuité au travers des orientations que le bureau vous propose.

Cette volonté de service qui doit s'accompagner d'une meilleure visibilité de l'Académie exige un fonctionnement harmonieux et efficace. Nous avons enregistré plusieurs dysfonctionnements qui ont nui à l'image de l'Académie notamment auprès de la Préfecture et de la Mairie ainsi qu'une remise en cause de la souveraineté des commissions. C'est pour pallier ces difficultés que le Bureau propose des aménagements dans le fonctionnement qui doivent permettre le traitement des problèmes que nous rencontrons. L'esprit de ces propositions s'inscrit dans le cadre de la libre expression et du respect mutuel que nous nous devons, en soulignant la vigilance que nous devons manifester entre nous pour éviter les procès d'intention et les malentendus qui résultent souvent du fait de la diversité de nos cultures et de nos expériences professionnelles.

Synthèse des propositions

I - Rappel de quelques règles générales de fonctionnement et de procédure

- a. Le président est seul habilité à parler au nom de l'Académie et à l'engager auprès des tiers. Il peut déléguer ses pouvoirs.
- b. Le secrétaire perpétuel est le responsable administratif de l'Académie.
- c. L'Académie dispose de deux instances décisionnelles : (i) la séance administrative au cours de laquelle sont votées les règles générales

de fonctionnement, (ii) le Bureau qui est le conseil d'administration, les met en œuvre.

1 - De la nomination des membres ordinaires.

La procédure est décrite dans les « Statuts et Règlement » pages 17 & 18.

Rappelons que les propositions de candidatures sont émises par les groupes, puis transmises au Bureau qui les soumet à l'agrément du Bureau et du collège des Anciens présidents. L'élection, réalisée en séance ordinaire, requiert 2/3 des suffrages exprimés.

Il est demandé au secrétaire perpétuel de s'assurer que le nouvel académicien réalise, avant sa réception, les visites protocolaires.

2 - De la nomination des correspondants

La disposition décrite ci-dessous sera inscrite dans le Registre des décisions.

« La commission de nomination des correspondants étudie les dossiers présentés. En cas de difficulté particulière soulevée par un dossier, la commission reçoit le premier parrain avant de prendre une décision définitive. La commission est souveraine ».

Les second et troisième parrains contactés ne s'engagent qu'après avoir rencontré le candidat s'ils ne le connaissent pas.

L'élection, réalisée en séance ordinaire, requiert la majorité absolue des suffrages.

3 - De la publication des communications

Il est rappelé que l'Académie ne dispose pas d'un maquettiste. Il est donc impératif que le texte proposé à la publication respecte scrupuleusement les normes de publication de l'Académie. Ces normes sont détaillées dans la rubrique « Les conseils aux auteurs » désormais accessibles sur le site (Page Archives/ Derniers téléchargements).

La commission - après échange avec l'auteur- peut décider de refuser une publication en cas d'écart trop important entre les normes imposées et le document adressé par son auteur. Sa décision est souveraine.

4 - Réalisation de projets

Les commissions et les groupes de travail peuvent présenter au Bureau des demandes de financement pour la réalisation de leurs travaux ou de leurs projets.

Les décisions d'affectation budgétaire sont proposées par ladite commission.

Les engagements des dépenses sont décidés en réunion du Bureau, puis signés par le secrétaire perpétuel et exécutés par le trésorier.

Les bénéficiaires d'un budget doivent rendre compte de leur utilisation.

II - Politique d'ouverture.

Il s'agit d'ouvrir davantage l'Académie vers la Cité sans renoncer pour autant à ce qui fait la particularité d'une institution sans équivalent dans la ville et sans, par conséquent, qu'elle ne tende à se confondre avec les très nombreuses associations nîmoises.

Cette ouverture pourrait revêtir les formes suivantes :

1. Augmenter progressivement le nombre des séances publiques avec l'ambition de tenir deux séances publiques supplémentaires (une au printemps, une en automne).

2. Organiser une ou deux manifestations annuelles : un colloque et/ou une exposition. L'un de ces colloques pourrait être organisé en collaboration avec l'Université de Nîmes. Le président Emmanuel Roux accepte le principe de cette collaboration tout en insistant cependant sur le caractère exceptionnel de ce type de manifestation.

3. Accroître l'ouverture du patrimoine de l'Académie : Hôtel (visite, histoire), bibliothèque, archives. (selon disponibilité, sécurité et protection.).

4. Prix Issoire (en cours pour 2018) et mettre en place un groupe de travail pour réinstaller le prix de l'Académie.

5. Développer les activités inter-académiques dont la CNA.

6. Mettre en place une politique de relations avec différents partenaires de la cité et assurer le suivi de la communication avec les médias.

*

* *

Séance du 23 novembre 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Emmery, Guilhem Fabre, Fougères, Matouk, Mutin, Penchinat, Puech, Simon, Trarieux, Didier Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Leroy, Plouvier. MM. Chabert, Chalavet, Fontaine, Gardelle, Iancu, Meine, Michel, Meunier, Stephan, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brousmiche, Giacomoni. MM. Auriol, Krebs, Nicolas, Ott, Pey, Polge, Simula.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Blanc-Bijon, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Feller, Février, Galligani, Maréchal, Pontvieux.

L'Académie est en deuil.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en annonçant la disparition de notre confrère Bartolomé Bennassar. Notre confrère Daniel J. Valade prononce son éloge. Celui-ci est situé en fin de ce compte rendu. Le président invite l'assemblée à observer une minute

de silence.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du vendredi 12 octobre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations.

Les 7^{es} Rencontres de Saint Louis, présidées par notre consœur Michèle Pallier se sont déroulées à La Grande Motte le 14 novembre sur le thème : Une histoire de la Camargue entre bras du Rhône et Méditerranée.

Les Assises du Corps transformé se sont déroulées les 16 et 17 novembre salle Rabelais à Montpellier. Le thème était : *Le corps dans l'Art*. Notre confrère, le professeur François-Bernard Michel a été invité à prononcer la conférence inaugurale : *Artistes, Poètes et Romanciers ont transformé le Corzéame*.

Dimanche 25 novembre, à 10h30 au temple de l'Oratoire, notre confrère Bernard Cavalier, président du Conseil presbytéral de l'Eglise Protestante Unie de Nîmes nous a invités au Culte de la Cité.

Mardi prochain 27 novembre, au Musée de la Romanité, à partir de 9 heures, nous avons été invités par « Sites et Cités remarquables de France » en partenariat avec la Ville de Nîmes et la Région Occitanie à la Rencontre régionale « patrimoines et attractivité des territoires : partage, transmission, innovation ».

Dans le cadre de l'Automne Musical de Nîmes, Marie-Claude Chevalier a invité l'Académie à deux manifestations qui se sont déroulées à 15 heures à l'Espace 14 au 14 quai de La Fontaine :

Samedi 24 novembre, Jean-Louis Meunier s'est exprimé sur le thème : *Poétesses à la transition des XIX^e et XX^e siècles*.

Samedi 1^{er} décembre, notre ami alésien Thierry Martin, musicologue, a traité du sujet : *Si Le Messie m'était conté*.

Le Colloque international : Charles Bordes et la musique ancienne s'est déroulé les 22 et 23 novembre à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Notre consœur Sabine Teulon-Lardic a présenté la première exhumation d'une tragédie lyrique de J.-P. Rameau en France : *Castor et Pollux au Grand-Théâtre de Montpellier (1908)* sous la direction de Charles Bordes.

Le Colloque du chemin de Régordane a été organisé les 17 et 18 novembre au pavillon de la Culture et du Patrimoine à Saint Gilles. Claire Torreilles a présenté une communication intitulée : *Récit de l'abbé Séguier sur la Régordane* et Francine Cabane s'est exprimée sur le thème : *Le récit dans le cours d'histoire*.

Annonces de la Conférence Nationale des Académies.

- **Colloque parisien organisé par la Conférence Nationale des Académies en octobre 2019.**
Le thème est *L'Innovation*. Michel Woronoff, responsable des Colloques parisiens, en accord avec le chancelier Xavier Darcos fait un appel à communications. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la CNA à l'adresse <http://www.inter-academies.fr/colloques>
- **Colloque interacadémique organisé par l'Académie des Jeux Floraux: samedi 18 mai 2019.**
L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse vient de proposer aux cinq académies de la Région Occitanie un colloque sur le thème: *Les auteurs d'Occitanie en leurs terres*. Il est proposé à chaque académie de participer sur la base de deux contributions de 20 à 25 minutes.

- **L'Académie des Sciences et Lettres d'Alsace** fait un appel à communications à toutes les Académies de la CNA concernant la publication en 2020 d'un ouvrage académique sur le thème : *Les régions françaises : conservatoires ou laboratoires des goûts et des pratiques alimentaires ?*

Le président Bernard Simon accueille à présent Francine Cabane, membre résidant, en ces termes :

Chère consœur,

Vous avez été reçue dans notre compagnie le 24 novembre 2017, sous la présidence de Gabriel Audisio. Vous avez, à cette occasion, prononcé l'éloge de Pascal Gouget, membre honoraire.

Vous êtes du Nord, née à Avesnes-le-Sec, près de Cambrai, célèbre pour ses « Bêtises ». Dans les origines possibles du nom d'Avesnes il est cité : « vient de avena, avoine = terre maigre ne produisant que de l'avoine »¹. De fait, la terre d'Avesnes-le-Sec n'est pas si ingrate et n'a pas produit que de l'avoine, puisque vous êtes ici, parmi nous, aujourd'hui.

L'Académie de Lille (version enseignement) abritera vos études, à l'exception d'une escapade au Québec. Après un baccalauréat de philosophie, vous vous orientez vers l'histoire et la géographie, matières pour lesquelles vous obtenez licence et maîtrise.

Vous débuterez votre carrière pendant vos études, en tant que guide-conférencière de la ville de Lille. Il en restera quelques traces dans vos occupations futures.

1. Source : <http://www.avesneslesec.fr/historique.html>

Puis, au sein d'un cabinet d'urbanisme, vous serez chargée des études cartographiques pour le POS de la Ville de Nîmes, avant d'être recrutée dans l'Académie de Montpellier (toujours en version enseignement). Vous exercerez vos talents pédagogiques dans divers collèges et lycées, ainsi qu'à la chambre de Commerce de Nîmes.

En pleine activité professionnelle, vous passez et obtenez l'agrégation de Géographie à Montpellier. Ce diplôme vous amènera à exercer au collège Révolution, puis, en tant que professeur de didactique, à l'IUFM de Montpellier. Vous achèverez votre vie professionnelle à Nîmes en tant que professeur d'histoire géographie à l'IUFM de Nîmes.

La didactique, c'est l'art d'enseigner, qui comprend l'acquisition des connaissances, la manière d'enseigner tout autant que l'attention portée à la façon d'apprendre de ceux auxquels on s'adresse.

Nous comprenons bien que vous ayez pu enseigner cette matière, la didactique, car pour vous l'enseignement se double d'une véritable passion de la transmission et du partage. A ces titres, vous participez à de nombreuses activités, qui vont de l'animation d'un journal de collégiens à la rédaction de manuels scolaires en passant par votre participation au Conseil Général des jeunes du Gard ou au comité de pilotage pour la création du conseil municipal des jeunes de la ville de Nîmes.

« *Apprendre à apprendre* ». L'association que vous avez cofondée avec Danièle Jean, « *Passionnément Patrimoine* », en est la démonstration. Votre conviction est qu'il ne suffit pas de connaître l'histoire de sa ville, il faut aussi savoir la vivre. Et c'est une véritable initiation que vous proposez dans cette association, qui permet de décoder l'évolution urbaine, mais également l'ascension et la décadence sociale, à partir de l'observation d'une façade, d'une moulure, d'une porte, d'un arc de voûte, d'une tête sculptée, d'un balcon en fer forgé, d'un toit faïencé ou d'une visette. Savoir où porter son regard, savoir prendre le temps de découvrir et de s'interroger sont un véritable apprentissage que vous

excellez à transmettre. Vous avez enfin réalisé vos rêves de devenir guide-conférencière !

L'inventaire des faubourgs de Nîmes, réalisé par les membres de la commission patrimoine de l'Académie nous avait déjà sensibilisés à ces découvertes. Vous avez rejoint le travail de cette commission et nous vous en remercions.

Avec Camille Penchinat et Danièle Jean vous avez, à trois voix, deux plumes et un pinceau, fait une synthèse de ces révélations dans un ouvrage : « *Nîmes illustre et secrète* » où l'aquarelliste donne à voir ce que le texte donne à lire pour mieux nous faire entrevoir les richesses de notre belle ville au pas du promeneur curieux et attentif.

En accord avec votre vie professionnelle, vous vous revendiquez militante. La laïcité, la mémoire de la Résistance et de la déportation, la promotion et la défense du patrimoine régional ainsi que le domaine socio-médical sont au cœur de vos engagements. Membre active d'associations pour lesquelles vous avez assuré, et assurez encore, des fonctions de présidente ou de secrétaire, vous intervenez dans de nombreux forums, vous participez bénévolement à des projets muséographiques, vous animez de multiples groupes de réflexion.

Des distinctions ont récompensé vos engagements. Vous êtes chevalier dans l'ordre du Mérite et officier dans l'ordre des Palmes académiques. Nous vous en félicitons.

Comme ces activités ne vous prenaient pas trop de temps (?) vous avez fondé une famille avec André, alsésien, ingénieur agricole qui, à ses heures perdues, est un viticulteur pour lequel Roussanne et Marsanne n'ont plus de secrets. Trois enfants et six petits enfants font partie de votre bonheur de vivre et occupent les moments que vous savez rendre libres.

Sénèque disait : « *Nous n'avons pas trop peu de temps, mais nous en perdons beaucoup*² ». Mais il est vrai que Sénèque ne vous connaissait pas.

Vous nous présentez aujourd'hui une communication : « *Nîmes dans ses murs au Moyen Âge* ». Le Moyen Âge est là pour nous rappeler qu'il a bien fallu plus de cinq ou six siècles pour construire un pays comme la France (et encore partiellement), ce qui pourrait donner quelques repères aux bâtisseurs pressés de l'Europe. Quant aux murs, ils ont toujours fasciné, de ceux de Troie à la Grande Muraille, en passant par celui de la peste et ceux de la honte. Peu d'entre eux ont été vraiment efficaces dans le temps et tous finissent en ruines, en carrières de pierre ou au registre des monuments historiques. Mais certains persistent encore à en bâtir.

Mais, foin de ces généralités, revenons à Nîmes et à son enceinte moyenâgeuse. Madame, nous vous écoutons.

Résumé de la communication.

Trois motifs m'ont poussée à choisir de vous présenter cette communication. Le premier est que je souhaitais parler de l'histoire de Nîmes afin, très modestement, de continuer la tradition de notre Académie qui, dans ses textes fondateurs de 1682, se donnait pour ambition « *d'établir une histoire complète et régulière de Nîmes* ». Le deuxième est que le sujet « *des anciennes fortifications de Nîmes* » justement, s'il a été traité magnifiquement en 1935 par Jules Igolen, n'a plus été évoqué depuis à l'Académie alors que les archéologues nîmois ont pu, à l'occasion de nombreux chantiers de fouilles, réactualiser les connaissances sur Nîmes au Moyen Age et apporter des éclairages

2. Sénèque, « De la brièveté de la vie » source : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/SEN/BV.html>

nouveaux sur la manière dont la ville a évolué pendant les 13 siècles qui séparent le Bas Empire au III^e siècle ap. J.-C. et la Renaissance au XVI^e siècle. Le troisième élément enfin est qu'Odile Maufras, archéologue INRAP, vient de réaliser en 2018 pour le musée de la romanité un travail absolument remarquable sur l'évolution de la ville au Moyen Age, présenté sur une table lumineuse interactive et dont j'aimerais vous exposer certaines « évocations », comme elle le dit elle-même, tant il reste sur ces questions de zones d'incertitude et des questions aujourd'hui sans réponses.

Tout d'abord, il faut considérer que l'enceinte antique a subsisté tout au long du Moyen Age restant la limite administrative de la ville et que ses éléments, principalement les portes mais aussi quelques tours et des morceaux importants de la courtine, ont continué à marquer le territoire. Si, comme ont pu le montrer les travaux de Richard Pellé sur le chantier de fouilles de la colline de Montaury, beaucoup de tours ont sans doute été détruites dès le haut Moyen Age, une bonne partie de l'enceinte antique cependant demeure et sert même, tout au moins pour les portes principales, de points d'appui à de nouvelles formes d'urbanisation.

La ville médiévale, plus petite que la ville antique, s'est reconstituée autour de plusieurs noyaux formant ainsi une ville polynucléaire. Ces noyaux, dont le plus ancien semble être celui né autour de la cathédrale, se fortifient de manière différente. Leur concurrence les amène à se protéger les uns des autres mais aussi des périls extérieurs à l'aide de murs, fossés ou palissades qui vont beaucoup évoluer au fil des siècles.

La constitution d'un nouveau mur unique est relativement tardive et date du milieu du XIV^e siècle en 1355. Elle répond à une volonté municipale et à des impératifs à la fois stratégiques, politiques et économiques.

Enfin, la destruction de ces différents murs est un long processus qui n'intervient qu'à la fin du XVIII^e siècle. Elle soulève de multiples questions et suscite des divergences entre Nîmois quant à la conception

de la ville nouvelle « ouverte ou fermée » et à la politique de sécurité des habitants.

En conclusion, ces murs successifs qui sont loin d'avoir délivré tous leurs secrets et dont il reste très peu d'éléments concrets, hormis pour le rempart antique magnifiquement redécouvert depuis quelques années par les chantiers de fouilles de la colline de Montaury, ont laissé cependant, dans la trame urbaine contemporaine, la marque de ces moments d'histoire où la peur, le sens de la propriété et les rivalités de pouvoirs ont amené les hommes à édifier des murs. Aujourd'hui, dans un monde écartelé entre mondialisation en expansion et repli identitaire, les murs se multiplient et on en compte environ soixante-quinze, déjà construits ou annoncés s'étalant sur environ 40 000 kilomètres, soit la circonférence de la Terre. La peur de l'avenir et du monde nouveau qui émerge se lit dans cette symbolique forte qui n'est pas sans nous questionner...

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures.

**Disparition de M. le Professeur Bartolomé Bennassar
à l'âge de 89 ans.**

Éloge de l'Académie par Daniel J. Valade.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères,
Chers amis.

Une autre façon d'évoquer celui qui fut l'un des plus éminents hispanisants français est de rappeler ici les tesselles de sa mosaïque qui nous le rendent sensible et proche

Le successeur de celui qui fut le Président de la renommée et complexe université de Toulouse Le Mirail, aujourd'hui placée sous le patronyme de Jean Jaurès, retracera ici sa biographie. Je me limiterai à rappeler qu'il nous présenta quatre communications après avoir été reçu par Madame la présidente Marcelle Viala le 1^{er} octobre 1999. Il nous avait rejoints comme correspondant sept ans plus tôt.

Bartolomé Bennassar évoqua donc :

- *Un Nîmois devant l'inquisition des Canaries - Le procès d'Antoine Amphoux.* (1994)
- *Réflexions sur les mariages à la Cour des Habsbourg d'Espagne : du sacrifice des individus aux aberrations.* (1999)
- *L'infanticide dans l'histoire européenne au Moyen Âge et aux temps modernes.* (2008)
- *Les conversions des Chrétiens à l'Islam aux XVI^e et XVII^e siècles.* (2011)

Ces communications étaient, évidemment, la synthèse de recherches rigoureuses, d'une volonté d'ouvrir de nouveaux champs d'études ; elles proposaient d'éclairer des sujets inédits ; et cela dans une langue choisie, claire, pédagogique, ces trois critères caractérisant les nombreux ouvrages que cet historien a signés.

Bartolomé Bennassar, « *aficionado* » passionné (ce qui est, d'ailleurs un pléonasse mais permet de convoquer un bilinguisme dont il était, évidemment, expert). Il fréquentait donc assidûment les arènes en étant tout à la fois expert en taumachie, dont il a écrit l'histoire, attentif à la diversité et à l'évolution des esthétiques, attaché à faire partager son intérêt pour cette éminente forme de culture qu'est l'univers de la corrida. À l'opposé de ceux qui, aux arènes, dégagent en permanence la critique pour paraître – du moins le croient-ils – savants et intransigeants,

Bartolomé Bennassar ouvrait les yeux, son esprit et son art d'écrire et de communiquer ses émotions.

C'est dire combien il était à l'opposé des grincheux et des sinistres qui peuplent tant d'associations en ce domaine et autant de gradins de l'illustre amphithéâtre.

De tout cela, notre regretté confrère a tissé sa vie, qu'il nous a fait partager ici, ou ailleurs, élargissant notre perception du temps (*Le Siècle d'Or des Espagnes*) et de l'espace (cet empire où le soleil ne se couchait jamais).

Je vous propose de conserver de lui certes les travaux et les publications d'un historien de haute volée mais, surtout, le souvenir vivant de cet homme souriant, lumineux, confortablement installé dans son bureau, entouré des ouvrages majeurs qui l'ont construit et qu'il nous lègue.

Monsieur Bartolomé Bennassar, depuis son espace d'érudition et de partage, nous transmet un héritage d'humanisme enraciné tant à Nîmes qu'au cœur des terres toulousaines des Jeux Floraux.

Heureux sommes-nous de l'avoir côtoyé.

L'Académie de Nîmes peut en être fière et, surtout, reconnaissante.

Compte rendu de lecture.

Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Volume 47 Année 2016 .

Dominique PRAT, membre résidant

L'Académie royale des sciences de Montpellier a été fondée en 1706 par lettre patente du roi Louis XIV comme extension et partie de l'Académie parisienne, elle était composée de 15 membres titulaires répartis entre les mathématiques, l'anatomie, la chimie, la botanique et la physique.

Dissoute en 1793, elle réapparaît en 1795 « La Société libre des sciences et belles lettres » pour périliter en 1816.

En 1846, elle renaîtra avec son appellation actuelle. Elle doit reconstituer sa bibliothèque car tout a disparu, elle siège Place de la Canourgue de 1846 à 1890, puis au Palais universitaire et enfin dans l'Hôtel de Lunas depuis 1963. Elle comprend 90 membres titulaires réparties en 3 sections de 30 membres : sciences, lettres et médecine, 20 membres honoraires et 48 correspondants. Dans le bulletin de 2016, nous notons qu'elle s'est réunie 36 fois : 2 séances d'élections, 6 séances de réception, 10 séances publiques, 17 séances privées. Lors des séances publiques, Michèle Pallier présente une communication « *Auguste Bartholdi (1834-1904) ou la persévérance récompensée* » et François-Bernard Michel « *Frédéric Bazille revisité* » avec la collaboration de René Ventura et de Michèle Pallier. Au cours de l'année 2016, l'Académie de Montpellier rencontre la Société des lettres, sciences et arts de Lozère lors d'un voyage en Aveyron puis l'Académie de Nîmes, rue Dorée. Par ailleurs, elle organise un mini-colloque sur la presse.

Dans le bulletin de 2016, il y a 8 communications sur la Médecine et j'ai choisi celle sur « *Les Collections anatomiques de la Faculté de Médecine de Montpellier* », communication présentée par Caroline Ducoureau, conférencière invitée et Robert Dumas (Séance du 4 Avril 2016). La Faculté de Médecine de Montpellier recèle un lieu exceptionnel : le Conservatoire d'Anatomie, avec un très grand nombre de pièces anatomiques et de cires destinées à l'enseignement et qui sont exposées dans des vitrines ou dans la galerie de 60 m de long et de 15 m de hauteur. La découverte du corps humain a débuté au IV^e siècle avant J.-C. à Alexandrie avec Hérophile (vers 340-400) et Érasistrate (vers 310-250) qui pratiquent les premières dissections de cadavres humains. Claude Galien (129-200), personnalité majeure de l'histoire de la médecine se voit confronté à l'interdiction par le droit romain de réaliser des dissections humaines, et se contente d'études anatomiques sur le porc, le bœuf et le

singe. Pendant 1 600 ans, la dissection cadavérique est interdite par la religion chrétienne et musulmane. Cependant si Boniface VIII interdit les dissections en 1300, dès 1472, Sixte IV reconnaît l'anatomie comme une discipline « *utile à la pratique médicale et artistique* ». De manière identique, l'interdiction des dissections par la religion musulmane n'empêche pas Ibn al-Nafis de décrire la circulation pulmonaire en 1242, soit 400 ans avant Harvey. En 1316, les dissections reprennent à Bologne, en 1340 à Montpellier, officialisées en 1376 par le Duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc. Il ordonne de confier à la Faculté de Médecine un supplicé par an à visée de dissection. La Renaissance sera l'Age d'or de l'Anatomie : à Padoue, André Vésale (1514-1564) devient le plus grand anatomiste bien que Léonard de Vinci (1490-1511) ait déjà réalisé de nombreux dessins anatomiques que nous pouvons admirer de nos jours. A Montpellier, Guillaume Rondelet fait construire le premier Amphithéâtre d'anatomie de France qui est inauguré en 1556. Au XVII^e et XVIII^e siècles, l'étude de l'anatomie progresse rapidement, Thomas Willis décrit la circulation cérébrale et les nerfs crâniens et Raymond Vieussens, les nerfs périphériques. A cette époque, apparaissent les techniques d'injection de cire blanche dans les vaisseaux et organes creux et l'apparition de la « *céroplastie* », représentation du corps en cire colorée. Les Conservatoires d'Anatomie sont liés à l'histoire de la Révolution avec la suppression des Universités médicales en 1792, pour la création de 3 Écoles de santé à Paris, Strasbourg et Montpellier. Ces écoles forment des officiers de santé en 3 ans et doivent disposer d'un Conservatoire d'Anatomie. L'école de Montpellier possède des pièces anatomiques, des pièces d'anatomie pathologique, des moulages, des pièces en cire représentant des lésions cancéreuses et vénériennes et aussi diverses pièces d'anthropologie, d'embryologie, de diverses malformations, des squelettes et des instruments de chirurgie. Au XIX^e, le recteur Thory et le préfet de l'Hérault proposent la construction, à la faculté de médecine, d'une aile nouvelle de grande superficie (520 m²) pour abriter le Conservatoire.

Au XIX^e et XX^e siècles, le Conservatoire ou Musée d'Anatomie s'enrichit de nombreuses pièces disséquées et de pièces anatomopathologiques en carton-pâte ainsi que de pièces zoologiques. A Paris, l'école de santé est accompagnée d'un Cabinet d'Anatomie destiné à l'enseignement pratique. Honoré Fragonard fut nommé directeur des travaux pratiques et constitua avec les prosecteurs et les professeurs le premier fonds du Musée. Des années plus tard, le doyen Mathieu-Joseph-Bonaventure Orfila qui avait déjà encouragé Guillaume Dupuytren à financer la création d'un musée d'anatomie pathologique en 1835, fonda en 1844 un nouveau musée riche en pièces d'anatomie comparée. Il fut officiellement inauguré sous le nom de Musée Orfila, la collection s'était enrichie et comptabilisait 6 000 pièces en 1894 mais, à l'aube du XX^e siècle, de nombreuses pièces avaient disparu. En 1947, André Delmas d'origine héraultaise et Henri Rouvière l'enrichissent de nombreuses pièces. A l'occasion de la construction de la Faculté des Saints-Pères, il fut décidé de donner une place importante aux collections dans le service d'Anatomie, le Musée Orfila situé au 6^e étage de la faculté comprenait alors 5 802 pièces. Au XIX^e siècle, le musée anatomique forain, fondé en 1856 par le docteur Spitzner, fut installé au Pavillon de la Roche (actuellement Place de la République à Paris). Après son décès, le musée a connu un vif succès grâce à son épouse mais tombe dans l'oubli en 1950. Il est redécouvert en 1970 puis acheté en 1985 par Roussel-Uclaff-Rohr qui restaure les 298 pièces et les donne à la Société française d'anatomie normale et pathologique. A Paris, la collection Amador, dite collection Auzoux-Barral, Roger Sabas, Rouvière-Delmas possédait 100 pièces. L'Université de Montpellier a accueilli ces collections exceptionnelles en provenance de Paris qui se sont jointes à celles du Conservatoire d'Anatomie de Montpellier, ce dernier a été classé monument historique en 2004.

*

* *

Séance du 7 décembre 2018

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Bernard Simon.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Marès, Mazauric, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Chabert, Matouk, Mutin, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Leroy, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Prat. MM. Chalavet, Emmery, Fontaine, Fougères, Gardelle, Iancu, Meine, Michel, Meunier, Penchinat, Puech, Stephan, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni, Torreilles. MM. Artus, Chillet-Pijac, Fournier, Maréchal, Nicolas, Pey, Polge, Pontvieux.

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Brousmiche. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Daudé, Dominique Fabre, Feller, Février, Frère Jean, Galligani, Maréchal, Ott.

Le président Bernard Simon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 23 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

Élections.

Le président demande au secrétaire perpétuel de procéder à l'élection du président et du vice-président pour l'année 2019

Votants : 54 Exprimés : 15

Simone Mazauric : 13 oui – 2 abstentions

Michel Belin : 11 oui – 2 non - 2 abstentions

Le président Bernard Simon prononce les résultats avec les applaudissements de l'assemblée.

Informations.

Mercredi 5 décembre, notre confrère le Professeur François-Bernard Michel, membre de l'Institut de France a assisté à l'Académie des Beaux-Arts à l'installation d'Adrien Goetz au fauteuil précédemment occupé par Pierre Dehaye décédé le 16 avril 2008. Cette cérémonie s'est tenue sous la Coupole du Palais de l'Institut de France. Hugues R. Gall a prononcé le discours d'installation d'Adrien Goetz avant d'inviter ce dernier à faire, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur. A l'issue de cette séance, Pierre Rosenberg, de l'Académie française, lui a remis son épée d'académicien.

- Jeudi 6 décembre, le président et le secrétaire perpétuel ont assisté sous la coupole du palais de l'Institut de France à la séance solennelle annuelle de l'Académie française suite à l'invitation de Madame le secrétaire perpétuel Hélène Carrère d'Encausse. Cette séance s'est déroulée en trois étapes : le discours sur les prix littéraires par M. le directeur Jean-Luc Marion. 66 prix ont été décernés. Le grand prix du roman d'un montant de 10 000 euros a été attribué à M. Camille Pascal pour son roman *L'été des quatre rois*.

Ensuite, nous pûmes écouter le discours de Mme Hélène Carrère d'Encausse intitulé : « *L'abbé de Saint-Pierre, symbole de l'indépendance de l'Académie française.* » (Cet académicien avait été exclu de l'Académie voici 300 ans en 1718 pour raisons politiques. Il est mort en 1743. Mais le 16 février 1775, le secrétaire perpétuel d'Alembert

devant l'Académie réunie pour recevoir Malesherbes, prononça un éloge inattendu, celui de l'abbé de Saint-Pierre, lui rendant son statut académique.)

Finalement, M. le directeur de la séance, Frédéric Vitoux, prononça un discours sur le thème de la Vertu.

- Jeudi 6 décembre, nous avons été invités par le lieutenant-colonel Olivier Breton, chef de corps du 4^e régiment du matériel à Saint-Césaire, à la cérémonie de Saint-Eloi. C'est notre confrère René Chabert, ancien président qui nous a représentés et que nous remercions vivement.

Notre consœur Hélène Deronne, rapporteur de la commission Arc méditerranéen nous informe que les Actes du Colloque « *D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain.* » viennent d'être édités. Une soirée de communication ouverte au public pour le lancement de ces Actes est programmée Jeudi 10 janvier de 18h à 20h30 dans l'auditorium de Carré d'art Jean Bousquet mis gracieusement à disposition par la Ville. Nous remercions chaleureusement M. le Maire.

- Nous avons appris avec plaisir que notre confère Jean-François Delmas, membre non résidant, conservateur général et directeur de la bibliothèque-musée Inguimbertaine a soutenu vendredi 7 décembre à l'Ecole des Chartes sa thèse de doctorat intitulée : « *Des collections de Dom Malachie d'Inguibert à l'Inguimbertaine. Transferts et héritages culturels dans le Comtat Venaissin du XVIII^e au XXI^e siècle* ». Nous lui avons adressé nos plus chaleureuses félicitations.

Lundi 17 septembre à 11h30 au square de la Couronne, Monsieur le Maire Jean-Paul Fournier et notre confrère Daniel Jean Valade nous ont invités à la cérémonie en l'honneur de Guillaume Apollinaire afin de commémorer le centenaire de sa disparition. Elle a été organisée devant la plaque apposée sur l'ancien Hôtel du Midi où le célèbre écrivain avait rencontré sa muse Louise de Coligny-Chatillon qui lui inspira l'œuvre immortelle des Poèmes à Lou.

Lettre de démission

Nous avons reçu la lettre de démission du Lt-Colonel Jacques Deschard qui avait été élu correspondant en 2002, parrainé par Charly-Sam Jallatte et Charles Puech.

Nous avons adressé à notre ami une lettre de remerciements en précisant qu'il continuera à recevoir les messages électroniques lui permettant ainsi de consulter toutes les activités de l'Académie.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- Le Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers. N°429. 2018.
- le Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. Année 2018.
- Causses et Cévennes. La revue trimestrielle du Club Cévenol. N°4. 2018.
- la Revue de l'Académie du Var. Année 2017.

Compte rendu de lecture :

Le président donne la parole à notre consœur Francine Cabane, membre résidant, pour le compte rendu de lecture qui est situé à la fin de ce procès-verbal.

Le président Bernard Simon accueille à présent Alain Nicolas, correspondant, pour sa communication intitulée : *Histoire d'une appellation : l'A.O.P. Huile et Olives de Nîmes.*

Monsieur,

Vous avez été reçu en 1982 en tant que correspondant de notre compagnie.

La même année fut également reçu un autre correspondant du même nom, M. André Nicolas, un passionné de photographie.

Habitant Cabrières où vous êtes également né, vous avez une première passion : l'archéologie et l'histoire locale.

De 1976 à 1983 vous avez été Secrétaire du Club Archéologique de Bezouze, avec lequel vous avez participé aux fouilles et à de nombreuses expositions dans les villages du Gard où vous avez notamment présenté trois diaporamas historiques sur Bezouze, Poulx et Cabrières.

Vous nous avez fait bénéficier en 1983 de votre première communication sur : « *Histoire comparée des villages de Bezouze, Poulx et Cabrières.* »

En 1991, toujours sur le thème de l'histoire locale, vous publiez « *Si Cabrières m'était conté* », préfacé par Mr Aimé Vielzeuf. L'éditeur est mentionné sous la dénomination « Lacour/ colporteur ». Lacour est, en France, la plus ancienne famille dans le commerce et l'édition des livres, depuis 1791. Cette dynastie trouve son origine dans le colportage de livres au sein des Pyrénées, d'où son nom.

« *Si Cabrières m'était conté* ». Seriez-vous le Sacha Guitry gardois du « *Si Versailles m'était conté* », paru en 1954, qui relate l'histoire du château de Versailles au travers de quelques épisodes et portraits des personnages historiques qui y ont vécu ?

Vous avez une autre passion, l'agriculture et, plus spécialement, les cultures de la vigne et de l'olivier.

En 1970, vous avez rejoint l'exploitation agricole de vos parents, puis vous allez exercer des responsabilités dans le monde agricole.

De 1984 à 1994, vous serez Administrateur à la Coopérative Oléicole de Beaucaire

En 1989, signe de cet engagement, vous nous avez fait une deuxième communication « *Evolution de l'agriculture de 1850 à 1989* ».

En 1994, vous nous faites part de votre passion pour l'olivier avec une communication intitulée : « *Un arbre, un village, un moulin* ». Pour nous faire ressentir la noblesse et l'ancienneté de l'olivier, vous avez commencé votre intervention dans un registre lyrique, en citant Sophocle dans « *Œdipe à Colone* ». Dans cette pièce, le chœur récite : « *un arbre indomptable qui se régénère tout seul ... C'est l'olivier au feuillage glauque dont les rameaux vigoureux ombragent le berceau de nos enfants. L'arbre que les chefs ennemis, jeunes ou vieux, ni personne ne pourront jamais détruire ou arracher. Car le regard vigilant de Zeus ne le quitte pas et pas davantage celui de Minerve aux yeux pers qui veillent sur leur arbre chéri* ».

Et c'est donc sans surprise qu'en 1996, dès sa création, vous devenez Secrétaire Général du Syndicat des oléiculteurs du Gard Olive et Huile d'Olive de Nîmes. Vous exercerez cette responsabilité jusqu'en 2004.

En même temps, en 1996, vous créez votre marque de producteur « *Cuvée Rasclauze* » pour le vin et l'huile d'olives. Vous menez de front deux combats, celui de la qualité des produits et celui de leur reconnaissance. Vous allez nous en parler dans votre communication.

Pour l'anecdote, cette cuvée « *Rasclauze* » sera notamment citée dans un numéro du Point de 2001, avec le commentaire suivant : « *Notes de fraise, souple, léger, bien équilibré, sur le fruit.* » Je suppose qu'il n'en reste plus, croyez bien que je le regrette !

De 1995 à 2017, poursuivant votre engagement dans le monde agricole, vous avez été Administrateur de la caisse locale de Groupama Marguerittes, structure coopérative qui valorise le rôle de ses sociétaires.

En 2016, c'est le départ à la retraite qui vous permet de suivre des cours à l'Université de la Culture Permanente, le CADREF de Nîmes et de continuer à vous occuper de quelques oliviers.

Aujourd'hui, vous nous présentez une communication sur « *Histoire d'une appellation : l'A.O.P. Olive et Huile d'Olive de Nîmes.* »

L'occasion pour nous de découvrir, ou redécouvrir, le caractère unique de la variété « *Picholine* » dans le Gard.

Histoire ou légende, la « *Picholine* » doit son appellation à deux frères italiens, les Piccolini, qui, à leur arrivée dans le Gard au XVII^e siècle, ont mis au point un procédé afin de pouvoir consommer les olives vertes sans attendre que celles-ci mûrissent et deviennent noires. La picholine est ainsi passée d'une recette de conservation à l'appellation d'une variété d'olive poussant dans le Gard, dans la région d'Uzès.

Dans le cahier des charges de l'appellation d'origine elle est ainsi décrite : « *C'est une olive au craquant caractéristique, juteuse, avec en bouche des arômes de beurre et de noisette typiques et une saveur salée* ».

A défaut de satisfaire nos papilles nous allons nous régaler de vos propos.

Monsieur, vous avez la parole.

Résumé de la communication.

Au début des années 1990, le regain d'intérêt pour l'olivier et l'huile d'olives a fait apparaître en même temps une concurrence avec les produits oléicoles importés. L'idée de protéger l'olive picholine de Nîmes par une appellation est devenue une évidence et surtout une nécessité.

En 1996, la naissance du Syndicat des oléiculteurs du Gard et la rencontre de son Président Mr Brahic avec Mr Sarfati, directeur de l'INAO Languedoc, donnaient l'impulsion à une demande en reconnaissance en Appellation d'Origine Contrôlée pour l'huile d'olives et les olives vertes de Nîmes.

L'obtention d'une AOC est basée sur trois critères fondamentaux : les hommes avec leurs savoir-faire et leur histoire, le produit et le terroir. Au travers des siècles, ces hommes ont façonné le paysage pour obtenir les olivettes que l'on voit aujourd'hui autour de Nîmes et dans le Gard. Parfois cruels, les gels, tel celui de 1956, ont souvent remis en cause cette culture.

A l'aube du XXI^e, le régime méditerranéen bon pour la santé et le rôle symbolique de l'olivier unissant les générations lui donne de nouvelles fonctions. La qualité de l'huile d'olive nîmoise et de ses olives vertes en production traditionnelle, sont autant d'atouts sur lesquels les membres du Syndicat allaient s'appuyer pour défendre avec acharnement la demande en AOC.

Durant 8 ans, il a fallu argumenter sur le savoir-faire de l'oléiculteur nîmois. De la culture à la production, de la récolte au travail des mouliniers, toute une tradition à dû être décrite dans le projet de demande.

Une aventure humaine riche en échanges, en contacts, parfois en doutes qui a permis de structurer une production séculaire. De formations de jurés de dégustation en concours de médailles, de nouvelles fêtes autour de l'olivier, aux associations qui défendent cet arbre, le pays nîmois a su relever le défi et obtenait en 2004 l'AOC pour l'huile d'Olives de Nîmes.

De nombreuses questions ont été posées à notre conférencier. L'idée de dégustation d'huile a été retenue. Alain Nicolas nous a informés qu'une invitation sera adressée à l'Académie lorsque le moulin à huile en cours de construction à Cabrières sera achevée.

Le président lève la séance à 18 heures.

Compte rendu de lecture du bulletin de l'Académie Delphinale

Francine CABANE, membre résidant

L'Académie Delphinale a été créée en 1772 et autorisée par lettres patentes royales en mars 1789. Elle comprend 60 membres, se réunit dans les locaux des archives départementales de l'Isère à Grenoble et publie depuis 1841 un bulletin devenu rapidement mensuel. Elle a pour but d'encourager les sciences et techniques, les arts, l'histoire, les lettres, la conservation du patrimoine et toutes les études intéressant les départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes qui constituent l'ancienne province du Dauphiné.

Le compte rendu de lecture choisi porte sur la communication du Docteur Claude Racinet en janvier 2018 qui s'intitule : « *L'accouchement à travers les âges* »

Le Docteur Claude Racinet, docteur en médecine, professeur agrégé, spécialiste en gynécologie-obstétrique, a été chef de clinique à Chambéry puis à Grenoble et aussi directeur de l'École de sages-femmes de Grenoble qui a une réputation internationale. Il précise qu'il n'est ni historien, ni paléoanthropologue, ni archéologue, mais que ses connaissances physiologiques de l'accouchement humain et sa pratique obstétricale, ainsi que des références précieuses lui ont permis de retracer l'essentiel de l'évolution de l'accouchement à travers les âges et de porter un jugement sur l'évolution des pratiques.

Tout d'abord, il montre que la parturition humaine a ses propres spécificités dès la Préhistoire. Si, comme tous les autres vertébrés et mammifères, l'homme ou plutôt la femme allaite ses petits par des mamelles du fait d'un appareil digestif immature à la naissance, l'espèce humaine se différencie des autres mammifères par une locomotion bipède à laquelle s'ajoute une station érigée. Plus la bipédie s'est installée, avec en corollaire une aptitude plus grande à la course, plus le

bassin pelvis s'est modifié, subissant des contraintes à la fois verticales, antéro-postérieures, latérales qui vont peu à peu rendre l'accouchement plus laborieux. A la période de la révolution néolithique qui a bouleversé la vie des hommes avec l'invention de l'agriculture, de l'élevage et la sédentarisation, l'accouchement est devenu plus complexe pour au moins deux raisons. La première, c'est la modification de l'architecture pelvienne : le bassin, plus court, plus étroit, plus incliné vers l'avant devient un défilé osseux marqué par un détroit supérieur à grand axe oblique et un détroit inférieur à grand axe antéro-postérieur. Le fœtus se dégage après une rotation intra pelvienne et au travers d'un chemin long et tortueux qui se parcourt à frottement dur... Contrairement au chimpanzé, la face du fœtus sort en regardant vers l'arrière, disposition qui rend dangereux l'auto-dégagement par la mère qui pourrait traumatiser la moelle épinière cervicale du fait de l'hyper déflexion ainsi créée. Voilà une des raisons invoquées, à vrai dire controversée, justifiant le besoin d'une aide qui assurera un dégagement plus doux que celui fait par la mère. Les paléoanthropologues ont estimé que l'assistance par une personne extérieure remonte à plus de 5 millions d'années, ce qui ferait du métier de sage-femme un des plus vieux du monde !

La deuxième raison des difficultés est liée au développement très progressif de la taille du cerveau et donc du crâne. L'Homo habilis, il y a environ 3 millions d'années avait un cerveau de 600 cm³ mais l'Homo erectus, il y a 1,5 million d'années, a un cerveau de 800 cm³. Le fœtus résout partiellement cette difficulté en fléchissant sa tête au maximum pour en réduire le diamètre mais ce n'est pas suffisant et les lois de l'évolution ont alors privilégié un déclenchement de l'accouchement avant que se termine la maturation cérébrale qui, chez l'Homo sapiens, atteint un volume de 1450 cm³. De ce point de vue, l'accouchement humain est donc devenu un authentique accouchement prématuré, permettant une maturation cérébrale prolongée qui sera importante jusqu'à l'âge de 2 ans et se poursuivra ensuite plus lentement.

Ensuite, le Dr Racinet décrit une longue période qui va d'environ 4000 ans av. J.-C. jusqu'au XVII^e siècle... et voit s'affirmer l'ère des matrones. L'accompagnement par des sages-femmes joue un rôle essentiel surtout matériel, psychologique et de conseil. Les femmes adoptent intuitivement des positions présumées facilitantes pour l'accouchement, extrêmement variées et qui sont dominées par la verticalité. En position verticale, (debout, assise, accroupie, à genoux, à « quatre pattes »...), les effets de la gravité sur le fœtus sont en synergie avec l'effet des contractions utérines qui sont d'intensité plus élevée et mieux coordonnées. Les efforts expulsifs sont plus efficaces, tout particulièrement en position accroupie qui s'accompagne d'un doublement de la pression intra-utérine. L'autre caractère dominant est la mobilité en association avec diverses aides matérielles et humaines qui représentent une spécificité de la parturition humaine.

Le XVIII^e siècle voit ce que le Dr Racinet appelle « *l'irruption tonitruante des hommes et des médecins* » dans le monde de l'obstétrique. En 1668, le Dr Mauriceau a amorcé un tournant remarquable en faisant adopter sa proposition de faire allonger les parturientes en position semi-assise sur un lit, au moment où se manifestaient les efforts expulsifs, essentiellement pour faciliter la surveillance du travail et pour permettre l'exécution de manœuvres, devenues d'autant plus nécessaires que les conditions physiologiques n'étaient plus respectées. Cette pratique semble avoir entraîné de lourdes conséquences néfastes et, au XVIII^e siècle, Louis XV, devant la situation démographique inquiétante en France du fait de la mortalité excessive des mères et des enfants, missionne une sage-femme exerçant à Paris, Mme Du Coudray, pour organiser la formation des matrones de province.

Le XIX^e et surtout le XX^e siècle voient le triomphe de l'Obstétrique clinique et instrumentale, forceps à l'appui et éventuelles embryotomies pour sauver la vie de la mère. La césarienne entre timidement en scène au début du XX^e siècle. Sa fréquence reste alors confidentielle mais devient plus fréquente avec la sécurité apportée par l'anesthésie et par

l'antibiothérapie après la Deuxième Guerre mondiale. Le développement de ses indications est devenu quasi exponentiel à partir de l'introduction du monitoring cardiaque fœtal pendant le travail. Trois siècles de « progrès » médical ont imposé lentement mais sûrement la pratique quasi exclusive des accouchements en milieu hospitalier, public ou privé, où l'exercice est fortement médicalisé, caractérisé par la pratique quasi systématique du monitoring cardiaque fœtal, la perfusion ocytotique, et plus récemment, l'analgésie péridurale, contribuant à limiter la mobilité maternelle et à imposer le décubitus dorsal (position allongée) et l'inflation de l'opération césarienne. La quasi-disparition des accouchements à domicile peut se situer en France vers les années 1960. De là, le développement au XX^e siècle des « usines à accouchement » dans lesquelles la pratique obstétricale s'est lentement modifiée dans le but affiché de diagnostiquer plus précocement l'asphyxie fœtale au cours de l'accouchement. Le taux de paralysie cérébrale, principale complication neurologique de l'asphyxie, très handicapante, est resté stable depuis des décennies autour de 2 ‰ naissances vivantes, malgré la généralisation du monitoring cardiaque fœtal, ce qui prouve l'inefficacité de ce dépistage et des dommages maternels et néonataux entraînés par des césariennes inutiles. L'obstétrique est la discipline qui est la plus soumise à une inflation des primes d'assurance pour faire face à une sinistralité néonatale encore très souvent attribuée à une mauvaise gestion de l'accouchement, en particulier, pour le cas de la paralysie cérébrale, à un défaut ou une réalisation trop tardive d'une césarienne... Cette situation a eu deux conséquences immédiates et bien réelles : d'une part, l'abandon par les médecins libéraux de la pratique des accouchements et leur transfert progressif vers le secteur hospitalier et, d'autre part, la pratique consciente ou inconsciente d'une médecine défensive ou d'évitement par la pratique de césariennes à la moindre ébauche de risque d'asphyxie fœtale.

Aujourd'hui, dit le Dr Racinet, l'obstétrique française est en pleine évolution. Les certitudes se sont progressivement transformées en doutes permanents. Les postures maternelles, autrefois décriées et

considérées comme folkloriques, ont été acceptées sous la force des preuves de leur efficacité. Le passage brutal du nouveau-né dans le milieu aérien après son « *essorage* » dans la filière pelvienne s'accompagne de modifications physiologiques brutales comme l'installation de la ventilation pulmonaire qui sont désormais prises en compte avec un accueil plus convivial : plus de fessées, mais le peau à peau et la tétée précoce.

Les bienfaits de l'accouchement par voie basse sont de plus en plus démontrés : le nouveau-né peut ainsi être colonisé par la riche flore vaginale, ce qui lui confère de nombreux atouts pour la survie, notamment sur le plan immunitaire, avantages qui sont refusés au moins pendant les premiers mois de leur vie aux enfants extraits par césarienne faite en milieu aseptique. On sait aussi que toute naissance, même strictement normale, s'accompagne d'un certain degré d'asphyxie, qui a en fait un rôle stimulant sur les centres respiratoires, aidant ainsi à l'instauration d'une ventilation efficace, laquelle va dissiper rapidement cet état asphyxique... Le nouveau-né bénéficie ainsi d'un stress « fondateur » qui lui donne les meilleures chances d'aborder les aléas de la vie.

En conclusion : l'évolution de la pratique ou plutôt de l'assistance aux accouchements est à un tournant stratégique. Le choix va se poser, dans un avenir peu éloigné, aux instances sanitaires et politiques, entre celui de l'évolution technologique vers une obstétrique très pointue avec gestion informatisée des diverses situations, une assistance robotisée aux actes techniques, une réalisation élargie de la césarienne et celui de la « *régression* » vers une gestion simplifiée de l'accouchement dans des maisons de naissance avec le retour des sages-femmes rappelant l'accouchement à domicile, à moins dit-il, qu'un mixage des deux options ne soit la solution ...

*

* *

Séance du 21 décembre 2018

La séance est ouverte à 16 heures

sous la présidence de Simone Mazauric.

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Hénault, Herrmann, Lassalle, Marès, Mazauric, Pallier, Plouvier, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Blanchet, Cavalier, Chabert, Fougères, Victor Lassalle, Pierre Marès, Meunier, Michel, Mutin, Penchinat, Puech, Didier Travier, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Maurin-Farelle, Poujoulat.. MM. Chalavet, Emmerly, Fontaine, Iancu, Matouk, Meine, Simon, Stephan, Daniel Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brandts, Brousmiche, Giacomoni, MM. Artus, Chillet-Pijac, Feller, Fournier, Krebs, Marechal, Mercier, Nicolas, Ott, Pey, Pontvieux, Simula, Ventura

Correspondants excusés : Mmes Blanc-Bijon, Torreilles. MM. Chalvidan, Daudé, Frère Jean.

Madame Simone Mazauric, Vice-président, ouvre la séance en précisant qu'elle remplace le Président Bernard Simon, empêché. Elle salue M. le Préfet Didier Lauga, Président d'honneur de notre Compagnie, M. le Maire Jean-Paul Fournier qui est membre d'honneur es-qualité de l'Académie. Après avoir rappelé l'ordre du jour, Mme le Vice-

président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 7 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- La lettre de l'Académie des Beaux-Arts. N°88, automne-hiver 2018.

Le président de séance Simone Mazauric accueille à présent Daniel J. Valade, membre résidant, pour sa communication intitulée :

Toros y Toreros. Mano a mano Dominguin-Picasso. Faena de bibliophilie.

Cher confrère,

Croyez bien que je regrette de ne pouvoir faire cette présentation de vive voix. J'en ai confié la lecture à notre future présidente, qui l'a accepté, et je l'en remercie.

Vous m'avez demandé, entre deux portes, de ne pas en faire trop, c'est-à-dire d'appliquer la devise des Guiran qui est au frontispice de notre hôtel «ne quid nimis ». Il est vrai que votre ancienneté, qui vous a conduit à devenir le doyen du groupe protestant, fait de vous un homme connu, ce qui pourrait me dispenser de vous présenter. Mais il faut penser aux jeunes générations !

Alors, citons quelques repères.

Vous avez été élu correspondant en 1981, et reçu membre résidant, le 9 février 1993, par Christian Liger. A cette date vous devenez le plus jeune des Académiciens répertoriés par l'Histoire. Le plus jeune, après Guizot cependant. Donc, vous ne faisiez pas partie de ces « quelques messieurs, presque tous septuagénaires, qui s'engouffrent furtivement

sous le beau porche du numéro 16 de la rue Doré »¹. Mais Christian Liger écrivait ces lignes en 1987 et n'avait pas eu le temps d'entrevoir les pas vifs du fringant quadragénaire qui montait quatre à quatre les marches de l'escalier que d'aucuns appellent maintenant « l'escalier de l'honorariat »..

Se référant à votre ascendance, beaucairoise du côté paternel, et viganaise du côté maternel, Christian Liger vous définissait ainsi : « vous êtes le fils du socialisme des origines et du protestantisme enraciné : dans notre ville d'hommes de foi et d'obstination, vous apparaissez, permettez-moi de vous le dire, comme une sorte de prototype de notre race singulière² ». Nous ne saurions mieux dire du pur Nîmois que vous êtes.

Votre carrière se déroule entre deux grands pôles : celui de l'Education Nationale où vous exercez notamment à l'Ecole d'Application Marie Soboul, et celui de la vie municipale à laquelle vous participez activement à partir de 1984, aux côtés de M. Jean Bousquet. Sous les mandats de M. Jean-Paul Fournier vous êtes « le » délégué permanent à la culture.

Vos centres d'intérêts sont multiples comme en témoignent les 10 communications et comptes-rendus d'ouvrages que vous nous avez présentés : tauromachie, poésie, histoire (notamment celle de la résistance), protestantisme, géographie régionale, architecture et bien évidemment, culture.

Cela nous a mené du « *Culte de Mithra* » au « *Livre d'or de la ville de Nîmes* » en passant par « *L'imaginaire et la tauromachie* », « *Jean Reboul* », « *les textes fondateurs de la Franc-maçonnerie*, sans oublier la découverte du « *Carnet de Villard de Honnecourt* » et celle de votre homonyme « *Léon Valade* ». Pour être complet il faut ajouter la

1. Nîmes sans visa –p 304- Christian Liger – 1987- Editions Ramsay

2. <https://academiedenimes.org/site/discours/residants/Valade.pdf> - discours de bienvenue.

présentation de l'ouvrage du pasteur Aimé Bonifas sur « *Les protestants nîmois durant les années noires (1940-1944)* », le compte rendu de l'ouvrage de Jean Cabot : « *La Petite Camargue* », et celui de Aimé Vielzeuf et Pierre Mazier : « *Quand le Gard résistait 1940-1944* ». Vous nous avez non seulement fait partager vos connaissances mais également vos passions, avec en prime, l'art de les dire.

Vous mettez vos compétences, vos convictions et vos passions au service de tous :

- Journaliste, vous avez participé aux revues « Corrida », « Camariguo » puis « Camargue magazine » et vous êtes l'un des plus réguliers rédacteurs de chroniques dans « Le Commercial du Gard ».
- Organisateur, vous êtes, entre autres, un des acteurs de la célébration : du tricentenaire de la Révocation de l'Edit de Nantes, de la mise en place du Salon de la bande dessinée et vous êtes aussi à l'origine du Festival de la biographie.
- Afficionado, vous êtes de toutes les corridas et la course camarguaise ne vous est pas étrangère, deux traditions locales, à la fois dissemblables et pas très éloignées, auxquelles vous êtes attaché.

Par curiosité, je me suis demandé quels étaient les ancêtres de nos vachettes et toros aux aspects si différents. Une étude du CNRS et du Muséum d'Histoire Naturelle, publiée en 2012 dans le journal « *Molecular Biology and Evolution* », fait provenir tous les bovins d'un petit nombre initial de vaches, aux alentours de 80, domestiquées en Iran à partir de leur ancêtre sauvage, l'auroch il y a 10 500 ans.³ La sélection a fait le reste, nos vachettes et toros ont la même origine, peut-être même un ancêtre commun.

3. *Sciences et Avenir*.fr 04/04/2012

Curieux de tout, homme de culture, bibliophile, mais aussi gastronome, vous êtes quasiment un épicurien des temps modernes. Ce qui nous fait retrouver la devise « ne quid nimis » que, pour mémoire, Charles Liotard, élu à l'Académie de Nîmes en 1859, et tout aussi curieux que vous, avait inscrit sur son ex libris, un petit cachet de cire rouge de 15 mm de diamètre, son monogramme, L C, et la devise « Ne quid nimis »⁴.

« ne quid nimis », il suffit donc.

Vous nous présentez aujourd'hui une nouvelle communication qui célèbre l'Art et la Tauromachie : « *Toros y Toreros. Mano a mano Dominguin-Picasso. Faena de bibliophilie.*

Cher confrère, nous allons vous écouter, avec attention, nous faire partager vos passions avec un plaisir toujours renouvelé.

Vous avez la parole.

Résumé de la communication.

Nîmes dispose désormais, dans son patrimoine bibliophilique, d'un exemplaire de l'édition de l'ouvrage « *Toros y Toreros* », fruit précieux de la collaboration du torero Luis-Miguel Dominguin et de Pablo Picasso, à laquelle s'est associé Georges Bourdaille. Cette acquisition s'est effectuée à l'occasion de la participation de Nîmes à l'ensemble d'expositions « *Picasso-Méditerranée* » initiées par le Musée Picasso de Paris.

Le Musée des Cultures Taurines de Nîmes a pu enrichir ses collections par cet ouvrage dont voici le descriptif :

4. www.nimes.fr/fileadmin/directions/bibliotheques/bibliotheques/patrimoine/Biographie_Charles_Liotard.pdf

PICASSO Pablo – DOMINGUIN Luis Miguel

TOROS Y TOREROS.

Editions Cercle d'art 1961

In-folio (385 * 275 mm), pleine toile à la bradel illustrée d'un seul tenant en couleurs par Pablo PICASSO gardes décorées en couleurs, sous coffret-boîte de l'éditeur. Nombreuses vignettes en noir dans le texte, compositions originales à chaque page et 16 lithographies originales en couleurs à pleine-page de Pablo PICASSO, EDITION ORIGINALE et premier tirage des illustrations. Exemplaire du tirage de tête, 1 des 125 (N°103) enrichi d'une lithographie originale signée au crayon par Pablo PICASSO et d'une suite des lithographies en couleur tirée sur papier Arches, sous chemise -cartonnée illustrée en bistre.

Livre et suite en parfait état. Très bel exemplaire.

Le texte de Luis-Miguel Dominguin est une subtile analyse de sa vocation et de son art de toréer mais aussi de sa perception de Pablo comme « regardeur » visionnaire de l'univers taurin.

Quant aux œuvres de Picasso, elles témoignent de son absolue maîtrise de multiples techniques et de sa créativité débridée, allant d'esquisses aussi dépouillées que subtilement précises, aux portraits équestres de toutes factures picturales en passant par la représentation des phases essentielles de la tauromachie. On notera combien le temps du picador, acteur essentiel, fascinait celui qui, dans sa vie comme dans ses œuvres, fut un authentique Minotaure. La suite de tirages rendent précieux ce tirage de tête enrichi d'une litho signée par Picasso « Toros y Toreros » constitue désormais une pièce

majeure du Musée des Cultures Taurines dont le fonds d'œuvres d'art inspirées par les diverses formes de taumachie(s) ne cesse d'être complété.

Le président lève la séance à 18 heures.

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86



Fabriqué en France

Pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée - 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la ville de Nîmes
du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépot Légal : 3^e trimestre 2019
le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secrétaire Perpétuel

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

R

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin 2018

n°159

Cette page ne sera pas incluse dans votre ouvrage final imprimé.
Elle est utilisée uniquement lors du processus de fabrication.

V

148x210

ACADEMIE DE NIMES

Bulletin 2018

n°159